D6
.11
.N37H4
1977
v.1
SMRC

COMPLÉMENT
DU MÉMORIAL
DE SAINTE-HÉLÈNE

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE NAPOLÉON

POST-SCRIPTUM DE LA MAIN DE NAPOLÉON
SUR SA LETTRE A M. B. O'MEARA

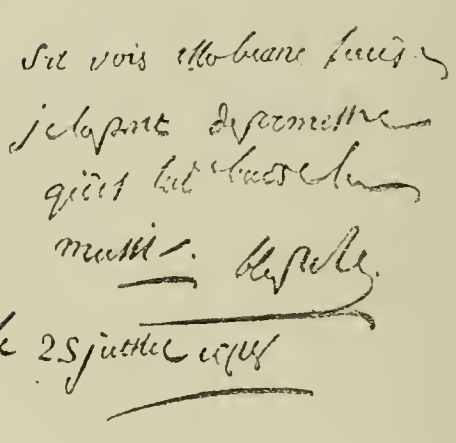

« *S'il voit ma bonne Louise, je la prie de permettre qu'il* « *lui baise la main.* »

PARIS. IMP. F. IMBERT, 7, RUE DES CANETTES.

COMPLÉMENT

DU

MÉMORIAL DE SAINTE-HELÈNE

NAPOLÉON

EN EXIL

RELATION CONTENANT LES OPINIONS ET LES RÉFLEXIONS
DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE SA VIE,
DURANT TROIS ANS DE SA CAPTIVITÉ, RECUEILLIES

PAR LE DOCTEUR BARRY E. O'MÉARA

INTRODUCTION ET NOTES

DE

DÉSIRÉ LACROIX

TOME PREMIER

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1897

PRÉFACE

Le docteur Barry O'Meara, dont le nom est associé aux souvenirs de la captivité de Sainte-Hélène, naquit en Irlande en 1786 (1). Il était fils d'un brave officier qui servit avec lord Harrington en Amérique. Très jeune, O'Meara se consacra à l'étude de la médecine en suivant les cours du collège de la Trinité et de l'École royale de chirurgie de Dublin; à dix-huit ans il entra au 62e régiment en qualité d'aide-chirurgien ; fit ses premières campagnes en Sicile et en Egypte, et passa dans le service de la marine, où il servit successivement sur l'*Aventure* et le *Victorieux* pendant la guerre d'Amérique. Plus tard il fut, comme chirurgien-major, sous les ordres du capitaine Frédéric Maitland qui, en 1815, reçut l'Empereur Napoléon à bord du *Bellérophon*.

Dans la traversée de Rochefort à Plymouth, il eut occasion de donner des soins à plu-

(1) Il est mort aux environs de Londres, le 3 juin 1836.

sieurs officiers français qui accompagnaient l'Empereur. Il lui fut présenté, et se rendit très agréable par ses manières, sa conversation et sa connaissance de la langue italienne. Le duc de Rovigo proposa à O'Meara d'accompagner Napoléon à Sainte-Hélène en qualité de chirurgien. Le docteur accepta, après avoir obtenu le consentement du capitaine Maitland et l'autorisation de l'amiral Keit; il stipula toutefois qu'il conserverait son grade et son rang dans la marine, et qu'il pourrait quitter Sainte-Hélène quand il le voudrait.

Napoléon débarqua dans l'île vers le milieu d'octobre; dans les cinq mois qui suivirent, le docteur remplit ses fonctions près de lui, sans éprouver aucune tracasserie des autorités anglaises, et à l'entière satisfaction de l'Empereur et de ses compagnons de captivité. Presque tous les jours, le docteur O'Meara voyait l'Empereur qui causait familièrement avec lui des événements remarquables de son règne et des personnages qui y avaient joué le principal rôle. O'Meara avait pris l'habitude, dès le départ pour Sainte-Hélène, de prendre note de ces entretiens, et comme ils étaient devenus plus intimes, les feuillets de son manuscrit augmentèrent chaque jour d'intérêt et d'importance. Par pré-

caution, il les fit passer en Angleterre au fur et à mesure qu'ils étaient mis au net. Ce sont là les premiers matériaux du *Journal* que le docteur a publié après la mort de Napoléon.

« Le désir des ministres de Sa Majesté britannique, dit-il, était d'ensevelir l'esprit de Napoléon avec son corps dans le tombeau de son exil. Mais persuadé que les moindres étincelles d'un génie tel que le sien doivent être conservées pour l'histoire, et bravant le despotisme qui voudrait emprisonner l'intelligence même, j'ai regardé comme un devoir de contrarier ce dessein. »

L'arrivée de Hudson Lowe comme gouverneur commença une odieuse phase dans la captivité de Sainte-Hélène. Ce gouverneur-bourreau voulut amener O'Meara à lui rendre compte des moindres actes de Napoléon, à répéter ses réflexions et ses entretiens confidentiels, à faire servir en un mot ses relation et ses devoirs comme médecin à un bas espionnage. O'Meara s'y refusa, et alors commencèrent à son égard de viles tracasseries et de lâches persécutions, ayant pour but de rendre impossible son séjour dans l'île et de lui faire donner sa démission. Malgré tout, le docteur O'Meara continua à remplir ses fonctions avec zèle et loyauté. Hudson Lowe n'osait

le frapper ouvertement, car les motifs manquaient, et il eût été vraiment trop odieux d'enlever à l'illustre captif le seul médecin qui eût sa confiance.

Mais vers le milieu de l'année 1818, les choses s'envenimèrent brusquement. Des bulletins sur la santé de l'Empereur, signés par le docteur Baxter, médecin en chef de l'île, et que Hudson Lowe prétendait faussement avoir été rédigés d'après le rapport verbal de O'Meara, amenèrent une scène violente entre celui-ci et le gouverneur. Le docteur fut aussitôt mis aux arrêts dans l'enceinte de Longwood, avec défense de voir qui que ce fût, à moins de cas urgents de maladie.

L'Empereur ayant été prévenu de ces faits, autorisa O'Meara à donner sa démission, comme n'ayant plus l'indépendance qu'exigeait sa mission. D'un autre côté, Hudson Lowe l'informa officiellement qu'en vertu des instructions de lord Bathurst, en date du 14 mai 1818, il avait reçu ordre de le destituer de ses fonctions près du « général Bonaparte », et de lui interdire toute relation avec les habitants de Longwood. Le docteur O'Meara désobéit à cette dernière injonction, et vint faire ses adieux à l'Empereur qui le reçut très affectueusement. L'Empereur lui remit une lettre écrite

sous sa dictée par le comte Bertrand, qu'il signa, ajoutant ce post-scriptum de sa propre écriture :

« Je prie mes parents et amis de croire tout ce que le docteur O'Meara leur dira relativement à la position où je me trouve et aux sentiments que je conserve!!! »

O'Meara, une fois de retour en Europe, jugea nécessaire de se justifier des accusations ou insinuations faites contre lui au ministre des colonies par Hudson Lowe, et d'exposer avec une mâle franchise tous les faits relatifs à ses fonctions et à son séjour à Sainte-Hélène. A cet effet, il adressa à l'Amirauté une longue lettre très détaillée; c'était un exposé énergique de tous les procédés de sir Hudson Lowe à son égard et envers le captif qu'il surveillait. « Dans sa traversée en Europe, il avait donné à entendre que la vie de Napoléon n'était pas en sûreté entre les mains de Hudson Lowe, et que lui, en qualité de médecin, avait reçu diverses insinuations et même plus pour aider à l'accomplissement d'un dessein contre ses jours. » Ces paroles avaient été rapportées au gouvernement. La lettre à l'Amirauté reproduisait cette accusation en termes mesurés (28 octobre 1818). Peu de jours après, le secrétaire de l'Amirauté Croker fut

chargé d'adresser la réponse, et dans cette lettre très sévère, les lords de l'Amirauté, s'attachant à ce seul passage et laissant de côté tout le reste, lui signifiaient son renvoi du service, et cela, sans lui accorder la moindre pension. C'était la récompense de vingt année de service.

En juillet 1819, parut un volume de trois cent huit pages, édité chez Chamerot à Paris et intitulé : *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène, postérieurement à la nomination de sir Hudson Lowe au gouvernement de cette île, en réponse à une brochure anonyme ayant pour titre : Faits démonstratifs des traitements qu'on a fait éprouver à Napoléon Bonaparte, confirmés par une correspondance et des documents officiels, etc.*, par E. Barry O'Méara, ex-chirurgien de Napoléon. Cela fit assez connaître la triste existence que l'on avait créée à Napoléon. Mais lorsque parut l'ouvrage complet du *Journal* de O'Méara, il fut alors lu partout avec une extrême curiosité, car c'était le premier livre qui faisait connaître, d'une manière authentique, en les flétrissant, les odieux procédés d'Hudson Lowe à l'égard de son prisonnier, et montrait que ce n'était pas sa responsabilité qu'il avait voulu mettre à couvert par des mesures de prévoyance, mais qu'il

avait cherché à satisfaire la haine de ses commettants et à seconder ainsi un climat meurtrier (1).

Son *Journal* ne relate que des choses vraies, sans exagérations, sans aucun parti pris. Dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, le comte de Las Cases apprécie de cette façon l'œuvre de O'Meara :

« Je n'ai point, dit-il, consigné, dans le cours de mon recueil, toutes les minutieuses circonstances de nos querelles avec Hudson Lowe, non plus que les nombreuses notes officielles échangées entre nous. J'ai omis également les ignobles misères accumulées sur notre existence animale. Mon but n'était point d'écrire l'histoire de Longwood et de ses douleurs, mais

1. L'ex-gouverneur sentit toute la portée de ces accusations, et s'adressa aux tribunaux. Mais les formalités et les preuves de calomnie imposées par la loi anglaise l'arrêtèrent dans le cours de sa procédure et les tribunaux ne rendirent aucun arrêt contre le docteur O'Meara. Hudson Lowe continua à garder le silence. Ce n'est que longtemps après sa mort, en 1853, que M. William Forsyth a publié, d'après les papiers officiels et la correspondance de l'ex-gouverneur, *l'Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène d'après les lettres et le journal de sir Hudson Lowe et documents officiels non publiés*, trois vol in-8. à Londres en 1853 (et traduite en 1854), dans le but de réfuter les accusations ou calomnies accréditées en Europe par les *Mémoires* parus depuis trente ans. Dans le cours de cet ouvrage, le docteur O'Meara est traité par l'ex-gouverneur et par l'éditeur avec une sévérité souvent outrageante. Heureusement ces attaques vinrent à une époque où l'opinion publique eut le temps de recueillir des renseignements, d'arriver à une appréciation consciencieuse et indépendante.

seulement de faire ressortir les nuances caractéristiques de Napoléon. Au surplus, si on est curieux, on peut aller chercher tous ces détails dans la relation du docteur O'Meara. C'eût été petitesse à moi, l'un de ceux sur lesquels ils frappaient, que de trop m'y arrêter ; mais chez le docteur, qui n'en était que le témoin, qui nous était étranger, qui était, on pourrait même dire, du parti adverse, ce soin de sa part et dans sa situation, ne peut, ne doit avoir été que le résultat d'une émotion profonde, d'une indignation généreuse qui honore son cœur.

« Je dois déclarer ici que tout ce que je trouve à cet égard dans son ouvrage, et qui a pu être à ma connaissance lorsque j'étais sur les lieux, est de la plus stricte vérité ; d'où je dois naturellement conclure, par analogie, qu'il en est de même sans doute de tout ce que je n'ai pas vu, ce qui se prolonge de dix-huit mois au delà. Aussi, je n'hésite pas à prononcer que je le tiens pour tel dans mon âme et conscience.

« Il est bien vrai que plus tard, lorsque le docteur O'Meara revint en Europe, et le voyant poursuivi, persécuté, puni pour l'humanité dont il avait usé envers Napoléon, je lui en ai exprimé la plus vive reconnaissance et je lui ai écrit que, si l'injustice venait à le forcer de quitter son pays, il devenait libre, à son gré,

de venir prendre place dans ma famille, que je partagerais avec lui. A Sainte-Hélène, je le connaissais à peine ; je ne crois pas lui avoir adressé la parole dix fois durant tout mon séjour à Longwood. Je le considérais comme m'étant opposé de nation, d'opinion, d'intérêts : voilà quels étaient mes rapports avec M. O'Meara. Il était donc entièrement libre à mon égard ; il demeurait maître d'écrire alors ce qui lui plaisait, sans que cela pût influer sur l'opinion qu'il m'a inspirée depuis.

« Que sir Hudson Lowe prétende insinuer que le docteur était deux et trois fois espion dans le même temps, savoir : pour le gouvernement, pour Napoléon, et pour lui sir Hudson Lowe, cela détruirait la vérité, l'authenticité des faits exposés dans son livre. Au contraire, et duquel des trois corrupteurs gagnerait-il le salaire en révélant ces hauts faits au public? Napoléon n'est plus ; le docteur n'a rien à en attendre ; et il s'est fait des deux autres, par sa publication, d'ardents persécuteurs, qui lui ont ravi ses emplois et menacent son repos ; c'est que son véritable crime, à leurs yeux, est le zèle importun d'un ami de la bienséance et des lois, qui, révolté d'inconvenantes et ignobles vexations, en a signalé les vrais auteurs pour en disculper le pays : voilà la chose.

« Mais, puisque j'en suis à M. O'Meara et à son ouvrage, qu'il se trouve avoir tenu aussi un journal vers le même temps que moi, dans le même lieu et sur les mêmes sujets, je ferai observer que c'est assurément une circonstance bien heureuse pour l'authenticité des récits que le cours singulier de deux narrateurs qui, de position, de nation, d'opinion différentes, sans rapport entre eux, relatent des faits qu'ils ont puisés à la même source. Il devient curieux de les opposer l'un à l'autre. O'Meara est traduit chez nous, qu'on parcoure, qu'on compare les deux productions. »

« Si l'on fait la part du génie des deux langues, des préjugés nationaux réciproques, de la différence de position des deux narrateurs, que présente la masse des deux récits? Une similitude parfaite; car les légères différences sont même, en quelque sorte, la garantie de chacun, en ce qu'elles sont inévitables; où a-t-on jamais vu deux hommes écrivant ce dont ils ont été témoins, ne pas différer? et que d'innocentes infidélités, d'ailleurs, n'avons-nous pas dû involontairement commettre en essayant de répéter de pures conversations prises au vol.

« Toutefois, ajoute le comte de Las Cases, je n'ai pu m'empêcher de faire une remarque très importante en lisant O'Meara; c'est que les

conversations de Napoléon portent précisément avec elles le caractère de la position des deux personnes avec lesquelles il s'entretenait : tous les objets importants, chez O'Meara, sont beaucoup plus développés, plus suivis ; c'est que Napoléon parlait à quelqu'un à qui il croyait devoir apprendre ; chez moi, au contraire, ils sont presque toujours en sommaires ; c'est que l'Empereur s'exprimait alors devant celui qu'il supposait savoir. »

Nous avons pensé qu'après plus d'un demi-siècle écoulé, l'ouvrage du docteur O'Meara serait lu avec autant d'intérêt que lors de sa première apparition, car l'on dirait qu'à mesure que s'éloigne l'époque de ses révélations, on éprouve bien plus volontiers le désir de connaître tous les détails du drame déjà si lointain qui s'est déroulé à Sainte-Hélène. Nous n'avons rien changé au texte primitif du docteur O'Meara ; nous n'avons fait qu'y ajouter de nombreuses notes pour expliquer certains événements oubliés aujourd'hui et rappeler, d'un autre côté, ce qu'étaient les personnages de toutes sortes dont il est fréquemment question dans les entretiens de Napoléon.

DÉSIRÉ LACROIX.

COMPLÉMENT DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE

(8 AOUT 1815 — FÉVRIER 1817).

PREMIÈRE PARTIE

1815. — D'après la résolution qu'avait adoptée le gouvernement britannique d'envoyer Napoléon dans une résidence éloignée, résolution qui lui fut communiquée à Plymouth, par le major général sir Henry Bembury, sous-secrétaire d'État, à bord du *Bellérophon*, vaisseau de 74, capitaine Maitland, Napoléon, accompagné des personnes de sa suite auxquelles on permit de rester auprès de lui, passa, le 8 août (1) 1815, sur le *Northumberland*, vais-

(1) Lorsque l'empereur quitta le *Bellérophon*, le 8 août, les officiers anglais furent dans la consternation : ils se sentaient impliqués dans l'injustice d'un pareil procédé. Napoléon traversa le pont pour descendre dans la chaloupe, avec le calme et le sourire sur la figure, ayant à ses côtés l'amiral Keith. Il s'arrêta devant le capitaine Maitland, et le chargea de témoigner sa satisfaction aux officiers et à l'équipage du *Bellérophon* ; et le voyant extrêmement triste, il lui dit pour le consoler : « La postérité ne peut en aucune manière vous accuser de ce qui arrive. Vous avez été trompé aussi bien que moi. » Napoléon jouit pendant vingt-quatre jours de la protection du pavillon anglais ; il séjourna dans les rades de Torbay et de Plymouth, et ce ne fut qu'après ce temps que l'amiral désarma les Français, le 7 août, lorsqu'on passa à bord du *Northumberland*. Le désarmement est un des signes caractéristiques des prisonniers de guerre. Par une espèce de procédé, les armes de l'empereur ne furent point demandées. Voir l'*Appendice*, nos 1, 2, 3.

seau de 74, capitaine Ross. Ce vaisseau portait le pavillon du contre-amiral sir George Cockburn, chargé de conduire Napoléon à Sainte-Hélène, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de sa personne, après son arrivée au lieu de son exil. Le gouvernement permit que, parmi ceux qui l'avaient suivi à bord du *Bellérophon* et du *Mirmidon*, quatre officiers, un médecin et douze personnes de sa Maison s'attachassent à son sort; les personnes dont les noms suivent furent choisies à cet effet : les comtes Bertrand, Montholon et Las Cases; le baron Gourgaud; la comtesse Bertrand et ses trois enfants; la comtesse Montholon et un enfant; Marchand, premier valet de chambre; Cipriani, maître d'hôtel ; Piéron, Saint-Denis, Novarre, le Page, les deux Archambaud, Saintini, Rousseau, Gentilini, Joséphine; enfin Bernard et sa femme, domestiques du comte Bertrand. Un jeune homme de quinze ans, fils du comte de Las Cases, reçut aussi la permission d'accompagner son père. Avant de leur faire quitter le *Bellérophon*, on demanda les épées et autres armes des prisonniers, et leur bagage fut visité, afin de s'emparer de ce qui leur appartenait, soit en billets, argent ou bijoux. Napoléon, après avoir payé les personnes de sa suite à qui il ne fut plus permis de l'accompagner, ne possédait que quatre mille pièces d'or, dont on s'empara par ordre des ministres de Sa Majesté.

Lorsque la décision du ministère anglais d'envoyer Napoléon à Sainte-Hélène fut communiquée à sa

Maison, M. Maingaud, chirurgien, qui l'avait accompagné depuis Rochefort, refusa de le suivre. M. Maingaud était un jeune homme inconnu à Napoléon, et qui avait été appelé fortuitement pour le soigner, jusqu'à ce que M. Fourreau de Beauregard, qui avait été son chirurgien à l'île d'Elbe, pût le rejoindre. J'ai appris que, quand bien même M. Maingaud aurait voulu aller à Sainte-Hélène, ses services n'auraient pas été acceptés.

Le jour que Napoléon monta pour la première fois à bord du *Bellérophon*, après avoir fait le tour du vaisseau, il vint à la poupe, où j'étais, et m'adressa la parole pour me demander si j'étais le *chirurgien-major*. Je répondis affirmativement et en italien. Il s'informa alors, dans la même langue, de quel pays j'étais. Je répondis : « — D'Irlande. — Où avez-vous fait vos études ? — A Dublin et à Londres. — Quelle est la meilleure des deux écoles de médecine ? » Je répondis que je croyais celle de Dublin la meilleure pour l'anatomie, et celle de Londres pour la chirurgie. — « Oh ! dit-il en souriant, vous dites que Dublin possède la meilleure école d'anatomie, parce que vous êtes Irlandais. » Je lui dis que je lui demandais pardon, mais que j'affirmais cela parce que c'était la vérité ; qu'à Dublin on se procurait des sujets pour la dissection à un quart du prix qu'on les payait à Londres, et que les professeurs étaient également bons. Il sourit à cette réponse, et me demanda à quelles actions je m'étais trouvé, et dans quelles parties du globe j'avais servi. Je lui en citai plusieurs, et entre autres l'Égypte. Au

mot d'Égypte, il entama une série de questions auxquelles je répondis du mieux qu'il me fut possible. Je lui dis que le corps des officiers auquel j'appartenais alors avait mangé longtemps dans une maison qui avait servi d'écurie pour ses chevaux. Il rit à ce propos, et depuis il me remarqua toujours, chaque fois qu'il se promenait sur le pont ; souvent il m'appelait pour lui servir d'interprète, ou pour lui expliquer quelque chose.

Lors du passage de Rochefort à Torbay, le colonel Planat, un de ses officiers, tomba malade. M. Maingaud étant incapable de lui offrir aucun secours parce qu'il souffrait lui-même beaucoup du mal de mer, je le soignai. Pendant la durée de sa maladie, Napoléon s'informa souvent de son état, et s'entretint avec moi sur la nature de sa maladie et le mode de traitement que j'employais. Après notre arrivée à Plymouth, le général Gourgaud se trouva incommodé, et me fit l'honneur d'avoir recours à mes avis. Toutes ces circonstances me mirent, plus qu'aucun autre officier du vaisseau, excepté le capitaine Maitland, en rapport avec Napoléon.

La veille du jour où l'on quitta Torbay, le duc de Rovigo, avec qui je m'entretenais fréquemment, me demanda si je voulais accompagner Napoléon à Sainte-Hélène, en qualité de chirurgien, ajoutant que, dans ce cas, je recevrais une communication du grand maréchal comte Bertrand. Je répondis que je n'avais point d'objection à faire à cette proposition, pourvu que le gouvernement anglais et mon capitaine y donnassent leur consentement, et

moyennant certains arrangements. Je fis part de cette proposition au capitaine Maitland, qui eut la bonté de me dire que je devais accepter cette offre, pourvu que j'obtinsse l'assentiment de l'amiral lord Keith et du gouvernement anglais; il ajouta qu'il en parlerait à sa seigneurie. A notre arrivée à Torbay, le comte Bertrand renouvela cette proposition à moi et au capitaine Maitland; elle fut aussi communiquée à lord Keith. Sa Seigneurie me fit venir à bord du *Tonnant*, et je lui expliquai à quelles conditions je désirais m'engager; il me recommanda, dans les termes les plus forts, d'accepter cette place, ajoutant qu'il ne pouvait m'ordonner de le faire, parce que cela était étranger au service naval, et que c'était un cas extraordinaire; il m'exprima la conviction où il était que le gouvernement, qui désirait que Napoléon fût accompagné d'un chirurgien de son choix, m'en saurait gré. Sa Seigneurie ajouta que je pouvais considérer cet emploi comme s'accordant avec ce que je devais à mon pays et à mon souverain.

Satisfait que la proposition qui m'était faite eût reçu l'approbation de personnages aussi distingués dans notre marine que l'amiral lord Keith et le capitaine Maitland (1), j'acceptai l'emploi, et vins

(1) C'est avec plaisir que je produis le témoignage suivant d'un capitaine avec qui j'ai servi sur trois vaisseaux différents.

« Au D. HARNESS, etc., etc., etc.

« MON CHER MONSIEUR,

« Le zèle et la bonne conduite de M. Barry O'Meara, tant qu'il a été, « sous mes ordres, chirurgien sur le *Goliath*, exige de ma part, comme « acte de justice pour lui et pour l'honneur du service, de dire que pen-

à bord du *Northumberland*, en faisant néanmoins la stipulation, par une lettre adressée à Sa Seigneurie, que je serais toujours considéré comme officier anglais, porté sur les rôles des chirurgiens de la marine en activité, au service du gouvernement anglais, et que je serais libre de quitter le service particulier que j'acceptais, s'il cessait de me convenir (1).

La traversée dura environ dix semaines. Napoléon ne souffrit beaucoup du mal de mer que pendant les huit premiers jours. Rarement il venait sur le pont avant le dîner : à dix ou onze heures il déjeunait à la fourchette, dans sa cabine, et passait une grande partie de la journée à lire et à écrire, il faisait ordinairement une partie d'échecs avant le dîner, et restait, par complaisance pour l'amiral, à peu près une heure à table ; alors on lui apportait le café, et il quittait la compagnie pour faire un tour sur le pont ; il était accompagné du comte Bertrand ou de M. Las Cases, tandis que l'amiral et les autres officiers restaient à table pendant

« dant quinze années que j'ai commandé l'un des vaisseaux de Sa Majesté, « je n'ai jamais navigué avec un officier de sa profession qui répondit « aussi entièrement à mon attente. Ne pouvant juger de ses talents dans « son art, bien que j'aie tous les motifs de croire qu'ils sont du premier « ordre, et que telle ait été l'opinion de la plupart des chirurgiens les « plus anciens et les plus respectables de la flotte, je dirai seulement que « pendant une longue période de mauvais temps, qui rendit tout l'équi- « page du *Goliath* très malade, ses attentions et sa sollicitude furent « telles qu'elles lui méritèrent mon approbation et l'affection reconnais- « sante de tous les officiers et soldats. Si je devais être bientôt employé « de nouveau, je ne connais personne que je désirasse autant avoir pour « chirurgien que M. O'Meara. Cependant, comme dans l'état présent de « la guerre, cela n'est pas probable, j'espère que vous me ferez l'honneur « de lui donner une commission ; ce sera un encouragement pour les « jeunes gens qui courent la même carrière.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« FRÉDÉRIC L. MAITLAND. »

(1) *Appendice*, n° 4.

une heure ou deux de plus. En se promenant il parlait fréquemment aux officiers qui pouvaient l'entendre et converser avec lui; et souvent il faisait à M. Warden, chirurgien du *Northumberland*, des questions sur les maladies les plus fréquentes, et sur la manière de les traiter. Quelquefois il faisait une partie de whist, mais communément il se retirait dans sa cabine à neuf ou dix heures : tel fut le cours uniforme de sa vie pendant la traversée.

Le *Northumberland* longea Funchal, et la frégate *la Havane* fut envoyée pour y prendre des rafraîchissements. Pendant le temps que nous fûmes à l'ancre, il s'éleva un *scirocco levante* qui fit beaucoup de ravages dans les vignes. Nous apprîmes que les habitants attribuaient cet ouragan à la présence de Napoléon.

Le comte Bertrand donna des ordres dans ce port pour qu'on fît venir d'Angleterre quatorze ou quinze cents volumes pour l'usage de Napoléon.

Nous arrivâmes à Sainte-Hélène le 15 octobre (1815). Rien de plus stérile et de plus repoussant que l'aspect extérieur de cette île. On s'attendait qu'à son débarquement Napoléon serait engagé à séjourner à Plantation-House, maison de campagne du gouverneur, en attendant qu'on lui eût préparé une habitation; jusqu'alors tous les passagers de distinction avaient été invités à y passer le temps qu'ils se proposaient de séjourner dans l'île. Sans doute il existait de fortes raisons d'en agir ainsi avec l'ex-empereur, mais cette politesse ne s'étendit pas jusqu'à lui.

Dans la soirée du 17, à peu près vers sept heures, Napoléon débarqua à James-Town, accompagné de l'amiral, du comte et de la comtesse Bertrand, de M. Las Cases, du comte et de la comtesse Montholon, etc.; l'on se rendit à l'une des maisons les plus apparentes de la ville, appartenant à un *gentleman* nommé Porteous, laquelle avait été louée par l'amiral. Elle n'était cependant pas sans inconvénients : Napoléon ne pouvait paraître à la fenêtre, ou même descendre de sa chambre à coucher, sans être exposé aux regards avides et grossiers de ceux qui cherchaient à satisfaire leur curiosité par la vue du célèbre captif. Il n'y avait pas de maison dans la ville dans laquelle Napoléon pût être entièrement tranquille, excepté celle du gouverneur. Cette maison a une cour, sa façade donne sur la promenade des remparts, et la vue s'étend sur la mer et sur le *Marino;* la proximité de l'Océan fut sans doute cause qu'on ne la choisit pas.

Les habitants de l'île furent pendant presque toute la journée dans la vive impatience de jouir de la vue de l'exilé, lorsqu'il ferait son entrée dans le lieu de sa réclusion. Une infinité de personnes de tous les rangs, dans l'espoir de l'apercevoir, encombraient le *Marino,* la rue et les maisons devant lesquelles il devait passer. La plupart furent cependant trompées dans leur attente, car n'ayant pris terre qu'après le soleil couché, la majorité des insulaires, fatigués d'attendre et supposant que son débarquement n'aurait lieu que le lendemain matin, étaient rentrés dans leurs maisons. Il était d'ailleurs

presque impossible de reconnaître sa personne.

Les comtes Bertrand et Montholon avec leurs épouses, le comte Las Cases et son fils, le général Gourgand et moi, fûmes également logés dans la maison de M. Porteous.

Le lendemain matin, 18, de bonne heure, Napoléon, accompagné de l'amiral et de Las Cases, alla visiter Longwood, maison de campagne du lieutenant-gouverneur; on lui avait dit que c'était l'endroit le plus convenable pour sa résidence. Il était monté sur un petit cheval fort vif, que lui avait prêté le colonel Wilks, ancien gouverneur de l'île. En montant à Longwood, il remarqua un petit endroit appelé *the Briars,* situé à peu près à deux cents verges de la route, et qui appartenait à un *gentleman* nommé Balcombe, qui devait remplir les fonctions de pourvoyeur de sa maison ; il parut charmé de la situation pittoresque de cette habitation.

La résidence de Longwood est située dans une plaine sur le sommet d'une montagne, à peu près à dix-huit cents pieds au-dessus du niveau la mer; en y comprenant Deadwood, elle occupe à peu près quatorze ou quinze cents acres de terre, dont la majeure partie est plantée d'arbres indigènes appelés *gumwood*. Son aspect est sombre et monotone. Cependant Napoléon dit qu'il serait plus content d'y fixer sa demeure, que de rester dans la ville pour y être sans cesse exposé à la curiosité insupportable des habitants. Par malheur, la maison ne consistait qu'en cinq chambres au rez-de-chaussée, qui avaient été bâties les unes après les

autres, selon les besoins de la famille, et sans aucun égard pour la symétrie ou les convenances. Il était impossible que Napoléon et sa suite s'y logeassent. Il devenait nécessaire d'y faire auparavant des augmentations; et il était évident qu'elles ne pouvaient être faites avant plusieurs semaines, même sous l'inspection d'un officier aussi actif que sir George Cockburn. A son retour de Longwood, Napoléon se rendit *at the Briars*, et dit à sir George qu'il aimait mieux y rester jusqu'à ce qu'on eût fait les changements nécessaires à Longwood, que de retourner à la ville, pourvu toutefois qu'on pût obtenir le consentement du propriétaire. Cette demande fut aussitôt accordée. *The Briars* est le nom d'une maison bâtie à peu près à un mille et demi de James-Town. Elle a pour dépendances quelques acres d'un terrain très bien cultivé en jardins fruitiers et potagers; l'eau qu'on y trouve en abondance, et plusieurs allées d'arbres dont la fraîcheur est délicieuse, concourent à l'embellir; elle est depuis longtemps renommée pour les mœurs hospitalières de son propriétaire, M. Balcombe. A peu près à vingt verges de la maison, s'élève un petit pavillon qui consiste en une chambre au rez-de-chaussée et deux greniers; Napoléon, pour n'occasionner aucun dérangement à ses hôtes, choisit ce pavillon pour sa demeure. Son lit de camp fut dressé dans la chambre du bas: c'est dans cette chambre, qui lui servait de salon et de salle à manger, qu'il dicta une partie des événements de sa vie. M. de Las Cases et son fils logèrent dans l'un des greniers; le premier valet de

chambre de Napoléon et quelques autres domestiques de sa maison couchèrent dans l'autre et sur le plancher d'un petit hangar faisant face à l'entrée de la salle du rez-de-chaussée. Dans les premiers jours, on envoya à Napoléon un dîner apprêté à la ville; mais ensuite M. Balcombe trouva les moyens d'établir une cuisine. On était si resserré que souvent Napoléon sortait, lorsqu'il avait achevé son dîner, pour laisser à ses domestiques le temps de manger dans la chambre qu'il venait de quitter.

La famille de M. Balcombe se composait de sa femme, de deux filles, l'une d'environ douze ans et l'autre de quinze, et de deux garçons de cinq à six ans. Les deux jeunes personnes parlaient le français avec facilité; souvent Napoléon venait faire une partie de whist ou converser un moment avec cette famille; une fois même il consentit à prendre part à une partie de *colin-maillard*, au grand amusement des jeunes filles. Cette digne famille n'oubliait rien de ce qui pouvait contribuer à adoucir les incommodités de sa situation.

Un capitaine d'artillerie résidait *at the Briars* comme officier d'ordonnance; un sergent et quelques soldats y stationnaient aussi d'abord; mais, d'après quelques observations faites à sir George Cockburn, il les fit quitter ce poste, convaincu de leur inutilité. Les comtes Bertrand et Montholon, leurs épouses et leurs enfants, le général Gourgaud et moi, vivions ensemble chez M. Porteous, où M. Balcombe entretenait une table servie à la française. Lorsque l'un deux voulait aller en ville ou partout

ailleurs, on ne lui imposait d'autre condition que celle d'être accompagné par moi, par quelque autre officier anglais, ou d'être suivi d'un soldat. De cette manière, il leur était permis de visiter tous les endroits de l'île, à l'exception des forts et des batteries. Ils reçurent la visite du colonel et de Mme Wilks, du lieutenant-colonel Skelton et de son épouse, des membres du conseil, et de la plupart des habitants notables de l'île, celle des officiers de terre et de mer appartenant à la garnison et à l'escadre, de leurs épouses et de leurs familles. De temps en temps les Français donnaient à leurs visiteurs des petites soirées, où régna constamment la cordialité la plus touchante. Quelquefois les comtesses Bertrand et Montholon, accompagnées d'un ou deux de leurs commensaux, passaient une heure ou deux à examiner ou même acheter quelques productions de l'Inde et de l'Europe, étalées dans les boutiques des marchands ; quoiqu'elles offrissent moins de variété ou de magnificence que celles de la rue Vivienne, elles avaient néanmoins le mérite de les distraire un peu de l'insipide monotonie de Sainte-Hélène.

Sir George Cokburn donna plusieurs bals choisis, auxquels les Français furent invités, et où ils se rendirent souvent tous, à l'exception de Napoléon. On avait pour eux les plus grands égards, et, en général, si les choses n'allaient pas tout à fait selon leur gré sous plus d'un rapport, elles étaient, du moins, sur un pied capable de rendre leur existence tolérable, si l'île n'eût, par elle-même,

présenté tant de désagréments. Il eût peut-être été beaucoup plus convenable de loger Napoléon à Plantation-House, jusqu'à ce que les réparations et les changements qu'on faisait à Longwood fussent terminés, que de le laisser aussi mal pourvu *at the Briars*. Je dois néanmoins rendre à l'amiral la justice de dire que, sous ce rapport, j'ai eu des raisons de croire qu'il n'était pas libre de faire ce qu'il aurait voulu. Cependant sir George Cockburn ne négligeait rien pour agrandir et rendre plus commode le vieux bâtiment, de manière à le mettre en état de recevoir une si grande augmentation dans le nombre ordinaire de ses habitants. A cet effet, non seulement tous les ouvriers de l'escadre, mais encore tous ceux de l'île furent mis en réquisition; et, pendant deux mois, Longwood présenta le tableau le plus animé qu'on eût jamais observé à Sainte-Hélène. On voyait souvent l'amiral, infatigable dans ses travaux, arriver à Longwood au lever du soleil, encourager par sa présence les ouvriers de Sainte-Hélène, qui, généralement indolents et paresseux, contemplaient avec étonnement la promptitude et l'activité d'un guerrier succéder à l'oisiveté dont jusqu'à présent ils avaient été témoins, et qui leur était naturelle.

Chaque jour des détachements de deux ou trois cents marins étaient occupés à apporter de James-Town des bois de charpente et d'autres matériaux pour la construction, ainsi que des meubles; bien que les meilleurs de ceux-ci eussent été, partout où l'on pouvait s'en procurer, achetés à des prix

énormes, ils étaient cependant antiques et mesquins. L'île était si dépourvue de moyens de transport, qu'il fallait que tout ce que l'on transférait à Longwood, même les pierres, fût porté en haut d'un sentier rapide, sur la tête et les épaules des marins, relevés quelquefois par des détachements du 53e régiment. Au moyen de ce travail continu, la maison de Longwood fut augmentée au point de pouvoir recevoir, le 9 décembre, Napoléon, le comte et la comtesse de Montholon, leurs enfants, le comte de Las Cases et son fils.

Napoléon avait au rez-de-chaussée une petite chambre à coucher étroite, un cabinet d'égale dimension, et une espèce de petite antichambre dont on fit une salle de bain. Le cabinet donnait sur une petite pièce basse et obscure, qui fut convertie en salle à manger. Dans une aile opposée du bâtiment, on trouvait une chambre à coucher plus grande que celle de Napoléon, une antichambre et un cabinet; ils furent occupés par la famille Montholon. Une porte conduisait de la salle à manger de Napoléon dans un salon d'à peu près dix-huit pieds sur quinze. Sir George Cockburn en avait fait construire un en bois, beaucoup plus long, plus élevé et plus aéré, ayant trois fenêtres de chaque côté et une galerie vitrée qui conduisait au jardin. Ce salon, quoiqu'il eût l'inconvénient de devenir d'une chaleur insupportable vers le soir, lorsque le soleil, lançant ses feux avec toute l'ardeur du climat, pénétrait de ses rayons le bois même dont il était formé, était le seul endroit commode de tout l'édifice. M. de Las Cases

avait, près de la cuisine, une chambre (1) qui avait été occupée avant par les domestiques du colonel Skelton. Une ouverture pratiquée dans le plafond donnait passage à un escalier très étroit, conduisant à une espèce de grenier, dans lequel couchait son fils. Les greniers du vieil édifice avaient été convertis en chambres pour Marchand, Cipriani, Saint-Denis, Joséphine, etc. D'après la construction du toit qui allait en pente, il était impossible de se tenir debout dans ces greniers, excepté au milieu ; et le soleil, qui dardait ses rayons sur les ardoises, les rendait quelquefois d'une chaleur insupportable. De nouvelles chambres furent construites, par la suite, pour eux, pour le général Gourgaud, l'officier d'ordonnance et moi ; en attendant, nous couchâmes sous des tentes. Le lieutenant Blood et M. Cooper, charpentier du *Northumberland*, ainsi que plusieurs officiers du vaisseau, restaient aussi dans le même endroit, les deux premiers sous une vieille bonnette qui avait été convertie en tente.

Une table très bien servie, pour un pays comme Sainte-Hélène, était entretenue par les ordres de sir George Cockburn, pour les officiers d'ordonnance et moi.

Le comte Bertrand et sa famille étaient logés dans une petite maison à Hut's-Gate, à une mille de Longwood, à peu près. Cette maison, quoique

(1) Quelque temps après on construisit, pour le comte et son fils, un appartement adossé à la maison, qui fut divisé en une chambre à coucher, un salon et une chambre pour leur domestique. Ces chambres étaient si petites qu'il n'y avait pas même place pour une chaise entre les lits du père et du fils ; elles étaient en outre si basses, qu'une personne debout touchait presque au plafond.

incommode, avait été louée d'après leur désir : ce fut la seule du voisinage qu'on put se procurer à un prix modéré ; il leur était impossible de loger à Longwood jusqu'à ce qu'on eût achevé la nouvelle maison dont les fondations avaient été immédiatement jetées par les soins de sir George Cockburn.

Pendant que Napoléon habitait *the Briars*, je ne tins pas de journal régulier ; en conséquence, je ne puis pas détailler exactement ce qui s'y est dit et fait. L'ex-empereur passait la plus grande partie de son temps à dicter soit à Las Cases ou à son fils, soit aux comtes Bertrand et Montholon, soit enfin au général Gourgaud ; l'un de ces messieurs restait toujours près de lui. Il recevait quelquefois sur le pré, devant la maison, les personnes qui venaient lui présenter leurs respects ; quelquefois ceux qui en avaient la permission lui étaient présentés, dans la soirée, lorsqu'il était chez M. Balcombe. Pendant tout le temps qu'il habita *the Briars*, il n'en sortit qu'une seule fois pour aller à pied à une petite habitation du major Hodson, du régiment de Sainte-Hélène ; il s'entretint avec le major et son épouse pendant une demi-heure, caressant beaucoup leurs enfants, qui étaient extrêmement beaux. Il se promenait souvent pendant des heures entières dans les allées couvertes et les taillis de *Briars*, où l'on veillait à ce qu'il ne fût pas importuné. Dans une de ces promenades, il s'arrêta ; et, me faisant remarquer les précipices affreux qui nous environnaient, il dit : « — Voyez la générosité de votre pays !

Voilà leur libéralité envers un homme malheureux, qui, comptant aveuglément sur leur prétendu caractère national, crut pouvoir se livrer à eux sans crainte. Je pensais que vous étiez libres ; mais je vois maintenant que vos ministres se moquent de vos lois, qui sont, comme celles des autres nations, faites pour protéger l'homme puissant, et opprimer le malheureux sans défense. »

Une autre fois, il découvrit, par l'interprétation de Las Cases, qu'un vieux Malais, que M. Balcombe louait, avait été enlevé, quelques années auparavant de son pays natal, et conduit à bord d'un vaisseau anglais ; amené à Sainte-Hélène, débarqué à l'insu de la douane, illégalement vendu comme esclave, on le louait au premier qui voulait s'en servir, en payant à son maître le prix du travail de cet infortuné. Napoléon dénonça ce fait à l'amiral, qui fit aussitôt prendre des renseignements dont le résultat eût été probablement l'émancipation du pauvre Tobie, si l'amiral eût conservé le commandement (1).

On prit des arrangements avec le pourvoyeur pour qu'il fournît une certaine quantité de provisions, de vins, etc. Cette quantité était abondante, et Cipriani, le maître d'hôtel, la jugea suffisante pour le service de la maison. A la vérité, quelquefois les provisions manquèrent, ou bien furent

(1) Lorsque Napoléon apprit, quelque temps après le départ de sir George Cockburn, que ce pauvre homme n'avait pas reçu sa liberté, il chargea M. Balcombe de l'acheter de son maître, de le rendre libre, et de porter cette dépense sur le compte particulier du comte Bertrand. Sir Hudson Lowe jugea à propos d'empêcher que cette bonne œuvre ne s'accomplît, et le pauvre Malais était encore en esclavage lorsque je quittai Sainte-Hélène.

de mauvaise qualité ; mais cela provenait souvent du défaut absolu de ressource dans l'île, ou de quelque accident, et généralement sir George Cockburn y remédiait autant qu'il était possible.

On avait donné à Napoléon un espace d'à peu près douze milles de circonférence, dans lequel il pouvait courir à cheval et se promener à pied, sans être accompagné d'un officier anglais. Le camp du 53e était situé à l'extrémité de cet espace, à Deadwood, à peu près à un mille de Longwood ; il y en avait un autre à Hut's-Gate, en face de la demeure de Bertrand, à la porte duquel on avait établi un poste d'officier. On fit avec Bertrand un arrangement en vertu duquel les personnes munies d'un *laissez-passer* de lui avaient la permission d'entrer sur les dépendances de Longwood. Cette mesure ne pouvait avoir aucun inconvénient : personne ne pouvait entrer chez Bertrand sans permission de l'amiral, du gouverneur, ou de sir George Bingham ; en conséquence, aucun individu suspect ne pouvait parvenir jusqu'à lui. Les Français avaient aussi la permission d'envoyer des lettres cachetées aux habitants et aux autres Français qui restaient dans l'île. Cette liberté ne pouvait en aucun cas devenir dangereuse ; car si les Français eussent cherché à faire passer des lettres en Europe, ils ne l'eussent tenté qu'après avoir pris des précautions particulières ; et il était de toute improbabilité qu'ils risquassent, par l'intermédiaire d'un domestique anglais ou d'un dragon, des lettres dont le contenu aurait pu les compromettre, eux ou leurs amis,

lorsqu'il dépendait d'eux de les leur faire tenir directement, et qu'ils pouvaient se voir et s'entretenir librement (1).

Une garde fut placée à l'entrée de Longwood, à peu près à cent pas de la maison; un cordon de sentinelles et de piquets fut établi autour des limites. A neuf heures, les sentinelles étaient rapprochées et mises en communication les unes avec les autres; elles entouraient la maison de telle sorte que personne ne pouvait y entrer ou en sortir sans être vu. Deux factionnaires se tenaient à l'entrée principale, et des patrouilles se croisaient sans cesse. Après neuf heures, Napoléon ne pouvait plus sortir de la maison sans être accompagné d'un officier de l'état-major, et personne ne pouvait entrer sans avoir le mot d'ordre. Cette surveillance durait jusqu'au lendemain matin. Tous les endroits par lesquels on aurait pu aborder dans l'île, tous ceux mêmes qui paraissaient en offrir la possibilité, étaient garnis de piquets; et des sentinelles étaient placées sur chaque sentier escarpé qui conduisait à la mer, bien que tous les sentiers, dans cette direction, offrissent des obstacles insurmontables pour un homme aussi peu agile que Napoléon.

Des différents postes d'observation de l'île, on aperçoit, quand le temps est clair, les vaisseaux à vingt-quatre lieues de distance, et toujours long-

(1) Une preuve matérielle de ce que j'avance, c'est que durant les neuf mois que sir George Cockburn suivit ce système, il ne fut envoyé aucune lettre en Europe, excepté par la voie ordinaire du gouvernement.

temps avant qu'ils puissent approcher du port. Deux vaisseaux de guerre croisaient continuellement, l'un au vent et l'autre sous le vent; les postes élevés de l'île leur faisaient des signaux aussitôt qu'on apercevait un navire. Tous les bâtiments, excepté les vaisseaux de gerre anglais, étaient accompagnés par un des croiseurs, qui ne les quittait plus qu'il ne leur eût été permis de jeter l'ancre, ou qu'ils n'eussent été renvoyés. Il n'était permis à aucun vaisseau étranger d'aborder, si ce n'est dans le cas d'une grande détresse, et alors personne ne pouvait débarquer : on envoyait à bord un officier avec un détachement d'un des vaisseaux de guerre, pour surveiller l'équipage pendant tout le temps que le vaisseau séjournait, et pour empêcher toute communication. Tous les bateaux pêcheurs de l'île étaient comptés et amarrés au rivage, le soir au coucher du soleil, sous la surveillance spéciale d'un lieutenant de la marine. Aucun bateau, excepté ceux de la garde des vaisseaux de guerre, qui tournaient autour de l'île pendant toute la nuit, ne pouvait sortir une fois le soleil couché. L'officier d'ordonnance avait également ordre de s'assurer, deux fois toutes les vingt-quatre heures, de la présence de Napoléon : ce qu'il faisait avec toute la délicatesse possible. Enfin, toutes les précautions humaines, excepté l'incarcération et les fers, pour éviter qu'il s'échappât, furent prises par sir George Cockburn.

Les officiers du 52e, les habitants les plus notables de l'île, les officiers de Sainte-Hélène, et leurs

épouses, furent présentés à Napoléon. Il en invitait quelques-uns, une fois la semaine, à dîner avec lui : de ce nombre étaient M. Doveton et sa fille, le colonel Skelton, le capitaine Younghusband, et leurs épouses; M. Balcombe et sa famille, etc. Des officiers et autres passagers recommandables, venant de l'Inde ou de la Chine, accouraient en foule à Longwood, demandant à lui être présentés. Rarement ils étaient trompés dans leur attente, à moins qu'une indisposition de sa part, ou la courte durée de leur séjour dans l'île ne s'opposât à ce qu'il les reçût. Plusieurs personnes, venues à une heure incommode, sont restées dans ma chambre, dans l'espoir que Napoléon se présenterait à la fenêtre de son appartement, longtemps après que la voile du petit hunier du vaisseau qui devait les transporter en Angleterre avait été déployée. Souvent il m'a été impossible de résister aux sollicitations de plus d'une belle jalouse de le voir, et je plaçai un des domestiques de la maison de manière à les prévenir de son approche à l'une des fenêtres ou à la porte du salon, afin qu'elle pût jeter un coup d'œil à la dérobée sur le célèbre captif.

Peu de temps après son installation à Longwood, j'appris à Napoléon la mort de Murat. Il m'entendit avec calme, et demanda aussitôt s'il était mort sur le champ de bataille. D'abord j'hésitai à lui dire qu'il avait été exécuté comme un criminel (1). Ayant

(1) Après la bataille de Waterloo et les insurrections royalistes de Marseille et de Toulon, Murat ne se voyant plus en sûreté, se réfugia en Corse d'où il organisa une petite expédition avec le fol espoir de recon-

répété sa question, je lui appris enfin la manière dont il avait été mis à mort : il m'écouta sans changer de contenance. Je lui racontai aussi la mort de Ney (2). « C'était un brave, dit-il, personne ne l'était plus que lui; mais c'était un fou. Il est mort sans emporter l'estime de personne; il m'a trahi à Fontainebleau. La proclamation contre les Bourbons, qu'il a dit, dans sa défense, tenir de moi, a été composée par lui-même, et je n'en avais pas entendu parler avant qu'elle fût lue aux soldats. Il est vrai que je lui ai fait passer l'ordre de m'obéir. Que pouvait-il faire? ses troupes l'abandonnaient! »

Je lui avait prêté à lire l'*État actuel de la France*, par miss Williams. Deux ou trois jours, après il me dit en s'habillant : « C'est une sotte production que celle de votre compatriote; c'est un tissu de sottises. Voilà, continua-t-il en ouvrant sa chemise et en me montrant son gilet de flanelle, voilà la seule armure cachée que j'aie jamais portée; mon chapeau doublé d'acier, le voilà ; et il m'indiqua celui dont il se servait habituellement. Oh! elle a sans doute été bien payée pour toutes les platitudes et les mensonges qu'elle a débités! »

L'heure du lever de Napoléon n'était pas régulièrement fixée; elle dépendait du repos dont il avait joui pendant la nuit. En général, il dormait peu;

quérir son royaume de Naples. Parti d'Ajaccio le 28 septembre 1815, il arriva le 8 octobre au village de Pizzo, dans les Calabres, où il fut arrêté presque immédiatement. Cinq jours après il était jugé et condamné à mort par une commission militaire.

(1) Le maréchal Ney, le *Brave des Braves*, fusillé à Paris le 7 décembre 1815, après un jugement rendu par la Chambre des Pairs de Louis XVIII.

souvent il se levait à trois ou quatre heures; il lisait alors ou écrivait jusqu'à six ou sept, et lorsque le temps était beau, il sortait quelquefois à cheval, suivi de quelqu'un de ses généraux, ou se recouchait pendant une ou deux heures. Lorsqu'il était au lit, il ne pouvait dormir à moins qu'il ne fût dans l'obscurité la plus complète; il faisait fermer toutes les ouvertures qui pouvaient laisser pénétrer le moindre rayon de lumière. Je l'ai vu pourtant s'endormir quelquefois sur un sopha, et y rester quelques minutes, en plein jour. S'il était indisposé, Marchand lui faisait la lecture jusqu'à ce qu'il s'endormît. Quelquefois il se levait à sept heures, et écrivait ou dictait jusqu'au déjeuner; ou, si la matinée était belle, il sortait à cheval. Lorsqu'il déjeunait dans sa chambre, on lui mettait son couvert sur une petite table ronde, à neuf ou dix heures; quand il prenait ce repas avec tous ceux qui lui appartenaient, c'était ordinairement à onze heures, et toujours à la fourchette. Après le déjeuner, il dictait ordinairement, pendant plusieurs heures, à quelqu'un de sa suite; et à deux et trois heures, il recevait les personnes qui avaient été, par des rendez-vous, autorisées à se présenter. Entre quatre et cinq, lorsque le temps était beau, il montait à cheval ou en voiture, et se promenait pendant une heure ou deux avec toute sa suite. A son retour, il dictait ou lisait jusqu'à huit heures, ou faisait une partie d'échecs. Alors on servait le dîner, qui durait rarement plus de vingt minutes ou une demi-heure. Il mangeait avec appétit et très vite, et ne semblait pas avoir de goût pour les

mets fortement épicés ou recherchés. Un de ceux qu'il préférait, c'était un gigot de mouton rôti; je l'ai vu souvent en consommer toute la partie brune. Il aimait beaucoup aussi les côtelettes de mouton. Rarement il buvait plus d'une demi-bouteille de vin à son dîner, encore le mouillait-il beaucoup. Après dîner, lorsque les domestiques s'étaient retirés, et qu'il ne recevait point de visites, il jouait quelquefois aux échecs ou au whist; mais le plus ordinairement il s'entretenait avec les dames et les autres personnes de sa suite, envoyait chercher un volume de Corneille ou de quelque autre auteur estimé, et lisait haut pendant une heure. Il se retirait ordinairement à dix ou onze heures dans sa chambre à coucher, et se mettait au lit aussitôt. Lorsqu'il déjeunait ou dînait seul dans son appartement, il envoyait souvent chercher quelqu'un de sa suite, pour converser avec lui pendant le repas. Il ne mangeait que deux fois par jour, et jamais, pendant tout le temps que je l'ai connu, il ne prit plus d'une très petite tasse de café après chaque repas; il n'en prenait pas dans le cours de la journée. J'ai appris aussi, des gens qui avaient été à son service pendant quinze ans, qu'ils ne l'avaient jamais vu en demander davantage.

Le 14 avril 1816, la frégate *le Phaéton*, capitaine Stanfelt, arriva d'Angleterre, ayant à bord le lieutenant général sir Hudson Lowe, lady Lowe; sir Thomas Reade, député, adjoint général; le major Gorrequer, aide de camp de sir Hudson Lowe; le lieutenant-colonel Lyster, inspecteur de la milice;

le major du génie Emmat; M. Baxter, député inspecteur des hôpitaux; les lieutenants Wartham et Jackson, des ingénieurs et de l'état-major, et d'autres officiers. Le lendemain, sir Hudson Lowe débarqua et fut installé en qualité de gouverneur avec toutes les formalités d'usage. Un message fut envoyé à Longwood pour annoncer que le nouveau gouverneur rendrait visite à Napoléon le lendemain matin à neuf heures. En conséquence, un peu avant l'heure fixée, sir Hudson Lowe arriva au milieu d'une bourrasque de pluie et de vent; il était accompagné de sir George Cockburn, et d'un nombreux état-major. Comme l'heure fixée était incommode, et que Napoléon n'avait jamais reçu personne de si bonne heure, le gouverneur fut prévenu, lors de son arrivée, que Napoléon était indisposé, et qu'il ne pouvait l'admettre. Cette réponse parut déconcerter sir Hudson Lowe, qui, après s'être promené de long en large devant les fenêtres du salon pendant quelques minutes, demanda à quelle heure il pourrait être reçu le lendemain : on lui fixa celle de deux heures. Le lendemain il arriva au moment indiqué, accompagné, comme la veille, de l'amiral, et suivi de son état-major. Ils furent d'abord introduits dans la salle à manger, derrière laquelle était le salon où on devait les recevoir. Sir George Cockburn offrit à sir Hudson Lowe de l'introduire, cette manière étant à son avis la plus officielle et la plus convenable de lui faire la remise de son prisonnier : sir Hudson Lowe y consentit. Novarre, un des domestiques français, se tenait à la porte du salon, pour

annoncer les personnes qui devaient entrer. Après avoir attendu quelques minutes, la porte s'ouvrit, et le gouverneur fut appelé. Aussitôt que le mot de gouverneur eut été prononcé, sir Hudson Lowe se leva, et s'avança avec tant d'empressement, qu'il entra dans le salon avant que sir George Cockburn en fût instruit. La porte avait été refermée; et lorsque l'amiral se présenta, le valet de chambre, n'ayant pas entendu son nom, lui dit qu'il ne pouvait entrer. Sir Hudson Lowe resta à peu près un quart d'heure avec Napoléon, pendant lequel temps la conversation se fit toujours en italien. Les officiers de son état-major furent introduits ensuite. L'amiral ne réitéra pas sa demande.

Le 18, j'apportai quelques journaux à Napoléon, qui, après m'avoir fait plusieurs questions concernant l'assemblée du Parlement, me demanda qui m'avait prêté ces journaux. Je répondis que c'était l'amiral. Napoléon dit: « Je sais qu'on a assez mal agi à son égard le jour qu'il est venu avec le gouverneur; qu'en a-t-il dit? » Je répondis que l'amiral avait regardé cette action comme une insulte, et qu'il en paraissait très offensé. Le général Montholon lui avait cependant donné une explication à ce sujet. Napoléon répliqua: « Je ne le verrai jamais avec plaisir qu'il ne s'annonce comme désirant me voir. — Il voulait, lui répondis-je, vous présenter officiellement le nouveau gouverneur, et pensait qu'agissant ainsi en qualité d'introducteur, il n'était pas nécessaire qu'il se fît annoncer. » — Napoléon répondit: « Il pouvait m'écrire par Ber-

trand qu'il désirait me voir ; mais, continua-t-il, il voulait me mettre mal avec le nouveau gouverneur, et pour cela il lui a persuadé de venir ici à neuf heures du matin, quoiqu'il sût bien que je ne reçois et ne recevrai jamais personne à cette heure. C'est fâcheux qu'un homme qui a des talents, car je le crois très bon officier, se soit comporté comme il l'a fait envers moi. C'est un grand défaut de générosité que d'insulter un malheureux. Insulter ceux qui sont en notre pouvoir, et qui par conséquent ne peuvent résister, est un signe certain de la bassesse de l'âme. » Je lui dis que j'étais convaincu que cela n'était qu'une méprise, que l'amiral n'avait jamais eu la plus légère intention de l'offenser ou de le brouiller avec le nouveau gouverneur. Il reprit : « Dans mes malheurs, j'ai cherché un asile, et je n'ai trouvé que de mauvais traitements et l'insulte. Aussitôt que je fus à bord, comme je ne voulais pas rester deux ou trois heures à boire du vin pour m'enivrer, je quittai la table, et me rendis sur le pont. Comme je sortais, l'amiral dit d'un air de mépris : « Je crois que le général n'a jamais lu lord *Chesterfield,* » voulant dire que je manquais de politesse, et que je ne savais pas me conduire à table. » J'essayai de lui faire entendre que les Anglais, et surtout les officiers de la marine, ne sont pas habitués à mettre beaucoup de politesse dans leurs discours ; et que l'amiral s'était exprimé ainsi par inadvertance. Mais il repoussa cette excuse, et ajouta : « Si l'amiral George Cockburn avait besoin de parler à lord Saint-Vincent ou à lord Keith,

n'aurait-il pas envoyé demander à quelle heure ils seraient disposés à le recevoir ? Pourquoi ne serais-je pas traité avec autant de respect ? Mettant hors de question si ma tête a été couronnée, il me semble, ajouta-t-il en riant, que les actions que j'ai faites sont au moins aussi glorieuses qu'aucune des leurs. » J'essayai encore d'excuser l'amiral ; sur quoi il me rappela ce qu'il venait de me dire relativement à lord Chesterfield, et finit par ces mots : « Qu'est-ce que cela voulait dire ? »

Le général Montholon entra dans ce moment, avec la traduction d'un papier envoyé par sir Hudson Lowe, que les domestiques qui voudraient rester devaient signer ; il était accompagné de la lettre suivante (1) :

« Downingstreet, 10 janvier 1816.

« Je dois à présent vous faire connaître que le « plaisir de S. A. R. le prince régent est qu'à « votre arrivée à Sainte-Hélène, vous communiquerez à toutes les personnes de la suite de Napoléon « Bonaparte, y compris les serviteurs domestiques, « qu'ils sont libres de quitter l'île immédiatement « pour retourner en Europe ; ajoutant qu'il ne sera « permis à aucun de rester à Sainte-Hélène, excepté « ceux qui déclareront, par un écrit qui sera déposé « dans vos mains, que c'est leur désir de rester dans

(1) Je prie le lecteur de ne pas me rendre responsable du mauvais français envoyé de Plantation-House à Longwood.
(*Note de O'Meara.*)

« l'île et de participer aux restrictions qu'il est né-
« cessaire d'imposer sur Napoléon Bonaparte person-
« nellement.

« *Signé:* BATHURST. »

« Ceux qui parmi eux se détermineront à retour
« ner en Europe devront être envoyés par la pre-
« mière occasion favorable au cap de Bonne-Espé-
« rance ; le gouverneur de cette colonie sera chargé
« de pourvoir aux personnes des moyens de trans-
« port en Europe.

« *Signé:* BATHURST. »

La déclaration qui accompagnait ces lettres, et que les domestiques étaient requis de signer, ne fut pas approuvée par Napoléon, qui déclara de plus qu'elle était traduite trop littéralement pour qu'aucun Français pût aisément la comprendre. Il pria donc le comte Montholon de se retirer dans la chambre voisine, où celle-ci fut rédigée : « Nous, soussignés, voulant continuer de rester au service de Napoléon, consentons, quelque affreux que soit le séjour de Sainte-Hélène, à y habiter, nous soumettant aux restrictions injustes et arbitraires qu'on a imposées à lui et aux personnes qui sont à son service. »

« Là, dit-il ; que ceux qui le voudront, signent cela ; mais ne cherchez nullement à les influencer ni pour ni contre. »

La demande faite aux domestiques de signer le papier envoyé par sir H. Lowe avait fait naître en

eux le désir de recevoir de plus amples explications; la plupart de ceux qui eurent recours à sir Thomas Reade en reçurent des réponses d'une nature propre à leur faire croire que ceux qui signeraient seraient obligés de rester dans l'île durant la vie de leur maître, ce qui m'empêcha cependant aucun d'eux de signer le papier qui leur était présenté.

19 avril 1816. — Le temps a été très mauvais depuis quelques jours, ce qui, joint à d'autres circonstances, a contribué à rendre Napoléon un peu mécontent.

« Dans cette *isola maladetta*, disait-il, on ne voit ni soleil ni lune pendant la plus grande partie de l'année. Toujours de la pluie et du brouillard. C'est pire que Capri. Avez-vous été à Capri? continua-t-il. » Je répondis affirmativement : « On peut s'y procurer tout ce qu'on veut du continent en quelques heures. » Il fit ensuite quelques remarques sur plusieurs mensonges absurdes qui avaient été publiés sur son compte dans les papiers ministériels ; et il demanda s'il était possible que les Anglais fussent assez crédules pour ajouter foi à tout ce qu'on disait de lui.

21 avril. — Le capitaine Hamilton, de la frégate *la Havane*, a été reçu par Napoléon dans le jardin. Napoléon a dit à cet officier qu'en arrivant dans l'île on lui avait demandé ce qu'il désirait avoir, et qu'il le priait de répondre pour lui qu'il demandait sa liberté ou le *bourreau*. Il a ajouté que les ministres anglais avaient indignement violé envers

lui les droits de l'hospitalité, en le déclarant prisonnier : ce que, dans la situation où il se trouvait, n'auraient pas fait des sauvages.

Le colonel Wilks et sa fille, qui se rendent en Angleterre sur la *Havane*, sont venus à Longwood avant leur départ, et ont eu une longue conversation avec Napoléon. Il a été très satisfait de miss Wilks, jeune personne accomplie et très élégante, et lui a dit galamment « qu'elle surpassait tout ce qu'on lui avait dit d'elle ».

24 avril. — Le temps est toujours sombre. Napoléon, d'abord abattu, a repris peu à peu sa gaieté. Il a beaucoup parlé de l'amiral, qu'il dit estimer comme un homme savant dans sa profession. « Il n'a pas le cœur mauvais, ajouta-t-il ; je le crois au contraire capable d'une action généreuse ; mais il est brusque, colère, orgueilleux, impatient et fantasque, ne consultant jamais personne, jaloux de son autorité, s'inquiétant fort peu de quelle manière il l'exerce ; quelquefois violent, et manquant de dignité. »

Il a fait quelques questions sur les bouvillons qui ont été amenés du cap de Bonne-Espérance, par ordre du gouvernement, et parmi lesquels il règne une grande mortalité. « L'amiral, dit-il, aurait dû en traiter, au lieu d'en faire la propriété du gouvernement. On sait d'avance que tout ce qui appartenait au gouvernement n'est jamais surveillé, et que tout le monde le pille. S'il avait traité avec quelqu'un, j'ose dire qu'il en serait mort à peine quelques-uns, au lieu qu'il en est péri

un tiers. » Il me fit alors plusieurs questions sur le prix relatif des objets en Angleterre et à Sainte-Hélène, et finit par me demander si je prenais des honoraires pour soigner les malades de l'île. Je répondis négativement, ce qui parut le surprendre. « Corvisart, dit-il, outre qu'il était mon premier médecin, possédait une grande fortune et recevait souvent de moi de riches présents ; il prenait cependant constamment un napoléon pour chaque visite qu'il faisait à ses malades. Votre désintéressement m'étonne d'autant plus que, dans votre pays, chacun fait commerce : le membre du Parlement vend son vote ; les ministres se font payer leurs places, les hommes de loi leur opinion. »

26 avril. — Napoléon a fait plusieurs questions relatives aux vaisseaux qu'on avait vus approcher de l'île. Il lui tardait d'apprendre si lady Bingham, que l'on attendait depuis quelque temp, était arrivée. Il a dit que sir George Bingham devait être inquiet sur son compte, et m'a demandé si le vaisseau avait reçu un chronomètre du gouvernement ; j'ai répondu que non. Il pensa qu'il aurait probablement manqué l'île faute de cet instrument. « Il est honteux, dit-il, pour votre gouvernement, de mettre trois ou quatre cents hommes à bord d'un vaisseau destiné pour cet endroit, sans chronomètre, courir ainsi les risques de perdre le bâtiment et sa cargaison, c'est-à-dire une valeur d'un demi-million, et la vie de tant de *poveri diavoli*, pour ménager trois ou quatre cents

francs que coûterait une montre, Moi, continua-t-il, j'ai ordonné que tous les vaisseaux de France en fussent munis. C'est, de la part de votre gouvernement, une mesquinerie dont on ne saurait se rendre compte. » Il me demanda alors s'il était vrai qu'on eût assemblé un conseil militaire pour juger des officiers qui s'étaient enivrés. « Est-ce donc un crime pour les Anglais de s'enivrer? et doit-on, pour une faute pareille, convoquer une cour martiale ? S'il en était ainsi, vous n'auriez que des conseils de guerre tous les jours. ***** était toujours un peu gai après son dîner, lorsque nous étions à bord. » Je remarquai qu'il était fort différent d'être gai et de s'enivrer. Il rit et me répéta ce qu'il venait de dire des conseils militaires. « Est-il vrai, dit-il ensuite, que l'on m'envoie des meubles et une maison ? Il y a tant de mensonges dans vos feuilles publiques, que je doute de tout; d'ailleurs je n'ai pas entendu parler officiellement de cet envoi. » Je lui dis que sir Hudson Lowe m'avait assuré ce fait, et que sir Thomas Reade affirmait avoir vu la maison et l'ameublement.

Plusieurs changements dans la conduite que l'on tenait avec les Français avaient eu lieu depuis l'arrivée de sir Hudson. M. Brooke, secrétaire colonial, le major Gorrequer, aide de camp de sir Hudson, et différentes personnes, allèrent chez les différents marchands de la ville, en leur défendant, au nom du gouverneur, de faire crédit aux Français, et de leur rien vendre s'ils ne payaient

comptant, les menaçant non seulement de perdre le montant de leur fourniture, mais encore d'être assujettis à telle punition qu'il plairait au gouverneur de leur infliger. Il leur fut aussi défendu d'avoir aucune communication, de quelque nature qu'elle pût être, avec eux, sans la permission spéciale du gouverneur, sous peine d'être bannis de l'île.

La plupart des officiers du 53e avaient pris l'habitude de venir voir Mme Bertrand à Hut's Gate; ils reçurent l'avis que leur mesure déplaisait aux nouvelles autorités; l'officier de garde à Hut's Gate reçut l'ordre de prendre note de toutes les personnes qui fréquenteraient la maison Bertrand. Des sentinelles furent placées sur plusieurs points pour éloigner les visiteurs; plusieurs officiers et même des dames furent renvoyés. Un sentiment très différent de ceux qu'avaient inspirés jusqu'alors les exilés se manifesta parmi les habitants et même parmi les officiers de la garnison. On hésita, on craignait même de les approcher. Le gouverneur faisait les questions les plus minutieuses aux personnes qui s'étaient entretenues avec Napoléon ou avec quelques personnes de sa maison. Plusieurs officiers du 53e allèrent à Hut's Gate prendre congé de la comtesse Bertrand, pour me servir de leurs propres paroles, déclarant qu'il était impossible à des gens d'honneur de se conformer aux nouveaux règlements. On exigeait que toutes les personnes qui visitaient Hut's Gate ou Longwood rapportassent au gouverneur ou à sir Thomas Reade,

les conversations qu'elles avaient eues avec les Français. Plusieurs nouvelles sentinelles furent placées autour de la maison de Longwood et dans les environs.

3 mai 1816. — Le temps a été extrêmement humide et brumeux; le vent a été très violent depuis plusieurs jours, et Napoléon n'a pu sortir. Les messagers et les lettres arrivaient continuellement de Plantation-House. Le gouverneur paraissait désirer beaucoup de voir Napoléon; il doutait qu'il fût chez lui, bien que ses envoyés l'eussent entendu parler et se fussent assurés ainsi de sa présence. Sir Hudson Lowe eut quelques conférences avec le comte Bertrand, et lui dit qu'il était nécessaire que quelqu'un de ses officiers pût voir Napoléon tous les jours. Il vint aussi lui-même souvent à Longwood; et enfin, après quelques difficultés, il obtint, dans la chambre à coucher de Napoléon, une entrevue qui ne dura qu'un quart d'heure à peu près. Quelques jours avant, il m'avait demandé pour me faire différentes questions sur l'illustre prisonnier. Il fit plusieurs fois le tour de la maison, passa et repassa sous les fenêtres, mesura et traça un nouveau fossé qu'il voulait faire creuser, disait-il, pour empêcher le bétail de s'échapper. Arrivé à l'angle formé par deux anciens fossés, il remarqua un arbre dont les branches penchaient beaucoup; cet arbre excita une grande alarme dans son esprit; il me pria d'envoyer à l'instant même chercher M. Porteous, inspecteur des jardins de la compagnie. Quelques minutes après que j'eus

envoyé un messager, le gouverneur, dont les yeux étaient toujours fixés sur l'arbre, me pria avec empressement d'aller chercher M. Porteous moi-même. En revenant avec celui-ci, je trouvai sir Hudson Lowe qui se promenait de long en large et contemplait l'objet qui paraissait être pour lui un si grand sujet d'alarme. Il ordonna à M. Porteous de faire sur-le-champ arracher cet arbre, et, avant de se retirer, il me recommanda à voix basse de veiller à l'exécution de cet ordre.

4 mai. — Sir Hudson Lowe alla voir le comte Bertrand, s'entretint avec lui pendant une heure. La conversation ne paraissait pas lui avoir plu; car en montant à cheval il murmura quelques mots. Il était de très mauvaise humeur. J'appris bientôt après le motif de sa visite. Il débuta par me dire que les Français se plaignaient beaucoup sans raison, que, eu égard à leur situation, ils étaient très bien traités, et qu'ils devaient lui faire des remerciements au lieu de se plaindre. Il les accusait d'abuser de la générosité dont on usait à leur égard. Il voulait s'assurer lui-même, chaque jour, de la présence du général Bonaparte; à cet effet, un officier nommé par lui devait le visiter à des heures fixes. Il s'exprimait avec autorité et même avec arrogance, et parlait souvent des grands pouvoirs dont il était investi.

5 mai — Napoléon m'a envoyé chercher, par Marchand, à neuf heures. Je suis entré par la porte de derrière dans sa chambre à coucher, que je vais décrire aussi exactement que je le pourrai. Les

murs sont couverts de nankin brun, bordé de papier vert à bordures ordinaires. Deux petites fenêtres, qui se lèvent comme les châssis qu'on voit sur nos toits, prennent jour sur le camp du 53e ; l'une était ouverte et retenue par un morceau de bois dentelé. Je remarquai des rideaux blancs, une petite cheminée, une mauvaise grille à tourbe, des mains de fer, un manteau de cheminée des plus mesquins, en bois peint en blanc, sur lequel était un petit buste en marbre, représentant son fils. Au-dessus de la cheminée était suspendu le portrait de Marie-Louise, et quatre ou cinq portraits de son fils, dont l'un brodé par la mère. Un peu plus à droite était le portrait de Joséphine, en miniature ; à gauche, le réveille-matin du grand Frédéric, que Napoléon avait pris à Potsdam ; la montre dont il se servait étant consul, portant le chiffre B, était suspendue à droite à une épingle piquée dans le nankin, par une tresse de cheveux de Marie-Louise. Le plancher était couvert d'un mauvais tapis qui avait autrefois servi à la salle à manger d'un lieutenant de l'artillerie de Sainte-Hélène. Dans le coin, à droite, était, placé le petit lit de camp en fer avec ses rideaux de soie verte, sur lequel Napoléon avait reposé dans les champs de Marengo et d'Austerlitz. Entre les deux croisées était une commode. Une vieille bibliothèque avec des rideaux verts était placée à gauche de la porte qui conduit à la salle voisine. Devant la porte de derrière, un paravent de nankin ; entre ce paravent et la cheminée, un vieux sopha couvert d'étoffe blanche, sur lequel

Napoléon était à demi couché. Il était vêtu d'une robe de chambre et d'un pantalon à pieds d'étoffe blanche; il était coiffé d'un madras rouge bariolé; le col de sa chemise était ouvert, il n'avait pas de cravate. Sa physionomie était mélancolique et chagrine. Une petite table ronde était devant lui avec quelques livres; et au pied de cette table, un amas de volumes qu'il avait déjà parcourus. Au pied du sopha et sous ses yeux, était suspendu le portrait de Marie-Louise tenant son fils dans ses bras. Las Cases, devant la cheminée, les bras croisés sur sa poitrine, tenait à la main quelques papiers. Il ne restait plus rien qui indiquât l'ancienne splendeur du puissant Napoléon, qu'un superbe *lavabo* avec une cuvette en argent et un pot à eau du même métal; ce meuble était dans l'encoignure à gauche.

Napoléon, après quelques questions peu importantes, me demanda, en français et en italien, en présence du comte de Las Cases, les explications suivantes : — « Vous savez que c'est par suite de ma demande que vous êtes attaché à mon service. Maintenant je veux que vous me disiez franchement et clairement, comme un homme d'honneur, quel emploi vous croyez occuper près de moi. Est-ce celui de mon chirurgien, comme l'était M. Maingaud, ou bien êtes-vous ici comme un chirurgien de la calle d'un vaisseau et de ses prisonniers? Avez-vous ordre de faire des rapports au gouverneur sur ce qui se passe, et de lui rendre compte de mes indispositions, et de lui répéter ce que je vous dis? Répondez-moi franchement : en quelle qualité êtes-vous auprès

de moi? » — Je répondis : « En qualité de votre chirurgien et de celui de votre suite. Je n'ai reçu d'autres ordres que ceux de prévenir sur-le-champ, dans le cas où vous tomberiez dangereusement malade, afin d'avoir promptement les avis et les secours d'autres médecins. — Après, toutefois, avoir obtenu mon consentement ; n'est-ce pas ainsi? » — Je répondis que je lui demanderais, sans doute, son consentement auparavant. Il continua alors : « Si vous étiez auprès de moi comme le chirurgien d'une prison, et que vous dussiez rapporter ce que je dis et ce que je fais, au gouverneur, que je considère comme un *capo dispioni*, je vous chasserais. » Il ajouta, lorsque je lui eus répondu que j'étais placé auprès de lui comme chirurgien, et non autrement : « Ne croyez pas que je vous prenne pour un espion ; au contraire, je ne vous ai jamais pris en faute ; je vous aime et j'estime votre caractère : je ne pouvais vous en donner une meilleure preuve qu'en vous demandant à vous-même votre opinion relativement à vos fonctions. Comme vous êtes Anglais, et que vous êtes payé par le gouvernement anglais, peut-être serez-vous obligé d'être ce que je vous disais tout à l'heure. » Je lui répondis qu'en qualité de chirurgien, je me considérais comme n'appartenant à aucun pays. « Si je devenais sérieusement malade, dit-il, faites-moi connaître votre opinion, et demandez-moi mon consentement pour appeler d'autres médecins. Ce gouverneur, durant le peu de jours que j'ai été si triste, et que mon esprit souffrait de la manière dont j'ai été traité, ce qui m'a em-

pèché de sortir pour ne pas *ennuyer* les autres, voulait m'envoyer son médecin pour s'informer de ma santé. Je dis à Bertrand de le prévenir que je ne voulais ni de son médecin, ni de rien de ce qui me fut présenté par ses mains ; que si j'étais réellement malade, je vous enverrais chercher, parce que j'avais confiance en vous ; que d'ailleurs un médecin ne me servirait à rien dans l'état où je me trouvais, et qu'il ne me fallait que du repos. J'ai su qu'il avait l'intention de désigner un officier qui viendrait voir dans ma chambre si je ne puis sortir. Le premier, continua-t-il avec une grande agitation, le premier qui osera entrer de force dans mon appartement, je le tue roide : s'il mange jamais pain ou viande, que je ne m'appelle jamais Napoléon. J'y suis bien décidé ; je n'ignore pas que je serais tué après, car que peut un homme seul contre tout un camp ? J'ai bravé trop souvent la mort pour la craindre. D'ailleurs, je suis certain que ce gouverneur a été envoyé par lord***. Je lui disais, il y a quelques jours, que s'il voulait se débarrasser de moi, il trouverait un excellent moyen de le faire, en ordonnant à quelqu'un d'entrer de force dans ma chambre ; que je tuerais le premier qui se présenterait ; qu'alors je serais dépêché, et qu'il pourrait écrire à son gouvernement que *Bonaparte* avait été tué dans une dispute. Je lui ai dit aussi de s'éloigner et de ne me tourmenter par son odieuse présence. J'ai vu des Prussiens, des Tartares, des Cosaques, des Kalmoucks, etc., mais jamais, dans toute ma vie, je n'ai vu un homme aussi laid et

aussi repoussant ; *il a le crime gravé sur le visage.* »

J'essayai de lui persuader que le ministère anglais n'était pas capable de ce dont il l'accusait, et que tel n'était pas le caractère de la nation. « J'avais des motifs de me plaindre de l'amiral, disait-il ; mais, quoiqu'il m'ait traité quelquefois avec grossièreté, jamais il ne s'est comporté comme ce *Prussien.* Il y a quelques jours, j'étais dans ma chambre, en proie à la mélancolie ; il vint et insista pour me voir, quoique je ne fusse pas encore habillé. L'amiral n'a jamais demandé deux fois à me voir lorsqu'on lui a dit que je n'étais pas habillé ou que j'étais malade, parce qu'il savait bien que si je ne pouvais sortir, on me trouverait toujours. »

Il me dit ensuite qu'il craignait une attaque de goutte ; je lui recommandai de faire plus d'exercice. « Quel exercice peut-on prendre, me répondit-il, dans cette île exécrable, où l'on ne peut faire un mille à cheval sans être trempé ? une île, dont les Anglais, accoutumés à l'humidité, se plaignent eux-mêmes ! » Il finit par faire plusieurs plaintes sérieuses sur la conduite du gouverneur, qui avait envoyé son aide de camp et son secrétaire dans toutes les boutiques défendre aux marchands, sous peine de la plus sévère punition, de faire crédit aux Français.

6 mai. — J'ai eu un moment d'entretien avec Napoléon sur le même sujet qu'hier : je lui ai dit que, d'après les termes exprès de sa dernière conversation, il me serait impossible de refuser de ré-

pondre à toutes les questions qui me seraient faites par le gouverneur ou ses officiers, sur sa personne ou sur ses affaires ; que, d'ailleurs, depuis mon arrivée, et maintenant encore, j'avais souvent servi d'intermédiaire entre lui et les autorités de l'île, et que j'espérais remplir ces devoirs à sa satisfaction. Il me répondit : « Êtes-vous mon chirurgien, ou le chirurgien d'une galère ? Pense-t-on que vous rendiez compte de ce que vous voyez ou entendez ? » Je répondis : « Je suis votre chirurgien, et non pas un espion ; je suis un homme en qui vous pouvez placer votre confiance ; je ne me regarde pas comme obligé de rapporter ce qui ne blesse pas ma fidélité, comme officier anglais, etc. » Je m'efforçai aussi de lui faire comprendre que je calculerais ma conduite, relativement à ses conversations, sur les règles qui dirigeraient à cet égard tous les *galant'uomini ;* que je me conduirais avec lui comme si j'étais attaché à un seigneur anglais en la même qualité ; mais qu'il m'était impossible de garder un silence absolu, s'il me permettait de conserver quelque communication avec le gouverneur ou avec quelque autre officier anglais de l'île. Il répondit que tout ce qu'il exigeait de moi était que je me comportasse en *galant uomo*, et comme je le ferais si j'étais chirurgien du lord Saint-Vincent. « Je n'ai pas l'intention de vous con-
« traindre au silence, continua-t-il, ou de vous em-
« pêcher de répéter les *bavardages* que vous pourriez
« m'entendre faire ; mais je dois vous prévenir de
« prendre garde que ce gouverneur, en vous flattant,
« ne fasse de vous un espion, sans même que vous

« vous en doutiez. Après Dieu, vous vous devez à « votre gouvernement et à votre souverain ; après « celui-ci, à vos malades.

« Pendant la courte entrevue que le gouverneur « eut avec moi dans ma chambre, continua-t-il, une « des premières choses qu'il me proposa fut de vous « renvoyer, et de vous remplacer par son propre « chirurgien. Il me fit deux fois cette proposition, « et il lui tardait tant de gagner ce point, que quoi- « qu'il eût essuyé de ma part le refus le plus posi- « tif, il se retourna encore, en s'en allant, pour me « renouveler sa proposition. Jamais je n'ai vu une « plus horrible figure ; il était assis sur une chaise « en face de mon sopha, et une tasse de café se « trouvait sur une petite table qui nous séparait. « Sa physionomie fit sur moi une telle impression, « qu'il me sembla que ses regards avaient empoi- « sonné le café, et j'ordonnai à Marchand de le jeter « par la fenêtre ; je ne l'aurais pas avalé pour tout « au monde. »

Le comte de Las Cases, qui était entré dans la chambre de Napoléon quelques minutes après le départ du gouverneur, me rapporta que l'ex-empereur lui avait dit : « *Mon Dieu ! c'est une figure bien sinistre ! J'ose à peine le dire, mais c'est à ne pas prendre une tasse de café, s'il demeure un instant seul auprès.* »

12 mai. — Sir Hudson Lowe a fait répandre hier la défense de recevoir ou de porter aucune lettre du général Bonaparte, des officiers de sa suite, de leurs femmes ou des domestiques, de quelque nature que

fussent ces lettres, ni de leur en remettre aucune, sous peine d'être immédiatement arrêté et puni en conséquence.

14 mai. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette; il s'est plaint des symptômes d'un catarrhe. J'en attribuai la cause à l'humidité; il était sorti avec des souliers trop minces; je lui recommandai de porter des galoches. Il ordonna à Marchand de lui en procurer. « J'ai promis, ajouta-t-il, de voir plusieurs personnes aujourd'hui; et quoique je sois indisposé, je les recevrai. » Au même instant, plusieurs de ceux qui venaient pour le voir s'approchèrent de la fenêtre, qui était ouverte, et essayèrent d'écarter un peu le rideau pour regarder dans l'intérieur. Napoléon ferma la croisée, et me fit quelques questions sur lady Moira. Il me dit ensuite : « Le gouverneur a envoyé une invitation à Bertrand, pour que le général Bonaparte vînt à Plantation-House voir lady Moira. J'ai dit à Bertrand de ne pas y répondre. S'il voulait véritablement que je visse cette dame, il aurait dû comprendre Plantation House dans les limites qu'il m'a prescrites; mais c'est une véritable insulte de m'envoyer une pareille invitation, sachant qu'il faut que je me fasse accompagner d'un soldat, si je veux en profiter. S'il m'eût fait dire que lady Moira était indisposée, fatiguée ou enceinte, j'aurais été la voir; bien que je pense que, dans toutes les circonstances, elle aurait pu venir voir ou Mme Bertrand, ou Montholon, ou moi, puisqu'elle est libre, et que rien ne la retient. Les premiers souverains du

monde n'ont pas été honteux de me faire une visite.

« Il paraît, continua-t-il, que ce gouverneur était avec Blücher, et qu'il a écrit à votre gouvernement plusieurs lettres officielles, dans lesquelles il lui rendait, en partie, compte des opérations de 1814. La dernière fois que je l'ai vu, je lui ai dit : Est-ce vous, monsieur, qui avez rédigé cela ? Il répondit que oui. Je lui dis alors que ces lettres étaient *pleines d'erreurs et de sottises.* Il haussa les épaules, parut confus, et répliqua : *J'ai cru voir ainsi.* Si ces lettres, ajouta Napoléon, étaient les seuls détails qu'il envoyât à son gouvernement, il a trahi son pays. »

Le comte Bertrand vint annoncer plusieurs personnes autres que celles à qui il avait donné rendez-vous. Il cita, entre autres, le nom d'Arbuthnot. Napoléon me demanda qui c'était. Je lui répondis que je le croyais frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. « Ah ! oui, oui, dit Napoléon avec un léger sourire, lorsque Sébastiani y était. Vous pouvez leur dire que je les recevrai.

« Avez-vous conversé longtemps avec le médecin du gouverneur ? » me demanda ensuite Napoléon. Je répondis affirmativement, ajoutant qu'il était le chef de l'état-major médical, mais qu'il n'était pas attaché au gouverneur en qualité de médecin. « Quel homme est-ce ? A-t-il l'air honnête ? Est-il savant ? » Je lui répondis que sa physionomie parlait beaucoup en sa faveur, et qu'on le considérait comme un homme plein de savoir et de mérite,

16 mai. — Sir Hudson Lowe a obtenu une en-

trevue d'à peu près une demi-heure avec Napoléon; elle ne paraît pas avoir été satisfaisante. J'ai vu Napoléon se promener d'un air triste et rêveur, dans le jardin, quelques minutes après le départ du gouverneur, et je lui ai donné le *Dictionnaire des Girouettes* et quelques journaux. Après m'avoir demandé qui me les avait procurés, il me dit : « Ce *vizo di boja a tormentarmi* est venu. Dites-lui que je ne veux plus le voir, qu'il ne vienne plus me fatiguer de son odieuse présence. Ne le laissez jamais approcher de moi, à moins que ce ne soit pour me *dépêcher:* il trouvera mon sein prêt à recevoir le coup; mais jusque-là, qu'il me fasse grâce de son visage repoussant, je ne puis m'y accoutumer. »

17 mai. — Napoléon a été fort gai. Il m'a demandé les nouvelles. Je lui ai dit que les dames qu'il avait reçues quelques jours auparavant avaient été enchantées de ses manières; d'après ce qu'elles avaient entendu dire de lui, et de ce qu'elles avaient lu, elles s'en étaient formé une opinion toute différente. « Ah ! dit-il en riant, je suis sûr qu'elles s'attendaient à voir quelque animal féroce avec des cornes. »

La conversation tomba ensuite sur ce qu'avait écrit de lui sir Robert Wilson, relativement à Jaffa au capitaine Wright, etc. Je lui dis que, comme ces assertions n'avaient jamais été positivement contredites, un grand nombre d'Anglais, y ajoutaient foi. « Bah ! répondit Napoléon, ces calomnies tomberont d'elles-mêmes; il y a en France tant

d'Anglais, ils verront bientôt que tout cela n'est pas vrai. Si Wilson lui-même n'avait pas été convaincu de la fausseté des renseignements qu'il avait recueillis, pensez-vous qu'il aurait aidé La Valette à sortir de prison (1) ? »

19 mai. — Napoléon a été de très bonne humeur. Je lui ai dit que le dernier gouverneur de Java, M. Raffles, et son état-major étaient arrivés ; qu'ils se rendaient en Angleterre, et désiraient ardemment lui présenter leurs hommages. « Quel homme est-ce que le gouverneur ? » Je répondis que M. Urmston me l'avait donné pour un *bravissimo uomo*, qui avait beaucoup de savoir et de talents. « Eh bien, dit-il, je le recevrai dans deux ou trois heures, lorsque je serai habillé.

« Votre gouverneur, disait-il en parlant de sir Hudson Lowe, *è un imbecille.* Il demandait à Bertrand, l'autre jour, s'il ne s'était jamais informé à

(1) Sir Robert Thomas Wilson était un général anglais qui fit la campagne de France en 1814 avec les alliés, mais il avait une telle sympathie pour les Français qu'il les protégeait dans toutes les occasions possibles. C'est lui qui, aidé d'un de ses amis, le capitaine Hutchinson, conduisit en Belgique, après de vives péripéties, M. de La Valette que sa femme et sa fille venaient de faire évader de la Conciergerie, le 20 décembre 1815 ; cet acte commis sur le territoire français rendait Wilson justiciable des tribunaux français ; aussi fut-il prévenu, avec le capitaine Hutchinson, de « complot tendant à détruire le gouvernement du roi en arrachant un condamné à la vindicte des lois », et arrêté à son retour en France. Le 22 avril 1816, les accusés comparurent devant la cour d'assises. Wilson avait pour défenseur le célèbre M. Dupin ; mais prenant la parole après son avocat, il protesta « qu'il était, non pas un révolutionnaire, comme on l'avait dit, mais un ami de la liberté et de l'indépendance, dont il désirait voir jouir les hommes et tous les États et se félicita d'avoir pu servir la cause de l'humanité en aidant les efforts d'une femme vertueuse et à jamais illustre ». Après cet aveu d'un fait que la loi française considérait comme un délit, Wilson et ses amis furent condamnés, mais à trois mois seulement d'emprisonnement. C'était presque un acquittement ; et de retour en Angleterre, au mois de juillet 1816, il y fut accueilli avec une faveur générale. Cet excellent homme, plein de mérite et de courage, esprit généreux et libre, un de ceux qui ont fait le plus honorer et respecter le nom anglais à l'étranger, mourut à Londres en 1849.

aucun des passagers qui allaient en Angleterre, s'ils se proposaient d'aller en France, parce que s'il l'avait fait, il devrait s'en abstenir à l'avenir. Bertrand répondit que sans doute il l'avait fait, et que, de plus, il avait même prié plusieurs voyageurs de dire à ses parents qu'il se portait bien. « Mais, dit cet imbécile, vous ne deviez pas le faire. — Pourquoi ? répondit Bertrand. Votre gouvernement ne m'a-t-il pas permis d'écrire autant de lettres que je voudrais ? Et aucune puissance peut-elle me refuser la liberté de parler ? »

« Bertrand aurait pu dire, continua Napoléon, que les galériens et les gens condamnés à mort ont la permission de s'informer de leur famille. » Il observa ensuite combien il était inutile et vexatoire d'exiger qu'un officier l'accompagnât lorsqu'il voulait visiter l'intérieur de l'île. « On peut bien, continua-t-il, m'éloigner de la ville et du rivage : jamais je ne demanderai de m'en approcher. Tout ce qui est nécessaire pour s'assurer de moi, c'est de bien garder les côtes de ce rocher. Qu'il place ses piquets autour de l'île, les uns contre les autres, ce qu'il peut aisément faire avec le nombre d'hommes qu'il a sous ses ordres, et il me sera impossible de m'échapper. Ne peut-il d'ailleurs mettre quelques vedettes de plus sur pied lorsqu'il sait que je vais sortir ? Ne peut-il les placer sur les hauteurs ou partout ailleurs, sans que je le sache ? Jamais je ne ferai semblant de les voir. Ne peut-il agir ainsi, sans m'obliger de dire à Poppleton que je veux aller à cheval ? Non pas que j'en veuille à Poppleton ;

j'aime les bons soldats, de quelque nation qu'ils soient; mais je ne voudrais rien faire qui pût faire voir à quelqu'un que je suis prisonnier. J'ai été forcé de venir ici contre les lois des nations, et je ne reconnaîtrai jamais qu'on a le droit de m'y retenir. Demander un officier pour qu'il m'accompagne serait l'avouer tacitement. Je n'ai nullement l'intention de chercher à m'échapper, quoique je n'aie point donné ma parole de ne pas en faire la tentative, et que je ne la donnerai jamais; car ce serait avouer que je suis prisonnier, ce que je ne ferai jamais. Ne peuvent-ils m'imposer des restrictions nouvelles lorsqu'il arrive des vaisseaux, et ne permettre à aucun bâtiment de mettre à la voile avant qu'on se soit assuré de ma présence dans l'île, sans pour cela employer une contrainte inutile et vexatoire? Il est nécessaire pour ma santé que je fasse sept à huit lieues par jour; mais je ne veux pas les faire avec un officier ou une sentinelle derrière moi. C'a toujours été ma maxime, qu'un homme montre plus de vraie bravoure en supportant les calamités et en résistant aux malheurs qui lui arrivent, qu'en se débarrassant de la vie. C'est l'action d'un joueur qui a tout perdu, ou celle d'un prodigue ruiné; et cela ne prouve qu'un manque de courage. Votre gouvernement se trompe s'il s'imagine qu'en cherchant tous les moyens de m'accabler, tels que de m'exiler ici, de me priver de toute communication avec mes parents les plus proches et les plus chers, au point que j'ignore s'il existe encore une personne de mon sang; en

m'isolant du monde et en m'imposant des restrictions inutiles et vexatoires, qui deviennent plus rigoureuses de jour en jour; en envoyant la lie des hommes pour me servir de geôliers; il se trompe, s'il croit fatiguer ma patience et me pousser à commettre un suicide. Si jamais j'avais eu un semblable dessein, l'idée seule du plaisir que cela lui procurerait m'eût empêché de l'accomplir.

« *Ce palais*, qu'ils m'envoient, à ce qu'on dit, « continua-t-il en riant, c'est autant d'argent jeté « dans la mer. J'aimerais mieux qu'ils m'eussent « envoyé quatre cents volumes, que toutes leurs mai- « sons et leurs ameublements. D'abord, il faudra plu- « sieurs années pour bâtir ce prétendu palais, et « avant ce temps-là je ne serai plus. Il faudra que tout « cela soit bâti par ces pauvres soldats et marins. Je « ne le voudrais pas, je ne voudrais pas encore « encourir la haine de ces pauvres gens, déjà assez « malheureux d'avoir été envoyés dans cet endroit « détestable, et qui sont d'ailleurs harassés de fatigue. « Ils me chargeront de malédictions, en pensant que « je suis l'auteur de toutes leurs peines, et peut-être « désireront-ils se débarrasser de moi. » Je l'assurai qu'aucun soldat anglais ne deviendrait un assassin. Il m'interrompit en disant : « Je n'ai point « sujet de me plaindre des soldats ou des marins « anglais; au contraire, ils me traitent avec res- « pect, et paraissent touchés de mon sort. »

Il me parla ensuite de quelques officiers anglais. « Moore, dit-il, était un brave soldat, un officier « rempli de talents. Il a fait quelques gaucheries,

« qui étaient probablement inséparables des diffi-
« cultés qui l'entouraient, et qui furent causées
« peut-être par la fausse route que lui firent pren-
« dre les informations qu'il recevait. » Il répéta plusieurs fois cet éloge, et rappela qu'il avait commandé la réserve en Égypte, où il s'était très bien comporté, et avait déployé du talent. Je lui dis que Moore était toujours un des premiers au feu, et qu'il avait toujours eu le malheur d'être blessé.
« Ah ! dit-il, cela est nécessaire quelquefois ; il est
« mort généreusement, il est mort en soldat (1).
« Menou était un homme courageux, mais il n'était
« pas soldat (2). Vous ne deviez pas prendre l'Égypte.
« Si Kléber eût vécu, jamais vous ne l'auriez con-
« quise, surtout avec une armée dépourvue d'artil
« lerie et de cavalerie. Les Turcs ne signifiaient
« rien. La mort de Kléber fut un malheur irrépa-
« rable pour la France et pour moi. C'était un
« homme doué des talents les plus brillants et de
« la plus rare bravoure. J'ai écrit, pendant que

(1) Moore venait d'atteindre La Corogne avec des troupes épuisées et désorganisées lorsqu'il résolut de livrer un dernier combat « plutôt pour relever l'honneur de l'armée anglaise que dans l'espoir de conserver une position en Espagne. » — « La bataille, livrée le 16 janvier 1809, fut extrêmement animée de part et d'autre, et des deux côtés on s'attribua la victoire. Vers la fin du combat, et lorsqu'il était déjà manifeste que les Anglais ne seraient pas battus, Moore fut blessé mortellement par un boulet. Il mourut au bout de quelques instants. Ses dernières paroles furent qu'il avait toujours désiré mourir de cette manière, et que le peuple anglais serait content de lui et lui rendrait justice. Ainsi périt un des officiers les plus vaillants et les plus habiles que l'Angleterre ait possédés. On lui reproche justement quelques fautes dans sa dernière campagne, mais il les racheta par la bataille de La Corogne et une mort héroïque. » Une belle mort de soldat, comme disait Napoléon.

(2) Menou avait pris le commandement en chef de l'armée après la mort de Kléber, assassiné le 14 juin 1800. On a dit que Menou était au-dessous de cette mission difficile ; d'autres, que les généraux, ses collègues, lui refusèrent leur concours. Quoi qu'il en soit, il fallut évacuer l'Égypte.

« j'étais aux *Briars*, l'histoire de mes campagnes « et des vôtres; mais j'aurais besoin des *Moniteurs* « pour les dates. »

La conversation roula ensuite sur les officiers de la marine française. « Villeneuve, dit-il, lorsqu'il « fut pris et amené en Angleterre, fut tellement « affligé de sa défaite, qu'il étudia l'anatomie pour « se détruire lui-même. A cet effet, il acheta plu- « sieurs gravures anatomiques du cœur, et les « compara avec son propre corps pour s'assurer « exactement de la position de cet organe. Lors « de son arrivée en France, je lui ordonnai de « rester à Rennes. Craignant d'être jugé par un « conseil de guerre pour avoir désobéi à mes ordres, « et conséquemment pour avoir perdu la flotte (car « je lui avais ordonné de ne pas mettre à la voile « et de ne pas s'engager avec les Anglais), il réso- « lut de se donner la mort. En conséquence, il « prit ses gravures du cœur, les compara de nou- « veau avec sa poitrine, fit au centre de la gravure « une piqûre avec une longue épingle, fixa ensuite « cette épingle, autant que possible, à la même « place contre sa poitrine, l'enfonça jusqu'à la tête, « se perça le cœur et expira. Lorsqu'on ouvrit sa « chambre, on le trouva mort, l'épingle dans la « poitrine, et la marque faite dans la gravure cor- « respondant à la blessure de son sein. Il n'aurait « pas dû en agir ainsi, continua Napoléon; c'était « un brave, bien qu'il n'eût aucun talent (1).

(1) A la bataille de Trafalgar, le 21 octobre 1805, lorsqu'il vit son navire rasé comme un ponton, la poupe démolie, les mâts abattus,

« Barré, que vous avez pris sur *le Rivoli*, était « un très brave et très bon officier (1). Lors de « mon expédition d'Égypte, après être débarqué « et avoir pris Alexandrie en quelques heures, je « lui donnai l'ordre de sonder le passage pour la « flotte. Il était entré dans le port un vaisseau véni- « tien de soixante-quatre et un vaisseau de cin- « quante canons, à ce qu'il me dit, je crois, et que « je suppose que vous y avez vus; mais on disait « que les gros vaisseaux de ligne ne pourraient « pas entrer. Barré m'annonça qu'il y avait assez « d'eau dans une partie du canal; Brueys, au con- « traire, affirmait qu'il n'y en avait pas assez pour « les vaisseaux de quatre-vingts canons. Barré « persista dans son dire. Pendant ce temps, je « m'étais avancé dans le pays à la poursuite des « Mamelucks. Toute communication entre l'armée « et la ville fut interceptée par les Bédouins, qui « prirent les courriers ou les tuèrent tous. Mes « ordres n'arrivèrent pas, sans quoi j'eusse obligé

presque tout son équipage hors de combat, Villeneuve amena son pavillon. Les amiraux Magon et Gravina tués, 17 vaisseaux pris, un de coulé, 6 à 7000 hommes tués ou noyés, telle était la perte des Français dans cette journée, perte dont la mort de Nelson fut peut-être la seule compensation. C'est le 23 avril 1806 que Villeneuve fut trouvé mort dans la chambre de l'hôtel où il était descendu à Rennes. Il avait laissé sur la table une lettre qui faisait connaître les motifs de sa mort. Cette lettre que le ministre de la marine, d'accord avec la famille de l'amiral Villeneuve, avait jugé à propos de tenir secrète, fut publiée pour la première fois en 1828, dans le 36e volume des *Annales maritimes*. Elle est adressée à Mme Villeneuve, née Dantoine, à Valensoles (Basses-Pyrénées), et datée du 21 avril. Il y avait en outre à côté de cette lettre plusieurs sommes d'argent avec les noms du donataire inscrits de sa main.

(1) Napoléon voulant que tous les pays conquis contribuassent à l'agrandissement de la puissance maritime de la France, avait ordonné de mettre un vaisseau de 82 canons sur les chantiers de Venise. Ce vaisseau auquel on donna le nom de *Rivoli* était achevé au mois de jan-

« Brueys d'entrer; car j'avais le commandement « de la flotte aussi bien que de l'armée. Pendant « ce temps, Nelson arriva et battit Brueys et sa « flotte (3); ce qui m'apprit ensuite que Barré avait « raison, car vous avez fait entrer *le Tigre* et *le Cana-* « *pus.* »

Après cela, il fit quelques observations sur Sainte-Hélène. « Tel est, dit-il, le déplorable état de ce rocher, qu'on croit être fort heureux quand on n'y meurt pas de faim. Piontowski (1) alla l'autre jour chez Robinson, où on lui dit : « Oh! que vous avez « de bonheur d'avoir de la viande fraîche tous les « jours à dîner! Oh! si nous pouvions jouir du même « avantage, que nous serions heureux! » Est-ce là, continua-t-il, un séjour propre à des gens qui ont été accoutumés à vivre parmi des êtres humains?

28 mai — Napoléon m'a demandé si j'avais eu beaucoup de société à dîner hier. Je répondis : « Un peu. — Combien y en avait-il d'ivres? » — Je répliquai : « Aucun. — Bah, bah, pas possible;

vier 1812. Le commandand Barré en reçut le commandement et le 20 février il prit la mer pour se diriger sur Ancône, éclairé par une petite escadrille de bricks : mais à peine était-il en vue du cap Garo que *le Rivoli* et ses petits bâtiments furent attaqués par le vaisseau anglais de 82 *Victorious* et le brick de 18 *Weazel*. Après une lutte opiniâtre, *le Rivoli* était complètement désemparé, il avait près de deux mètres d'eau dans la cale, deux pièces de 36 éclatèrent et mirent soixante hommes hors de combat. Cet événement malheureux nécessita le désarmement de la batterie haute, et l'envoi des hommes qui s'y trouvaient dans l'autre. Le désordre et le découragement occassionnés par cet accident déterminèrent le capitaine Barré à amener le pavillon.

(1) Piontowski, dont on ne connaît pas trop l'origine, était venu à l'île d'Elbe et avait obtenu d'y servir comme soldat dans la Garde. Au retour de l'île d'Elbe, il avait été porté au grade de lieutenant ; à notre départ de Paris, il avait reçu la permission de suivre ; il fut à Plymouth, du nombre de ceux que les instructions anglaises séparèrent de nous. Son dévouement pour l'Empereur, sa douleur d'en être séparé, avaient vaincu les Anglais et leur avaient arraché la permission de venir le rejoindre.

ils n'ont donc pas fait honneur à votre dîner? — Le capitaine Ross l'est toujours, lui dis-je. » Il rit à cette réponse, et ajouta : « Ross est un bon enfant, et l'équipage du vaisseau est très heureux de l'avoir pour capitaine. J'ai vu, continua-t-il, ce pauvre ecclésiastique Jones (1). Ils ont bien mal agi envers ce digne homme en le privant de son emploi. On n'aurait pas dû le renvoyer, si ce n'était pour lui, du moins pour sa famille. C'est un brave homme, n'est-ce pas? » Je répondis qu'il avait un très bon cœur, mais qu'on l'accusait d'aimer trop à se mêler de ce qui ne le regardait pas.

Je lui appris la mort de la reine de Portugal (2), et lui dis qu'une frégate française était arrivée à Rio-Janeiro pour demander une des filles du roi en mariage pour le duc de Berry. « La reine, dit-il, était folle depuis longtemps, et ses filles sont toutes laides. »

29 mai — Il est arrivé un vaisseau d'Angleterre. J'ai été à la ville voir le gouverneur, et à mon retour je suis allé chez Napoléon, qui jouait aux quilles avec ses généraux, dans son jardin. Je lui dis, d'après le désir du gouverneur, qu'on avait apporté au Parlement un bill qui donnait plein pouvoir aux ministres de le détenir à Sainte-Hélène, et qui allouait les sommes nécessaires à son entretien. Il demanda si ce bill avait trouvé de l'opposition. Je répondis : « Fort peu. — Brougham ou Burdett

(1). M. Jones avait été précepteur des enfants de M. Balcombe pendant la résidence de Napoléon à the Briars.

(2) La reine Marie qui s'était réfugiée au Brésil depuis l'invasion de son royaume.

n'ont-ils pas parlé ? » Je répondis que je n'avais pas vu les journaux, mais que je croyais que M. Brougham avait dit quelque chose. Je lui remis aussi quelques journaux français que l'amiral m'avait donnés avant de les lire lui-même. « Qui vous a donné ces journaux? — L'amiral. — Quoi! pour moi? (Avec quelque surprise.) — Il m'a dit de les donner au comte Bertrand; mais ils vous sont réellement destinés. » Après un moment d'entretien, il me pria de lui procurer le *Morning Chronicle,* le *Globe,* ou tout autre journal de l'opposition.

7 juin 1816. — J'ai déjeuné avec Napoléon dans le jardin. Nous avons eu une longue dissertation médicale; il soutenait que sa méthode de ne rien manger, de boire beaucoup d'eau d'orge sans vin, et de faire six ou sept lieues à cheval pour exciter la transpiration, en cas de maladie, est meilleurs que la mienne.

La conversation tomba ensuite sur le cérémonial relatif au mariage. Je lui dis qu'en Angleterre, lorsqu'un protestant et une catholique se mariaient ensemble, la cérémonie devait d'abord être célébrée par un ministre protestant, et ensuite par un prêtre de l'Église romaine. « C'est un tort, dit-il : le mariage doit être un contrat purement civil; et lorsque les parties ont paru devant un magistrat, et qu'en présence des témoins ils ont pris un engagement, ils doivent être considérés comme mari et femme. C'est ce que j'ai fait en France. S'ils veulent, ils peuvent ensuite faire répéter la cérémonie par un prêtre. Ce fut toujours ma maxime, que les

cérémonies religieuses ne doivent jamais être au-dessus des lois. J'ai ordonné aussi que les mariages contractés par les Français en pays étrangers, lorsqu'ils auraient été faits selon les lois de ce pays, seraient valides au retour des parties en France.

15 juin. — Napoléon déjeunait dans son bain quand je suis entré. Une petite table à coulisse avait été placée sur la baignoire. Je lui dit que Warden avait trouvé un livre qui lui appartenait, et qui avait été probablement perdu à bord du *Northumberland*. « Ah ! Warden, ce brave homme, comment se porte-t-il ? pourquoi ne vient-il pas ? je serais bien aise de le voir. » Je lui dis qu'il serait très honoré de lui être présenté, s'il voulait le recevoir comme simple particulier, et non pas comme médecin. « Puisque vous dites que c'est un galant homme, je le verrai. Vous pourrez me le présenter au jardin, quand vous voudrez. Avez-vous vu lady Lowe ? On la dit belle femme, très aimable. » Je lui dis que j'avais entendu dire aussi qu'elle était fort jolie. — « C'est dommage, dit-il, qu'elle ne puisse donner une portion de son esprit et de sa grâce à son mari ; car jamais je n'ai vu d'homme public plus pesant et plus sot. » Il me fit plusieurs questions sur Londres, dont je lui avais prêté une histoire qui m'avait été donnée en présent par le capitaine Ross. Il paraissait connaître déjà parfaitement l'ouvrage, bien qu'il ne l'eût que depuis quelques jours ; il en expliquait les planches, et s'amusait à répéter plusieurs des cris des marchands ambulants. Il disait que s'il eût été roi d'Angleterre, il aurait vou-

lu faire une grande rue ou, pour mieux dire, un beau quai de chaque côté de la Tamise, et une autre depuis Saint-Paul jusqu'à la rivière. La conversation tomba ensuite sur la manière de vivre en France et en Angleterre. « Qui mange le plus, dit-il, des Français ou des Anglais ? » Je lui dis que je pensais que c'étaient les Français. « Je ne le crois pas, » dit Napoléon. Je répondis que, bien que les Français prétendissent ne faire que deux repas par jour, ils en faisaient réellement quatre. « Ils n'en font que deux, » dit-il. Je répondis qu'ils prenaient quelque chose à neuf heures du matin, à onze heures, à quatre heures et à sept ou huit heures du soir. — « Moi, dit-il, je ne mange jamais plus de deux fois par jour. Votre cuisine est plus saine que la nôtre. Votre soupe est cependant très mauvaise ; ce n'est que du pain, du poivre et de l'eau. Vous buvez du vin avec excès. » Je lui dis que nous n'en buvions pas autant que les Français le pensaient. « Bah, répondit-il, Piontowski, qui dîne quelquefois au camp avec les officiers du 53e, dit qu'ils boivent à l'heure ; qu'après que la nappe est levée, ils paient tant par heure, et boivent autant qu'ils peuvent, ce qui dure quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. Je lui dis que cela était si loin d'être vrai, que plusieurs officiers ne buvaient pas de vin plus de deux fois la semaine, et cela les jours où l'on invitait les étrangers. Il y a un tiers de bouteille devant chacun de ceux qui boivent du vin ; et lorsque cette portion est épuisée, on la renouvelle. Les convives paient seulement en raison de ce qu'ils consomment.

Il parut surpris de cette explication, et observa avec quelle facilité un étranger, qui ne connaît qu'imparfaitement la langue, peut être conduit à juger mal des coutumes d'une autre nation.

17 juin. — Je dis à Napoléon qu'on apercevait la frégate *the Newcastle ;* elle portait le nouvel amiral. Il me pria d'aller chercher ma lunette, et de lui faire voir le bâtiment. A mon retour, je le trouvai qui allait aux écuries. Je lui montrai le vaisseau qui louvoyait. Bientôt après Warden arriva, et Napoléon m'invita à déjeuner avec lui, et me dit d'amener aussi le lieutenant Blood. Pendant le déjeuner, la conversation s'engagea sur l'abbé de Pradt, etc. ; on répéta quelques-unes des absurdités contenues dans le *Quaterly Rewiew*, sur la conduite de l'empereur pendant qu'il était à *the Briars*. « Cela amusera le public, » répondit Napoléon. Warden lui dit que toute l'Europe était jalouse de connaître son opinion sur lord Wellington, comme général. Il ne répondit rien, et la question ne fut pas répétée.

Trois commissaires arrivèrent sur le *Newcastle* : c'étaient le comte Balmaine pour la Russie ; le baron Sturmer, accompagné de son épouse, pour l'Allemagne ; le marquis de Montchenu (1), pour la France, et le capitaine Gor, son aide de camp. Un botaniste allemand suivait le baron Sturmer.

18 juin. — J'ai dit à Napoléon que j'étais allé à

(1) Le marquis de Montchenu, entré au service en 1772 dans les chevau-légers de la garde du roi, devint capitaine en 1779 et mestre de camp en 1782, grade qu'il occupait encore jusqu'au moment de la réorganisation de l'armée en 1791. Alors il émigra et suivit les princes de la famille royale dans leur exil.

la ville, et que les commissaires pour la Russie, la France et l'Autriche étaient arrivés. « Avez-vous vu quelqu'un d'eux ? — Oui, j'ai vu le commissaire français. — Quelle espèce d'homme est-ce ? — C'est un vieil émigré, le marquis de Montchenu. Il aime beaucoup à parler ; mais son extérieur prévient assez en sa faveur. Comme je faisais partie d'un groupe d'officiers, sur la terrasse qui fait face à la maison de l'amiral, il s'approcha de moi, et me dit en français : Pour l'amour de Dieu, faites-moi savoir si quelqu'un de vous parle français, car je ne sais pas un mot d'anglais. Je suis venu finir mes jours au milieu de ces rochers, dit-il en montrant Ladder-Hill, et je ne connais pas la langue. » Napoléon rit beaucoup, et répéta plusieurs fois, *bavard*, *imbécile*. « Quelle folie, d'envoyer ici des commissaires, sans charge et sans responsabilité ! Ils n'auront qu'à courir les rues, et à grimper sur les rochers. Le gouvernement prussien a montré plus de sagesse, et il a économisé son argent. » Je lui dis que Drouot avait été acquitté (1) ; il en parut très satisfait. Il parla dans les termes les plus flatteurs des talents et des vertus de Drouot, et observa que, d'après les lois françaises, il ne pouvait être puni pour sa conduite.

(1) Drouot, en 1815, suivit Napoléon à l'Ile d'Elbe et en fut nommé gouverneur. Devenu à son retour commandant général de la Garde impériale, il fut compris ensuite dans la fameuse ordonnance du 24 juillet 1815. Traduit devant un conseil de guerre, il fut acquitté après avoir prononcé ces paroles : « Quand j'ai connu l'ordonnance du 24 juillet, je me suis rendu volontairement ; j'ai couru au-devant du jugement que je devais subir. Si je suis condamné par les hommes qui ne jugent des actions que sur les apparences, je serai absous par mon juge le plus implacable, ma conscience. Tant que la fidélité aux serments sera sacrée parmi les hommes, je serai justifié ; mais quoique je fasse le plus grand cas de leur opinion, je tiens encore plus à la paix de ma conscience. J'attends votre décision avec calme... »

20 juin. — Le contre-amiral sir Pultney Malcolm, le capitaine de pavillon Meynell, et quelques autres officiers de marine ont été présentés à Napoléon.

21 juin. — J'ai vu Napoléon se promener dans le jardin ; je lui ai offert un livre que je m'étais procuré pour lui. Après m'avoir fait plusieurs questions sur Mme Pierie, dame très âgée et très respectable à qui je donne des soins, il me dit qu'il avait vu le nouvel amiral. « Voilà un homme qui a réellement une physionomie agréable, ouverte, franche et sincère. C'est vraiment la figure d'un Anglais. En vérité, j'éprouve autant de plaisir à le voir que si c'était une jolie femme ; il n'a rien de sombre, de louche, ni de dissimulé. Sa physionomie dit quel cœur il porte, et je suis sûr que cet homme est bon. Jamais je n'ai vu un homme de qui j'aie conçu aussi vite une bonne opinion que ce beau vieillard à l'air martial. Il porte la tête haute, dit franchement et hardiment ce qu'il pense, sans craindre de vous regarder en face ; sa figure fait désirer à tout le monde de le connaître davantage, et rendrait l'homme le plus soupçonneux confiant avec lui. »

La conversation s'engagea ensuite sur la protestation qui avait été faite par Holland contre le bill pour la détention de Napoléon (1). Celui-ci exprima la bonne opinion qu'il avait de lord Holland, opinion

(1) Lors des événements de 1814 et de 1815, lord Holland « fut presque seul, au milieu de la réaction générale contre Napoléon et contre la France, à prêcher la modération dans la victoire, le respect dû au malheur et les droits imprescriptibles des nations. Il demanda qu'au congrès de Vienne on ne disposât que des territoires qui s'y trouvaient représentés. En 1816, lorsqu'il fut question de déclarer Napoléon prisonnier de guerre, et quoique abandonné en cette occasion par ses collègues

que justifiaient ses talents et ses vertus. Il fut très content d'apprendre que le duc de Sussex s'était joint à lui dans cette protestation, (2) et observa que lorsque les passions seraient calmées, la conduite de ces deux pairs passerait à la postérité, couverte d'autant de gloire que celle des auteurs de la proposition serait chargée d'ignominie. Il fit plusieurs questions concernant la réduction de l'armée anglaise, et observa qu'il était absurde que le gouvernement anglais s'efforçât d'ériger la nation en puissance militaire, sans avoir une population assez nombreuse pour fournir le nombre de soldats requis pour lutter avec les grandes ou même les puissances continentales du dernier ordre; tandis qu'il né-

du Parlement qui votaient habituellement avec lui, il éleva la voix contre le bill, et ne cessa de protester contre la conduite peu généreuse du gouvernement anglais envers le grand homme qui s'était confié à sa foi. De son côté, lady Holland, avec cette délicatesse dont les femmes seules ont le secret, s'empressait à prévenir les vœux du prisonnier de Sainte-Hélène, en lui envoyant des livres, des journaux, tout ce qui pouvait contribuer autant que possible à adoucir les ennuis de la captivité. » Napoléon reconnut ces attentions en envoyant à lady Holland une boîte enrichie d'une pierre antique qu'il avait autrefois reçue du pape Pie VI, après la signature du traité de Tolentino. Ce présent était accompagné de ces mots écrits de sa main : « L'Empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime. »

(2) *Protestation contre la seconde lecture du bill de détention de Bonaparte.*

« Sans avoir égard au caractère ou à la conduite de la personne qui « est l'objet du présent bill, je désapprouve la mesure qu'il sanctionne et « qu'il proroge.

« Condamner à un exil lointain et à l'emprisonnement un chef étran- « ger et captif, qui, après l'abdication de son autorité, et comptant sur la « générosité des Anglais, s'est rendu à nous de préférence à ses autres « ennemis, est indigne de la magnanimité d'un grand peuple ; et les « traités par lesquels nous nous sommes engagés à le tenir enfermé, « d'après le vœu des souverains à qui il ne s'était jamais rendu, me pa- « raissent contraires à tous principes d'équité et tout à fait inutiles.

« *Signé* WASSAL HOLLAND »

Lors de la troisième lecture, Son Altesse Royale le duc de Sussex protesta aussi par les mêmes motifs.

gligeait et semblait déprécier la marine, qui était la véritable force et le rempart de l'Angleterre. « Ils s'apercevront plus tard de leur erreur,» dit-il.

23 juin. — Plusieurs caisses de livres, qui avaient été dirigées par Bertrand sur Madère et apportées sur le *Newcastle* par sir Pultney Malcolm, avaient été envoyées hier à Napoléon. Je le trouvai dans sa chambre, entouré de volumes; sa physionomie était rayonnante, et il était d'une humeur charmante. Il avait passé toute la nuit à lire. « Ah! dit-il en me montrant quelques livres qu'il avait, selon sa coutume, jetés sur le plancher après les avoir lus, je lis quarante pages de français pendant le temps qu'il me faudrait pour en comprendre deux d'anglais. »

Je m'aperçus ensuite que son empressement à les voir avait été si grand, qu'il avait lui-même travaillé avec un marteau et un ciseau pour ouvrir les caisses qui les renfermaient.

24 juin. — J'ai vu Napoléon dans le jardin. Je lui ai dit que sir Thomas Reade m'avait envoyé sept caisses de livres pour lui, et que le gouverneur y avait joint pour son usage deux fusils fabriqués d'après le principe de percussion, et qu'il m'avait chargé de lui en expliquer le mécanisme. « Il est inutile, répondit Napoléon, de m'envoyer des fusils de chasse, lorsque je suis confiné dans un endroit où il n'y a pas de gibier. » Je lui dis que M. Baxter était venu dans l'espoir d'obtenir l'honneur de lui être présenté. Il me pria de l'appeler. En le voyant entrer, il lui dit en souriant: « Eh bien, *signor medico*, combien avez-vous tué de malades dans

votre vie? » Après quoi il s'entretint avec lui pendant près d'une heure sur différents sujets.

Sir Hudson Lowe m'a dit qu'il était si loin de vouloir s'opposer à ce qu'on fît passer en Europe aucune lettre ou aucune plainte, qu'il avait offert à Bonaparte de faire parvenir en Angleterre toutes les lettres qu'il voudrait, et que non seulement il les y enverrait, mais qu'il les ferait imprimer dans les journaux des deux nations.

28 Juin. — Sir Hudson Lowe a répandu une proclamation (1) dans laquelle il déclare que toute personne qui entretiendrait la moindre correspondance ou relation avec Napoléon Bonaparte, ses officiers ou domestiques, qui en recevrait des lettres ou leur en ferait passer, qui leur ferait, sans autorisation expresse du gouverneur, une communication quelconque, se rendrait coupable d'infraction aux actes parlementaires relatifs à la sûreté de Napoléon, et serait poursuivie selon toute la rigueur des lois; comme aussi, que quiconque recevrait une lettre ou communication de sa part ou de celle de ses officiers ou domestiques, et ne les remettrait pas au gouverneur de suite, ou ne lui en donnerait pas connaissance, qui fournirait au susdit Napoléon Bonaparte, ses officiers ou domestiques, de l'argent, ou tous autres moyens à l'aide desquels il pourrait s'échapper, serait considéré comme complice de son évasion, et jugé comme tel.

1er juillet 1816. — Une lettre, adressée, par sir Hudson Lowe au comte Bertrand, interdit toute

(1) *Appendice*, n° 5.

espèce de communication, écrite ou verbale, avec les habitants de l'île, excepté avec ceux qui auraient été préalablement désignés au gouverneur par l'officier d'ordonnance.

Depuis l'arrivée des livres, Napoléon a employé constamment plusieurs heures, chaque jour, à lire, à relever des dates et rassembler d'autres matériaux pour l'histoire de sa vie, à partir de son arrivée en France jusqu'à son retour d'Égypte. Le brouillard, la pluie et la violence du vent qui souffle continuellement sur l'habitation de Longwood, exposée sans aucun abri à l'orage, contribuent beaucoup à l'empêcher de sortir, et l'ont dégoûté de sa résidence. Il a exprimé le désir d'être transporté du côté de l'île qui est plus chaud et défendu contre le vent piquant et continuel du sud-est.

4 juillet. — Sir Pultney et lady Malcolm ont eu une entrevue de près de deux heures avec Napoléon, qui a paru très content. Pendant la conversation, il est entré dans de longs détails sur la bataille de Waterloo, sur les manœuvres de mer, etc. Les officiers du *Newcastle* lui ont été présentés aussi. — La viande, qui a toujours été de mauvaise qualité, est si détestable aujourd'hui, que le capitaine Poppleton a été obligé de la renvoyer et d'adresser une plainte au gouverneur.

6 juillet. — Mme Bertrand nous a appris, au capitaine Poppleton et à moi, qu'elle a écrit à M. Montchenu pour le prier de vouloir bien venir la voir à Hut's-Gate, parce qu'on lui avait dit qu'il avait vu sa mère, dont la santé était fort languis-

sante. M. de Las Cases devait aussi se trouver chez elle à son arrivée, pour avoir des nouvelles de sa femme, que ce M. de Montchenu avait vue quelque temps avant de partir de Paris.

8 juillet. — Les domestiques de Longwood, qui portaient des provisions au comte Bertrand, ont été arrêtés par les sentinelles, et on ne leur a pas permis d'entrer dans la cour ; les viandes ont été passées, à l'aide de longues perches, par-dessus la muraille, en présence d'une sentinelle qui a dit ne pouvoir permettre qu'on pénétrât dans l'intérieur. Une scène semblable avait déjà eu lieu lorsque mon domestique apporta quelques médicaments pour celui de Bertrand, qui était dangereusement malade. Une bouteille était garnie d'une prescription écrite de ma main, pour indiquer la manière dont il fallait faire usage du médicament. Cette ordonnance était écrite en français, et la sentinelle, ne pouvant la comprendre, crut de son devoir de l'arracher. Hier, un soldat a été envoyé au camp, afin d'être jugé par un conseil de guerre, pour avoir permis à un nègre d'entrer dans la cour de Bertrand et d'y boire de l'eau ; voilà ce qui probablement accroît la rigueur des sentinelles.

9 juillet. — Une lettre de représentation a été envoyée ce matin à sir Hudson Lowe. Il est question, à Longwood, d'une machine à faire de la glace, que quelques officiers du *Newcastle* ont dit avoir été envoyée pour Napoléon par lady Holland ; cette machine n'a pas encore paru.

18 juillet. — Depuis quelques jours on a remarqué

une grande diminution dans la quantité du vin, de la volaille, et autres articles de première nécessité. On a écrit sur cet affaire à sir Thomas Reade. Le capitaine Poppleton a été lui-même à la ville, pour en parler à sir Hudson Lowe.

11 juillet. — Pendant que j'étais à Hut's-Gate, un sergent, envoyé par sir Hudson Lowe, est entré ; il m'a prié de le suivre chez le gouverneur. Son Excellence m'a demandé si je savais dans quelle partie de l'île le général Bonaparte désirait que sa nouvelle maison fût bâtie. Je répondis qu'il préférait les *Briars*. Sir Hudson Lowe a répondu que cela ne se pourrait pas, que c'était trop près de la ville, et qu'il ne fallait pas y penser. Il m'a demandé ensuite si je pensais qu'il préférât à Longwood quelque autre point de l'île. J'ai affirmé qu'à coup sûr il choisirait l'autre côté. Le gouverneur m'a chargé de demander à Napoléon lui-même qu'elle partie il préférerait. Il dit aussi que Napoléon a refusé de voir les commissaires, et m'a prié de m'assurer s'il persistait toujours dans son refus. Son Excellence m'a demandé si je connaissais ce que les Français désiraient savoir du marquis de Montchenu. J'ai répondu que Mme Bertrand désirait s'informer de la santé de sa mère, et que Las Cases devait aller le rejoindre à Hut's-Gate, et qu'il paraissait très impatient de savoir des nouvelles de sa femme, ayant appris que M. de Montchenu l'avait vue très peu de temps avant de quitter Paris. Sir Hudson Lowe me dit alors qu'il ferait au gouvernement britannique son rapport sur Las Cases,

qui avait refusé avec mépris quelques articles envoyés pour l'usage des généraux et de Bonaparte, tandis qu'il écrivait à lady Clavering pour la prier d'acheter et de lui envoyer la plupart des mêmes objets. Il m'a assuré de nouveau qu'il mettrait à l'avenir la plus grande promptitude à transmettre toutes plaintes au gouvernement, et à les rendre publiques. Il paraît désirer beaucoup que je lui fasse connaître les besoins et les désirs du général Bonaparte, pour les communiquer à son gouvernement, qui saurait, par ce moyen, comment les prévenir ou les satisfaire. Il m'a chargé aussi de dire à Mme Bertrand qu'il était très fâché que quelques-unes des restrictions qu'il avait été obligé de lui imposer lui fussent désagréables ou blessassent son amour-propre, quoiqu'il lui parût qu'on s'était servi d'elle comme d'un instrument; il lui conseille d'être plus circonspecte. Après cette conversation, il s'est rendu à Longwood, où il a eu un long entretien avec le comte Montholon, dans le but d'améliorer d'agrandir et d'embellir Long-wood-House.

12 juillet. — Napoléon est triste. Je lui ai appris que le gouverneur était venu la veille à Longwood, pour voir s'il ne pourrait pas lui procurer plus d'aisance et de commodités, soit en ajoutant de nouvelles chambres à la maison qu'il habite à Longwood, soit en élevant une nouvelle maison dans quelque autre partie de l'île; j'ajoutai que le gouverneur m'avait chargé de lui demander quel serait le lieu qu'il préférerait. Il répondit : « *A questa casa, in questo luogo tristo, non voglio niente de lui.* Je hais

ce Longwood, sa vue seule me donne de la mélancolie. Qu'il me place dans quelque endroit où l'on trouve de l'ombre, de la verdure et de l'eau. Il souffle ici un vent furieux, chargé de pluie et de brouillard, *che mi taglia l'anima*, ou bien *il sole mi brucia il cervello* faute d'ombre, lorsque je sors. Qu'il me mette du côté de l'île où est située *Plantation House*, s'il veut réellement faire quelque chose pour moi. Mais à quoi sert de venir ici me faire des propositions, pour ne rien exécuter? La maison de Bertrand n'est pas plus avancée que le premier jour depuis son arrivée. L'amiral avait au moins envoyé son charpentier, et il pressait les travaux. » Je répondis que le gouverneur m'avait chargé de lui dire qu'il ne commencerait rien avant de savoir si ce qu'il ferait pourrait lui plaire; mais que s'il voulait proposer un plan pour sa maison, il donnerait à tous les ouvriers de l'île, ainsi qu'à un certain nombre d'ingénieurs, etc., l'ordre de se rendre à Longwood, et de se mettre de suite à l'ouvrage; que le gouverneur craignait qu'en faisant travailler au bâtiment qu'il habitait, il ne fût importuné par le bruit. « Oui, certes, dit-il cela me gènerait. Je ne lui demande pas de faire aucun changement à la maison bâtie dans cet abominable endroit; qu'il en fasse élever une de l'autre côté de l'île, où l'on trouve de l'ombre, de la verdure et de l'eau, et où je puisse être à l'abri de ce *vento agro*. Si l'on avait l'intention de construire une maison pour mon usage, je voudrais qu'elle fût située sur les propriétés du colonnel Smith, que

Bertrand a été voir, ou bien à *Rosemary-Hall*. Mais toutes ces offres ne sont que des impostures : rien ne se fait depuis qu'il est ici. Tenez, continua-t-il en me montrant une fenêtre, j'ai été obligé de faire tendre une paire de draps en place de rideaux, parce que les autres étaient si sales, que je ne pouvais les toucher, et qu'on ne pouvait en obtenir pour les remplacer. *E un trist'uomo, è peggio dell'isola*. Voyez sa conduite envers cette pauvre Mme Bertrand ; il l'a privée du peu de liberté dont elle jouissait, et a défendu qu'on vînt la voir et causer un instant avec elle, ce qui était une espèce de consolation pour cette dame, habituée à avoir de la compagnie. » Je lui fis part que le gouverneur m'avait dit que c'était parce que Mme Bertrand avait envoyé un billet au marquis de Montchenu sans le faire passer d'abord par ses mains. « Sottise que cela, répondit-il ; d'après les ordres existants lors de son arrivee, il était permis d'écrire aux habitants, et aucune disposition contraire n'a été communiquée à personne. D'ailleurs, elle et son mari n'auraient-ils pas pu aller à la ville voir Montchenu ? Les gens faibles sont toujours craintifs et superstitieux. Cet homme est bon à faire *un capo di sbirri*, et non pas un gouverneur.

13 juillet. — J'ai communiqué à sir Hudson Lowe la réponse de Napoléon. Elle n'a pas paru lui plaire ; il m'a répondu qu'il ne pourrait pas exercer une surveillance aussi facile sur le prisonnier, dans les cantons qu'il voulait habiter. Je lui ai fait observer qu'au contraire cela serait beaucoup plus

aisé, puisqu'il serait placé au milieu de son état-major, et que, d'ailleurs, comme les endroits en question étaient entourés de rochers très élevés et inégaux, il serait facile de placer, de manière à empêcher tous moyens d'évasion, des piquets que Napoléon ne pourrait voir. Le gouverneur consentit d'abord; mais l'instant d'après il observa qu'il ne saurait où loger le commissaire autrichien, qui s'était établi à *Rosemary-Hall*. Je hasardai de lui dire que, quelque désirable que fût le *bien-être* du baron Sturmer, il était de moindre importance que celui du principal détenu. Sir Hudson Lowe, après un moment de silence, me demanda si j'avais répété à Mme Bertrand ce qu'il m'avait dit. Je répondis affirmativement. Il me dit qu'il n'avait pas suffisamment expliqué les motifs qu'il avait eus de lui imposer de nouvelles restrictions; que sir George Cockburn, avant son départ, lui avait montré le grand inconvénient de l'état de choses qui existait alors, et la nécessité d'empêcher qu'on obtînt si librement accès dans la maison de Bertrand; qu'il avait fortement recommandé les mesures que lui, sir Hudson, avait pensé, depuis, devoir employer, et que l'amiral lui avait déclaré que son intention était de les ordonner, s'il n'eût attendu chaque jour l'arrivée d'un gouverneur; qu'on avait d'abord permis un libre accès chez Bertrand, parce qu'on supposait que la nouvelle maison qu'il devait habiter à Longwood serait bientôt achevée; qu'après quoi il devait être soumis aux mêmes restrictions que les autres personnes attachées au général Bonaparte.

Il me pria d'en parler à la comtesse, et dit qu'il s'occuperait de la construction de la nouvelle maison dans l'emplacement que j'avais proposé, ajoutant que celui du colonel Smith et de *Rosemary-Hall* iraient ensemble.

15 juillet. — Napoléon est sorti de très grand matin en voiture.

16 juillet. — Napoléon, qui était descendu de bonne heure aux écuries, et avait ordonné lui-même qu'on mît les chevaux, m'a rejoint dans le parc, et m'a fait monter dans sa voiture. Il souffrait d'un mal de dents. J'ai déjeuné avec lui. Pendant le repas nous avons parlé des commissaires. Il me demanda si Mme Sturmer l'avait vu à Paris ; je répondis que oui, et qu'elle désirait beaucoup lui être présentée. « Et qui l'en empêche ? dit-il. Je veux bien les recevoir tous, s'ils veulent me le faire demander par Bertrand. Je les recevrai comme de simples particuliers. Jamais je ne refuse de voir personne, lorsqu'on me le demande comme il convient ; et d'ailleurs je serai charmé de recevoir une dame.

« Il paraît, continua-t-il, que vos ministres nous ont envoyé des objets d'habillement dont ils supposaient que nous manquions. Si le gouverneur avait le moindre sentiment d'humanité, il en aurait envoyé la note à Bertrand, en le prévenant que, s'ils nous étaient nécessaires, nous pourrions demander ceux qui nous plaisaient. Mais, au lieu d'agir d'après les règles de la politesse, ce geôlier change en insulte ce que probablement votre gouvernement considérait comme une attention ; il choisit ce

qui lui plaît, et nous l'envoie de la manière la plus avilisante et sans nous consulter, comme s'il jetait une aumône à des mendiants, ou des habits à des condamnés. *Veramente ha il cuore di boja;* car personne autre qu'un *boja* ne chercherait, sans nécessité, à augmenter les misères de gens déjà trop malheureux dans notre position. Ses mains souillent tout ce qu'elles touchent. Voyez comme il tourmente cette pauvre Mme Bertrand, en la privant de la petite société à laquelle elle est accoutumée et qui lui est nécessaire. Ce n'est pas punir son mari; pourvu qu'il ait un livre, il est content. Je suis étonné qu'on vous permette, à vous et à Poppleton, de rester près de moi. Il me surveillerait lui-même s'il le pouvait. Avez-vous des galériens en Angleterre ? » Je répondis que non, mais que nous avions des condamnés qui travaillent à Portsmouth et ailleurs. « Alors, dit-il, on aurait dû l'en nommer gardien : c'est bien là l'emploi qui lui convient. »

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et a eu avec Napoléon une très courte entrevue.

17 juillet. — Napoléon m'a appelé dans le jardin, pour m'apprendre qu'il a dit au gouverneur qu'il avait, sans nécessité, augmenté leur contrainte; que c'était sans aucun motif qu'il avait puni Mme Bertrand; qu'il les avait insultés par la manière dont il leur avait envoyé les objets à leur usage; qu'il avait insulté Las Cases en lui disant qu'il avait lu ses lettres, et que s'il avait besoin d'une paire de souliers ou d'une paire de bas, il n'avait qu'à les lui faire demander; que si Bertrand ou Las Cases vou-

laient former une conspiration avec les commissaires, ce qu'il paraissait craindre, il n'avait rien de mieux à faire que de citer l'un d'eux à la tour d'alarme ; que c'était une infamie, à lui, investi de l'autorité, d'insulter un homme qui, comme Bertrand, était estimé de toute l'Europe.

Napoléon me parla ensuite de la nouvelle maison, et dit que s'il croyait habiter longtemps Sainte-Hélène, il désirerait qu'elle fût bâtie à côté de Plantation-House. « Mais, continua-t-il, je pense qu'aussitôt que les affaires de France seront réglées, et que tout sera tranquille, le gouvernement anglais me permettra de retourner en Europe et de finir mes jours en Angleterre. Je ne crois pas qu'ils soient assez fous pour dépenser huit millions par an pour me tenir ici, lorsque je ne suis plus à craindre : c'est pourquoi je m'inquiète fort peu de la maison. » Il parla ensuite de son évasion, et dit que quand bien même il voudrait s'évader, il avait contre lui quatre-vingt-dix-huit chances sur cent. « Malgré cela, continua-t-il, ce geôlier m'impose autant de gêne que si je n'avais qu'à entrer dans un bateau et m'esquiver. Il est vrai que tant qu'un homme existe, il est toujours à craindre qu'il ne s'échappe : et le seul moyen de prévenir sa fuite, c'est de le faire mourir. *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

« Alors cessera toute inquiétude de la part des puissances de l'Europe et de lord Castlereagh (1). Plus de dépense, plus de flotte pour me surveiller ; ces pauvres soldats ne seront plus fatigués à mourir

(1) Ministre anglais.

par les piquets ou les gardes, ou harassés à monter des fardeaux sur ces rochers. »

18 juillet. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood; il est convenu, avec le général Montholon, de quelques arrangements au sujet de la maison. Tous les changements à faire dans l'édifice ont été confiés au colonel Mynyard, secondé par le lieutenant d'état-major Jackson. — On a apporté un billard à Longwood.

19 juillet. — A peu près vers cinq heures du matin, on s'aperçut que le salon de Longwood-House était en feu. L'incendie fut arrêté en une demi-heure par le capitaine Poppleton et la garde, aidés des gens de la maison. Le feu était déjà parvenu à quelques pouces de distance du plafond, formé d'un double plancher. S'il fût parvenu jusque-là, il aurait été presque impossible de sauver l'édifice, parce qu'il n'y a pas d'eau à Longwood.

20 juillet. — Sir Thomas Reade m'a envoyé les rideaux de lit pour Napoléon.

22 juillet. — J'ai dîné dans le camp. On a célébré l'anniversaire de la bataille de Salamanque. Son Excellence a assisté au repas avec son état-major.

24 juillet. — L'amiral a envoyé un lieutenant et un détachement de marins pour faire une tente avec une voile de bonnette; les arbres de Longwood ne donnent aucun ombrage. Le colonel Maunsell, du 53e, me pria de faire mes efforts pour procurer une entrevue avec Napoléon au docteur Ward, qui a été dix-huit ans dans l'Inde. On en parla à Napoléon,

qui répondit que le docteur Ward devait en faire la demande en personne au comte Bertrand.

25 *juillet.* — J'ai dit à Napoléon que *le Griffon* était arrivé d'Angleterre la nuit précédente, et avait apporté la nouvelle que le général Bertrand, contumace, avait été condamné à mort (1). Il parut un instant confondu par l'étonnement, et très affligé; mais il se remit, et me fit observer que, d'après la législation française, un homme accusé d'un crime capital peut être jugé et condamné par contumace, mais qu'on ne peut exécuter cette sentence que l'homme n'ait été jugé de nouveau, lui présent; et que si Bertrand se présentait, il serait acquitté comme Drouot. Il en témoigna cependant beaucoup de chagrin, surtout à cause de l'effet que cela pourrait produire sur Mme Bertrand. « En révolution, dit-il, on oublie tout. Le bien que vous faites aujourd'hui, demain sera oublié. La face des affaires une fois changée, reconnaissance, amitié, parenté, tous les liens se brisent, et chacun cherche son intérêt. »

26 *juillet.* — J'ai vu Napoléon à sa toilette. Lorsqu'il s'habille, il est aidé par Marchand, Saint-Denis et Novarre. L'un des deux derniers tient un miroir devant lui, et l'autre les ustensiles néces-

(1) Aussitôt le retour des Bourbons, le nom de Bertrand était porté sur les listes de proscription et ensuite condamné à mort par contumace. Mais une réprobation unanime ne tarda pas à s'élever contre cet acte d'emportement réactionnaire, et Louis XVIII, en prince éclairé, comprit qu'un arrêt qui condamnait le dévouement et la fidélité était une tache pour son règne. Les portes de la France s'ouvrirent donc devant le général Bertrand, aussitôt que la mort de l'Empereur eut rompu les liens qui le retenaient sur la terre étrangère.

saires pour faire la barbe, tandis que Marchand attend pour lui tendre ses habits, l'eau de Cologne, etc. Quand il a fini de raser un côté de sa figure, il demande à Saint-Denis ou à Novarre : « Est-ce fait ? » Sur leur réponse, il commence à raser l'autre côté. Quand il a fini, on lui porte le miroir à la lumière, et il regarde s'il a bien fait disparaître toute sa barbe. S'il aperçoit ou sent qu'il en reste encore, il prend quelquefois l'un d'eux par l'oreille, ou lui donne un léger coup sur la joue, en disant d'un air gai : « Ah ! *coquin*, pourquoi m'avez-vous dit que c'était fini ? » C'est probablement ce badinage qui a fait courir le bruit qu'il battait et qu'il maltraitait ses domestiques. Il se lave ensuite la figure avec de l'eau dans laquelle on a mêlé un peu d'eau de Cologne; il en répand aussi quelques gouttes sur sa personne. Il se nettoie ensuite très soigneusement les dents, se fait souvent brosser le corps avec une brosse à chair, change son linge et son gilet de flanelle, et passe un pantalon de grosse serge ou de nankin brun, un gilet blanc, met des bas de soie, des souliers à boucles d'or; il porte une cravate noire qui ne dépasse pas même le bord du col de sa chemise, et un petit chapeau à trois cornes, avec une cocarde tricolore. Lorsqu'il n'est pas en négligé, il est toujours décoré du cordon de la grand'-croix de la Légion-d'Honneur. Quand il a passé son habit, Marchand lui présente une petite bonbonnière, sa tabatière, son mouchoir, et il quitte la chambre.

Napoléon se plaignait aujourd'hui d'une légère

douleur dans le côté droit. Je lui conseillai de faire bien frotter cette partie avec de l'eau de Cologne et de la flanelle, et de prendre une certaine potion. Il se mit à rire, et me donna amicalement un léger coup sur la joue. Il me demanda les causes de la maladie de foie qui régnait dans cette île. Je lui en désignai plusieurs, et entre autres l'ivrognerie et la chaleur du climat. « Si, me dit-il, l'ivrognerie en est seule cause; jamais je ne devrais avoir cette maladie. »

27 juillet. — Le colonel Keating, dernier gouverneur de l'île de Bourbon, a eu avec Napoléon une entrevue qui a duré près d'une heure.

28 juillet. — J'ai appris de Cipriani, qu'au commencement de 1815, il avait été envoyé de l'île d'Elbe à Leghorn acheter pour 100,000 francs de meubles pour le palais de Napoléon. Pendant son séjour, il s'était intimement lié avec une personne nommée***, qui avait pour ami le nommé *** de Vienne; cet homme, assure Cipriani, fit savoir à son ami que le congrès avait décidé que Napoléon serait envoyé à Sainte-Hélène, et même il lui avait fait passer par écrit la substance des conventions. Une copie de cette pièce fut remise à Cipriani, qui repartit en toute hâte pour l'île d'Elbe, afin de communiquer à Napoléon la nouvelle qu'il avait reçue. Cette communication, et la confirmation qu'il en reçut ensuite de M***, A*** et M***, qui étaient à Vienne, contribuèrent à le décider à rentrer en France.

J'ai accompagné Napoléon dans sa promenade du

soir en voiture. Je lui ai dit que sir Thomas Reade m'avait prié de l'informer que le commissaire de Russie n'avait pas eu de part à la note officielle adressée au gouverneur pour demander à voir Napoléon. Il me répondit qu'ils avaient pris un très mauvais moyen pour le voir; que toutes les puissances de l'Europe ne pourraient l'obliger à les recevoir comme personnages officiels : qu'il leur était permis d'enfoncer la porte ou d'abattre la maison, s'ils le voulaient. Il me dit ensuite qu'un livre, relatif à son règne en France, avait été récemment envoyé par l'auteur (un Anglais, M. Hobhouse) à sir Hudson Lowe, avec prière de le lui faire remettre. Le dos portait cette inscription en lettre d'or : A Napoléon le Grand, ou à l'empereur Napoléon. « Ce *galeriano*, continua-t-il, ne voulut pas permettre qu'il me fût envoyé, parce qu'il pensait que j'éprouverais quelque plaisir à voir que tous les hommes ne lui ressemblaient pas, et que j'étais estimé par quelques-uns de ses compatriotes : *Non credevo che un uomo poteva essere basso e vile a tal segno.* »

Depuis l'arrivée de sir Hudson Lowe, on envoie beaucoup de journaux à Longwood. Au lieu d'une suite régulière de plusieurs feuilles, ainsi que quelques journaux détachés, il n'est arrivé que quelques numéros sans suite du *Times*, et de temps en temps un *Courrier*. Cette interception a causé une grande inquiétude à Longwood, parmi ceux qui ont des parents en France, et a beaucoup mécontenté Napoléon, à qui sir George Cockburn envoyait fréquemment les journaux, avant même de les avoir lus.

2 août 1816. — Je me suis plaint des pourvoyeurs, qui depuis trois jours n'ont apporté d'autres légumes que des pommes de terre; je les ai priés, dans le cas où il leur serait défendu d'en fournir d'autres, de transmettre ma lettre au major Gorrequer.

3 août. — J'ai reçu une réponse de M. Fowler, employé près des pourvoyeurs, qui m'informait qu'ils avaient reçu l'ordre de ne plus envoyer de végétaux; que le major Gorrequer leur avait dit qu'ils seraisnt fournis, à l'avenir, par le jardin de l'honorable compagnie.

Le colonel Maunsell a été présenté aujourd'hui par sir George Bingham. Napoléon s'est entretenu peu de temps avec ce dernier.

5 août. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et m'ayant tiré à l'écart, il me demanda, d'un air mystérieux, si je pensais que le général Bonaparte prendrait en bonne part l'invitation qu'il avait l'intention de lui faire d'assister à un bal qu'il donnait à Plantation-House, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du prince régent. Je répondis que je croyais qu'il considérerait cette invitation comme une insulte, surtout si elle était adressée au *général Bonaparte*. Son Excellence dit qu'elle éviterait cela en le priant en personne. Je lui recommandai de consulter le comte Bertrand à ce sujet, ce qu'il me promit de faire. Il revint ensuite sur une conversation que nous avions eue auparavant, et me dit qu'il pensait que mes honoraires devaient être portés à 500 liv. sterl. par an; qu'il en écrirait à

lord Bathurst, et lui demanderait cette augmentation pour moi. Il me parla ensuite du livre de M. Hobhouse, observant qu'il ne pouvait pas le faire passer à Longwood, parce qu'il ne lui avait pas été envoyé par le secrétaire d'État; que d'ailleurs on y parlait très mal de lord Castlereagh, et qu'il ne se souciait pas de permettre au général Bonaparte de lire un écrit dans lequel un ministre anglais était ainsi traité, ou même de savoir qu'il fût permis de publier en Angleterre un livre contenant de semblables réflexions. Je me permis d'observer à Son Excellence que Napoléon désirait beaucoup voir cet ouvrage, et qu'il lui ferait un grand plaisir de le lui envoyer; sir Hudson Lowe répondit que M. Hobhouse, dans la lettre qui l'accompagnait, lui avait permis, s'il ne se croyait pas autorisé à l'envoyer à sa destination, de le placer dans sa bibliothèque.

6 août. — Napoléon a encore parlé du livre que le gouverneur retient, dit-il, illégalement; il ajouta que quand même il serait prisonnier et condamné à mort, le gouverneur ne serait pas excusable de garder un livre publié et imprimé, dans lequel il ne se trouve ni trahison, ni correspondance secrète, et parce qu'il y avait quelques *bêtises* dessus. Il voulait parler de l'inscription.

Un lieutenant, deux gardes-marine et un détachement de marins se sont occupés à réparer la tente, qui a beaucoup souffert des derniers mauvais temps. Napoléon est allé les voir, et s'est entretenu quelque temps avec les gardes-marines, dont l'un,

par un étrange rapprochement, se trouve être le fils de M. Drake (1), connu par sa conduite à Munich.

10 août. — Sir Hudson Lowe est arrivé pendant que Napoléon déjeunait sous la tente; il désirait le voir, mais il n'a pu y parvenir.

12 août. — Grande revue au camp en l'honneur du prince régent. J'ai dit à Napoléon que l'anniversaire de la naissance de Son Altesse était célébré dans toutes nos colonies. « *Gia, gia,* dit-il, *naturalmente.* » Il me demanda si j'étais invité à dîner chez le gouverneur; je répondis que non, mais que j'étais prié pour le bal.

14 août. — Napoléon est sorti ce matin à cheval pour la première fois depuis deux mois. Il m'a dit qu'il avait un grand mal de tête, qu'il s'était décidé à prendre un peu d'exercice. « Mais, continua-t-il, les limites sont tellement circonscrites, que je ne puis courir pendant plus d'une heure; et, pour me faire quelque bien, il faudrait que je pusse galoper pendant trois ou quatre heures. Ce *sbirro siciliano* est venu : je serais resté une heure de plus dans la tente, si j'eusse appris son arrivée. *Mi repugna l'anima il vederlo.* Il est toujours inquiet et semble continuellement en colère et mal à son aise, comme si quelque chose lui tourmentait la conscience, et qu'il cherchât à se fuir lui-même.

« Pour remplir, dans les circonstances actuelles,

(1) C'est celui qui a été si cruellement mystifié par M. Méhée de la Touche, qui, bien malgré lui, a été forcé de publier de quelle manière il avait trompé cet agent anglais.

continua-t-il le poste assez singulièrement important de gouverneur de Sainte-Hélène, il aurait fallu un homme très poli et à la fois très ferme, qui sût dorer un refus et rendre plus légères les privations imposées aux détenus, au lieu de leur rappeler sans cesse qu'il les regarde comme des prisonniers. A la place d'un pareil homme, ils m'envoient *un uomo non conosciuto, che non a mai comandato, che non a nessun ordine, ne sistema; che non sa farsi ubbidire, che non a maniera ne creanza. — E che pare che abbia sempre vissuto con di ladri.*»

15 août. — Anniversaire de la naissance de Napoléon. Il a déjeuné sous sa tente avec les dames et toute sa suite, y compris Piontowski et les enfants. Il n'y a rien eu d'extraordinaire dans le repas, ni aucune nouvelle décoration. Dans la soirée, les demestiques anglais et français ont eu un grand souper, et on a dansé ensuite. Au grand étonnement des Français, aucun des Anglais ne s'enivra.

16 août. — Sir Hudson Lowe est venu; nous avons eu ensemble et avec le général Montholon un long entretien sur la nécessité de diminuer les dépenses de la Maison, qu'il prétend être faites sans économie; entre autres exemples de ce qu'il regardait comme une prodigalité, il dit au général Montholon qu'il avait remarqué, en comparant les mémoires de Plantation-House et de Longwood, que l'on avait consommé plus de sel blanc à Longwood que chez lui; en conséquence, il recommanda qu'à l'avenir on se servît autant que possible de sel gris

pour la cuisine et pour la table des domestiques.

On a envoyé aujourd'hui à Longwood une des machines pneumatiques de Leslie pour faire de la glace. Aussitôt qu'elle fut mise en place, j'en prévins Napoléon, et lui dis que l'amiral était à Longwood. Il me fit plusieurs questions sur cette machine; il connaît parfaitement les principes sur lesquels sont imaginées les pompes à air. Il exprima une grande admiration pour la chimie; il parla des grands progrès qu'elle avait faits depuis quelques années, et ajouta qu'il l'avait toujours encouragée et facilitée le plus possible. Alors je le quittai et me rendis dans la chambre où était la machine, pour commencer l'expérience en présence de l'amiral. Au bout de quelques minutes, Napoléon, accompagné du comte Montholon, entra et aborda gaiement l'amiral, qui parut content de le voir. Une tasse d'eau fut glacée en sa présence, à peu près en quinze minutes, et il attendit une demi-heure, pour voir si la même quantité de limonade gèlerait, ce qui ne réussit pas. On essaya ensuite, mais inutilement, de faire glacer du lait. Napoléon prit dans sa main le morceau de glace obtenu avec de l'eau, et observa que cette découverte aurait causé une grande satisfaction en Égypte. La première glace que l'on ait vue à Sainte-Hélène fut faite par cette machine, et les *Yam-Stocks* (1), en français *racines de patates*, la contemplèrent avec le plus grand étonnement. Quelques-uns avaient peine à se persuader que la

(1) Sobriquet donné aux naturels de l'île.

masse solide qu'ils tenaient dans leurs mains fût réellement composée d'eau, et ils n'en furent convaincus que lorsqu'ils l'eurent vue se dissoudre.

17 août. — Je suis allé à Hut's-Gate pour voir Bernard qui était très mal. Le commandant du poste a consigné la sentinelle pour m'avoir laissé entrer. Je sortis pour demander de quoi il s'agissait et j'appris du sergent qu'il avait ordre d'empêcher tout le monde d'entrer, excepté l'état-major. Sir Hudson Lowe en avait, à ce qu'il paraît, donné l'ordre lui-même, la veille, en allant chez Bertrand, à qui il avait montré une lettre de lord Bathurst, qui annonçait que les dépenses de l'établissement devaient être réduites à 8,000 liv. sterl. par an. Les hommes qui apportaient les provisions n'avaient pas même la facilité d'entrer ; il leur fallait les faire passer par-dessus la muraille. On refusa aussi de laisser entrer les domestiques de Longwood, ainsi que M. Brocke, secrétaire colonial. Sir Hudson Lowe a adressé une lettre au comte Montholon, dans laquelle il demande 12,000 livres sterling par an, pour entretenir sur le même pied la Maison de Napoléon et de sa suite (1).

18 août. — Le gouverneur et l'amiral, accompagnés de sir Thomas Reade et du major Gorrequer, sont arrivés à Longwood, dans le moment que Napoléon se promenait dans le jardin avec les comtes Bertrand et Montholon, Las Cases et son fils. Son Excellence envoya demander une entrevue, qui lui fut accordée. Elle eut lieu dans le jardin. Les trois

(1). Appendice, n° 6.

principaux personnages. Napoléon, sir Hudson et sir Pultney, nous devançaient un peu. Le capitaine Poppleton et moi, nous nous tenions à quelque distance par derrière, mais assez près pour observer leurs gestes. Nous remarquâmes que la conversation était principalement soutenue par Napoléon, qui, par intervalle, paraissait s'échauffer. Il s'arrêtait souvent, puis reprenait une marche forcée, et accompagnait ses paroles de gestes animés. Les manières de sir Hudson paraissaient aussi être fort agitées. L'amiral était le seul qui parût parler avec calme. Une demi-heure après environ, nous vîmes sir Hudson Lowe se retourner brusquement, et se retirer sans saluer Napoléon. L'amiral ôta son chapeau, s'inclina et partit. Sir Hudson Lowe s'avança vers Poppleton et moi. Il se promena de long en large dans la plus grande agitation, tandis que ses chevaux arrivaient ; enfin il me dit : « Le général Bonaparte m'a traité d'une manière très injurieuse. Je l'ai quitté en lui disant : *Monsieur, vous êtes malhonnête !* » Il monta alors à cheval et partit au galop. L'amiral paraissait pensif et troublé. Il était évident que la conversation avait été orageuse.

19 août. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette ; il était de très bonne humeur. Il m'a demandé comment se portait Gourgaud ; et sur ce que je lui dis que je lui avais ordonné une médecine, il se mit à rire, et répliqua : « Il ferait bien mieux de se mettre à la diète pendant quelques jours, et de boire beaucoup d'eau. Les médecines ne sont bonnes que pour les gens de l'ancien régime. »

Il dit ensuite : « Ce gouverneur est venu m'ennuyer hier. Il m'avait vu me promener dans le jardin, je n'ai pu, par conséquent, lui refuser de l'écouter. Il voulait entrer avec moi dans des détails de ménage, pour réduire nos dépenses. Il a eu l'audace de me dire que les choses sont maintenant dans le même état qu'à son arrivée, et qu'il venait pour se justifier ; qu'il s'était déjà présenté deux fois dans cette intention, mais que j'étais dans le bain. Non, monsieur, lui répondis-je, je n'étais pas dans le bain ; mais j'en avais un de commande pour ne pas vous recevoir. Vous aggravez vos torts en cherchant à les justifier. Il m'a dit que je le jugeais mal, et que si je le connaissais, je changerais d'opinion. Vous connaître, monsieur, lui répondis-je, comment le pourrais-je ? Les gens se font connaître par leurs actions, en commandant dans les batailles. Vous n'avez jamais eu sous vos ordres que des vagabonds et des déserteurs corses, des brigands napolitains et piémontais. Je connais tous les généraux anglais qui se sont distingués ; mais je ne vous ai jamais entendu nommer que comme un *scrivano* de Blücher ou un chef de brigands. Vous n'avez jamais commandé des gens d'honneur ; vous n'avez jamais vécu avec eux. Il me dit qu'il n'avait pas recherché son emploi. Je lui répondis qu'il y avait des places qui ne se sollicitaient pas, qu'elles étaient données par les gouvernements aux gens qui s'étaient déshonorés eux-mêmes. Il ne fait que son devoir, me dit-il, et je ne dois pas le blâmer, puisqu'il n'agit que d'après ses ordres. Je répondis à

cela : Le bourreau en fait autant ; mais lorsqu'il me met la corde au cou pour m'étrangler, est-ce un motif pour l'aimer, que de savoir qu'il agit d'après des ordres ? D'ailleurs, je ne crois aucun gouvernement assez vil pour donner des ordres semblables à ceux que vous faites exécuter. J'ajoutai que, s'il le voulait, il n'avait pas besoin de rien m'envoyer à manger ; que j'irais m'asseoir à la table des braves officiers du 53e ; que j'étais sûr qu'il n'en était pas un qui ne se trouvât heureux de donner place à un vieux soldat ; qu'il n'y avait pas un seul soldat dans tout le régiment qui n'eût plus de cœur que lui ; que dans le bill inique du Parlement, on avait décidé que je serais traité en prisonnier, mais qu'il me traitait plus mal qu'un criminel condamné ou un galérien ; qu'il était permis à ces malheureux de recevoir les journaux et les livres imprimés, et qu'il me privait de cette consolation. Vous avez plein pouvoir sur mon corps, lui dis-je, mais mon âme vous échappera toujours ; cette âme est aussi fière, aussi courageuse que lorsque je commandais à l'Europe. Vous êtes un *sbirro siciliano*, et non pas un Anglais. Enfin je le priai de ne plus se présenter devant moi, à moins qu'il ne m'apportât l'ordre de me *dépêcher ;* qu'alors il trouverait toutes les portes ouvertes.

« Je n'ai pas, continua Napoléon, l'habitude d'insulter personne ; mais l'effronterie de cet homme m'a révolté, et je n'ai pu m'empêcher de lui exprimer mon ressentiment. Lorsqu'il eut l'impudence de me dire, devant l'amiral, qu'il avait tout

laissé dans le même état que lorsqu'il était arrivé, je répondis : Faites appeler le capitaine d'ordonnance, et interrogez-le ; je m'en rapporterai à sa décision. Il resta muet.

« Enfin il me dit qu'il avait trouvé son emploi si difficile à remplir qu'il s'en était démis. Je répondis qu'on ne pourrait jamais envoyer un homme plus méchant que lui, bien que l'emploi fût de nature à répugner à un *galant'uomo*. Si vous en trouvez l'occasion, ajoutai-je, ou si quelqu'un vous le demande, vous pouvez répéter ce que je vous ai dit. »

Je donnai à Napoléon l'ouvrage intitulé *Détails sur la campagne d'Espagne*, par Sarrazin. « Sarrazin, dit-il, était un lâche, un homme sans honneur, sans foi et sans probité. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, il m'écrivit à Paris, pour m'offrir ses services ; il me proposait, si je voulais lui pardonner et l'employer, de me donner tous les plans et tous les secrets des Anglais. J'avais l'intention, au lieu d'accepter ses offres, de le faire juger comme un traître ; mais j'étais si occupé que cela m'est sorti de la mémoire (1). »

(1) Jean Sarrazin, né à Saint-Sylvestre dans le Lot-et-Garonne, en 1770, exerça d'abord comme professeur de mathématiques à La Réole et au collège de Sorèze, et il était précepteur des fils du duc de Béthune depuis deux ans lorsqu'en 1792, il partit comme volontaire pour l'armée du Nord ; en peu de temps il devint capitaine ; mais cassé de son grade pour avoir pris part à un mouvement séditieux, il passa comme simple soldat à l'armée de l'Ouest où il se distingua assez pour que Marceau l'attachât comme officier à son état-major. Avec Marceau à l'armée du Nord, Sarrazin se fit remarquer à Fleurus, à Coblentz, au siège de Maëstricht et devint alors chef de brigade ; en 1795, il servit sous Kléber et était chef d'état-major de Bernadotte en 1796, passa de là en Italie, fut nommé gouverneur d'Udine et fit partie de l'expédition d'Irlande en 1798 la valeur dont il fit preuve à la prise de Killala et au combat de Castlebar lui valut d'être nommé général de brigade et peu de temps après

21 août. — Il est arrivé un vaisseau d'Angleterre. Je suis allé à la ville, où j'ai vu le capitaine Stanfelt à qui j'ai dit qu'un entretien très désagréable avait eu lieu entre le gouverneur et Napoléon, et que sir Hudson Lowe avait dit à ce dernier qu'il s'était démis de son emploi. A mon retour ; j'allai à Hut's-Gate avec le capitaine Maunsell du 53e, et le capitaine Poppleton. Mme Bertrand me demanda s'il était arrivé quelques lettres. Le capitaine Maunsell dit qu'il en avait vu plusieurs pour eux au bureau des postes. A mon arrivée à Longwood, Napoléon me fit la même question ; je lui répondis ce que le capitaine Maunsell avait dit à Mme Bertrand. Je n'avais pas intention d'en parler avant de m'être assuré qu'on les ferait parvenir à Longwood, ne voulant pas aigrir davantage Napoléon contre le gouverneur ; mais comme j'étais certain qu'il l'apprendrait d'Hut's-Gats, je ne pouvais cacher que je savais qu'il y en eût.

22 août. — Sir Hudson Lowe m'a fait appeler à Plantation-House. Je le trouvai se promenant dans le chemin à gauche de sa maison. Il me dit qu'il avait quelques communications à transmettre au gouvernement, et qu'il désirait connaître l'état de

général de division. Enfin, après avoir eu d'importants commandements et occupé des fonctions délicates, il se vendit aux Anglais, se rendit à Londres et fut condamné par contumace à Lille en 1810. Il recouvra son grade lors de la première Restauration ; mais en 1818 il fut arrêté sous l'inculpation de trigamie et condamné à dix ans de travaux forcés et au carcan. Gracié au bout de trois années, il alla à Lisbonne, puis à Londres, où il obtint une modique pension ; il visita la Hollande, l'Allemagne, la Turquie, la Belgique ; enfin, il mourut vers 1840 sans avoir pu obtenir du gouvernement de Louis-Philippe l'autorisation de rentrer en France. Il y a dans le *Moniteur* des 5 et 10 juillet 1810 un long et curieux rapport du duc de Feltre à l'Empereur, faisant connaître dans ses plus petits détails toute la vie de Sarrazin.

la santé du général Bonaparte, et savoir si je n'avais rien à dire. « J'ai appris, continua-t-il, que Bonaparte vous a dit que j'ai donné ma démission de la place de gouverneur de cette île : est-ce vrai ? » — Je répondis : « Il m'a assuré que vous lui en avez parlé. » Sir Hudson ajouta : « Jamais je n'ai dit une chose semblable, je n'en ai même jamais eu la volonté; ou il a rêvé, ou il a mal compris mes paroles. J'ai dit simplement que si le gouvernement n'approuvait pas ma conduite, je donnerais ma démission. Je vous prie donc de lui affirmer que jamais je n'ai dit cela, et que jamais je n'ai eu intention de le faire. » Il me demanda ensuite s'il m'avait instruit du sujet de leur conversation. Je répondis que j'en connaissais une partie. Il me demanda ce que je savais. Je dis que je ne pensais pas qu'il eût oublié et que je ne voulais pas lui répéter des choses qui ne pouvaient que lui être désagréables. Il m'objecta que j'en avais parlé ailleurs, et qu'il avait le droit de savoir de ma propre bouche ce que j'en avais dit. Bien que j'eusse la permission de le faire, il ne me convenait guère de répéter à la face d'un homme des expressions telles que celles qui avait été prononcées sur son compte; cependant, je ne crus pas à propos de refuser. Je lui en répétai donc quelques parties. Sir Hudson dit que, quoiqu'il n'eût jamais commandé d'armées contre Napoléon, il lui avait fait peut-être porter des coups plus funestes que s'il eût été à la tête de 100,000 hommes, par les renseignements qu'il avait fournis avant et pendant les conférencee de

Châtillon ; que ses conseils avaient été suivis plus tard, et étaient la cause de sa chute. « Je voudrais bien qu'il sût tout cela, ajouta-t-il, afin qu'il eût au moins des raisons pour me haïr. Je publierai probablement les détails de cette affaire. »

Alors sir Hudson Lowe se promena pendant quelque temps, en se mordant les doigts, et me demanda si Mme Bertrand avait répété à des étrangers quelque chose de la conversation qu'il avait eue avec le général Bonaparte. Je répondis que je ne savais pas si Mme Bertrand en était instruite. « Il est à désirer pour elle qu'elle ne la connaisse pas, dit-il; car elle pourrait rendre sa position et celle de son mari plus désagréables encore qu'elles ne le sont. » Il répéta ensuite avec colère quelques-unes des paroles de Napoléon, et dit : « Le général Bonaparte vous a-t-il répété, monsieur, que je lui avais dit que son langage était grossier et indécent, et que je ne l'écouterais pas davantage? » Je lui répondis que non. « Cela prouve une grande petitesse de sa part, de ne pas vous avoir tout dit. Il aurait mieux fait de réfléchir sur sa situation, car il dépend de moi de la rendre beaucoup plus dure. S'il continue ses injures, je lui ferai sentir mon pouvoir. Il est mon prisonnier de guerre, et j'ai le droit de le traiter selon sa conduite. Je le mettrai à la raison. » Il se promena encore quelques minutes, en répétant les observations de Napoléon, qu'il caractérisait d'ignobles, etc. Enfin s'étant mis lui-même en colère, il s'écria : « Dites au général Bonaparte qu'il veille sur sa conduite, et que, s'il conti-

nue, je serai forcé d'augmenter les restrictions déjà apportées à sa liberté. » Après avoir observé qu'il avait été cause de la perte de millions d'hommes, et que, s'il était libre, il le serait encore, il finit en disant : « Je regarde Ali-Pacha comme un coquin plus estimable que lui. » (M. Baxter venait de nous joindre lorsqu'il prononça ces mots.)

23 août. — J'ai dit à Napoléon, dans le cours de la conversation, que le gouverneur l'accusait d'avoir mal compris ses expressions, qu'il prétendait n'avoir jamais dit ni eu l'intention de dire qu'il eût donné sa démission ; qu'il avait avancé seulement que si le gouvernement n'approuvait pas sa conduite, il abandonnerait sa place, etc. « Cela est bien singulier, dit Napoléon, il m'a dit qu'il l'avait abandonnée : au moins je l'ai compris ainsi. *Tanto pegio.* » J'observai ensuite qu'en conséquence des désagréments qu'il avait éprouvés dans leur dernière entrevue, il était probable qu'il n'en solliciterait pas une autre. « *Tanto meglio*, dit Napoléon, alors je n'aurai plus l'ennui *del suo bruto viso*, etc. »

26 août. — Napoléon m'a demandé si j'avais vu la lettre écrite par le comte Montholon à sir Hudson Lowe, contenant leurs plaintes ; je répondis que oui. « Croyez-vous, me dit-il, que le gouverneur l'envoie en Angleterre ? » Je lui assurai que je n'en doutais pas ; que, de plus, le gouverneur m'avait dit lui avoir offert, non seulement de faire parvenir leurs lettres, mais encore de les insérer dans les journaux. « C'est une fausseté, répondit Napoléon, il m'a dit qu'il enverrait nos lettres en Europe, et qu'il les

ferait publier, si toutefois il en approuvait le contenu. D'ailleurs, quand bien même il le voudrait, son gouvernement ne le souffrirait pas. Supposez, par exemple, que je lui envoie une adresse à la nation française. Au surplus, je ne pense pas qu'il permettrait qu'on publiât une lettre qui le couvrirait d'infamie. Le peuple anglais veut savoir pourquoi je conserve le titre d'empereur après avoir abdiqué : je l'ai expliqué dans une lettre. J'avais intention de vivre *incognito* en Angleterre comme un simple particulier; mais puisqu'ils m'ont envoyé ici, et qu'ils veulent faire croire que je n'ai jamais été premier magistrat, ou empereur de France, j'en conserve le titre. *** m'a rapporté qu'il avait entendu dire aux lords Liverpool et Castlereagh, qu'une des principales raisons pour lesquelles ils m'avaient envoyé ici, était la crainte que je ne me mêlasse de quelque cabale avec l'opposition. Il est assez probable qu'ils craignaient bien plus que je ne fisse connaître la vérité sur leur compte, et que je révélasse bien des choses qui ne leur plairaient pas, parce qu'en Angleterre ils ne pouvaient défendre aux personnes de distinction de me voir. »

Il se plaignait ensuite de la sévérité inutile avec laquelle on le privait de certains journaux, ne lui laissant que quelques numéros détachés de la sotte *Gazette de France*, ou bien de la ridicule *Quotidienne* ou du *Times*.

Depuis quelques jours, de nouveaux piquets ont été établis, et l'on a placé plusieurs nouvelles sentinelles, qui sont la plupart sous les yeux de Napo

léon lorsqu'il veut sortir après le soleil couché. On a presque terminé des fossés de huit ou dix pieds de profondeur qui entourent le jardin.

27 *août*. — Napoléon m'a demandé s'il était vrai que le commissaire français et Mme Sturmer eussent eu une querelle. J'ai répondu que M. Montchenu avait dit que Mme Sturmer ne savait pas entrer dans un salon. Il se mit à rire et me dit : « Je parierais bien que le vieux marquis n'a dit cela que parce que cette dame n'est pas sortie d'une vieille souche noble, et parce que son père est plébéien. Ces vieux émigrés ont le malheur de n'estimer que ceux qui peuvent établir de gothiques armoiries. » Je lui demandai si F. G .... était un homme à talents. Il se mit à rire aux éclats. « Lui un homme à talents! c'est le plus grand benêt de la terre, *un ignorantaccio che non ha ne talento, ne informazione*, une espèce de Don Quichotte. Je le connais bien. Il n'est pas capable de soutenir une conversation de cinq minutes. Il n'en était pas de même de son épouse ; c'était une belle femme, très spirituelle, mais bien malheureuse. *Era bella, graziosa, e piena d'intelligenza.* Il parla ensuite pendant longtemps de la France. La plus grande faute que pourraient faire les ministres actuels, ce serait d'introduire dans l'armée française l'ancien système de noblesse. Au lieu de laisser les fils de paysans et de laboureurs arriver aux grades de généraux comme de mon temps, s'ils veulent les réserver à la vieille noblesse, ils se perdront sans retour. La noblesse, avant la Révolution, se compo-

sait en grande partie d'hommes ignorants, vains et arrogants : je ne sais comment elle se compose aujourd'hui, et je ne suis pas à même de juger de la vérité de ce mot : *Ils n'ont rien appris, ils n'ont rien oublié.* Quoi qu'il en soit, si, après vingt-cinq ans d'exil et de disgrâce, ils sont rentrés avec les mêmes principes, et s'ils parviennent à les faire adopter aux ministres, une nouvelle révolution est infaillible. Je connais les Français : six, dix ans se passeront peut-être sans trouble ; mais une armée organisée dans des principes qui blesseraient l'égalité consacrée dans la loi fondamentale serait massacrée et jetée dans la Seine. Mais on sera trop sage pour éviter ce malheur. Moi, j'ai tiré la plupart de mes généraux de la boue. Partout où j'ai trouvé le talent et le courage, je l'ai élevé et mis à sa place. Mon principe était de tenir la carrière ouverte aux talents, sans demander si l'on avait des quartiers de noblesse à montrer. Il est vrai que j'ai élevé quelques individus de la vieille noblesse, par esprit de politique et de justice, mais jamais je n'ai eu en eux beaucoup de confiance. Si la masse du peuple, continua-t-il, voyait renaître les temps féodaux, elle s'irriterait de l'impossibilité où seraient ses enfants de s'élever dans l'armée.

« Pour vous donner une idée du sentiment général de la France, je ne vous citerai qu'une anecdote : lors de mon retour d'Italie, comme ma voiture montait la côte escarpée de Tarare, je descendis pour la suivre à pied, sans domestique, comme cela m'arrivait souvent. Mon épouse et ma suite étaient

à quelque distance derrière moi. Je vis une vieille femme, estropiée et boitant, qui cherchait, à l'aide d'une béquille, à gravir la montagne. J'avais une redingote, et elle ne me reconnut pas. J'allai sur elle, et lui dis : Eh bien, ma bonne, où allez-vous avec un empressement si peu d'accord avec votre âge ? qu'est-il donc arrivé ? — Ma foi, répondit la vieille, on m'a dit que l'empereur était ici, et j'ai voulu le voir avant de mourir. — Bah, bah ! lui répliquai-je, qu'avez-vous besoin de le voir ? qu'avez-vous gagné avec lui ? c'est un roi tout comme un autre. — Monsieur, cela peut être ; mais, après tout, il est le roi du peuple. Nous l'avons choisi ; et si nous devons avoir un tyran, c'est la moindre des choses qu'il soit de notre choix. — Vous voyez en cela l'expression des sentiments qui animaient alors la nation française, sortir de la bouche d'une vieille femme. »

Je lui demandai son opinion sur Soult, et lui dis que j'avais entendu quelques personnes lui donner, comme général, le second rang après lui. Il répondit : « C'est un excellent ministre de la guerre, ou un major général très précieux : il connaît mieux les dispositions d'une armée que la manière de la commander. »

Quelques officiers du 53e avaient dit à Mme Bertrand tenir de sir Thomas Reade que Bonaparte n'aime pas à les voir, ni aucun habit rouge, parce que cela lui rappelle Waterloo. Mme Bertrand leur assura que cette opinion était tout à fait contraire à celle qu'elle avait toujours entendu expri-

mer par Napoléon. La même chose m'a été dite par les lieutenants Fitzgerald et Mackay.

28 août. — J'ai appris que la fameuse lettre a été montrée à quelques officiers de la marine et de l'armée, et que probablement plusieurs copies en ont été envoyées en Angleterre.

Le comte Montholon a remis ce soir au capitaine Poppleton, pour le gouverneur, une lettre dans laquelle il lui déclare que s'il ne juge pas convenable de rétablir les choses, relativement aux *laissez passer*, dans le même état où elles étaient du temps de sir George Cockburn, état que le gouvernement avait approuvé, il n'accorderait plus de *laissez passer* à personne.

30 août. — Napoléon s'est levé à trois heures. Il a écrit jusqu'à six, puis s'est recouché. A cinq heures du soir, le comte Bertrand alla dire au capitaine Poppleton que Napoléon désirait le voir. Le capitaine était encore en habit du matin ; il demanda la permission de se retirer pour changer de vêtements ; mais Bertrand exigea qu'il vînt sans cérémonie. Il fut donc introduit dans la salle de billard où il trouva Napoléon debout, le chapeau sous le bras. « Monsieur Poppleton, lui dit-il, vous êtes, je crois, le plus ancien capitaine du 53 ? — C'est vrai. — J'estime beaucoup les officiers et les soldats du 53e, ce sont de braves gens qui font bien leur devoir. On m'a appris que le bruit courait, dans le camp, que je ne voulais pas voir les officiers ; voulez-vous avoir la bonté de leur assurer que ceux qui leur ont rapporté cela leur ont dit une fausseté

Je n'ai jamais dit ni pensé rien de semblable : je serai toujours bien aise de les voir.

On a dit aussi que le gouverneur leur avait défendu de me rendre visite. » Le capitaine Poppleton répondit qu'il croyait dénué de fondement le renseignement qu'il avait reçu ; que les officiers du 53e connaissaient la bonne opinion qu'il avait toujours exprimée sur leur compte, qu'ils en étaient vivement flattés ; qu'ils avaient pour lui le plus profond respect. Napoléon sourit et répondit : « *Je ne suis pas une vieille femme.* J'aime un brave soldat qui a subi le baptême du feu, à quelque nation qu'il appartienne. »

31 août. — Sir George Bingham et le major Fehrsen, du 53e, ont eu une longue conversation avec Napoléon.

1er septembre 1816. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Depuis deux ou trois jours, la lettre avait été montrée et lue, par le comte Las Cases, au capitaine d'artillerie Grey, et à quelques officiers. Sir Hudson désirait beaucoup savoir si personne n'en avait pris copie. Je lui dis que tous les habitants de Longwood pouvaient s'en procurer une, s'ils en avaient envie. Son excellence parut très alarmée, et observa que c'était violer l'acte du Parlement, que de l'avoir lue à des personnes n'appartenant pas à Longwood. Il me demanda si j'avais communiqué au général Bonaparte ce qu'il m'avait dit le 22. Je répondis que oui ; que Napoléon avait répondu qu'il pouvait agir comme il voudrait ; que tout ce qui lui restait à faire maintenant était de placer des sen-

tinelles aux portes et aux fenêtres pour l'empêcher de sortir, que tant qu'il aurait un livre il s'en inquiéterait fort peu. Le gouverneur dit qu'il avait fait passer ses plaintes au gouvernement britannique, et qu'il dépendait des ministres d'agir comme bon leur semblerait; et qu'il me priait de lui dire qu'il leur avait fait connaître tout ce qui s'était passé. Il ajouta qu'à la vérité, il ne pouvait être beaucoup plus mal.

4 septembre. — J'ai dit à Napoléon que le gouverneur m'avait chargé de lui apprendre que la lettre du comte de Montholon avait été envoyée au gouvernement de S. M., et qu'il avait mis les ministres à même d'agir. « Peut-être, répondit-il, sera-t-elle publiée dans les journaux anglais avant que la copie arrive ? »

5 septembre. — Le major Gorrequer est venu à Longwood, pour prendre des arrangements avec le général Montholon, relativement à la réduction proposée dans les dépenses; il m'a prié d'y assister. Le major a dit que lorsque le gouvernement britannique avait fixé à 8,000 livres sterling le *maximum* de toutes les dépenses de la Maison du général Bonaparte, il pensait que quelques-uns des officiers généraux et autres individus qui la composent retourneraient en Europe. Comme cela n'avait point eu lieu, le gouverneur, sur sa propre responsabilité, avait ordonné qu'il serait ajouté 4,000 livres sterling aux 8,000, ce qui faisait en tout 12,000 liv. sterling pour toutes les dépenses; que le général Montholon devait donc savoir que, sous aucun pré-

texte, les dépenses ne pouvaient excéder 1,000 liv. par mois. Si le général Bonaparte ne voulait pas se conformer aux réductions nécessaires pour ne pas excéder cette somme, il devait payer le surplus par des traites fournies par quelque banquier d'Europe, ou sur tels de ses amis qui voudraient payer pour lui. Le comte Montholon répondit que Napoléon était prêt à payer toutes les dépenses de l'établissement, si on voulait lui laisser les moyens de le faire, et si l'on permettait à une maison marchande ou à une maison de Sainte-Hélène, Londres ou Paris, choisie par le gouvernement anglais lui-même, de servir d'intermédiaire pour recevoir et envoyer des lettres cachetées ; que, d'un autre côté, il engagerait son honneur, pourvu qu'on regardât cette correspondance comme sacrée, que les lettres ne traiteraient que d'affaires pécuniaires. Le major Gorrequer répondit que cela ne pouvait être accordé, qu'aucune lettre cachetée ne sortirait de Longwood.

Le major Gorrequer dit ensuite au comte Montholon que la réduction proposée commencerait à s'effectuer à partir du 15 du présent mois, et le pria de s'arranger avec M. Balcombe, le pourvoyeur, sur l'emploi de 1,000 livres sterling par mois, à moins qu'il ne préférât donner des traites pour le surplus. Le comte Montholon répondit qu'il ne s'en mêlerait pas ; que le gouverneur pouvait agir comme il le voudrait ; que dans le moment présent on ne leur fournissait rien de superflu, et qu'aussitôt que es réductions commenceraient, lui, pour sa part, il

abandonnerait toute charge pour ne plus s'occuper de rien ; que c'était une infamie de la part du ministère anglais de déclarer à l'Europe que Napoléon ne manquait de rien, et de refuser les offres que faisaient les puissances alliées de défrayer une partie des dépenses, pour le réduire, lui et sa suite, presque à la ration d'un soldat. Le major Gorrequer nia que les puissances alliées eussent jamais fait une offre semblable. Montholon répondit qu'il l'avait lu dans quelques journaux. Le major Gorrequer observa alors qu'il était nécessaire d'apporter une grande réduction dans la consommation du vin, et qu'on se bornât à dix bouteilles de vin rouge et une de madère ; que la consommation de Plantation-House était réglée à raison d'une bouteille par personne. Montholon répondit que les Français buvaient beaucoup moins que les Anglais, et qu'il avait déjà fait à la table de Napoléon ce qu'il n'avait jamais fait en France chez lui, qu'il avait rebouché les restes de vin pour les faire servir le lendemain sur la table ; que de plus, le soir il ne restait jamais un morceau de viande dans le garde-manger. Gorrequer observa que 12,000 livres sterling sont un joli revenu. C'est à peu près autant que 4,000 livres en Angleterre, répondit Montholon. L'affaire fut alors renvoyée au samedi. Avant de quitter Longwood, le major Gorrequer convint avec moi que les dépenses de l'établissement ne pouvaient être couvertes avec 12,000 livres sterling par année ; mais qu'il pensait que l'on pouvait bien faire une réduction de 2,000 livres. J'observai que cela pouvait se faire, pourvu

qu'on établît à Longwood, sous la direction d'une personne qui convînt, un magasin de toutes les choses nécessaires.

— Le major Gorrequer est revenu, et il a eu en ma présence une longue conversation avec le comte Montholon. Celui-ci lui a dit que les ordres avaient été donnés pour renvoyer sept domestiques, ce qui, avec l'économie apportée dans la nourriture et la consommation du vin, réduirait le dépense de l'établissement à peu près de 15,194 livres sterling par an ; mais que cette somme était le *minimum des minimum*, et qu'il était impossible d'y faire aucune autre réduction. Cependant le capitaine persista toujours à dire qu'à dater du 15, il ne serait accordé que 1,000 livres sterling par mois. Alors le comte Montholon, après avoir renouvelé l'offre faite dans la dernière conversation, dit que si le gouvernement britannique ne voulait pas lui permettre de se servir de ses propriétés, il ne lui restait d'autre parti à prendre que de disposer de ce qui lui appartenait ; qu'en conséquence, une partie de son argenterie serait portée à la ville et vendue, afin de se procurer, chaque mois, la somme nécessaire à ajouter à celle accordée par sir Hudson Lowe, pour leur subsistance. Le major Gorrequer dit qu'il en instruirait le gouverneur.

Sir Hudson Lowe, accompagné du général Meade, qui est arrivé depuis deux jours, est venu à Longwood, et tous deux en ont fait le tour. Le gouverneur paraissait indiquer au général les limites et autres objets qui se rattachent à la garde des prisonniers.

Vers le soir, Napoléon m'a envoyé chercher; il se plaignait d'un violent mal de tête. Il était dans sa chambre à coucher, assis devant un feu de bois, dont la flamme, brillant et s'éteignant tour à tour, donnait par instant à sa physionomie l'expression la plus singulière et la plus mélancolique. Ses mains étaient croisées sur ses genoux; il semblait réfléchir à sa malheureuse position. Après un moment de silence, « *Dottore*, dit-il, *potete dar qualche cosa a far dormire un uomo che non puo?* Cela est au-dessus de votre art. J'ai essayé en vain de prendre un peu de repos. Je ne puis, continua-t-il, je ne puis comprendre la conduite de vos ministres. Ils dépensent 60 ou 70,000 livres sterling pour envoyer des meubles, du bois et des matériaux de construction pour mon usage, et ils envoient en même temps l'ordre de me mettre presque à la ration. Ils m'obligent de renvoyer mes domestiques, et de faire des réductions incompatibles avec la décence et le bien-être de ma Maison. Nous avons ici des aides de camp qui stipulent pour une bouteille de vin et deux ou trois livres de viande avec autant de gravité et d'importance que s'il s'agissait de traiter de la distribution de plusieurs royaumes. Je vois des contradictions incompréhensibles : d'un côté, des frais énormes et inutiles; d'un autre, une petitesse et une vilenie impossibles à décrire. Pourquoi ne me laissent-ils pas le soin de me fournir de tout ce qui m'est nécessaire, plutôt que d'avilir le caractère de la nation? Ils ne veulent pas fournir à mes serviteurs ce à quoi ils ont été ac-

coutumés, et ne veulent pas non plus que j'y pourvoie pour eux, en envoyant des lettres cachetées au moyen d'une maison de commerce de leur propre choix. Aucun homme en France ne voudrait répondre à une de mes lettres, lorsqu'il saurait qu'elle pourrait être lue par les ministres anglais, qu'il serait par conséquent dénoncé, et que ses propriétés et sa personne seraient exposées à une ruine certaine. D'ailleurs, vos ministres ne m'ont pas fait preuve de probité, en s'emparant de la légère somme que j'avais sur moi sur *le Bellérophon;* ce qui laisse à penser qu'ils feraient de même s'ils savaient où est placé ce que je possède. Ces envois ridicules qu'on fait ont sans doute pour but d'étourdir la nation anglaise. Jean Taureau (1), en voyant partir cet ameublement, en voyant tant de luxe et de parade dans les préparatifs faits en Angleterre, en conclut que je suis traité ici comme un roi. S'il savait la vérité et le déshonneur qui rejaillit sur lui, il serait indigné. » Il me demanda alors quel était ce singulier officier général qu'il avait vu rôder avec sir Hudson Lowe. Je répondis que c'était le général Meade, arrivé depuis quelques jours avec son épouse; que j'avais servi sous ses ordres en Égypte, où il avait été dangereusement blessé. « Quoi! avec Abercromby? (2) — Non, pendant la malheureuse

(1) Sobriquet du peuple anglais.

(2) Le général sir Ralph Abercromby faisait partie de l'armée d'Egypte : à la tête de 16,000 hommes il s'empara d'abord du fort d'Abonkir, malgré la résistance héroïque d'une garnison trop faible contre d'aussi nombreux assaillants. L'armée française s'étant repliée sur Alexandrie, Abercromby s'avança contre elle, en couvrant son camp par des lignes de défense : il fut attaqué par les Français sous les ordres du général Menou, le 21 mars 1801. Sans être arrêtés par la grande infériorité

attaque de Rosette. — Quelle espèce d'homme est-ce? » Je répondis qu'il avait une très bonne réputation. « On a vu, dit-il, le gouverneur l'arrêter plusieurs fois, et lui faire des observations. Je suppose qu'il lui aura rempli la tête de mensonges sur mon compte, et qu'il lui aura dit que j'abhorrais la vue même d'un Anglais, comme quelqu'une de ses *canailles* l'a répété aux officiers du 53e. Je lui ferai écrire pour le prévenir que je veux le voir. »

8 septembre. — Le comte Montholon a écrit au général Meade pour l'inviter à venir à Longwood, en disant que Napoléon serait bien aise de le voir. Cette lettre fut remise au capitaine Poppleton, qui fut aussi chargé de dire à Mme Meade que Napoléon osait à peine se permettre d'engager une dame à venir le visiter; mais que si elle lui accordait cette faveur, il serait heureux de la voir aussi. Le capitaine Poppleton porta cette lettre ouverte à sir Hudson Lowe. Son Excellence la remit au général Meade. Sur la route de James-Town, le général Meade arrêta son cheval, et dit au capitaine Poppleton qu'il se serait estimé très heureux de pouvoir profiter de l'invitation qui lui était faite; mais qu'il avait appris qu'il existait des restrictions, et qu'il fallait qu'il demandât au gouverneur la permission de l'accepter; que d'ailleurs le vaisseau allait lever l'ancre, et qu'il ne voulait pas le retenir. Il le pria

du nombre, des Français perçant les deux lignes de l'infanterie anglaise, pénétrèrent jusqu'à la réserve. Abercromby, avec son état-major, fit en vain des prodiges de valeur : la plupart de ses officiers furent tués et, lui-même, blessé mortellement, expira sept jours après sur le bâtiment qui le transportait à Malte, où il fut enterré.

de faire connaître tous ces motifs à Longwood. Il écrivit ensuite au comte Montholon une lettre, pour le remercier de l'honneur qu'on lui avait fait, et s'excuser sur ce que le vaisseau allait lever l'ancre.

9 septembre. — Napoléon s'est plaint du mal de tête, de coliques, etc. — Je lui ai ordonné un léger purgatif; il l'a refusé, en disant qu'il se guérirait lui-même en faisant diète et en buvant de l'eau de poulet. Il m'a fait part de la lettre que le général Meade a écrite au comte Montholon. « Je suis convaincu que le gouverneur l'a empêché de venir me voir, continua-t-il; quand vous verrez ce gouverneur, dites-lui que telle est mon opinion. »

Les généraux Gourgaud et Montholon se sont plaints du vin, qu'ils soupçonnent contenir du plomb, parce qu'il leur a donné la colique; ils m'ont prié de me procurer une coupelle pour le décomposer.

Le jeune Las Cases et Piontowski sont allés aujourd'hui à la ville. Ils ont eu une longue conversation avec les commissaires russe et français. Piontowski dit qu'à leur arrivée sir Thomas Reade a envoyé l'ordre au lieutenant qui les accompagnait de ne pas leur permettre de se séparer; de les suivre partout, et d'écouter leur conversation. Tandis qu'ils parlaient à *Rose bud* (*bouton de rose,* jeune fille que l'on nomme ainsi à cause de la fraîcheur et de la beauté de son teint), un des soldats d'ordonnance de sir Thomas Reade, d'après les ordres de celui-ci, emmena leurs chevaux. Il était en outre chargé de leur dire que leur domestique était ivre, et que s'ils ne quittaient la ville aussitôt, sir Thomas le

punirait pour s'être enivré, parce qu'il était soldat. Le jeune Las Cases, plus calme, l'a prié de demander, à cet effet, un ordre écrit; mais Piontowski, dans sa colère, n'a pu s'empêcher de lui dire qu'il donnerait des coups de cravache à quiconque essaierait d'emmener les chevaux.

10 septembre. — Napoléon, après un moment de conversation sur sa santé, m'a dit que tandis que le jeune Las Cases parlait au commissaire russe, le gouverneur allait et venait pour les épier, devant la maison où ils étaient. « Je n'aurais jamais cru, continua-t-il, qu'un lieutenant général, un gouverneur, pût s'abaisser jusqu'à faire le métier de *gendarme.* Dites-le-lui la première fois que vous le verrez. »

Napoléon fit ensuite quelques observations sur la mauvaise qualité du vin fourni à Longwood. Il ajouta que lorsqu'il était sous-lieutenant d'artillerie, il avait une meilleure table, et buvait de meilleur vin.

J'ai vu ensuite sir Hudson Lowe, qui m'a demandé si le général Bonaparte avait fait quelques observations sur le refus du général Meade de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite. Je lui ai répondu que Napoléon était persuadé que lui, sir Hudson Lowe, l'avait empêché de s'y rendre, et qu'il m'avait chargé de lui dire que telle était son opinion. A peine eus-je prononcé ces mots, que le gouverneur changea de visage; il s'écria avec colère : « C'est un misérable menteur, un imposteur; j'ai prié moi-même le général Meade d'accepter. » Il se promena alors, pendant quelques minutes, dans

une grande agitation, en répétant qu'il n'y avait qu'un méchant homme qui pût avoir une semblable idée sur son compte. Alors il monta à cheval et partit. A peine avait-il fait cent pas, qu'il revint sur ses pas, et me cria d'un ton d'indignation : « Dites au général Bonaparte que ce qu'il a dit *è una buggia infame, e che è un buggiardone chi l'ha detto* (1). Dites-lui cela exactement. »

Sir Thomas Reade m'a dit que le récit qu'a fait Piontowski de ce qui lui est arrivé dans la ville est faux ; que les seuls ordres qu'il avait donnés au lieutenant Sweeny étaient de ne pas perdre les Français de vue ; que, voyant leur domestique tellement ivre qu'il ne pouvait se tenir à cheval, il avait envoyé, par pure politesse, son soldat d'ordonnance pour l'aider à faire sortir les chevaux.

12 septembre. — Napoléon est toujours malade ; il s'est plaint d'un légère colique. Je lui ai ordonné une dose de sel d'Epsom. Il me donna, en plaisantant, un léger coup sur la joue, et dit que s'il n'allait pas mieux demain, il prendrait son purgatif ordinaire, du sel de tartre. Pendant la conversation, je lui appris que le gouverneur m'avait assuré n'avoir non seulement pas empêché le général Meade de le voir, mais même l'avait pressé d'accepter l'invitation. « Je ne le crois pas, dit Napoléon ; ou s'il l'a fait, c'était de manière à en détourner l'autre. »

Je lui rapportai ensuite l'explication que m'avait

(1) « Est un infâme mensonge, et que la personne qui l'a dit est un grand menteur. » Il est presque inutile de dire que je ne m'acquittai pas exactement de la commission.

donnée sir Thomas Reade sur l'affaire de Piontowski. « Ce dont je me plains, dit-il, c'est de la manière ambiguë dont ils agissent pour empêcher les Français d'aller à la ville. Pourquoi ne disent-ils pas une bonne fois avec fermeté : « Vous ne pouvez pas aller à la ville? » et personne ne le demandera, et ils ne seront pas forcé de convertir des officiers en espions et en gendarmes, de faire suivre les Français partout, et d'écouter leurs conversations.

« Mais leur intention est de mettre tant d'entraves à nos promenades, et de nous les rendre si désagréables, que cela équivale à une défense formelle, pour que, sans donner des ordres directs, ce gouverneur puisse dire que nous avons la liberté d'aller à la ville, mais que nous ne voulons pas en profiter. »

J'ai vu sir Hudson Lowe à la ville, et je lui ai raconté ce que j'avais dit à Napoléon sur Piontowski; j'ai rapporté sa réponse, ainsi que les plaintes faites par le général Gourgaud et le comte Montholon sur le vin, et la prière qu'ils m'ont faite de leur procureur une coupelle pour le décomposer. On a emprunté quelques bouteilles de vin rouge au capitaine Poppleton, pour l'usage de Napoléon.

13 septembre. — Napoléon va beaucoup mieux Il s'est entretenu, avec M. Balcombe, des affaires de l'établissement.

On a pesé une grande quantité de vaisselle plate pour la briser et la vendre. Le capitaine Poppleton est allé en instruire sir Hudson Lowe. Le comte

Montholon et Cipriani se sont plaints du mauvais état des casseroles de cuisine, qui toutes ont besoin d'être étamées. Le major Gorrequer a été prié d'envoyer un ouvrier pour les réparer de suite. Il est arrivé au comte Montholon une lettre de M. Balcombe, contenant la note des provisions, etc. qui avaient été fixées pour leur usage journalier, d'après la réduction ordonnée par le gouverneur. Montholon a déclaré qu'il ne signerait aucun reçu à l'avenir.

Cipriani est allé dans la soirée chez le capitaine Maunsell pour le prier de lui procurer une douzaine ou deux de bouteilles du même vin qu'il avait emprunté au capitaine Poppleton pour l'empereur, et que l'on avait eu de la table du 53e, celui qu'on avait envoyé de James-Town ayant donné la colique à Napoléon; il a ajouté qu'il le paierait, ou en rendrait une quantité égale de bouteilles. Je traduisis cette demande au capitaine Maunsell, qui dit qu'il ferait son possible pour procurer ce qu'on demandait.

J'ai reçu une réponse du major Gorrequer, qui m'informe qu'il a donné l'ordre qu'une nouvelle batterie de cuisine fût envoyée à Longwood, etc., etc.

Sir Hudson Lowe et son état-major ont été au camp; le gouverneur a paru très en colère de la demande faite au capitaine Maunsell. Il paraît que le capitaine en a parlé à son frère, et au garde-magasin des vins du régiment, qui a proposé d'en envoyer une caisse à Napoléon. Cette intention fut communiquée à sir George Bingham, et reportée

par lui au gouverneur, qui m'envoya chercher, et me dit que je n'avais pas besoin de servir d'interprète en pareille occasion. Le major Gorrequer observa que le général Bonaparte devait se contenter du vin qu'on lui envoyait, ou n'en pas boire du tout.

15 septembre. — J'ai écrit au major Gorrequer pour répondre à quelques passages de sa dernière lettre, et lui donner une explication sur l'affaire du vin d'hier. Je lui ai dit que le général Gourgaud a affirmé qu'il y a du plomb dans le vin, et qu'il m'a prié de me procurer une coupelle pour le décomposer. J'ajoutai que j'avais fait connaître cette demande à sir Hudson Lowe, la dernière fois que je l'avais vu dans la ville. Je lui donnai aussi à entendre qu'il est naturel que Napoléon s'en rapporte, jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé le contraire, à l'assertion du général Gourgaud, qui passe pour un très bon chimiste. Je le priai de communiquer cette lettre au gouverneur.

17 septembre. — J'ai donné à sir Hudson Lowe en personne une explication très détaillée de l'affaire du vin entre le capitaine Maunsell, Cipriani et moi ; Son Excellence m'a dit en être satisfaite.

Aujourd'hui, le major Gorrequer m'a dit, dans le cours de la conversation que nous avons eue relativement à l'approvisionnement de Longwood, que sir Hudson Lowe a déclaré tout soldat qui sert de domestique à Bonaparte, à Longwood, indigne de recevoir la ration. Sir Thomas Reade m'a prié de lui faire obtenir de l'argenterie de Napoléon en-

tière, parce que, disait-il, elle se vendrait mieux dans cet état que si elle était brisée.

18 septembre. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Sir Thomas Reade m'a dit que Bertrand l'avait injurié dans sa conversation avec le gouverneur, et que celui-ci avait cru de son devoir d'écrire, à ce sujet, une longue lettre à lord Bathurst.

19 septembre. — Une grande partie de la vaisselle plate de Napoléon a été brisée, les armes impériales et les aigles ont été mises à part. Le comte Montholon a demandé au capitaine Poppleton un officier pour l'accompagner à James-Town, afin de vendre son argenterie ; le capitaine en a fait prévenir de suite le gouverneur par une ordonnance, et sir Hudson lui a donné l'ordre de dire au comte Montholon que l'argent produit par la vente de l'argenterie ne lui serait pas remis, mais serait déposé, pour l'usage de Bonaparte, entre les mains de M. Balcombe.

21 septembre. — Sir Pultney Malcolm est venu à Longwood, pour prendre congé de Napoléon avant son départ pour le cap de Bonne-Espérance, qui doit avoir lieu sous quelques jours. Il s'est longtemps entretenu avec Napoléon, qui l'a reçu très gracieusement. La conversation a roulé principalement sur le Scheldt, Anvers, les guerres d'Allemagne, les Polonais, etc.

J'ai écrit hier au soir à sir Thomas Reade, à la prière de Mme Bertrand, pour savoir si l'on permettrait qu'un phaéton, qui avait été acheté avec l'argent de Napoléon et donné ensuite par lui à

Mme Bertrand, fût envoyé au Cap, par le vaisseau de sir Pultney Malcolm, pour y être vendu. Je finis en le priant de me faire savoir, avant d'en parler au gouverneur, s'il n'y a pas d'inconvenance à faire cette demande, parce qu'alors elle s'en abstiendrait.

23 septembre. — J'ai reçu de sir Thomas Reade une lettre, qui m'annonce que le gouverneur a consenti à la vente du phaéton, à condition que le produit en serait déposé entre les mains de M. Balcombe. Trois des domestiques de Bertrand sont dangereusement malades.

J'ai appris une anecdote curieuse sur le général Vandamme. Lorsqu'il fut fait prisonnier par les Russes, il fut conduit devant l'empereur Alexandre, qui l'appela voleur et pillard, ajoutant qu'on ne pouvait accorder aucune faveur à un être aussi exécrable. Ces reproches furent suivis de l'ordre d'envoyer Vandamme en Sibérie, tandis que les autres prisonniers étaient conduits beaucoup moins loin vers le nord. Vandamme répondit avec un grand sang-froid : « Il se peut bien, sire, que je sois un voleur, un pillard ; mais il est des crimes plus grands qui n'ont jamais souillé ma main... » Il fut entraîné par son escorte.

J'ai rencontré sir Hudson Lowe comme il venait à Longwood. Il m'a dit que le général Bonaparte s'était beaucoup nui par les lettres que le comte Montholon avait écrites d'après ses ordres, et qu'il désirait qu'il le sût ; que s'il se fût conduit convenablement pendant quelques années, les ministres

auraient pu croire qu'il était sincère, et lui permettre d'habiter l'Angleterre. Il ajouta que lui, Hudson Lowe, avait aussi écrit à Londres des lettres telles, qu'elles empêcheraient à jamais Las Cases de recevoir la permission de rentrer en France. A Longwood, les volailles envoyées pour la consommation du jour furent montrées à Son Excellence, par le capitaine Poppleton. Le gouverneur voulut bien avouer cependant qu'elles étaient mauvaises.

27 septembre. — Les commissaires sont venus à la porte de Longwood; ils ont voulu entrer; mais l'officier de garde les en a empêchés, parce que leurs laissez-passer ne spécifiaient pas Longwood, mais « tous les lieux par où un officier pouvait passer ».

28 septembre. — Napoléon s'est occupé à lire le grand ouvrage de Denon sur l'Égypte; il en a fait des extraits de sa propre main.

1er octobre 1816. — J'ai répété à Napoléon ce que sir Hudson Lowe m'avait chargé de lui dire le 23. Il a répondu : « Je n'attends que de mauvais traitements du ministère actuel. Plus ils voudront m'abaisser, plus je m'élèverai moi-même. J'avais l'intention de prendre le nom du colonel Muiron, tué à mes côtés à Arcole en me couvrant de son corps (1), et de vivre comme un simple particulier dans quelque partie de l'Angleterre, sans me mêler jamais au grand monde. Je ne serais jamais allé à

(1) Muiron est le nom d'un officier qui, dès les premiers jours de la Révolution, servit dans le corps de l'artillerie, et se distingua particulièrement au siège de Toulon, où il fut blessé à côté de Bonaparte, en entrant par une embrasure dans la redoute anglaise. Au 13 vendémiaire, il comman-

Londres, je n'aurais fréquenté que peu de personnes. Peut-être me serais-je lié avec quelques savants? Je me serais promené tous les jours à cheval, et serais revenu à mes études. » Je lui fis l'observation que tant qu'il s'obstinerait à prendre le titre de Majesté, les ministres anglais saisiraient ce prétexte pour le retenir à Sainte-Hélène. Il répondit : « Ils m'y forcent. Je voulais arriver ici *incognito*, je l'avais proposé à l'amiral; mais ils n'ont pas voulu le permettre. Ils persistent à m'appeler

dait une division d'artillerie qui défendait la Convention. Ensuite, lors de la campagne d'Italie, Bonaparte, général en chef, prit Muiron pour aide de camp, et trouva en lui un officier des plus distingués. Il était partout où se trouvait son général. On sait la lutte terrible que l'on dut soutenir pour s'emparer du pont et du village d'Arcole. A un moment tous les officiers qui sont auprès de Bonaparte tombent autour de lui ; Muiron est tué en le couvrant de son corps. Après la victoire si chèrement achetée, Bonaparte écrivit au Directoire, et donna les plus grands regrets aux officiers et soldats tués dans cette journée. A la femme de Muiron, il adressa cette lettre :

« A la citoyenne Muiron.

« Quartier général, Vérone, 19 novembre 1796.

« Muiron est mort à mes côtés, sur le champ de bataille d'Arcole. Vous avez perdu un mari qui vous était cher, j'ai perdu un ami auquel j'étais depuis longtemps attaché ; mais la patrie perd plus que nous deux en perdant un officier distingué autant par ses talents que par son courage. Si je puis vous être bon à quelque chose, à vous ou à son enfant, je vous prie de compter entièrement sur moi. »

« BONAPARTE. »

Le vainqueur d'Arcole n'oublia jamais Muiron : le 1er juin 1797 il donna le nom de son aide de camp à l'une des frégates prises à Venise, et l'année suivante la *Muiron* faisait partie de la flotte qui partait avec Bonaparte pour l'Egypte. C'est également sur la *Muiron* que Bonaparte revint en Europe et arriva à Fréjus le 9 octobre 1799. Au combat d'Algésiras, livré le 6 juillet 1801, la *Muiron* eut une belle part. Enfin, en 1807, le ministre de la marine écrivit à propos de la *Muiron*, au préfet maritime de Toulon :

« Monsieur le contre-amiral, la frégate la *Muiron* a ramené d'Égypte en France l'empereur Napoléon. Elle ne doit plus être exposée aux événements de la mer et aux chances de la guerre. Elle sera conservée comme monument. Veuillez donc la faire placer dans tel lieu du port où elle frappera davantage tous les regards et où il sera le plus facile de perpétuer sa conservation. » L'inscription suivante fut gravée en lettres d'or sur la poupe de la frégate et sur un marbre noir placé dans la chambre du conseil :

LA MUIRON
Prise en 1797, dans l'arsenal de Venise
Par le conquérant de l'Italie
Elle ramena d'Egypte en 1799
Le sauveur de la France.

général Bonaparte. Je ne rougis point, de ce titre, mais je ne veux pas le recevoir d'eux. Si la république n'a jamais existé légalement, elle n'a pas eu plus de droit de me nommer général que premier magistrat. Si l'amiral fût resté, continua-t-il, peut-être les choses se seraient-elles arrangées. Il avait du cœur, et était incapable d'une action basse. Croyez-vous, ajouta-t-il, qu'il nous nuise en arrivant en Angleterre? » Je répondis : « Je ne pense pas qu'il vous rende aucun service, surtout d'après la manière dont il a été traité la dernière fois qu'il est venu vous voir; mais il ne mentira pas, il rapportera rigoureusement la vérité, et exprimera sur vous son opinion, qui ne vous est pas très favorable. — Pourquoi cela? répliqua-t-il; nous étions très bien ensemble à bord du vaisseau. Que peut-il dire de moi? que je voudrais m'échapper pour remonter sur le trône de France? » Je répondis qu'il était probable qu'il le pense et qu'il le dira. « Bah ! répondit Napoléon, si j'étais maintenant en Angleterre, et qu'une députation de France vînt m'offrir le trône, je ne voudrais pas l'accepter, à moins que je ne fusse certain que c'est le vœu unanime de la nation. Autrement, je serais obligé de devenir un bourreau, et de couper des milliers de têtes pour m'y maintenir. J'ai fait assez de bruit dans le monde, je vieillis et j'ai besoin de repos. Voilà les motifs qui m'ont fait abdiquer la dernière fois. » Je lui rappelai que lorsqu'il était sur le trône, il avait fait arrêter le frère de sir George Cockburn, envoyé à Hambourg, et que l'ayant fait amener en France,

il l'y avait détenu plusieurs années. Il parut surpris et chercha à rassembler ses souvenirs. Après un moment de silence, il me demanda si j'étais sûr que la personne arrêtée fût véritablement le frère de sir George Cockburn. Je lui répondis que ce fait était certain, et que l'amiral me l'avait rapporté lui-même. « C'est assez probable, dit-il, mais je ne me rappelle pas son nom. Je suppose, cependant, que c'est à l'époque où je fis arrêter tous les Anglais qui se trouvaient sur le continent, parce que votre gouvernement s'était emparé, avant la déclaration de guerre, de tous les vaisseaux français, des matelots et des passagers qu'on avait rencontrés dans les ports ou sur la mer. En revanche, je fis arrêter tous les Anglais que je trouvai à terre, pour leur montrer que, s'ils étaient puissants sur la mer, je l'étais sur terre, et que j'avais autant droit de m'emparer des gens qui étaient sur mon élément, qu'eux de faire prisonniers ceux qu'ils trouvaient sur le leur. Maintenant, dit-il, je comprends la raison pour laquelle vos ministres l'ont choisi. Je suis surpris cependant qu'il ne m'en ait jamais parlé. Un homme délicat n'aurait pas consenti, dans des circonstances semblables, à se charger de me conduire ici. Vous verrez, continua-t-il, que dans peu les Anglais cesseront de me haïr. Il y en a tant qui ont vécu en France, tant qui y sont encore maintenant, qu'ils entendront la vérité, et opéreront un changement d'opinion en Angleterre; je leur laisse le soin de ma justification et ne doute point de leur jugement. »

J'ai appris que les commissaires ont obtenu de sir Hudson Lowe la permission de venir jusqu'à la porte intérieure de Longwood.

Sir Hudson Lowe, accompagné de sir Thomas Reade, du major Gorrequer, de Winyard, Prichard, de deux dragons et d'un domestique, est entré dans Longwood à cheval; il a mis pied à terre vis-à-vis de la salle de billard, et a demandé à voir le général Bonaparte. Le général Montholon répondit qu'il était indisposé. Cette réponse de satisfit pas Son Excellence, qui dit une seconde fois, d'un ton d'autorité, qu'il avait à communiquer au général Bonaparte lui-même, quelque chose qu'il ne communiquerait à personne autre qu'à lui. On lui répondit qu'il serait prévenu quand il pourrait être reçu, parce que Napoléon souffrait beaucoup du mal de dents. A quatre heures, Napoléon m'envoya chercher et me pria de regarder une de ses dents qui était cariée, et qui remuait. Il me demanda ensuite si je savais ce que le gouverneur lui voulait, et pourquoi il demandait à le voir. Je répondis que peut-être il avait reçu quelque communication de lord Bathurst, et qu'il ne pouvait pas la faire connaître à d'autres. « Il vaudrait mieux pour tous deux que nous ne nous vissions pas, dit Napoléon. C'est probablement quelque bêtise de lord Bathurst, qu'il rendra pire encore par sa manière de me la faire connaître. Je suis sûr que ce n'est rien de bon, car il ne serait pas si pressé de me l'annoncer. Lord*** est un méchant homme, ses communications ne sont que des perfidies, et la vue de mon gardien est plus

détestable encore. Il ne résultera rien de bon de cette entrevue.

« La dernière fois que je l'ai vu, il a porté deux ou trois fois la main à son sabre, d'une manière violente. Allez donc le trouver demain, lui ou sir Thomas Reade, et dites-lui que s'il a quelque chose à me communiquer, il fera mieux d'en prévenir Bertrand, ou que Bertrand se rendra chez lui ; assurez-lui qu'il peut compter qu'on me rapportera fidèlement ce qui aura été dit. Ou bien qu'il m'envoie le colonel Reade ; je le recevrai, et je l'écouterai, parce qu'il ne sera que le porteur d'ordres, et non celui de qui ces ordres émaneront. En conséquence, si sa mission est désagréable, je ne lui en voudrai pas, puisqu'il ne fera qu'obéir à un chef. » J'essayai de l'engager à recevoir le gouverneur, afin de terminer, s'il était possible, leurs différends ; mais il répondit que ce serait le plus mauvais moyen d'y parvenir, parce qu'il savait bien que c'était quelque bêtise de lord Bathurst, qu'il rendrait encore pire, et dont il ferait une véritable insulte par sa manière brutale de la rapporter. Il ajouta : « Vous savez que je ne me suis jamais mis en colère contre l'amiral, parce que, lors même qu'il avait quelque chose de désagréable à me dire, il le faisait avec ménagement ; mais cet homme nous traite comme si nous étions autant de déserteurs. »

Sachant sir Thomas Reade tout à fait incapable de lui rendre, soit en français, soit en italien, aucune communication qui excéderait quelques mots, je lui demandai si, dans le cas où sir Thomas Reade

ne pourrait lui expliquer parfaitement toutes les particularités que le gouverneur avait à lui dire, il le confiait au papier, il le lirait ou voudrait permettre qu'on le lui lût. Il répondit : « Certainement, qu'il s'y prenne comme cela ou qu'il envoie chercher Bertrand. Quant à moi, je ne le verrai peut-être pas de six mois. Qu'il enfonce les portes ou démolisse la maison ; je ne suis pas soumis aux lois anglaises, puisqu'elles ne me protègent pas. Je suis sûr, continua-t-il, qu'il n'a rien d'agréable à m'apprendre, sans quoi il ne se serait pas pressé de venir lui-même. Il ne m'arrive jamais que des insultes ou de mauvaises nouvelles de la part de lord Bathurst. Je voudrais qu'il eût donné l'ordre de me faire *dépêcher*. Je n'aimerais pas commettre un suicide, car j'ai toujours blâmé cet acte. J'ai fait vœu d'avaler la coupe jusqu'à la lie ; mais je me réjouirais qu'on envoyât l'ordre de me faire mourir. »

2 octobre. — J'ai vu Napoléon dans la matinée. Le mal de dents l'avait empêché de dormir ; sa joue était enflée. Après avoir examiné la dent, j'en ordonnai l'extraction. Il me pria d'aller chez le gouverneur, et de lui dire que, par suite d'une indisposition, des douleurs et de son manque de sommeil, il se trouvait dans l'impossibilité d'écouter avec calme aucune communication ; qu'en conséquence, il le priait de faire part au comte Bertrand de ce qu'il avait à lui dire ; que le comte Bertrand le lui rapporterait fidèlement : mais que, s'il ne voulait pas faire sa communication au comte Bertrand ou à tout autre habitant de Longwood, il la recevrait du colo-

nel Reade. Le reste du message n'était que la répétition de ce qu'il avait dit la veille. « Cet homme, disait-il, viendrait m'annoncer qu'une frégate est arrivée pour me conduire en Angleterre, que je regarderais cette nouvelle comme fâcheuse, par cela seul qu'il en aurait été le porteur. Vous pouvez voir par là combien il serait peu convenable que j'eusse une entrevue avec lui dans de pareilles dispositions. Il est accouru hier, entouré de son état-major, comme s'il allait en pompe assister à une exécution, au lieu de venir demander à me parler en particulier. Trois fois il est parti en colère. Il vaut donc mieux que nous n'ayons plus aucune relation ensemble, puisqu'il n'en peut résulter aucun bien, et comme il représente sa nation ici, je ne veux ni l'insulter, ni lui répéter des observations semblables à celles que j'ai été obligé de lui faire déjà. »

Je suis allé chez sir Hudson Lowe, à qui j'ai fait part du message dont j'avais été chargé, en en retranchant toutefois les paroles offensantes, mais en lui communiquant tout ce qui était nécessaire pour l'éclairer. Son Excellence me pria de lui faire ma demande par écrit, et me dit ensuite que le secrétaire d'État lui avait envoyé des ordres pour prendre des informations exactes sur une lettre concernant Bonaparte, qui avait paru dans un des journaux de Portsmouth, et qui avait beaucoup offensé les ministres de Sa Majesté; surtout parce que le capitaine Hamilton, de la frégate *la Havane*, avait rapporté que j'en étais l'auteur, ou que je l'avais apportée à bord. Alors Son Excellence me demanda à qui

j'avais écrit, en ajoutant : « Il n'y a pas de mal dans cette lettre, elle est assez vraie en général ; mais les ministres n'aiment pas qu'on publie rien sur le compte de Bonaparte. Tout doit venir d'eux. » Le capitaine Hamilton avait dit aussi que la lettre anonyme a été évidemment écrite pour être publiée. Je répondis à sir Hudson Lowe que jamais de ma vie je n'avais écrit de lettre anonyme, et qu'on avait inséré dans les journaux plusieurs pièces dont on m'avait supposé l'auteur, jusqu'à ce qu'un individu les eût avouées lui-même. Sir Hudson Lowe me pria de lui écrire à ce sujet une lettre d'explication ; après quoi il dicta à sir Thomas Reade la réponse qu'il désirait que je portasse au général Bonaparte ; en voici la copie que j'ai obtenue, et que le gouverneur lut avant que je quittasse la maison.

« La visite du gouverneur au général Bonaparte, à Longwood, était dictée d'abord par un sentiment de respect pour lui, et avait pour objet de lui communiquer, concernant ses officiers, des instructions qui devaient être connues de lui avant qu'ils en fussent informés. Le gouverneur aurait désiré faire cette communication au général Bonaparte de vive voix, en présence de sir Thomas Reade ou de quelque autre officier de son état-major, et de l'un des généraux français. Jamais il n'a eu l'intention d'insulter le général Bonaparte ; au contraire, il veut concilier la rigueur de ses instructions avec toutes les attentions et le respect qu'il lui doit. Il ne pouvait concevoir la cause du ressentiment manifesté par le général Bonaparte à son égard. S'il ne veut

pas consentir à une entrevue en présence d'autres personnes, le gouverneur consentira à envoyer sir Thomas Reade pour communiquer au général Bonaparte tout ce qu'il a à lui dire, laissant quelques points à discuter plus tard. Si le comte Bertrand est envoyé au gouverneur, il exige au moins de sa part quelques excuses, pour les expressions dont il s'est servi à son égard dans leur dernière entrevue, d'après le vœu du général Bonaparte lui-même. Le gouverneur pensait aussi que des excuses faites par Bertrand au nom du général Bonaparte lui-même, sur le langage peu modéré de celui-ci dans leur dernière entrevue, étaient également nécessaires; et qu'alors, lui, sir Hudson Lowe, exprimerait ses regrets des expressions qu'il aurait employées en réplique, et qui auraient paru désagréables, parce qu'il n'y avait eu, de sa part, aucune intention de rien dire d'offensant; qu'il n'avait fait que repousser l'attaque, et qu'enfin il ne s'abaisserait pas à une semblable démarche envers toute personne qui serait dans une autre position que le général Bonaparte; mais que celui-ci étant déterminé à se quereller avec le gouverneur sur la manière dont il exécutait les ordres qu'il avait reçus, il ne voyait plus d'espoir de pouvoir s'entendre. »

A Longwood, je rapportai minutieusement ce qu'on vient de lire à Napoléon, en présence du comte Bertrand. Napoléon sourit avec dédain à l'idée de faire ses excuses à sir Hudson Lowe.

3 octobre. — J'ai vu Napoléon dans la matinée. Après m'être informé de l'état de sa santé, il a enta-

mé l'affaire d'hier. « Puisque ce gouverneur, dit-il, déclare qu'il ne fera pas sa communication entière à Reade, mais qu'il se propose d'en réserver quelques points pour les discuter plus tard avec moi, je ne verrai pas Reade, parce que je ne consentais à le recevoir que pour éviter l'autre; et d'après les discussions ultérieures qu'il se réserve, il pourra revenir demain ou après demander une autre entrevue. S'il veut me communiquer quelque chose, qu'il envoie son adjudant général à Bertrand ou à Montholon, à Las Cases, à Gourgaud ou à vous; ou bien qu'il demande un de ces messieurs, et s'explique lui-même; ou bien qu'il dise tout à Reade, à sir George Bingham ou à tout autre, et je recevrai la personne qu'il aura choisie à cet effet. S'il persiste encore à me voir, je lui écrirai moi-même cette réponse : « Napoléon ne veut pas vous voir, parce que les trois dernières fois qu'il vous a reçu vous l'avez insulté; il ne veut plus avoir de communication avec vous. » Je sais bien que si nous avions une autre entrevue, il s'élèverait des querelles, et que nous nous dirions des injures; un geste douteux pourrait amener je ne sais trop quoi. Pour lui-même, il ne doit pas désirer à me voir, après le langage dont je me suis servi avec lui la dernière fois qu'il est venu. Je lui ai dit devant l'amiral, lorsqu'il a prétendu qu'il ne faisait que son devoir, que le bourreau le faisait aussi, mais qu'on n'était pas obligé de le voir avant le moment de son exécution. *Ci sono state tre scene vergognose!* Je ne veux pas renouveler ces scènes. Je sais que

mon sang s'échauffera. Je lui dirais qu'aucun pouvoir sur terre ne peut obliger un prisonnier à voir son exécuteur, car sa conduite l'a rendu tel pour moi, et à discuter avec lui.

« Il prétend qu'il agit d'après ses instructions; un gouvernement éloigné de deux mille lieues ne peut qu'indiquer la manière générale dont les choses doivent être conduites, et doit laisser un grand pouvoir discrétionnaire, que cet homme défigure et cherche à me rendre le plus pesant possible, pour me tourmenter. Une preuve qu'il est pire que son gouvernement, c'est que ce dernier a envoyé plusieurs choses pour ma commodité; mais lui, il ne fait que m'obséder, m'insulter et me rendre l'existence malheureuse. Pour compléter l'affaire il m'écrit des lettres pleines de compliments et de douceurs, il affecte pour moi les plus grands égards; puis il envoie ensuite ces lettres chez lui, pour faire croire qu'il est notre meilleur ami. Je veux éviter une nouvelle scène. Jamais, au faîte même du pouvoir, je ne me suis servi envers personne d'un langage pareil à celui que j'ai employé avec lui. J'aurais été impardonnable aux Tuileries. J'aimerais mieux me faire arracher une dent que d'avoir avec cet homme une nouvelle conversation. Il a une mauvaise mission à remplir, et il la remplit méchamment. Je ne sais s'il connaît combien nous le haïssons, et combien nous le méprisons; je voudrais bien qu'il le sût. Il se défie de tout le monde; son état-major même n'est pas à l'abri de ses soupçons; vous voyez qu'il n'a pu se fier à Reade. S'il n'aime

pas Bertrand, pourquoi ne va-t-il pas voir Montholon ou Las Cases? » Je répondis que sir Hudson Lowe disait ne pouvoir se fier à la fidélité d'aucun d'eux pour reporter sa conversation. « Oh! dit-il, il en veut à Montholon pour sa lettre du mois d'août, et à Las Cases parce que non seulement il écrit la vérité à une dame de Londres, mais qu'il la dit partout. » Je répondis : « Le gouverneur accuse le comte Las Cases d'avoir forgé un grand nombre de mensonges sur ce qui s'est passé ici. — Las Cases, répondit-il, ne serait pas assez étourdi pour écrire des mensonges, lorsqu'il est obligé d'envoyer lui-même les lettres qui les contiennent. Il n'a écrit que la vérité, que ce geôlier est fâché de voir mettre au jour. Je suis sûr qu'il veut me dire qu'il faut renvoyer quelqu'un de mes généraux, et en jeter l'odieux sur moi, en m'en laissant le choix. Il vous renverrait aussi, s'il ne craignait que vous ne lui fissiez tort en Angleterre, en rapportant ce que vous avez vu ici. Son intention, je crois, est de chasser tous ceux qui seraient portés à me rendre la vie moins désagréable. En vérité, on a choisi un joli représentant de Bathurst! J'aimerais mieux avoir une entrevue avec le caporal de garde qu'avec ce *galeriano*. Quelle différence avec l'amiral! Nous parlions amicalement ensemble sur différents sujets; mais cet homme n'est propre qu'à opprimer et à insulter ceux que le malheur a mis en son pouvoir. » Il conversa ensuite sur différents sujets, fit quelques observations sur le mariage de la princesse Charlotte avec le prince Léopold. Il parla

avec éloge de ce dernier, qu'il avait vu à Paris pendant son règne.

D'après son désir, j'écrivis à sir Hudson Lowe ce qu'il avait dit, évitant néanmoins de répéter les expressions trop fortes.

4 octobre. — Sir Thomas Reade est monté à ma chambre, à Longwood, avec les nouvelles instructions que le gouverneur a reçues d'Angleterre. J'ai été trouver Napoléon pour le lui annoncer. Il m'a demandé si ces communications étaient entières. Je répondis que sir Thomas me l'avait assuré. Il m'ordonna de l'introduire. Lorsque je revins, sir Thomas Reade me dit que sa mission n'était pas très agréable, et qu'il espérait que Bonaparte ne se fâcherait pas contre lui pour cela : il me demanda comment il devait lui exprimer sa pensée à cet égard. Je le lui dis en italien. Nous nous rendîmes donc ensemble dans le jardin où était Napoléon. Je lui présentai Reade, et me retirai. Au bout de quelques minutes, Napoléon appela le comte Las Cases, et lui dit de traduire, tout haut, en français, le contenu du papier, à mesure que Reade le lisait. Lorsque Reade revint à ma chambre, il me dit que Napoléon avait été très honnête à son égard, et que, bien loin de s'être offensé, il lui avait demandé les nouvelles, et qu'il avait ri. Il avait seulement observé (comme Reade le répéta dans son italien) : *Più mi si perseguiterà, meglio andrà e mostrera al mondo che rabbia di persecuzzioni. Fra poco tempo mi si leveranno tutti gli altri, et qualche mattina m'ammazzeranno.* Sir Thomas me laissa alors lire

l'écrit, qui était conçu en ces termes : « Que les Français qui désireraient rester avec le général Bonaparte, devraient signer la formule qui leur serait présentée, et consentir à se soumettre, sans faire aucune observation particulière, à quelque restriction que l'on pût imposer au général Bonaparte. Ceux qui refuseraient seraient immédiatement embarqués pour le cap de Bonne-Espérance. La Maison devant subir une réduction de quatre personnes, ceux qui resteraient devaient se considérer comme assujettis aux lois communes aux sujets britanniques, et rendues surtout envers ceux qui avaient été commis à la sûreté du général Bonaparte, déclarant crime de félonie toute complicité qui aurait pour but de l'aider à s'évader. Quiconque, parmi eux, se permettrait des injures, des réflexions outrageantes, ou traiterait mal le gouverneur ou le gouvernement, serait de suite envoyé au cap de Bonne-Espérance, où il ne lui serait fourni aucun moyen de retourner en Europe. » Il était spécifié aussi que l'obligation ne devait pas être perpétuelle pour ceux qui signeraient. On demandait aussi le paiement de 1,400 livres sterling avancées pour les livres qui avait été envoyés. Sir Thomas me dit ensuite que le comte Bertrand devait aller le lendemain à *Plantation-House*, et que je pouvais l'assurer que s'il se conduisait bien, peut-être ne renverrait-on aucun des domestiques, mais que tout dépendait de sa *bonne conduite*.

5 octobre. — Comme je me promenais ce matin dans le parc, en réfléchissant à ce qui s'était passé

la veille, j'entendis une voix m'appeler. Je me retournai, et je fus surpris de voir Napoléon. Il me fit signe de venir à lui. Après m'avoir demandé comment je me portais, il dit : « *Ebbene, bugiardo sempre questo governatore !* Il n'y avait rien, dans ce qu'il voulait me communiquer à moi-même, qu'il ne pût confier à Bertrand ou à tout autre. Mais il espérait trouver occasion de m'insulter, et il la saisissait avec empressement. Il est arrivé ici avec son état-major comme s'il allait faire une invitation de noces; à la seule idée de pouvoir m'affliger, le plaisir et la joie se peignaient sur sa physionomie. Il pensait qu'il allait enfoncer le stylet dans mon cœur, et il n'a pu se refuser le plaisir d'en jouir lui-même. Jamais il n'a donné une plus grande preuve de méchanceté qu'en voulant frapper lui même l'homme que le malheur a mis en son pouvoir. » Napoléon me répéta ensuite plusieurs parties de la communication qu'on lui avait faite la veille, et observa qu'on aurait dû la leur envoyer par écrit, parce qu'il est impossible à un Français de se pénétrer d'une communication anglaise après l'avoir seulement entendu lire pendant quelques minutes. Je pris la liberté de lui recommander, avec instance, de tâcher, autant que possible, d'arranger les affaires, parce que j'avais des motifs de croire que le gouverneur consentirait à ce que l'on renvoyât des domestiques au lieu de quelques-uns des généraux, mais que si on l'irritait, il pourrait en agir autrement. Il répondit : « *Voi ragionate come un uomo libero;* mais nous ne sommes pas libres,

nous sommes au pouvoir d'un *boja*, *non cè remedio*. Ils renverront le reste peu à peu, et il vaut autant qu'ils partent maintenant que plus tard. Quel avantage retirerais-je de les avoir ici jusqu'à l'arrivée du prochain vaisseau venant d'Angleterre, ou jusqu'à ce que cet *animal* trouve quelque prétexte pour les renvoyer? J'aimerais mieux qu'ils fussent tous partis que d'avoir, autour de moi, quatre ou cinq personnes tremblant sans cesse de se voir forcées de s'embarquer sur le premier vaisseau; car, d'après la communication d'hier, ils sont tous à sa discrétion. Qu'il renvoie tout le monde, qu'il place des sentinelles aux portes et aux fenêtres, qu'il ne m'envoie que du pain et de l'eau, cela m'est fort égal. Mon esprit est libre, je suis aussi indépendant que lorsque je commandais une armée de six cent mille hommes. Comme je le lui ai dit l'autre jour, ce cœur est aussi libre que lorsque je donnais des lois à l'Europe. Le gouverneur veut que mes gens s'assujettissent à des restrictions qu'il ne fait pas connaître; nul homme d'honneur ne signera une obligation sans savoir d'abord en quoi elle consiste. Mais il veut qu'ils signent tout ce qu'il lui plaira d'ordonner par la suite; alors, au moyen d'un de ces mensonges qu'il a toujours à sa disposition, il jurera qu'il n'a rien changé. Il en veut à Las Cases, parce qu'il a écrit à ses amis qu'il était mal logé et mal traité. A-t-on jamais entendu parler d'une semblable tyrannie? Il traite les gens de la manière la plus barbare, accumule sur eux les insultes et les injures, et veut encore ôter la liberté de se plain-

dre. Je ne pense pas, continua-t-il, que lord Liverpool ou *même* lord Castlereagh, approuvassent les traitements qu'on me fait éprouver, s'ils les connaissaient. Je crois qu'il n'y a que le gouverneur qui écrive à lord Bathurst, et qu'il ne lui dit que ce qui lui plaît. »

Sir Hudson Lowe m'a signifié hier qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour prouver (après la communication que je lui ai faite) qu'il n'y avait point d'esprit de vengeance dans sa conduite envers le général Bonaparte; mais que, n'ayant pas reçu satisfaction, il abandonnerait les choses à leur état naturel, et qu'il laissait le tout au jugement de l'autorité à laquelle il avait été soumis. Il me dit aussi que je pouvais contredire ce qu'avait avancé le général Bonaparte, qu'il avait porté la main à son sabre; que des témoins prouveraient le contraire, et qu'il n'y avait qu'un *misérable* qui pût agir de la sorte avec un homme désarmé; que quant aux instructions qu'il avait reçues, et à la manière dont il les avait fait connaître, n'ayant jamais, en aucun point, regardé l'opinion de Bonaparte, soit en affaires ou en manière, comme un oracle d'après lequel il dût régler ses jugements, il n'en penserait pas moins favorablement; qu'il craignait, au contraire, que Bonaparte ne fût insensible à tous procédés délicats; qu'avec lui il fallait être ou l'admirateur aveugle de ses faiblesses, ou l'esclave de ses volontés. Sans quoi celui dont les actions contrarient ses vues, devait s'attendre à toute espèce de médisance. Il ajouta qu'il avait envoyé sir Thomas Reade avec

sa communication, et finit par décider qu'avant que le général Bonaparte proposât une autre manière de le désigner, il fallait qu'il abandonnât le titre d'empereur; et que si, d'ailleurs, il voulait prendre un nom supposé, il devait le lui faire connaître.

Le comte Bertrand est allé à *Plantation-House*, où il a appris que Piontowski et trois domestiques allaient être renvoyés.

9 octobre. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, accompagné du colonel Winyard. Ces messieurs sont entrés dans la chambre du capitaine Poppleton, où ils ont paru très occupés pendant deux heures. Le gouverneur sortit plusieurs fois, et se promena devant la porte. Lorsqu'ils eurent fini, on remit au capitaine Poppleton un paquet cacheté pour le comte Bertrand. Alors Son Excellence vint à moi, et me demanda si je pensais qu'on eût distribué quelques copies de la lettre que Montholon lui avait adressée. Je répondis que cela était probable, parce qu'on n'avait pas fait mystère du contenu de cette lettre; et qu'il savait bien que les Français avouaient publiquement le désir et l'intention d'en faire circuler des copies. Il me demanda si je pensais que les commissaires l'eussent vue. Je répondis que c'était très probable. Il parut d'abord très mécontent; mais il dit ensuite qu'il la leur avait montrée lui-même. Il me demanda ensuite si j'en avais pris copie. Je répondis que oui. Il parut fort alarmé. Il demanda cette copie, et dit que ce serait une félonie que de l'envoyer en Angleterre. Après une discussion sur ce sujet, pen-

dant laquelle j'observai qu'en considérant ma situation et mon emploi à Longwood, je ne pouvais ignorer une partie de ce qui se passait, Son Excellence dit que cela était vrai, et qu'il était de mon devoir de lui dire tout ce qui avait lieu entre le général Bonaparte et moi. Je répondis que s'il existait quelque complot pour son évasion, ou quelque correspondance à cet effet, ou même si j'avais un seul soupçon, je croirais de mon devoir de lui en faire part; que si Napoléon disait quelque chose d'une importance politique, racontait quelque anecdote capable d'éclaircir une partie quelconque de son histoire, ou qui pût être utile je l'en avertirais; mais que je ne pouvais lui répéter tout ce qui se disait, et particulièrement des injures, ou rien de ce qui serait de nature à exciter et accroître l'aigreur qui malheureusement existait entre eux, à moins qu'on ne m'ordonnât de le faire. Sir Hudson convint d'abord qu'il serait inconvenant de lui répéter ce qui pourrait être injurieux pour lui ; mais il ajouta bientôt après qu'il était essentiel que je lui répétasse tout; qu'un des moyens que le général Bonaparte avait de s'échapper était de l'avilir; qu'il n'injuriait et ne cherchait à diminuer la réputation des ministres que pour tâcher de se sauver de l'île; et qu'en conséquence, je devais lui communiquer à l'instant toutes ces choses. Que, pour lui, il s'inquiétait fort peu de ses injures, et qu'il ne se laisserait jamais guider par le ressentiment; mais qu'il voulait tout savoir; que rien ne

devait être communiqué en Angleterre que par lui, et que lui seul correspondait directement avec lord Bathurst. Ne convenant pas de la vérité du sophisme de Son Excellence, et réfléchissant à la conversation que j'avais eue sous les arbres de *Plantation-House*, deux jours avant sa dernière entrevue avec Napoléon, je répondis que tous les membres du gouvernement de Sa Majesté ne paraissaient pas de la même opinion; que j'avais reçu des lettres de personnages marquants, qui me priaient de leur communiquer les circonstances relatives à Bonaporte, et me faisant des remerciements de mes premières lettres, qui avaient été montrées à quelques ministres du Cabinet. Le gouverneur fut excessivement troublé de cettre réponse, et dit que ces gens-là n'avaient rien à démêler avec Bonaparte; que le secrétaire d'État avec qui il correspondait était le seul qui dût connaître ce qui le concernait; qu'il ne communiquait ce qui se passait pas même au duc d'Yorck; qu'aucun des ministres, excepté lord Bathurst, ne devait rien savoir; et qu'enfin toute communication, faite même à Sa Seigneurie, devait passer par ses mains. Son Excellence observa alors que ma correspondance devait être assujettie aux mêmes restrictions que celle des autres personnes attachées à la Maison du général Bonaparte. Je répondis que s'il n'était pas content de la manière dont je remplissais mes devoirs, j'étais prêt à renoncer à la place que j'occupais, et à partir aussitôt qu'il le voudrait à bord du vaisseau qui mettrait à la voile, parce que j'étais déterminé à

ne renoncer à aucun de mes droits comme officier anglais. Sir Hudson dit que mon départ n'était point nécessaire; qu'il serait très facile d'arranger les choses. Il conclut en ajoutant que cette affaire méritait considération, et qu'une autre fois il me parlerait de nouveau à ce sujet.

10 octobre. — J'ai eu un moment d'entretien avec Napoléon dans son cabinet de toilette. J'ai essayé de le convaincre que souvent sir Hudson Lowe s'était proposé de lui faire des politesses, lorsqu'il lui supposait l'intention de l'insulter; que ses gestes indiquaient souvent des intentions fort éloignées de sa pensée; je lui expliquai surtout que le mouvement qu'avait fait sir Hudson Lowe, de porter la main à son sabre, était l'effet de l'habitude involontaire qu'il avait de saisir cet arme et de la lever entre son côté et son bras, ce que j'essayai de lui démontrer par des gestes; que le gouverneur m'avait dit lui-même, qu'il n'y avait qu'un misérable consommé qui pût tirer le sabre contre un homme sans armes. « *Peri ragazzi, dottore*, répondit Napoléon, *se non è boja, almeno ne ha l'aria*. Vous a-t-il fait part des nouvelles vexations qu'il veut ajouter à toutes celles que nous souffrons ? » Je répondis qu'il ne m'en avait pas dit un mot. « Ah ! répliqua Napoléon, *son certo che abbia qualche cosa sinistra in vista*. »

Ce soir, le comte Bertrand est venu dans ma chambre pour que je l'aidasse à traduire quelques parties des nouvelles restrictions (1), qui étaient,

(1) Voyez l'Appendice, n° 3.

disait-il, d'une nature si injurieuse pour Napoléon qu'il *se flattait encore de l'idée qu'il ne les avait pas comprises*. Elles disaient, dans quelques parties, que Napoléon ne pourrait s'éloigner de la grande route; qu'il ne pourrait aller dans le chemin conduisant chez miss Mason; qu'il ne pourrait entrer dans aucune des maisons ni parler à aucune des personnes qu'il rencontrerait dans ses promenades à pied ou à cheval. Tout préparé que je fusse, d'après les manières du gouverneur que j'avais observées dans la journée, à quelque mesure sévère, j'avoue que je restai pétrifié à la première lecture de cette pièce inique, et que même après l'avoir lue trois ou quatre fois, je pouvais à peine me persuader que je l'eusse bien comprise. Tandis que je m'occupais d'aider le comte Bertrand à la traduire, le colonel Winyard entra. Lorsque le comte fut parti, je demandai au colonel si je ne m'étais pas trompé dans la manière dont j'avais compris les restrictions imposées, et je les lui expliquai. Le colonel Winyard répondit que c'était parfaitement cela.

11 octobre. — Sir Hudson Lowe m'a fait appeler à la ville J'ai déjeuné avec lui chez sir Thomas Reade; après déjeuné, il m'a dit qu'il avait quelque chose de particulier à me dire, mais que, n'étant pas dans un lieu convenable, il me le dirait une autre fois. Je lui montrai, ainsi qu'à sir Thomas, la traduction que j'avais faite de l'écrit en question, duquel le comte Bertrand avait paru douter. Sir Hudson observa que j'avais traduit d'une manière trop forte, ce passage: « on devra se conformer exactement, etc.; »

mais que l'explication du sens était parfaitement exacte; que les Français ne devaient pas descendre dans la vallée, ou quitter la grande route, parce que, si on leur avait accordé un certain espace pour prendre de l'exercice, ce n'était que pour la conservation de leur santé; qu'ils ne devaient parler à personne, ni entrer dans aucune maison, et que cela n'avait pas besoin d'explication, puisque toutes les restrictions imposées au général Bonaparte s'appliquaient également aux gens de sa Maison. Il finit par observer que j'aurais dû saisir l'occasion de dire à Bonaparte que ces ordres étaient émanés du gouvernement anglais, et que le gouverneur était chargé de les mettre à exécution, mais n'en était pas l'auteur.

12 octobre. — Napoléon, après avoir fait plusieurs questions sur un jugement rendu hier, et dans lequel j'ai figuré comme témoin, m'a parlé des restrictions nouvelles qu'on leur impose, et m'a dit que Bertrand ne pouvait se décider à croire qu'il les eût bien comprises; il me demanda mon opinion, que je lui exprimai aussi brièvement et avec autant de réserve qu'il me fut possible. « *Che rabbia di persecuzioni!* » s'écria Napoléon. J'observai que j'avais entendu dire hier au gouverneur que les ordres étaient émanés du gouvernement britannique; qu'il n'était que chargé de les mettre à exécution, et qu'il n'en était pas l'auteur. Napoléon me regarda de l'air le plus incrédule, sourit, et me donna un léger coup sur la joue en plaisantant.

Une certaine quantité d'argenterie a été envoyée à la ville, et vendue, en présence de sir Thomas

Reade, à M. Balcombe, qui a reçu l'ordre de Reade de payer de suite une certaine somme; et l'argent que la vente a produit (à peu près deux cent quarante livres sterling) doit rester entre les mains de Balcombe, et en être tiré par petites sommes, selon que les besoins l'exigeront.

Le comte Bertrand a reçu deux lettres de sir Hudson Lowe. Je n'en connais pas le contenu; mais j'ai appris que l'une avait rapport aux nouvelles restrictions (1), et qu'elle contenait l'assertion qu'il avait été apporté peu de changement dans l'état des choses, et que les limites prescrites étaient à peu près les mêmes qu'autrefois. L'autre était une réprimande au comte Las Cases, pour avoir osé donner à M. Balcombe une traite sur son banquier à Londres, sans en avoir préalablement demandé la permission au gouverneur. Elle contenait aussi la demande du remboursement des livres envoyés par le gouvernement pour l'usage du général Bonaparte. Néanmoins, il paraissait que Las Cases avait fait connaître ses motifs au gouverneur, et qu'il avait obtenu son consentement. Son Excellence l'ayant oublié, a retenu la traite de Las Cases, lorsqu'elle lui a été présentée par M. Balcombe.

13 octobre. — J'ai vu Napoléon dans son bain; il se plaignait de mal de tête et d'un malaise général; il avait une légère fièvre. Il s'emporta contre l'île, et dit qu'il ne pouvait sortir une demi-heure au soleil sans avoir mal à la tête, par suite du défaut d'ombre

(1) Appendice, n° 7.

« *Veramente*, dit-il, il faut une grande résolution et une grande force d'âme pour supporter une existence pareille à la mienne, dans une demeure aussi horrible. Tous les jours de nouveaux *colpi di stilo al cuore da questo boja, che ha piacera a far di male*. Cela paraît être son seul plaisir. Chaque jour il imagine de nouveaux moyens de me tourmenter, de m'insulter et de m'imposer des privations nouvelles : il veut abréger ma vie en m'irritant tous les jours. D'après ses dernières restrictions, il ne m'est pas permis de parler aux personnes que je rencontre Cette liberté n'est pas même refusée à des gens condamnés à mort. On enchaîne un homme, on l'enferme dans un cachot, au pain et à l'eau; mais on ne lui refuse pas la liberté de parler. C'est une vie tyrannique dont on n'a pas encore d'exemple, à l'exception du Masque de fer. Dans les tribunaux de l'Inquisition, on écoute un homme dans sa défense; mais j'ai été condamné sans qu'on m'ait entendu et sans avoir été jugé, au mépris de toutes les lois divines et humaines; je suis détenu comme prisonnier de guerre en temps de paix, séparé de ma femme et de mon fils; on m'a transporté par la force ici, où l'on m'impose les restrictions les plus injustes et les plus arbitraires; on m'ôte jusqu'à la liberté de la parole. Je suis sûr, continua-t-il, qu'aucun des ministres, excepté lord Bathurst, ne donnerait son consentement à un pareil acte de tyrannie. Son grand soin de tenir tout secret montre qu'il a peur que sa conduite ne soit connue, même des ministres. Au lieu de ce mystère, de cet espionnage,

il ferait mieux de me traiter de manière à ne pas craindre mes plaintes. Vous vous souvenez de ce que je vous ai dit quand ce gouverneur m'a répété, devant l'amiral, qu'il enverrait toutes nos plaintes en Angleterre, et qu'il les ferait publier dans les journaux. Vous voyez maintenant qu'il craint, qu'il tremble que la lettre de Montholon ne soit parvenue à Londres, ou qu'elle ne soit connue des habitants de l'île. Ils prétendent, en Angleterre, subvenir à tous mes besoins; et, en effet, ils m'ont envoyé bien des objets ; mais cet homme arrive, qui réduit tout, m'oblige à vendre ma vaisselle pour acheter les choses nécessaires à la vie, qu'il me refuse, ou qu'il me donne en si petite quantité qu'elles deviennent insuffisantes. Il m'impose chaque jour une nouvelle contrainte; il m'insulte moi et ma suite; il finit par m'ôter la liberté de parler, et encore il a l'impudence d'écrire qu'il n'a rien changé. Il dit que s'il vient des étrangers pour me voir, ils ne peuvent parler à personne de ma suite, et qu'ils doivent tous m'être présentés par lui. Si mon fils venait dans l'île, et qu'on exigeât qu'il me fût présenté par lui, je refuserais de le voir. Vous savez, continua-t-il, que c'était pour moi plutôt une peine qu'un plaisir de recevoir tant d'étrangers, dont quelques-uns ne venaient que pour me regarder comme une bête curieuse ; mais encore c'était une consolation d'avoir le droit de les voir quand je voulais. »

J'examinai ses gencives, qui étaient spongieuses, décolorées, et qui saignaient au moindre toucher. Je lui recommandai de faire usage de végétaux, de

gargarismes acidulés, et de prendre de l'exercice.

14 octobre. — Le papier contenant le consentement des Français et leur soumission volontaire aux restrictions qui étaient ou seraient imposées à Napoléon Bonaparte, envoyé à Longwood par le gouverneur, a été signé par toute la suite de Napoléon, et est retourné à sir Hudson Lowe. Le seul changement que les signataires y aient fait a été de substituer *l'empereur Napoléon* à *Napoléon Bonaparte.*

15 octobre. — Le papier a été renvoyé au comte Bertrand par le gouverneur, qui a demandé que *Napoléon Bonaparte* fût rétabli à la place de l'*empereur Napoléon.*

J'ai vu Napoléon, qui m'a dit avoir conseillé à ses gens de ne pas signer, mais de quitter l'île, et d'aller au Cap.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Je lui ai dit que je croyais que les Français ne signeraient pas la déclaration écrite de la manière qu'il voulait. « Je suppose, répondit Son Excellence, qu'ils sont bien aises d'avoir le prétexte de quitter le général Bonaparte, ce que je leur ordonnerai de faire aussitôt. » Alors il envoya chercher le comte Bertrand, le comte Las Cases et tous les autres officiers, à l'exception de Piontowski, et eut avec eux une longue conversation. A onze heures du soir, une lettre fut adressée par Hudson Lowe au comte Bertrand. Il l'informait qu'en conséquence du refus des officiers français de signer la déclaration avec les mots *Napoléon Bonaparte*, eux et leurs domestiques seraient embarqués *immédiatement* pour le cap de

Bonne-Espérance sur un vaisseau prêt à les recevoir; qu'il ne resterait qu'un cuisinier, un maître d'hôtel et un ou deux valets ; qu'en considération de l'état de grossesse avancée de la comtesse Bertrand, son mari aurait la permission de rester jusqu'à ce qu'elle fût en état de supporter le voyage.

L'idée d'être séparés de Napoléon causa une grande douleur et une grande consternation parmi les habitants de Longwood; à l'insu de Napoléon, ils se rendirent chez le capitaine Poppleton, après minuit, et signèrent le papier exigé, à l'exception de *Santini*, qui refusa de signer un écrit qui ne qualifiait pas son maître d'empereur. Le papier a été transmis au gouverneur.

16 octobre. — Napoléon m'a fait appeler par Novarre à six heures et demie du matin. Quand j'arrivai, il me regarda avec curiosité, et me dit en riant : « Vous avez la figure comme si vous vous étiez grisé hier au soir. » Je répondis que je ne m'étais grisé ; mais que j'avais dîné au camp, et m'étais couché fort tard. « *Quante bottiglie? tre?* » ajouta-t-il en levant trois de ses doigts. Il me fit alors part que le comte Bertrand avait eu une conversation, la veille, sur son compte avec le gouverneur; qu'il avait envoyé chercher Bertrand pour expliquer au gouverneur ses véritables sentiments. « Et voilà, continua-t-il en prenant un morceau de papier sur lequel étaient tracés quelques mots de son écriture, et dans le sens de l'écrit qu'il m'avait déjà donné, voilà ce que j'ai écrit, et ce que je me propose de lui envoyer. » Il le lut alors à haute voix, en me demandant

par intervalles si je le comprenais, et dit : « Vous porterez une copie de cela au gouverneur, et vous lui signifierez que telles sont mes intentions. S'il vous demande pourquoi je n'ai pas signé, vous direz que cela était inutile, parce que je vous l'ai lu et vous l'ai expliqué sur l'original écrit de ma main. » Après avoir remarqué que le nom de Napoléon était *troppo ben conosciuto*, et qu'il pourrait rappeler des souvenirs qu'il valait mieux oublier, il me chargea de proposer qu'on l'appela le colonel Muiron, tué à côté de lui à Arcole, ou le baron Duroc ; que, comme le titre de colonel désigne un rang militaire, cela donnerait peut-être de l'ombrage ; qu'ainsi probablement il vaudrait mieux adopter celui de baron Duroc (1), qui était le plus mince des titres féodaux. « Si le gouverneur consent, continua-t-il, qu'il signifie à Bertrand d'accepter l'un d'eux, et je l'adopterai. Cela épargnera bien des difficultés, et aplanira la route. Vos yeux, continua-t-il, ressemblent bien à ceux d'un homme qui aurait fait une débauche la veille. » Je lui expliquai que cela provenait beaucoup du vent et de la poussière. Il sonna alors et demanda Saint-Denis, prit ensuite le papier que j'avais copié d'après lui, me le fit lire tout haut, souligna quelques passages de sa propre main, me le donna ; et me poussant doucement hors de la chambre en souriant, il me dit d'aller chez le gouverneur, et de lui dire que telles étaient ses intentions.

(1) Duroc, grand maréchal du palais et qui accompagnait toujours Napoléon. Il fut tué par un boulet de canon le 22 mai 1813.

Le papier contenait ce qui suit :

« Il me revient que, dans la conversation qui a eu lieu entre le général Lowe et plusieurs de ces messieurs, il s'est dit, sur ma position, des choses qui ne sont pas conformes à mes pensées.

« J'ai abdiqué dans les mains des représentants de la nation française et au profit de mon fils ; je me suis rendu avec confiance en Angleterre pour y vivre, là, ou en Amérique, dans la plus profonde retraite et sous le nom d'un colonel tué à mes côtés, *résolu de rester étranger à toute affaire politique, de quelque nature qu'elle pût être.*

« Arrivé à bord du *Northumberland*, on me dit que je suis prisonnier de guerre, qu'on me transporte au delà de la ligne, et que je m'appelle le général Bonaparte. Je dus reprendre ostensiblement mon titre d'empereur, en opposition au titre de général Bonaparte qu'on voulait m'imposer.

« Il y a sept ou huit mois que le comte de Montholon proposa de prévenir les petites difficultés qui naissent à chaque instant, en adoptant pour moi un nom ordinaire. L'amiral crut devoir écrire à Londre ; cela en reste là.

« On me donne aujourd'hui un nom qui a cet avantage, qu'il ne rappelle pas le passé, mais qui n'est pas dans les formes de la société. *Je suis toujours disposé à prendre un nom qui entre dans l'usage ordinaire*, et je réitère que, quand on jugera à propos de me faire sortir de ce cruel séjour, *je suis dans la volonté de rester étranger à la politique, quelque chose qui se passe dans le monde.* Voilà ma

pensée, toute autre chose qui aurait été dite sur cette matière, ne la ferait pas connaître. »

Je me rendis de suite à *Plantation-House*, où je remis la lettre au gouverneur, en lui faisant part de la conversation que j'avais eue. Son Excellence parut très surprise, et me dit que cette communication était fort importante, et méritait considération. Un instant après, il écrivit sur une feuille de papier ce qui suit : « Le gouverneur fera, sans perdre de temps, tenir au gouvernement britannique le papier qui lui a été remis aujourd'hui par le docteur O'Meara. Il pense qu'il serait plus convenable qu'il fût signé par la personne au nom de laquelle il lui a été présenté. Le gouverneur ne prétend pas cependant, pour cela, jeter le moindre doute sur la validité ou l'authenticité de cet écrit, par rapport aux mots ou à l'esprit; il croit seulement qu'il aurait dû être envoyé sous une forme qui prévînt toute objection. Le gouverneur examinera avec soin si la teneur de ses instructions lui permet d'adopter l'un ou l'autre des noms proposés. Il différera donc naturellement de s'en servir dans aucune communication publique, jusqu'à ce qu'il ait obtenu la sanction de son gouvernement à cet effet. Le gouverneur sera toujours disposé à s'entendre avec le général Bertrand, quand il plaira à ce dernier. »

Il me chargea de montrer cet écrit à Napoléon, et ajouta : « Il n'est pas fort important que vous le lui laissiez. » Il me demanda ensuite si je pensais que Napoléon consentît à signer sa lettre. Je répon-

dis qu'il le ferait peut-être, s'il voulait l'autoriser à prendre l'un des deux noms qu'il proposait. Sir Hudson m'objecta qu'il ne pouvait encore rien décider. Son Excellence me dit ensuite que je ne devais avoir aucune communication quelconque, relativement à Bonaparte, avec les personnages officiels d'Angleterre. Il insista donc pour que je ne leur parlasse pas de la proposition qui venait d'être faite. Il me dit qu'il avait parlé de moi dans ses lettres à lord Bathurst, et que je ferais bien de suivre ses avis ; que ma place était un poste de confiance, et qu'aucun des ministres, à l'exception de celui avec qui il correspond, ne doit rien savoir de ce qui se passe à Saint-Hélène. Il me pria ensuite de retourner auprès de Napoléon, et de tâcher de l'amener à signer le papier.

A mon retour, je fis connaître à Napoléon la réponse et les désirs du gouverneur. Il me dit que son intention n'avait jamais été que le papier restât entre les mains du gouverneur ; qu'il avait voulu seulement qu'il fût lu et montré, et qu'ensuite on le lui rendît, comme on avait fait avant ; qu'il avait eu l'envie de lui communiquer ses intentions, afin de savoir s'il serait dans la disposition de faire la moitié du chemin ; que lorsqu'il s'en serait entendu avec Bertrand, il ferait écrire une lettre convenable, et qu'alors il serait temps de signer. Il conclut en m'engageant à tâcher de ravoir le papier.

Je me rendis à *Plantation-House*, et informai sir Hudson Lowe que j'étais chargé de reprendre le papier ; il me le rendit en exprimant quelque sur-

prise. Il dit que cette idée avait sans doute été suggérée par quelque défaut de sincérité de la part de Bonaparte, ou par suite des mauvais conseils de quelqu'un de ses généraux. Il me demanda ensuite si le comte Montholon se croyait bien sûr de rester dans l'île, après avoir signé la déclaration. Il me chargea ensuite de dire à Napoléon que faire part au gouvernement britannique de son intention de changer de nom n'était pas lui demander la permission de le faire, mais simplement s'informer s'il reconnaîtrait ce changement. Je remis le papier à Napoléon, et lui rendis compte des observations du gouverneur. Napoléon me dit que si sir Hudson Lowe voulait faire savoir à Bertrand, ou même à moi, qu'il autorisait ce changement de nom et qu'il lui parlât en conséquence, lui, Napoléon, écrirait une lettre dans laquelle il déclarerait adopter celui des noms qui serait autorisé, et qu'il la signerait et l'enverrait au gouverneur. « *Lametà digusti dè che ho provato qui* (1), dit-il, me vient de ce titre. » Je lui dis que beaucoup de personnes étaient étonnées qu'il conservât ce titre après son abdication. Il répondit : « J'ai abdiqué le trône de France, mais non le titre d'empereur. Je ne m'appelle pas *Napoléon, empereur de France*, mais l'*empereur Napoléon*. Les souverains conservent généralement leurs titres. C'est ainsi que Charles d'Espagne conserva le titre de roi et de majesté après avoir abdiqué en faveur de son fils. Si j'étais en Angleterre,

(1) « La moitié des vexations que j'ai essuyées ici. »

je ne m'appellerais pas empereur. Mais on veut faire croire que la nation française n'avait pas le droit de faire de moi son souverain. Si elle n'a pu me faire empereur, elle n'a pu également me faire général. Un homme à la tête d'un faible parti, pendant les troubles d'un pays, est appelé chef de rebelles ; mais lorsqu'il réussit, qu'il fait de grandes actions et élève son pays et lui-même, on le nomme général, souverain, etc. C'est le succès seul qui lui donne ce titre ; s'il eût été malheureux, il eût continué d'être chef de rebelles, peut-être aurait-il péri sur un échafaud. Votre nation, continua-t-il, a longtemps appelé Washington un chef de rebelles, et refusé de le connaître, lui ou la constitution de son pays ; mais ses succès vous ont obligés de changer d'avis et de reconnaître l'un et l'autre. C'est le succès qui fait le grand homme. Il serait véritablement ridicule de ma part, ajouta-t-il, si ce n'était que vos ministres m'y obligent, de me qualifier d'empereur dans la position où je suis : cela rappellerait ces malheureux de Bedlam, à Londres, qui se figurent être rois au milieu de leurs chaînes et sur leur paille. »

Il parla ensuite avec le plus grand éloge des comtes Bertrand, Montholon, Las Cases, et des autres personnes de sa suite, pour le dévouement héroïque qu'ils avaient manifesté, et les preuves d'attachement qu'ils n'avaient cessé de lui donner, en restant avec lui contre son désir. « Ils avaient, continua-t-il, un excellent prétexte pour sortir de l'île : d'abord en refusant de signer l'écrit parce

que j'y suis appelé Napoléon Bonaparte, et ensuite parce que je leur avais défendu de le signer. Mais, non : ils auraient signé *tiranno Bonaparte*, ou tout autre nom flétrissant, pour rester avec moi, ici, dans la misère, plutôt que de retourner en Europe, où ils pourraient vivre dans la splendeur. Plus votre gouvernement cherche à me dégrader, plus ils ont de respect pour moi ; ils se glorifient d'avoir aujourd'hui pour moi plus de déférence que lorsque j'étais au faîte de la gloire.

« *Pare*, dit-il ensuite, *che questo governatore è stato sempre spione*. Il serait bon pour être commissaire de police d'une petite ville. » Je lui demandai lequel des deux il croyait avoir été le meilleur ministre de la police, de Savary ou de Fouché, ajoutant que l'un et l'autre avaient eu une mauvaise réputation en Angleterre. « Savary, dit-il, n'est pas un méchant homme ; au contraire, il a un excellent cœur, et c'est un brave soldat. Vous l'avez vu pleurer. Il m'aime avec toute l'affection d'un père (1). Les Anglais qui ont vécu en France désabuseront bientôt votre nation. Fouché est un mécréant de toutes les couleurs, un terroriste, qui a plusieurs fois pris une part active aux scènes sanglantes de la Révolu-

(1) Savary fut du nombre des ministres qui, lors de la reddition de Paris en 1814, accompagnèrent à Blois l'impératrice Marie-Louise. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé, le 20 mars, inspecteur général de la gendarmerie, et, le 2 juin, pair de France. Toujours fidèle à l'empereur, il voulut l'accompagner à Sainte-Hélène ; mais, enlevé par les Anglais sur le *Bellérophon*, il fut conduit à Malte avec le général Lallemand et quelques autres officiers, et enfermé pendant sept mois au fort Emmanuel. Porté sur la liste de proscription du 24 juillet, il s'évada de Malte et se réfugia en Autriche et en Turquie. Revenu en France en 1819, pour purger le jugement du 25 décembre 1816 qui l'avait condamné à mort, par contumace, il fut défendu par M. Dupin et acquitté.

tion. C'est un homme qui vous arrache tous vos secrets avec un air de calme et de désintéressement. Il est très riche, mais ses richesses sont mal acquises. Il existait à Paris un impôt sur les maisons de jeu ; mais comme c'était une manière infâme d'obtenir de l'argent, je ne voulus pas en profiter, et j'ordonnai que le montant de cet impôt serait affecté à un hôpital pour les pauvres. Il s'élevait à quelques millions ; mais Fouché, chargé de le percevoir, en mit une bonne partie en poche, et il m'a toujours été impossible de découvrir le véritable montant annuel de cet impôt. »

Je lui dis qu'on était surpris que, pendant sa plus grande gloire, il n'eût jamais donné un duché à personne en France, quoiqu'il eût créé tant de ducs et de princes ailleurs. Il répondit, parce que cela aurait produit un grand mécontentement parmi le peuple, Si, par exemple, j'avais fait un de mes maréchaux duc de Bourgogne, au lieu de lui donner un titre emprunté à une victoire, cela aurait excité l'alarme en Bourgogne, parce qu'on y aurait pensé que quelque territoire et des droits féodaux étaient attachés à ce titre, et que le duc les réclamerait. La nation haïssait tant la vieille noblesse, que la création d'un titre qui eût eu quelque chose d'elle, aurait excité un mécontentement général, auquel, tout-puissant que j'étais, je n'ai jamais voulu m'exposer. J'instituai la nouvelle noblesse pour *faire oublier* l'ancienne, et pour satisfaire le peuple parce que la plupart de ceux que j'en revêtis étaient sortis du peuple, et chaque soldat avait le droit

d'aspirer au titre de duc. Je crois pourtant que j'ai encore eu tort en cela, parce que cela affaiblit ce système d'égalité qui plaisait tant à la nation ; mais si j'eusse créé des ducs avec des titres français, on eût cru que je voulais faire revivre les anciens privilèges féodaux, sous lesquels la France a été si longtemps accablée. »

Les gencives de Napoléon étaient dans le même état aujourd'hui qu'auparavant. Il s'est plaint en général de sa santé, ajoutant que, quelque chose qui arrivât, il ne pouvait vivre longtemps. Il m'a fait observer qu'il avait mis en pratique la diète et tous les autres remèdes ; mais que quant à l'exercice (le remède le plus essentiel), la contrainte qu'on lui imposait était un obstacle insurmontable. Il m'a fait plusieurs questions anatomiques, particulièrement sur le cœur, en disant : « *Credo che il mio cuore batte mai, non l'ho sentito mai battere* (1). Il me pria alors de poser la main sur son cœur. J'essayai pendant quelque temps, mais je ne pus sentir aucune pulsation, ce que j'attribuai à ce que Napoléon était très gras. J'avais déjà observé que la circulation ne se faisait chez lui qu'avec lenteur. Le nombre de ses pulsations excédait rarement cinquante-huit ou soixante par minute, et plus fréquemment cinquante-quatre.

18 octobre. — Le capitaine Piontowski, Rousseau, Santini cadet, ont été désignés par sir Hudson Lowe pour quitter Longwood. Le comte Montholon

(1) « Je crois que mon cœur ne bat pas, jamais je ne l'ai senti. »

m'a prié d'informer le gouverneur que Napoléon désirait que l'on ne séparât point les frères Archambaud ; que par là, on désorganiserait tout à fait le service de l'équipage, et qu'on le priverait par conséquent du peu de moyens qu'il avait de prendre de l'exercice, le gouverneur devant savoir que dans un endroit tel que Sainte-Hélène, où les routes étaient si dangereuses, il était nécessaire d'avoir un cocher attentif. Il ajouta que si Napoléon avait à choisir entre ceux qui devaient partir, il nommerait Rousseau, Santini et Bernard, sujets inutiles et adonnés à la boisson, ou Gentilini, parce qu'il pensait que ce serait une cruauté que de séparer deux frères.

J'ai fait cette communication à sir Hudson Lowe, qui a répondu que le général Bonaparte n'était pas maître de choisir ; que les domestiques qui devaient quitter Longwod resteraient auprès du comte Bertrand, et, de plus, il avait l'ordre de renvoyer les Français et non les étrangers ; que Bernard était flamand, Gentilini italien et par conséquent ne se trouvaient pas désignés pour partir ; que si Santini n'avait pas refusé de signer le papier, il l'aurait conservé, parce qu'il est Corse. Il n'avait cependant, disait-il, aucune objection à faire à ce que le sort désignât, entre tous les Français au service du général Bonaparte, ceux qui partiraient. Il me pria de faire entendre tout cela au général Bonaparte. Il ajouta que comme, d'après ses instructions, le choix dépendait de lui, il allait écrire au capitaine Poppleton de renvoyer Piontowski et les deux Archambaud, si Rousseau restait ; ou l'un des deux seule-

ment si Rousseau partait. Il me chargea ensuite de demander s'il devait attendre quelque autre communication relativement au changement de nom, le vaisseau qu'il se proposait de charger de ses dépêches à ce sujet devant mettre à la voile pour l'Angleterre dans la soirée (1).

A mon retour à Longwood, je communiquai cet avis à Napoléon, qui répondit : « Le gouverneur a-t-il le droit d'autoriser le changement de nom ? la note qu'il nous a remise prouverait le contraire. » Je répondis que je ne savais rien de plus que ce que je lui avais déjà dit. « Alors, dit-il, avant de faire aucune autre démarche, qu'il réponde positivement s'il y est autorisé ou non, *si o no.* » Je lui fis connaître la décision de Son Excellence, relative aux domestiques qui devaient quitter Sainte-Hélène. « Santini n'est pas Français, dit-il ! Docteur, vous n'êtes pas assez imbécile pour ne pas voir que c'est un prétexte pour me faire une insulte. Tous les Corses sont Français. Il veut, en embarquant mes cochers, m'empêcher de prendre un peu d'exercice en voiture. »

19 octobre. — Piontowski, Santini, Rousseau et Archambaud le jeune ont été envoyés à la ville, sur l'ordre de sir Hudson Lowe, pour s'embarquer. Santini a reçu une pension de cinquante liv. ster-

(1) La seule réponse que les ministres de S. M. consentirent à faire à cette proposition était contenue dans un article inséré dans le n° XXXII du *Quartely Review*, que sir Hudson Lowe prit soin d'envoyer à Longwood, aussitôt que la copie en fut parvenue dans l'île. Je me crois fondé à attribuer cet article à quelque créature ministérielle, et je me fonde sur ce que cette transaction n'a été connue que des gens employés par les ministres et de l'établissement de Longwood ; et il est évident que les habitants de Sainte-Hélène n'en pouvaient être les auteurs.
(*Note de O'Meara.*)

ling par an ; Archambaud et Rousseau, une de vingt-cinq chacun ; Piontowski a reçu aussi une pension et une lettre de recommandation. Lors de l'embarquement, leurs personnes et leurs bagages ont été sévèrement fouillés par le capitaine Maunsell et le sergent Prévôt. Ils ont mis, dans la soirée, à la voile pour le Cap. Piontowski a été mis nu par le capitaine Maunsell, qui l'a fouillé.

J'ai fait part à sir Hudson Lowe de ce que m'avait dit Napoléon relativement à son changement de nom ; il a répondu : « Je crois qu'il est en mon pouvoir de l'approuver. » Alors, je le priai de voir le comte Bertrand à ce sujet, et Son Excellence se rendit de suite à Hut's-Gate.

20 octobre. — Le comte, la comtesse Bertrand et leur famille, sont venus de Hut's-Gate à Longwood.

21 octobre. — J'ai dîné à *Plantation-House* avec les commissaires russe et autrichien, le botaniste et le capitaine Gor. Les commissaires ont exprimé beaucoup de mécontentement de n'avoir pas encore vu Napoléon. Le comte Balmaine a surtout dit qu'on paraissait se méfier d'eux ; que s'il eût prévu le traitement qui l'attendait, il ne serait pas venu ; que l'empereur Alexandre avait le plus grand intérêt à empêcher Napoléon de s'évader, mais qu'il désirait qu'on le traitât avec le respect qui lui est dû. C'est pourquoi il avait demandé à le voir comme simple particulier, et non officiellement comme commissaire. Il disait aussi que les commissaires deviendraient l'objet de la risée de l'Eu-

rope, si l'on savait qu'ils eussent passé tant de mois à Sainte-Hélène sans jamais avoir vu celui dont leur devoir les obligeait de constater la présence. Le gouverneur leur a toujours répondu que Bonaparte refusait de recevoir qui que ce fût. Le botaniste faisait les mêmes plaintes que le comte Balmaine, et remarquait que Longwood était *le dernier séjour du monde*, et, selon lui, la plus vilaine partie de l'île.

22 octobre. — Sir Hudson Lowe m'a fait appeler, et m'a dit que les commissaires semblaient avoir eu pour moi beaucoup d'attentions ; qu'une aussi longue conversation avec tout autre que moi ne lui aurait point semblé extraordinaire, mais qu'ils paraissaient désirer voir le général Bonaparte ; et il me conseilla d'être très prudent dans mes entretiens avec eux. Il m'apprit aussi que tout ce que je lui avais dit, relativement au changement de nom, lui avait été confirmé par le comte Bertrand.

23 octobre. — Napoléon est indisposé : une de ses joues est considérablement enflée. Je lui ai ordonné des fomentations et des bains de vapeur sur la partie affectée, qu'il a mis en pratique. Je lui ai recommandé aussi l'extraction d'une dent cariée, en lui renouvelant les avis que je lui avais donnés en tant d'autres occasions, relativement à l'exercice, aussitôt que la diminution de l'enflure lui permettrait d'en prendre. J'ordonnai aussi qu'il continuât à faire diète, et ne mangeât que des végétaux et des fruits.

« Ou il fait, répliqua-t-il, un vent furieux, mêlé

de brouillard, qui me fait enfler le visage lorsque je sors, ou bien un soleil qui me brûle le cerveau, faute d'ombre. Ils me font habiter exprès la plus mauvaise partie de l'île. Lorsque j'étais *at the Briars*, j'avais au moins une promenade ombragée, et un climat doux; *mais ici, on arrivera plus vite au but qu'on se propose.* Avez-vous vu *lo sbirro siciliano?* » Je répondis que sir Hudson Lowe m'a dit avoir écrit en Angleterre, relativement à sa proposition de changer son nom. « *Non dice altro che buggie*, dit Napoléon, c'est son système. Le mensonge, ajouta-t-il, n'est pas un vice national en Angleterre; mais ce *** a tous les vices des petits potentats d'Italie. »

Il me pria de tâcher de lui procurer une chaise longue. Je communiquai sa demande au gouverneur, qui répondit qu'il en ferait faire une, parce qu'on n'en trouverait pas dans l'île.

27 octobre. — Napoléon est sorti en voiture pour la première fois depuis longtemps. Il m'a dit qu'ayant suivi mon ordonnance, son visage allait beaucoup mieux. Les *dentes sapientiæ* de la mâchoire supérieure sont toutes cariées et dessolées.

Il m'a demandé s'il y avait des nouvelles. Je lui ai répondu que nous nous attendions chaque jour à apprendre le résultat de l'expédition de lord Exmouth; je lui demandai son avis sur la probabilité du succès. Napoléon répondit qu'il pensait que l'expédition réussirait, surtout si la flotte prenait et détruisait autant qu'elle le pourrait les vaisseaux barbaresques alors ancrés en face de la ville, et

ne permettait pas à un seul vaisseau, pas même un bateau pêcheur, d'entrer ou de sortir.

« Persistez en cela pendant quelque temps, ajouta-t-il, et le dey se soumettra, ou la canaille se révoltera, l'assassinera, et consentira ensuite à vos propositions. Mais les Algériens ne tiendront aucun traité. C'est une honte pour les puissances de l'Europe de laisser subsister tant de repaires de voleurs. Les Napolitains eux-mêmes, au lieu de se laisser piller, pourraient les détruire. Ils ont à peu près cinquante mille matelots, tant sur le continent qu'en Sicile, et ils pourraient facilement, avec leur marine, empêcher un seul vaisseau de quitter les côtes de Barbarie. » Je répondis que les Napolitains étaient si poltrons sur mer, que les Algériens avaient pour eux le plus grand mépris. « Ils sont aussi poltrons sur terre, reprit Napoléon, mais on peut remédier à leur couardise par de bons officiers et une sage discipline. A Amiens, j'ai proposé à votre gouvernement de se joindre à moi pour détruire entièrement ces nids de pirates, ou au moins pour brûler leurs vaisseaux, démolir leurs forteresses, les forcer à cultiver leurs terres et à renoncer au brigandage; mais vos ministres n'ont pas voulu consentir à cette union, par une basse jalousie contre les Américains, avec qui les Barbaresques étaient alors en guerre. Je voulais les anéantir, bien que cela m'importât peu, parce qu'ils respectaient mon pavillon, et qu'ils faisaient un commerce très étendu avec Marseille. » Je demandai à Napoléon s'il croyait que

lord Exmouth ferait bien de débarquer sa marine et ses matelots, et d'attaquer la ville. « Oh! non, répondit Napoléon; s'il n'a que peu de forces, il fera tuer la moitié de ses hommes par les *canaglie* des maisons et des batteries; et il est inutile d'envoyer contre eux des forces considérables, à moins que vous ne soyez décidés à détruire tout à fait leur puissance. »

La conversation tourna sur la dette nationale et le poids énorme des taxes en Angleterre. Napoléon doutait que les Anglais pussent continuer à fabriquer les marchandises de manière à pouvoir les vendre au même prix que celles de France, à cause de la cherté excessive des vivres en Angletrre.

Il dit qu'il doutait que la nation pût supporter tout à la fois le poids énorme des taxes, le haut prix des denrées, et l'extravagance d'une mauvaise administration. « Lorsque j'étais en France, continua-t-il, avec quatre fois autant de territoire, et quatre fois autant de population, jamais je n'aurais pu lever la moitié de vos taxes. Je ne sais comment la *poploazza* anglaise le souffre. Malgré des succès presque incroyables, et auxquels un accident et peut-être la destinée ont contribué, je ne crois pas que vous soyez encore hors de danger; bien que vous ayez le monde sous votre sceptre, je ne pense pas que vous puissiez jamais payer vos dettes. Votre grand commerce vous a maintenus, mais cet appui vous manquera lorsque vous ne pourrez plus vendre au-dessous du prix des autres nations qui améliorent chaque jour leurs manufactures. Peu d'an-

nées suffiront pour prouver si j'ai raison. La chose la moins raisonnable que l'Angleterre ait jamais faite, continua-t-il, est d'avoir voulu devenir une puissance militaire; par cela même, elle se place pour toujours sous la dépendance de la Russie, de l'Allemagne, ou de la Prusse, ou du moins devient redevable à quelqu'une d'elles. Vous n'avez pas une population assez nombreuse pour lutter sur le continent avec la France, ou avec aucune des puissances que j'ai nommées, et il vous faudra par conséquent louer des hommes ; sur mer, au contraire, vous avez tant de supériorité, vos marins sont tellement au-dessus des nôtres, que vous pouvez toujours commander aux autres, avec sûreté pour vous-mêmes, et sans beaucoup de dépense. Vos soldats n'ont pas les qualités requises pour une nation militaire; ils n'égalent pas les Français en adresse, en activité, ni en intelligence. Une fois qu'ils ne craignent plus la sangle, ils n'obéissent à personne. On ne peut en venir à bout dans une retraite; s'ils trouvent du vin, ce sont autant de diables, et adieu la subordination. J'ai été témoin de la retraite de Moore; je n'ai jamais rien vu de semblable; il était impossible de réunir les soldats, ni d'en rien faire; presque tous étaient ivres. Vos officiers comptent sur l'argent pour obtenir des grades. Vos soldats sont braves, personne ne peut le nier; mais c'est une mauvaise politique d'encourager la manie militaire, au lieu de s'attacher à la marine, qui est la véritable force de votre nation, force qui vous rendra toujours puissants, tant que vous la possé-

derez. Pour avoir de bons soldats, il faut qu'une nation soit toujours en guerre.

« Si vous aviez perdu la bataille de Waterloo, continua-t-il, dans quel état aurait été l'Angleterre! La fleur de votre jeunesse aurait été détruite; car pas un homme, pas même Wellington, ne serait pas échappé. » Je répondis que lord Wellington avait résolu, lors de cette affaire, de n'abandonner le champ de bataille que mort. Napoléon répondit : « Il ne pouvait se retirer. Il aurait été détruit avec son armée, si Grouchy fût venu au lieu des Prussiens. » Je lui demandai alors s'il n'avait pas cru pendant quelque temps que les Prussiens qui s'étaient montrés, étaient des Français faisant partie du corps de Grouchy. Il répondit : « Certainement, et je comprends difficilement encore comment c'était une division prussienne, et non celle de Grouchy. » Je pris alors la liberté de lui demander si, dans le cas où ni Grouchy ni les Prussiens ne seraient venus, la bataille n'aurait pas été indécise. Napoléon répondit : « L'armée anglaise eût été détruite : elle était défaite dès le millieu du jour; mais la destinée avait décidé que Wellington la gagnerait. J'avais peine à croire qu'il nous attaquerait, parce que s'il s'était retiré à Antwerp, comme il aurait dû le faire, j'aurais été accablé par une armée de trois ou quatre cent mille hommes, qui marchait contre moi. En donnant bataille, la chance était en ma faveur. C'était la plus grande folie que de se séparer les armées anglaise et prusienne; elles auraient dû être réunies, et je ne puis comprendre

la raison de leur séparation. C'était folie à Wellington de me liver bataille dans un endroit où, s'il eût été défait, tout son monde aurait été perdu ; car il n'avait pas d'espoir de retraite : un bois se trouvait sur ses derrières, et une seule route pour y parvenir. Il aurait été taillé en pièces. D'ailleurs il s'était laissé surprendre ; c'était un grande faute. Il aurait dû entrer en campagne depuis le commencement de juin, parce qu'il devait savoir que je me proposais de l'attaquer. Il pouvait tout perdre, mais il a eu du bonheur ; sa destinée l'a emporté, et tout ce qu'il a fait sera prôné. Mon intention était d'attaquer et de détruire les Anglais. Je savais que cela produirait un changement de ministres. L'indignation de voir qu'ils avaient causé la perte de quarante milliers d'hommes, la fleur de l'armée anglaise, aurait excité une telle commotion populaire, qu'ils auraient été chassés. Le peuple anglais aurait dit : « Que nous importe qui soit sur le trône de France, Louis ou Napoléon ? nous avons assez souffert. Cette affaire ne nous est pas personnelle, qu'ils s'arrangent entre eux. » Il aurait fait la paix. Les Saxons, les Bavarois, les Belges, les Wurtembergeois se seraient joints à moi. La coalition n'était rien sans l'Angleterre. Les Russes auraient fait la paix, et je fusse resté paisiblement sur le trône. Le traité aurait été durable ; car que pouvait faire la France après le traité de Paris ? Qu'y avait-il à craindre d'elle ?

« Tels étaient mes motifs, continua-t-il, pour attaquer les Anglais. J'avais battu les Prussiens. Avant midi, j'étais vainqueur. Je pus dire que tout

m'appartenait; mais le hasard et la destinée en ont décidé autrement. Sans doute les Anglais se sont battus vaillamment, personne ne peut le nier; mais ils auraient été défaits.

« Pitt et sa politique, continua-t-il, ruinèrent presque l'Angleterre, en entretenant la guerre sur le continent. » Je lui fis remarquer que de grands politiques affirmaient en Angleterre que si nous n'eussions pas continué la guerre, nous eussions été ruinés, et que l'Angleterre fût devenue une province de la France. « Au contraire, dit Napoléon, l'Angleterre étant en guerre avec la France, a donné à cette dernière le prétexte et l'occasion d'étendre sous moi ses conquêtes si loin, que je devins empereur presque du monde entier, ce qui ne serait pas arrivé s'il n'y eût pas eu de guerre. » La conversation tomba ensuite sur l'occupation de Malte. « Deux jours, dit-il, avant que lord Whitworth quittât Paris, on offrit au ministère, et à d'autres personnes qui m'entouraient, trente millions de francs, et on ajouta qu'on me reconnaîtrait comme roi de France, si je consentais à vous céder Malte. » Il ajouta cependant que la guerre aurait éclaté quand même il n'aurait pas été question de Malte. » Nous parlâmes ensuite des marins anglais. Napoléon dit qu'ils étaient aussi supérieurs aux marins français, que ceux-ci l'étaient aux Espagnols. Je hasardai de dire que je pensais que les Français ne feraient jamais de bons matelots, à cause de leur impétuosité et de leur légèreté; que surtout ils ne voudraient jamais se soumettre, sans

se plaindre, à bloquer des ports pendant des années, comme nous l'avons fait à Toulon, souffrant du mauvais temps et des privations de toute espèce. « Je ne suis pas de votre avis en cela, *signor dottore*, dit-il; mais je ne pense pas qu'ils deviennent jamais aussi bons matelots que les vôtres. La mer vous appartient; vos matelots sont aussi supérieurs aux nôtres, que les Hollandais l'étaient autrefois aux vôtres. Je crois cependant que les Américains sont meilleurs matelots que vous, parce qu'ils sont moins nombreux. » Je répondis que les Américains avaient un grand nombre de matelots anglais à leur service, et qu'indépendamment d'autres circonstances, la discipline américaine, à bord des vaisseaux de guerre, était beaucoup plus sévère que la nôtre; et que si les Américains avaient une marine considérable, il leur serait impossible de placer sur chaque vaisseau autant de marins expérimentés. Lorsque je dis que la discipline américaine était plus sévère que la nôtre, il sourit et dit : « *Sarebbe difficile a credere.* »

A cinq heures de l'après-midi, Napoléon m'envoya chercher. Je le trouvai assis dans un fauteuil auprès du feu. Il était sorti pour se promener, mais il avait été saisi de douleurs, de maux de dents et d'une toux violente. Je trouvai ses amygdales enflées et sa joue enflammée. Pendant que j'étais près de lui, les douleurs augmentèrent. « *Je tremble*, dit-il au comte Las Cases qui était là, *comme si j'avais eu peur.* » Son pouls était agité. Je lui recommandai des fomentations chaudes sur la joue, un lini-

ment pour la gorge, des fondants chauds, un gargarisme, des bains de pieds et une abstinence totale; il approuva mon ordonnance, à l'exception du liniment. Il me fit beaucoup de questions sur la fièvre.

Je l'ai vu encore à neuf heures, il était couché. Mes avis avaient été strictement suivis; j'aurais désiré qu'il prît un laxatif. Il attribuait son indisposition au *ventaccio* (1) qui soufflait continuellement sur le sol aride et découvert de Longwood. « Il faudrait que je fusse *at the Briars*, disait-il, ou de l'autre côté de l'île, au lieu d'habiter cet endroit épouvantable. J'y étais dans cette saison l'année dernière, et je me portais très bien. » Il me demanda quel était, selon moi, le moyen le plus facile de mourir, et remarqua que la mort par le froid est la plus commode de toutes, parce que *si muore dormendo* (on meurt en dormant).

J'ai adressé une lettre à sir Hudson Lowe, pour le prévenir de la maladie de Napoléon.

27 octobre. — Napoléon a eu une transpiration abondante pendant la nuit; il se trouve beaucoup mieux. Je lui ai recommandé de continuer le même traitement, et de ne pas s'exposer au vent. Il m'a fait presque les mêmes observations qu'il avait faites la veille sur l'exposition malsaine et découverte de Longwood, ajoutant que l'endroit était si stérile, qu'il y croissait à peine une plante.

J'ai eu quelques moments d'entretien avec lui

(1) *Ventaccio*, mot provincial qui signifie un vent violent et âpre.

sur l'impératrice Joséphine : il en a parlé dans les termes les plus affectueux. Il a fait, dit-il, la première connaissance de cette femme aimable lors du désarmement des sections de Paris, après le 13 vendémiaire 1795. « Un jeune garçon de douze ou treize ans se présenta à moi, continua-t-il, en me suppliant de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Je fus si touché de cette prière affectueuse, que j'ordonnai que l'épée lui fût remise. Ce jeune enfant était Eugène Beauharnais. En voyant l'épée, il fondit en larmes. Je fus tellement ému par son action, que je le comblai d'éloges. Quelques jours après, sa mère vint me faire une visite de remerciements. Son extérieur me frappa, mais encore plus son esprit. Cette première impression prit chaque jour une nouvelle force, et le mariage ne tarda pas à s'ensuivre (1). »

J'ai vu sir Hudson Lowe. Je lui ai fait connaître l'état de la santé de Napoléon, et lui ai dit qu'il

(1) Le prince Eugène rappelle cet événement de la façon suivante dans ses Mémoires :

« A la suite du 13 Vendémiaire, un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver des armes. Je ne pus me faire à l'idée de me séparer du sabre que mon père avait porté, qu'il avait illustré par d'honorables et d'éclatants services. Je conçus l'espoir d'obtenir la permission de pouvoir garder ce sabre et je fis des démarches en conséquence auprès du général Bonaparte. L'entrevue qu'il m'accorda fut d'autant plus touchante qu'elle réveilla en moi le souvenir encore récent de la perte que j'avais faite. (Le général de Beauharnais avait été guillotiné le 23 juillet 1794). Ma sensibilité et quelques réponses heureuses que je fis au général lui firent naître le désir de connaître l'intérieur de ma famille, et il vint lui-même le lendemain me porter l'autorisation que j'avais si vivement désirée. »

Ce passage des Mémoires du prince Eugène réfute donc l'erreur historique que les historiens et aussi les peintres ont commise en représentant soit dans leurs écrits, soit dans leurs tableaux, le jeune Eugène de Beauharnais recevant l'épée de son père des mains du général Bonaparte.

Quant au mariage avec Joséphine de Beauharnais, il eut lieu le 8 mars 1796.

attribuait sa maladie à la violence du vent, à l'exposition de Longwood; j'ajoutai qu'il avait exprimé le désir d'être transporté *at the Briars*, ou de tout autre côté de l'île. Son Excellence a répondu : « Le fait est que le général Bonaparte veut parvenir à *Plantation-House;* mais la compagnie des Indes-Orientales ne consentira jamais à donner une si belle plantation à une troupe de Français, pour en détruire les arbres et ravager les jardins.

Huit heures du soir. Napoléon n'est pas aussi bien. La partie droite des mâchoires est considérablement tuméfiée. Il éprouve, à cause de l'inflammation des amygdales, de la difficulté à avaler, etc. Il n'a rien voulu employer autre chose que des fondants et des fomentations. Je lui ai recommandé de prendre, dans la matinée, un purgatif et quelques autres remèdes actifs, ce qu'il a refusé de faire, en disant qu'il n'avait pris aucune médecine depuis son enfance; qu'il connaissait son tempérament, et qu'il était persuadé que le moindre purgatif produirait sur lui les plus violents effets, et contrarierait les efforts de la nature; qu'il avait confiance à la diète, aux délayants, etc.

29 octobre. — Napoléon éprouve un peu de mieux. Je lui ai dit que s'il était attaqué de quelque maladie du climat, ce serait probablement un homme mort en peu de jours, parce que les moyens qu'il voulait employer étaient totalement impuissants pour vaincre une maladie violente, bien qu'ils eussent pu suffire pour le débarrasser des légers accidents qu'il avait supportés. Malgré tous les raison-

nements et toutes les représentations que je lui fis, il paraissait croire qu'il valait mieux ne rien faire que de prendre des médecines, parce qu'il les regardait comme dangereuses, ou qu'au moins on devait s'en méfier, parce qu'elles pouvaient troubler les opérations de la nature,

30 octobre. — Napoléon a consenti à faire usage d'un gagarisme d'infusion de roses et d'acide sulfurique. Plusieurs vésicules s'étaient formées en dedans de la joue et sur les gencives. Il s'est emporté contre le *climat barbaro* de Longwood, et a reparlé de *the Briars* (1).

J'ai informé sir Hudson Lowe de l'état de sa santé, et du désir qu'il avait d'être transporté *at the Briars.* Son Excellence a répondu que si le général Bonaparte voulait se mettre à l'aise et se réconcilier avec l'île, il fallait qu'il fît venir quelques-unes des sommes immenses qu'il possédait, et qu'il en achetât une maison et des terres. Je lui répondis que Napoléon ne savait pas où son argent était placé. Sir Hudson répliqua : « Je suis sûr qu'il vous a dit cela afin que vous me le répétiez. »

1er novembre 1816. — Napoléon va mieux. Ses jambes sont un peu gonflées ; les glandes de la cuisse ont éprouvé de l'accroissement. Je lui ai recommandé de prendre du sulfate de magnésie ou du sel de Glauber. Un second lot de vaisselle plate a été brisé pour être vendu à la ville.

(1) *The Briars* est à peu près à deux milles du bord de la mer.

2 novembre. — L'état de Napoléon est à peu près le même. Je lui ai recommandé, dans les termes les plus pressants, de prendre de l'exercice aussitôt que l'état de sa santé et le temps le lui permettraient ; je l'ai sérieusement prévenu que s'il ne faisait exactement ce que je lui ai prescrit, il serait bientôt infailliblement attaqué de quelque maladie sérieuse.

Pendant la conversation, je pris la liberté de demander à Napoléon quelles avaient été ses raisons pour encourager autant les Juifs. Il répondit : « Il y avait beaucoup de Juifs dans les pays sur lesquels je régnais ; j'espérais en les rendant libres, et en leur donnant des droits égaux à ceux des catholiques et des protestants, les rendre bons citoyens, et les forcer à renoncer à l'usure, et à se conduire comme le reste de la communauté. Je crois que j'aurais fini par réussir. Mon raisonnement était que, puisque leurs rabbins leur expliquent qu'ils ne doivent pas pratiquer l'usure contre leur propre tribu, mais qu'elle leur est permise envers les chrétiens et autres, en les rendant égaux à mes autres sujets ils devaient me regarder comme Salomon ou Hérode, comme le chef de leur nation, et considérer mes autres sujets comme les frères d'une tribu semblable à la leur ; qu'en conséquence, il ne leur était pas permis de les traiter usurairement eux ou moi ; mais qu'ils devaient en agir comme si nous étions de la tribu de Juda ; que jouissant des mêmes droits que tous mes autres sujets, ils devaient de la

même manière payer les taxes, se soumettre aux lois de la conscription et à toutes les autres. J'obtins par ce moyen beaucoup de soldats. Outre cela, j'aurais attiré une grande richesse en France, parce que les Juifs sont très nombreux, et qu'ils se seraient empressés de venir en foule dans un pays où ils auraient joui de privilèges bien supérieurs à ceux que leur accordent les autres gouvernements. Je voulais d'ailleurs établir une liberté de conscience universelle. Mon système était de n'avoir point de religion prédominante, mais de tolérer tous les cultes ; je voulais que chacun crût et pensât à sa manière, et que tous les hommes, protestants, catholiques, mahométans, déïstes, etc., fussent égaux ; de sorte que la religion ne pût avoir aucune influence sur l'occupation des emplois du gouvernement : qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser par un solliciteur ; et que, pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection fondée sur sa croyance, pourvu que d'ailleurs il fût capable. Je rendis tout indépendant de la religion : les tribunaux, les mariages, les cimetières mêmes ne furent plus à la disposition des prêtres, et ils ne pouvaient plus refuser d'enterrer le corps d'une personne d'un culte différent. Mon intention était de rendre purement civil tout ce qui appartenait à l'État et à la constitution, sans égard pour aucune religion. Je ne voulais accorder aux prêtres aucune influence et aucun pouvoir sur les affaires civiles ; mais les obliger à s'en tenir à leurs affai-

res spirituelles, sans se mêler d'autres choses. » Je lui demandai si les oncles et les nièces pouvaient se marier en France. Il répondit : « Oui, mais il faut qu'ils en obtiennent la permission spéciale. » Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le pape. « Par le pape? dit-il; non. » Puis, me prenant le bout de l'oreille en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le pape, ni aucun de ses prêtres, n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain. »

Je lui fis ensuite quelques questions sur les francs-maçons, et lui demandai son opinion sur leur compte. « C'est un tas d'imbéciles qui s'assemblent pour faire bonne chère, et exécuter quelques folies ridicules. Néanmoins, dit-il, ils font de temps à autre quelques bonnes actions. Ils ont aidé dans la Révolution, et récemment encore, à diminuer la puissance du pape et l'influence du clergé. Lorsque les sentiments d'un peuple sont contre le gouvernement, toutes les sociétés particulières tendent à lui nuire. » Je lui demandai si les francs-maçons du continent avaient quelque liaison avec les *illuminati*. Il répondit : « Non, c'est une société tout à fait différente; en Allemagne, elle est d'une nature dangereuse. » Je lui demandai s'il n'avait pas protégé les francs-maçons. Il répondit qu'il l'avait fait plutôt parce qu'ils étaient contre le pape, que pour tout autre motif. » — S'il aurait jamais permis le rétablissement des jésuites en France. « Jamais, dit-il : c'est la plus dangereuse de toutes les sociétés ; elle a fait plus de mal que

toutes les autres. La doctrine des jésuites est que leur général est le souverain des souverains et le maître du monde ; que tous les ordres qui en émanent doivent être écoutés, quelque contraires aux lois, quelque coupables qu'ils soient. Toute action, quelque atroce qu'elle soit, commise par eux, en exécution des ordres de leur générl, à Rome, devient méritoire à leurs yeux. Non, non, je n'aurais jamais consenti qu'il existât dans mes États une société sous les ordres d'un étranger siégeant à Rome. Je n'aurais jamais voulu de *frati*. Il y avait assez de prêtres pour ceux qui en avaient besoin, sans voir encore des monastères remplis de *canaglie*, qui ne feraient que manger, prier et commettre des crimes. » Je fis la remarque qu'il était à craindre que les prêtres et les jésuites ne prissent bientôt une grande influence en Europe. Napoléon répondit : « Cela est très probable. Dans les règnes qui ont précédé le mien, les protestants étaient aussi maltraités que les Juifs ; ils ne pouvaient acheter de terre : je les ai mis sur le même pied que les catholiques. L'empereur Alexandre a pu sans inconvénient permettre l'entrée de son empire aux jésuites, parce qu'il est de sa politique d'attirer dans son pays barbare des hommes éclairés, quelle que soit leur secte ; et d'ailleurs ils ne sont pas très à craindre en Russie, parce que la religion est différente. Cependant ils feront tant, qu'il sera forcé de les renvoyer (1). »

(1) Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir; en 1820 ils furent expulsés de toute la Russie.

Voici le portrait qu'il faisait de Carnot : « C'était un homme laborieux et sincère, mais sujet à l'influence des intrigues et facile à se laisser tromper. Il a dirigé les opérations de la guerre, sans avoir mérité les éloges qu'on lui a donnés, parce qu'il n'avait ni l'expérience ni l'habitude de la guerre. Il n'a montré que peu de talent pendant son premier ministère ; il a eu avec le ministre des finances et la trésorerie plusieurs querelles dans lesquelles il avait tort. Il quitta le ministère, convaincu qu'il ne pouvait le conserver faute d'argent. Il vota ensuite contre l'établissement de l'empire ; mais comme sa conduite a toujours été franche, jamais il ne donna d'ombrage. Jamais il ne demanda rien pendant la prospérité de l'empire ; mais après les malheurs de la Russie, il sollicita de l'emploi, et reçut le commandement d'Anvers, qu'il défendit fort bien. Après mon retour de l'île d'Elbe, il fut nommé ministre de l'intérieur, et j'eus tout lieu d'être satisfait de sa conduite. Lors de l'abdication, il a été membre du gouvernement provisoire ; mais il fut *joué* par les intrigants dont il était entouré. Dans sa jeunesse, il passait pour un original parmi ses camarades. Il détestait les nobles, et eut, à ce sujet, plusieurs querelles avec Robespierre, qui en avait protégé plusieurs sur la fin. Il était membre du comité de Salut public avec Robespierre, Couthon, Saint-Just et autres *bouchers*, et ce fut le seul qu'on ne dénonça point. Il demanda ensuite à être jugé, pour sa conduite avec ceux qu'il voulait bien appeler ses collègues, ce qui lui fut refusé ; mais sa demande de

partager le sort des autres lui fit un grand honneur.

« Barras, dit ensuite Napoléon, était un homme violent, de peu de conscience et de résolution, léger et loin de mériter la réputation dont il jouissait; la violence de ses manières et l'éclat de sa voix, lorsqu'il commençait un discours, semblaient donner de lui une toute autre idée que celle qui est généralement reçue. »

5 novembre. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Je lui dis que bien que Napoléon allât mieux, je pensais que s'il persistait à ne pas vouloir sortir de sa chambre et à ne pas prendre d'exercice, il serait bientôt atteint de quelque maladie sérieuse, et que, selon toutes probabilités, son existence à *Sainte-Hélène* ne se prolongerait pas au delà d'une ou deux années. Sir Hudson demanda avec quelque âpreté : « Pourquoi ne prend-il pas d'exercice ? » Je lui fis une courte récapitulation de plusieurs des entraves qu'il mettait à sa liberté : je citai entre autres la mesure de faire placer, aux portes du jardin où il avait coutume de se promener, des sentinelles à six heures du soir, avec l'ordre de ne laisser sortir personne, quoique ce fût précisément l'instant où la fraîcheur du temps rendait la promenade plus agréable.

Sir Hudson dit que les sentinelles n'étaient pas placées à six heures, mais seulement au coucher du soleil. Je répondis à Son Excellence que le soleil se couchait immédiatement après six heures, et qu'entre les tropiques, le crépuscule durait fort peu. Le gouverneur envoya chercher alors le capitaine Popple-

ton, et lui fit quelques questions relativement à la pose des sentinelles et à leurs ordres. Le capitaine Poppleton lui dit que les ordres donnés aux sentinelles étaient verbaux, qu'ils pouvaient donc être mal entendus. Après s'être entretenu pendant quelque temps avec le capitaine Poppleton, sir Hudson Lowe dit qu'il trouvait bien extraordinaire que le général Bonaparte ne voulût pas sortir à cheval avec un officier anglais. Je remarquai qu'il le ferait probablement, si les choses étaient mieux aménagées, si, par exemple, lorsqu'il monte à cheval, on envoyait, à quelque distance après lui, un officier pour surveiller ses mouvements; que Napoléon, quoiqu'il connaîtrait la destination de cet officier, ne paraîtrait jamais s'en apercevoir, et qu'il serait aussi bien gardé que si l'officier galopait à ses côtés. J'allai même jusqu'à lui dire que Napoléon m'avait insinué à moi-même qu'il ne ferait pas attention à celui qui le suivrait, pourvu qu'on ne sût pas officiellement qu'il avait une garde près de lui. Sir Hudson répondit qu'il y réfléchirait, et me pria de lui écrire mon opinion sur la santé du général Bonaparte, en me prévenant que je devais me rappeler que la vie d'un homme ne devait pas entrer en balance avec le mal qu'il pouvait causer s'il parvenait à s'échapper, et que je ne devais pas oublier que le général Bonaparte avait déjà été le fléau du monde et la cause de la mort de plusieurs millions d'individus; que ma position était toute particulière, et d'une grande importance politique.

Une certaine quantité de vaisselle plate a encore

été brisée, portée à la ville par Cipriani, et déposée entre les mains de MM. Balcombe, Cole et Compagnie, en présence de sir Thomas Reade, à qui a été remise la clef du coffre qui la renfermait.

7 *novembre.* — Napoléon se trouve beaucoup mieux, il ne sent presque plus aucun mal.

8 *novembre.* — Napoléon m'a fait plusieurs questions anatomiques et physiologiques ; il m'a dit qu'il avait étudié l'anatomie pendant quelques jours, mais que la vue des cadavres ouverts l'avait rendu malade, et qu'il avait abandonné totalement cette science. Après quelques développements sur ses idées relativement à l'âme, je fis quelques remarques sur les Polonais qui avaient servi dans son armée, et qui étaient fort attachés à sa personne. « Ah ! s'écria Napoléon, certes ils m'étaient attachés ! Le vice-roi actuel de Pologne était avec moi dans mes campagnes d'Égypte ; je le fis général. La plus grande partie de ma vieille garde polonaise est maintenant, par politique, employée par Alexandre. C'est une brave nation, et qui fournit de bons soldats. Ils résistent mieux que les Français au froid des pays du Nord. Je lui demandai si, dans les climats moins rigoureux, les Polonais étaient aussi bons soldats que les Français. « Oh ! non, non ; le Français leur est de beaucoup supérieur. Le commandant de Dantzig m'a rendu compte que pendant la rigueur de l'hiver, lorsque le thermomètre descendait à dix-huit degrés, il était impossible de faire rester les soldats français en faction à leur poste, tandis que les Polonais ne souffraient point. » « Poniatowski,

continua-t-il, était un homme d'un noble caractère, rempli d'honneur et de bravoure. Je me proposais de le faire roi de Pologne, si j'avais réussi en Russie. » Je lui demandai à quoi il attribuait principalement le peu de succès de cette expédition. « Au froid, au froid prématuré et à l'incendie de Moscou, répondit Napoléon. J'étais de quelques jours en arrière, j'avais calculé le froid qu'il avait fait depuis cinquante années, et l'extrême froid n'avait jamais commencé avant le 20 décembre, vingt jours plus tard qu'il ne commença. Quand j'étais à Moscov, le froid était à trois degrés, et le Français le supportait avec plaisir; mais pendant la marche, le thermomètre descendit à dix-huit degrés, et presque tous les chevaux périrent. J'en perdis trente mille en une nuit. On fut obligé d'abandonner presque toute l'artillerie, forte alors de cinq cents pièces; on ne pouvait emporter ni munitions ni provisions. Nous ne pouvions, faute de chevaux, faire une reconnaissance, ou envoyer une avant-garde de cavalerie pour chercher la route. Les soldats perdaient le courage et la raison, et tombaient dans la confusion. La circonstance la plus légère les alarmait. Quatre ou cinq hommes suffisaient pour effrayer tout un bataillon. Au lieu de se tenir réunis, ils erraient séparés pour chercher du feu. Ceux que l'on envoyait en éclaireurs couraient se réchauffer dans les maisons. Ils se répandaient de tous côtés, se débandaient et devenaient facilement la proie de l'ennemi. D'autres se couchait par terre, s'endormaient; un peu de sang sortaient de leurs narines, et ils

mouraient en dormant. Des milliers de soldats périrent de cette manière. Les Polonais sauvèrent quelques-uns de leurs chevaux, et un peu de leur artillerie ; mais les Français et les soldats des autres nations n'étaient plus les mêmes hommes. La cavalerie a surtout souffert ; sur quarante mille hommes, trois mille à peine ont été sauvés. Sans l'incendie de Moscou, j'aurais réussi. J'y aurais passé l'hiver.

« Il y avait dans cette ville à peu près quarante mille habitants, qui étaient pour ainsi dire esclaves. J'aurais proclamé la liberté de tous les esclaves en Russie, et aboli le vasselage et la noblesse. Cela m'aurait procuré l'union d'un parti immense et puissant. J'aurais fait la paix à Moscou, ou bien j'aurais marché sur Pétersbourg l'année suivante. Alexandre le savait bien, aussi avait-il envoyé ses diamants, ses objets précieux et ses vaisseaux en Angleterre. Sans cet incendie, j'aurais complètement réussi. Je les avais battus dans une grande action à la Moskowa ; j'attaquai, avec quatre-vingt-dix mille hommes, l'armée russe forte de deux cent cinquante mille, et fortifiée jusqu'aux dents, et la défit complètement. Soixante-dix mille Russes restèrent sur le champ de bataille. Ils eurent l'impudence de dire qu'ils avaient gagné la bataille, bien que je marchasse sur Moscou. Deux jours après, j'étais au milieu d'une belle ville approvisionnée pour un an ; car, en Russie, il y avait toujours des provisions pour plusieurs mois avant que la gelée vînt. Les magasins de toute espèce étaient encombrés. Les maisons des habitants

étaient bien pourvues, et la plupart avaient laissé leurs domestiques, qui nous auraient servi. Beaucoup de propriétaires avaient laissé des billets par lesquels ils priaient les officiers français qui prendraient possession de leurs maisons d'épargner les meubles et autres effets ; qu'ils avaient laissé tout ce qui pouvait être utile à nos besoins, et qu'ils espéraient revenir dans peu de jours, lorsque l'empereur Alexandre aurait arrangé les affaires; et qu'alors ils seraient bien aises de nous voir. Plusieurs dames étaient restées; elles savaient qu'à Berlin et à Vienne il n'avait été fait aucune offense aux habitants. D'ailleurs ils comptaient sur une prompte paix. Nous espérions jouir de nous-mêmes dans les quartiers d'hiver, avec tout espoir de succès au printemps. Deux jours après notre arrivée, l'incendie fut découvert. Il ne paraissait pas d'abord être très alarmant. et l'on pensait qu'il aurait pu être causé par des soldats, en allumant leurs feux trop près des maisons, qui étaient presque toutes en bois. Cette circonstance m'affligea, et je donnai des ordres extrêmement sévères à ce sujet aux commandants de régiments et autres. Le lendemain le feu s'était accru, mais pas encore de manière à donner des craintes sérieuses. Cependant, craignant qu'il ne vînt jusqu'à nous, je sortis à cheval et donnai tous les ordres possibles pour l'éteindre. Le jour suivant, un vent violent s'étant élevé, l'incendie se propagea avec la plus grande rapidité. Des centaines de misérables, payés à cet effet, se dispersèrent dans différents quartiers de la ville, et, au

moyen de mèches qu'ils cachaient sous leurs manteaux, ils mirent le feu aux maisons qui se trouvaient sous le vent, ce qui était facile, à cause des matières combustibles qui formaient leur bâtisse. Cette circonstance, jointe à la violence du vent, rendit inutiles tous les efforts pour éteindre le feu. Moi-même, j'eus peine à en sortir en vie. Afin de donner l'exemple, je m'exposai au milieu des flammes, et j'eus les cheveux et les sourcils brûlés; mes habits furent brûlés sur mon dos. Mais tous les efforts furent vains, parce qu'ils avaient détruit la plupart des pompes, qui étaient au nombre de mille à peu près, et dont je crois que nous ne trouvâmes plus une seule en état de servir. En outre, les misérables payés par Rostopchin couraient de tous côtés, rallumant partout le feu avec leurs torches; ce en quoi ils n'étaient que trop secondés par le vent. Ce terrible incendie détruisit complètement la ville. J'étais préparé à tout, excepté à cet événement. Le coup était imprévu : qui aurait pu croire qu'une nation aurait mis le feu à sa capitale? Cependant les habitants eux-mêmes firent tous leurs efforts pour l'éteindre, et plusieurs périrent dans la tentative. Ils amenèrent devant nous un grand nombre de ces incendiaires avec leurs torches; car nous n'aurions jamais pu les reconnaître au milieu d'une telle populace. Je fis fusiller à peu près deux cents de ces misérables. Sans ce feu fatal, j'avais tout ce qui était nécessaire à mon armée : d'excellents quartiers d'hiver, des approvisionnements de toute espèce; et l'année

suivante aurait décidé de tout. Alexandre aurait fait la paix, ou j'aurais été à Pétersbourg. » Je lui demandai s'il pensait qu'il aurait pu soumettre entièrement la Russie. « Non, répondit Napoléon, mais j'aurais obligé la Russie à faire une paix convenable aux intérêts de la France. Je quittai Moscou cinq jours trop tard. Plusieurs des généraux, continua-t-il, ont été arrachés de leurs lits par le feu. Je restai moi-même dans le Kremlim (1) jusqu'à ce que je fusse environné des flammes. Le feu gagna les magasins chinois et indiens, et plusieurs entrepôts d'huile et d'esprit, qui s'enflammèrent. Je me retirai alors dans une maison de campagne appartenant à l'empereur Alexandre, à peu près à une lieue de Moscou ; et vous pouvez juger vous-même de l'intensité du feu, lorsque vous saurez qu'on pouvait à peine tenir les mains sur les murs ou les fenêtres du côté de Moscou, tant elles étaient échauffées. C'était le spectacle d'une mer de feu; des montagnes de flammes rouges et tournoyantes comme les vagues, s'élançaient tout à coup vers un ciel embrasé, et retombaient ensuite dans un océan de feu. C'était le spectacle le plus grand, le plus sublime et le plus terrible que j'aie vu dans ma vie. — *Allons, docteur* (2). »

(1) Le général Gourgaud m'a dit que, pendant cette confusion, un grand nombre de corbeaux, toujours par milliers à Moscou, se perchèrent en masse sur les tours du Kremlin, d'où ils descendaient fréquemment et voltigeaient autour des soldats français en battant des ailes et croassant, comme s'ils les eussent menacés de la destruction qui les attendait. Il ajoute que les troupes avaient été découragées à cette vue, que les soldats regardaient comme d'un funeste présage.

(2) C'était l'expression accoutumée de Napoléon lorsqu'il voulait que je me retirasse.

9 novembre. — Je me suis entretenu pendant quelque temps avec Napoléon relativement à la religion. Je lui dis qu'on avait différentes opinions sur sa croyance en Angleterre, et qu'on l'avait supposé, depuis peu, catholique romain. « *Ebbene*, répliqua-t-il, *credo tutto quel che creda la chiesa.* (Je crois tout ce que l'Église croit.) J'avais coutume, continua-t-il, quand ils étaient devant moi, de mettre aux prises le pape et l'évêque de Nantes. Le pape voulait rétablir les moines. Mon évêque avait coutume de lui dire que je ne trouvais pas mauvais qu'on fût moine dans le cœur, mais que je ne voulais pas permettre qu'il en existât publiquement aucune société. Le pape voulait me faire confesser, ce que j'évitai toujours en disant : *Santo padre*, je suis occupé à présent ; quand je serai plus vieux. Je prenais plaisir à converser avec le pape, continua-t-il ; c'était un bon vieillard, *ma testardo* (mais tenace).

« Il y a tant de religions différentes, continua-t-il, ou de modifications dans la religion, qu'il est difficile de savoir laquelle choisir. Si une religion avait existé dès le commencement du monde, je la croirais la véritable. Mais dans l'état où sont les choses, je pense que chacun doit conserver la religion de ses pères. Qu'êtes-vous ? — Protestant, répondis-je. — Votre père l'était-il aussi ? — Oui. — Eh bien, continuez dans cette croyance.

« En France, continua-t-il, je recevais également les catholiques et les protestants à mon lever. Je payais leurs ministres de même.

« Je donnai aux protestants, à Paris, une belle

église qui avait autrefois appartenu aux jésuites (1). Pour prévenir toutes querelles de religion, dans les lieux où se trouvaient des temples protestants et catholiques, je leur défendis également de sonner les cloches pour appeler le peuple au service dans leurs églises respectives, à moins que les ministres de l'un et de l'autre ne fissent une demande particulière à cet effet, en établissant que c'était d'après le désir et sur la demande des membres de chaque communion. On donnait alors une permission pour un an; et si, à l'expiration de cette année, la demande n'était pas renouvelée par les deux parties, la permission cessait. Par ces moyens, j'empêchai les discussions qui avaient existé auparavant, parce que les prêtres catholiques ne pouvaient sonner leurs cloches à moins que les protestants n'eussent un semblable privilège.

« Il existe un lien entre l'animal et la Divinité. L'homme, ajouta-t-il, est seulement un animal plus parfait que le reste; il raisonne mieux, mais que savons-nous si les animaux n'ont pas un langage particulier ? Mon opinion est qu'il y a de notre part, parce que nous ne les entendons pas, présomption à assurer que non. Un cheval a de la mémoire, de

(1) C'est par décision consulaire du 12 frimaire an XI que fut ordonné à Paris l'établissement d'une église consistoriale et de deux églises de secours. Par cette même décision, l'édifice de Saint-Louis du Louvre fut affecté au Consistoire et ceux de Pentemont (rue de Grenelle-Saint-Germain) et Sainte-Marie-Saint-Antoine, aux deux églises de secours. Plus tard, en 1811, les travaux de déblaiement de la place du Carrousel ayant nécessité la démolition de l'église Saint-Louis, une décision impériale du 3 février de la même année désigna l'église de l'Oratoire (ancienne église des Oratoriens), pour recevoir le Consistoire protestant, connu depuis sous le nom de Temple de l'Oratoire.

la connaissance et de l'amour. Il distingue son maître entre les domestiques, bien que ceux-ci soient plus constamment avec lui. J'avais un cheval qui me reconnaissait parmi tout le monde, et qui, lorsque j'étais sur son dos, manifestait, par ses sauts et sa marche hardie, qu'il savait porter un personnage supérieur à ceux dont il était ordinairement entouré. Il ne voulait permettre à personne autre que moi de le monter, excepté à un palefrenier qui en prenait constamment soin; et lorsqu'il était monté par cet homme, ses mouvements étaient si différents, qu'il semblait reconnaître qu'il portait un valet. Lorsque je perdais ma route, je le laissais aller, et il la retrouvait toujours dans les endroits où, avec toute mon observation et ma connaissance particulière des lieux, je n'aurais pu le faire. Qui peut nier l'intelligence des chiens? Il existe une chaîne entre les animaux; les plantes sont autant d'animaux qui mangent et boivent, et il y existe des degrés jusqu'à l'homme, qui est seulement le plus parfait de tous les êtres. Le même esprit les anime plus ou moins. — Votre gouverneur, dit-il après un moment de silence, a fermé le sentier qui conduit aux jardins de la Compagnie, où je me promenais quelquefois, parce que c'est le seul endroit à l'abri du *vento agro;* il a regardé cette liberté comme une trop grande faveur. *Son certo che a qualche cattivo oggetto in vista.* Mais tout cela ne me chagrine pas beaucoup, car, lorsque l'heure d'un homme est venue, il doit partir. » Je pris la liberté de lui demander s'il n'était pas fataliste.

« *Sicuro*, répondit Napoléon, autant que les Turcs. J'ai toujours été de même. Il faut obéir à l'ordre du destin. (*Quando lo vuole il destino, bisogna, ubbidire.*) »

Je lui fis quelques questions relativement à Blücher. « Blücher, dit-il, est un très brave soldat, *un bon sabreur*. Il est comme un taureau qui ferme les yeux, et, sans voir aucun danger, se précipite en avant. Il a commis mille fautes, et, sans des circonstances imprévues, j'aurais pu, différentes fois, le faire prisonnier, lui et la plus grande partie de son armée. Il est obstiné et infatigable, ne craignant rien, et très attaché à son pays. Mais, comme général, il est sans talent. Je me souviens que, lorsque j'étais en Prusse, il dînait à ma table, après s'être rendu, et qu'on le considérait comme un homme très ordinaire. »

En parlant des soldats anglais, il disait : « Le soldat anglais est brave, et les officiers sont généralement gens d'honneur ; cependant je ne les crois pas en état d'exécuter de grandes manœuvres. Je pense que si j'étais à leur tête, je pourrais les rendre capables de tout. Pourtant je ne les connais pas encore assez bien pour en parler décidément. J'ai eu une conversation avec Bingham à ce sujet ; et, bien qu'il ne soit pas de mon avis, je voudrais changer votre système (1). Au lieu du fouet, je vou-

(1) Napoléon avait grandement raison, et aurait pu donner à M. Bingham une preuve de la vérité de son assertion, en lui citant le régiment anglais appelé *The Scotch-Gray* (Écossais gris), régiment dans lequel jamais cavalier n'a reçu un seul coup de fouet.

drais les conduire par le point d'honneur. Je voudrais exciter en eux une certaine émulation. J'avancerais, comme je le faisais en France, tout soldat qui se serait distingué. Après une action, j'assemblais les officiers et les soldats, et je demandais : *Quels sont ceux qui se sont distingués ? Quels sont les braves ?* Et j'avançais tous ceux qui savaient lire et écrire. J'ordonnais à ceux qui ne le savaient pas d'étudier jusqu'à ce qu'ils fussent suffisamment instruits, et alors je les avançais. Que ne pourrait-on pas attendre de l'armée anglaise, si chaque soldat espérait devenir général, en se comportant bravement? Bingham dit cependant que la plus grande partie de vos soldats sont des brutes, et qu'il faut les conduire à coups de bâton. Mais, certes, continua-t-il, les soldats anglais doivent avoir assez de sentiments pour être placés au moins au niveau des soldats des autres nations chez qui le système dégradant du fouet n'est pas en usage. Tout ce qui avilit l'homme doit être rejeté. Bingham dit qu'il n'y a que la *canaille* qui s'enrôle volontairement. Cette punition avilissante en est la seule cause. Je voudrais l'abolir, et que le titre même de simple soldat devînt un honneur pour celui qui en serait revêtu. Je voudrais faire ce que j'ai fait en France : j'encouragerais les jeunes gens instruits, les fils de marchands, les nobles, enfin toutes les classes, à me fournir de simples soldats, que j'avancerais selon leur mérite ; je remplacerais le fouet par la prison, le pain et l'eau, et par le mépris de leurs camarades. *Quando il soldato è avilito e di-*

sonorato colle fruste, poco gli preme la gloria e l'onore della sua patria (1).

« Quel sentiment d'honneur peut rester à un homme qui a été fustigé en présence de ses camarades ? Il perd tout l'amour de la patrie, et se battrait également contre elle, s'il était mieux payé par le parti opposé. Lorsque les Autrichiens possédaient l'Italie, ils cherchèrent inutilement à faire des soldats des Italiens : ceux-ci désertaient aussi vite qu'on les avait réunis, ou bien, s'ils se voyaient forcés de marcher à l'ennemi, ils se sauvaient au premier coup de feu. Il était impossible de maintenir un seul régiment. Lorsque j'eus conquis l'Italie, et que je commençai à faire des levées, les Autrichiens se moquèrent de moi, et disaient que cela ne me réussirait pas ; qu'ils avaient essayé bien des fois à le faire, et qu'il n'était pas dans le caractère des Italiens de se battre et de devenir de bons soldats. Malgré cela j'enrôlai plusieurs milliers d'Italiens, qui se battirent avec autant de bravoure que les Français, et qui ne m'abandonnèrent jamais, même dans mon adversité. Quelle en était la cause ? J'avais aboli le fouet et le bâton, que les Autrichiens avaient adoptés ; j'avançai ceux des soldats qui avaient des talents ; plusieurs généraux furent choisis parmi eux. Je substituai l'honneur et l'émulation à la terreur et au fouet. »

Je demandai à Napoléon son opinion relativement

(1) Quand un soldat a été avili et déshonoré par le fouet, il se soucie fort peu de la gloire et de l'honneur de son pays.

au mérite comparatif des Russes, des Prussiens et des Allemands. Il me répondit : « Les soldats changent quelquefois ; ils sont braves un jour, et lâches l'autre. J'ai vu les Russes faire des prodiges de valeur à Eylau ; c'étaient alors autant de héros ; à la Moscowa, retranchés d'une manière inexpugnable, ils me laissèrent battre cent cinquante mille hommes avec quatre-vingt-dix mille. A Iéna, et dans d'autres batailles de cette campagne, les Prussiens s'enfuirent aussi timidement que des moutons ; depuis ce temps ils se sont battus bravement. Mon opinion est qu'aujourd'hui le soldat prussien est supérieur au soldat autrichien. Les cuirassiers français étaient la meilleure cavalerie du monde pour enfoncer l'infanterie. Individuellement, il n'est pas de cavalier supérieur ou même comparable au mameluck ; mais ils ne peuvent agir en corps. Les Cosaques sont excellents comme partisans, et les Polonais comme lanciers. »

Je lui demandai aussi quel était, à son avis, le meilleur général autrichien. « Le prince Charles, répondit-il, bien qu'il ait commis un grand nombre de fautes. Quant à Schwarzenberg, il n'est pas capable de commander six mille hommes. »

Napoléon parla ensuite du siège de Toulon, et ajouta que là il avait fait prisonnier le général O'Hara. « Je puis dire, continua-t-il, que je l'ai fait prisonnier de ma propre main. J'avais établi une batterie masquée de huit pièces de vingt-quatre, et de quatre mortiers, pour attaquer le fort Malbousquet, qui se trouvait occupé par les Anglais : cette

batterie fut achevée dans la soirée, et j'étais dans l'intention d'attaquer le lendemain matin. Tandis que je donnais des ordres sur un autre point de l'armée, quelques députés de la Convention nationale arrivèrent. Dans ce temps-là, ils prenaient quelquefois sur eux de diriger les opérations militaires, et ces imbéciles ordonnèrent à la batterie de commencer son feu ; on obéit à cet ordre. Aussitôt que je vis ce feu prématuré, je pensai que le général anglais attaquait la batterie, et l'enlèverait probablement, parce que toutes mes dispositions n'avaient pas encore été prises pour la soutenir. En effet, O'Hara, voyant que le feu de la batterie chasserait ses troupes de Malbousquet, et que je finirais par m'emparer du fort qui commandait la rade, se décida à m'attaquer. En conséquence, il se mit à la tête de ses troupes, fit une sortie, et emporta effectivement la batterie et les lignes que j'avais formées à gauche. (*Ici Napoléon traça sur un morceau de papier le plan de la position des batteries.*) Celles de droite furent prises par les Napolitains. Tandis que ceux-ci s'occupaient à enclouer les canons, j'avançai, sans être aperçu, avec trois ou quatre cents grenadiers, par un *boyau* couvert d'oliviers, lequel communiquait à la batterie, et je commençai un feu terrible sur les troupes d'O'Hara. Les Anglais étonnés crurent d'abord que les Napolitains, qui occupaient les lignes sur la droite, les prenaient pour des Français, et tous criaient : C'est cette *canaglia* de Napolitains, qui fait feu sur nous (car, à cette époque, vos troupes méprisaient beau-

coup les Napolitains). O'Hara sortit de la batterie, et s'avança vers nous. Il fut blessé au bras par un sergent : et comme j'étais à l'entrée du boyau, je le saisis brusquement par son habit, et le poussai au milieu de mes soldats, en pensant que c'était un colonel, parce qu'il avait deux épaulettes. Tandis qu'on l'emmenait, il s'écria qu'il était le commandant en chef des Anglais. Il croyait qu'il allait être massacré, parce qu'il existait un ordre de la Convention de ne point faire de quartier aux Anglais. Je courus à lui, et j'empêchai les soldats de le maltraiter. Il parlait un très mauvais français ; et comme je voyais qu'il s'imaginait qu'on avait l'intention de le massacrer, je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour le rassurer, et donnai ordre qu'on pansât immédiatement sa blessure, et qu'on eût pour lui les plus grands égards. Il me pria ensuite de lui donner des détails sur la manière dont il avait été pris, afin d'en rendre compte à son gouvernement dans sa justification.

« Ces imbéciles députés de la Convention, continua-t-il, voulait d'abord attaquer et incendier la ville ; mais je leur démontrai qu'elle était très forte, et que nous perdrions beaucoup de monde ; que le meilleur serait de nous emparer des forts qui commandaient la rade, et que les Anglais seraient pris, ou forcés de brûler la plus grande partie de la flotte, et de se sauver. On suivit mes avis ; et les Anglais, devinant quelle en serait la suite, mirent le feu aux vaisseaux, et abandonnèrent la ville. S'il était venu

un *libeccio* (1), ils auraient été tous pris. Ce fut Sydney Smith qui incendia la flotte, et elle eût été entièrement brûlée si les Espagnols eussent fait leur devoir. C'était le plus beau feu d'artifice possible.

« Les Napolitains, continua-t-il, sont la plus vile *canaglia* du monde. Murat a causé ma ruine en avançant avec eux contre les Autrichiens. Lorsque le vieux Ferdinand en eut connaissance, il se mit à rire, et dit, dans son jargon, que les Napolitaine serviraient Murat comme ils l'avaient servi lui-même lorsque Championnet, avec dix mille Français, en avait dispersé cent mille comme des moutons. J'avais défendu à Murat d'agir, parce qu'à mon retour de l'île d'Elbe il était convenu entre... et moi, que si je lui cédais l'Italie, *il ne se joindrait pas à la coalition contre moi*. J'en avais fait la promesse, et je l'aurais tenue ; mais cet imbécile de Murat, malgré les ordres que je lui avais donnés, marcha en Italie avec sa canaille, où il fut soufflé comme une balle. Alors tous mes projets, plans et traités, furent renversés. Deux fois Murat m'a trahi et ruiné. La première, lorsqu'il m'abandonna pour se joindre aux alliés avec soixante mille hommes, me forçant par là d'en tenir en Italie trente mille, dont j'avais tant besoin ailleurs. A cette époque, son armée était commandée par des Français ; sans cette marche hasardée de Murat, les Russes se fussent retirés, leur intention n'étant pas d'avancer si l'Autriche ne se joignait pas à la coalition ; vous fussiez ainsi restés

(1) Vent du sud.

seuls, et eussiez accepté la paix de grand cœur. » Napoléon ajouta ensuite qu'il avait toujours été disposé à conclure la paix avec l'Angleterre. « Que vos ministres disent ce qu'ils voudront, disait-il, j'ai toujours été prêt à faire la paix. A l'époque où Fox mourut, tout semblait le faire présager. Si lord Lauderdale eût été sincère, elle aurait été conclue. Avant la campagne de Prusse, je lui fis signifier qu'il ferait mieux d'engager ses concitoyens à faire la paix, parce que dans deux mois je serais maître de la Prusse, par la raison que, bien que la Russie et la Prusse réunies pussent s'opposer à moi, la Prusse seule ne le pouvait pas ; que les Russes étaient à trois mois de marche de distance, et que je savais que le plan de campagne des Prussiens était de défendre Berlin, au lieu de se retirer en attendant le renfort des Russes ; qu'alors je détruirais leur armée, et prendrais Berlin avant que les Russes arrivassent et qu'ensuite je déferais très facilement ces derniers. Je conseillai donc à lord Lauderdale de profiter de mes offres de paix avant que les Prussiens, qui étaient vos meilleurs amis sur le continent fussent battus. Je crois qu'il fut sincère après cette communication, et qu'il écrivit à vos ministres pour les engager à la paix ; mais ils ne voulurent jamais y consentir, pensant que le roi de Prusse était à la tête de cent mille hommes, que je pouvais être battu, et que cette défaite causerait ma ruine. Cela était possible : quelquefois une bataille décide de tout, et souvent aussi les circonstances les plus légères décident du sort d'une bataille. L'événement prouva

que je ne m'étais pas trompé : je vainquis à Iéna, et la Prusse fut à moi. Après Tilsit et Erfurt, continua-t-il, une lettre signée de moi et de l'empereur Alexandre, et contenant des propositions de paix avec l'Angleterre, fut envoyée à vos ministres ; mais ils ne voulurent pas accepter ces nouvelles propositions. »

Napoléon parla ensuite de sir Sydney Smith. « Sydney Smith, dit-il, est un brave officier. Il a montré une grande habileté dans le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte par les Français ; il sut profiter du mécontentement qui existait parmi les troupes françaises, en se voyant si longtemps éloignées de la France. Il prouva aussi beaucoup d'honneur en envoyant immédiatement à Kléber le refus que fit lord Keith de ratifier le traité, ce qui sauva l'armée française ; car, s'il eût tenu ce refus secret pendant sept ou huit jours de plus, le Caire aurait été cédé aux Turcs et l'armée française se serait vue forcée de se rendre aux Anglais. Il montra également beaucoup de noblesse et d'humanité dans tous ces procédés à l'égard des Français qui tombèrent entre ses mains. Il débarqua au Havre, selon quelques-uns, pour une sotte gageure qu'il avait faite d'aller au théâtre ; d'autres disent que c'était pour examiner la place. Quel qu'ait été son motif, il fut arrêté et renfermé au Temple comme espion ; il fut même question, pendant un temps, de le juger et de l'exécuter. Peu après je revins d'Italie ; Sydney Smith m'écrivit de sa prison pour me prier d'intercéder en sa faveur. Il est actif,

intelligent, remuant et infatigable ; mais je le crois *mezzo pazzo.* »

Je lui demandai si sir Sydney n'avait pas déployé beaucoup de talent et de bravoure à Acre. Napoléon répondit : « Oui ; la principale cause de la non-réussite, c'est qu'il prit tout mon train d'artillerie à bord de plusieurs petits vaisseaux. Sans cela, j'aurais pris Acre malgré lui. Il se conduisit vaillamment, et fut bien secondé par Phelippeaux (1), Français de beaucoup de talent qui avait étudié avec moi comme ingénieur. Il y avait aussi un major Douglas qui se comporta bravement. L'acquisition de cinq ou six cents matelots, comme canonniers, devint un puissant secours pour les Turcs, dont le courage se releva, et à qui ceux-ci apprirent à défendre leur forteresse. Mais Sydney commit une grande faute en faisant des sorties où deux ou trois cents braves perdirent la vie sans aucune chance de succès. Il était impossible qu'il réussît contre le grand nombre de Français qui étaient de-

(1) Pendant qu'il était à l'Ecole royale militaire de Paris, Bonaparte avait comme condisciple Le Picard de Phelippeaux, né à Angles en Vendée plus âgé que lui de deux ans, entré à l'Ecole le 27 septembre 1781 et ne devant en sortir, aussi dans l'artillerie, qu'en 1785. Bonaparte avait en en Phelippeaux un rival heureux qui l'emportait toujours sur lui. « Cette rivalité se traduisait souvent en voies de fait, que leur sergent-major Picot de Peccadue ne pouvait parvenir à arrêter. Il y eut même un jour un duel entre Bonaparte et Phelippeaux, qui faillit coûter la vie à ce dernier. Phelippeaux émigra en 1791, puis rentra en Vendée pour s'y battre avec les chouans ; fait prisonnier il fut conduit à Paris, et enfermé dans la même prison où se trouvait déjà l'amiral anglais Sydney Smith. Tous les deux eurent l'adresse de s'enfuir, et quand Sydney Smith eut le commandement de la flotte destinée à agir en Egypte, il emmena Phelippeaux à qui il confia la défense de Saint-Jean-d'Acre menacé par Bonaparte, devenu général en chef de l'expédition d'Orient. Voilà comment Bonaparte se retrouva en face de son ancien condisciple et adversaire. Phelippeaux qui, cependant, avait été assez bien servi par les circonstances, ne put jouir longtemps de son succès, car il mourut de la peste peu après la levée du siège.

vant Acre. Je parierais qu'il perdit là la moitié de son équipage. Il répandit parmi mes troupes des proclamations qui en ébranlèrent quelques-unes ; je publiai en conséquence un ordre par lequel je le déclarais fou, et défendais toute communication avec lui. Quelques jours après, il envoya, au moyen d'un parlementaire, un lieutenant ou un garde-marine porteur d'un cartel pour moi. Je répondis à ce message que je me rendrais à son invitation quand il amènerait Marlborong pour me battre. Malgré cela, j'aime le caractère de cet homme. »

Il me répondit, à la remarque que je lui fis que l'invasion d'Espagne était devenue pour lui un plan destructif : « Si le gouvernement que j'avais établi fût resté, c'eût été la meilleure chose qui eût jamais pu arriver à l'Espagne. J'aurais régénéré les Espagnols, j'en aurais fait une grande nation. Je leur aurais donné une nouvelle dynastie qui n'aurait eu de droit sur l'Espagne que par le bien qu'elle lui aurait fait. Ils auraient eu un monarque capable de relever la nation courbée sous le joug de la superstition et de l'ignorance. Peut-être a-t-il mieux valu pour la France que ce plan n'ait pas réussi, car l'Espagne aurait été une dangereuse rivale. J'aurais détruit la superstition et aboli l'inquisition et les monastères de ses paresseux *bestie di frati*. J'aurais détruit entièrement l'influence dangereuse des prêtres. Les *guerillas*, qui se sont battues contre moi avec tant de bravoure, déplorent maintenant ces mêmes succès. Dans les derniers temps que j'étais à Paris, je reçus des lettres de

Mina et de plusieurs autres chefs de guerillas, qui me priaient de les aider à chasser leurs moines. »

Napoléon fit ensuite quelques observations relatives au gouverneur de l'île, dont il opposait les manières mystérieuses et soupçonneuses à la conduite franche et ouverte de sir George Cockburn. « Bien que l'amiral fût brusque et sévère, dit-il, il était cependant incapable d'une action vile. Il ne se proposait aucune atrocité, et par conséquent ne faisait aucun mystère de sa conduite. Jamais je ne l'ai soupçonné d'un dessein sinistre; et quoique je ne pusse pas l'aimer, je ne pouvais non plus le mépriser. Mais je méprise celui-ci. Comme geôlier, l'amiral était bon et humain, et nous lui devions de la reconnaissance ; comme notre hôte, nous avions des sujets de mécontentement et de plaintes contre lui. Ce nouveau geôlier prive pour moi la vie de tout ce qui pourrait me la faire supporter.

« Si ce n'était un acte de poltronnerie, qui d'ailleurs plairait à vos ministres, je m'en débarrasserais. *Tengo la vita per la gloria*. Mais je pense qu'il y a plus de courage à supporter une existence comme la mienne qu'à l'abandonner. Ce gouverneur a une double correspondance avec vos ministres, semblable à celle que tous vos ambassadeurs entretiennent avec ceux-ci : les uns écrivent comme pour tromper le monde, dans le cas où on les obligerait jamais à publier leurs lettres; l'autre leur fait un récit sincère, mais pour eux seuls. » Je lui dis que je croyais que tous les ambassadeurs, et autres personnages officiels de tous les pays, faisaient tou-

jours deux récits différents, l'un pour le public, et l'autre contenant des choses qu'on a des raisons de ne pas divulguer. « C'est vrai, *signor medico*, répondit Napoléon en me prenant par l'oreille avec un sourire; mais il n'y a pas dans le monde un ministère aussi machiavélique que le vôtre. Et cela tient à votre système. Ce système et la liberté de la presse mettent vos ministres dans l'obligation de donner quelques détails à la nation, et par cela même, les force à tromper le public dans plus d'une circonstance; mais, comme il leur est aussi nécessaire de connaître la vérité, ils ont une double correspondance : une officielle et une fausse, pour tromper la nation, lorsque le Parlement veut en prendre connaissance et la publie; l'autre particulière et véritable, pour la tenir enfermée, et ne pas la déposer dans les archives. C'est ainsi qu'ils s'arrangent à faire voir à John Bull les choses comme il leur plaît.

« Ce système de fourberie est inutile dans un pays où rien n'oblige à publier ou à rendre des comptes : si le souverain ne veut pas faire connaître ses transactions, il les garde pour lui seul, et ne donne aucune explication; il ne lui est donc pas nécessaire de faire écrire des rapports mensongers pour tromper le peuple. Ces motifs font qu'il y a plus de falsification dans vos documents officiels que dans aucun de ceux des autres nations. »

10 novembre. — J'ai écrit à sir Hudson Lowe pour lui faire part de l'opinion où j'étais qu'une plus longue retraite et le défaut d'exercice amène-

rait quelque maladie sérieuse qui, selon toutes probabilités, serait fatale à Napoléon.

12 novembre. — Je me suis entretenu pendant longtemps avec Napoléon ; il était dans son bain. Lui ayant demandé son opinion sur T*** (1) : « T*** me dit-il, est le plus méprisable des agioteurs ; c'est un bas flatteur, un homme corrompu, qui a trahi tour à tour tous les partis, tous les individus. Prudent et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune, T*** traite ses ennemis comme s'ils devaient être un jour ses amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis. Il a du talent, mais il est vénal en toutes choses, on ne peut rien faire avec lui qu'en le payant. Les rois de Bavière et de Wurtemberg m'avaient fait tant de plaintes sur ses extorsions et sa rapacité, que je lui retirai le portefeuille. J'appris en outre qu'il avait divulgué à quelques intrigants un secret de la plus haute importance, et que je n'avais confié qu'à lui seul. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, T*** m'écrivit en m'offrant ses services, à la seule condition que je lui pardonnasse et lui rendisse ma faveur. Il argumentait d'après une proclamation dans laquelle je disais qu'il était des circonstances auxquelles il était impossible de résister. Mais, réfléchissant que je devais faire quelques exceptions, je le refusai, parce que si je n'avais puni personne, cela aurait excité l'indignation. »

Je demandai à Napoléon s'il était vrai que T*** lui eût conseillé de détrôner le roi d'Espagne, ajou-

(1) Talleyrand.

tant que je tenais du duc de Rovigo que T*** lui avait dit : « Votre Majesté ne sera jamais en sûreté sur son trône tant qu'un Bourbon en occupera un autre. » Napoléon me répondit : « Il est vrai qu'il m'a conseillé de faire tout ce qui pourrait nuire aux Bourbons. »

Napoléon m'a fait voir les marques de deux blessures, dont l'une a laissé une profonde cicatrice au-dessus du genou gauche ; il m'a dit l'avoir reçue dans sa première campagne d'Italie. Les chirurgiens l'avaient jugée d'abord d'une nature si sérieuse, qu'ils doutaient alors s'il ne serait pas prudent de lui faire subir l'amputation. Il me dit que, lorsqu'il était blessé, il le tenait toujours secret, pour ne pas décourager les soldats. L'autre blessure était sur l'orteil ; il l'avait reçue à Eckmühl. « Au siège d'Acre, continua-t-il, une bombe, lancée par Sydney Smith, vint tomber à mes pieds. Deux soldats, qui étaient à mes côtés, me saisirent et m'embrassèrent étroitement, l'un par devant et l'autre de côté. et me firent ainsi un rempart de leur corps contre les effets de la bombe, qui, en faisant explosion, les couvrit de poussière. Nous tombâmes tous trois dans le trou formé par son éclat ; un des deux soldats fut blessé. Je les fis tous deux officiers. L'un a depuis perdu une jambe à Moscou, et commandait à Vincennes lorsque je quittai Paris. Quand les Russes le sommèrent de rendre la place, il répondit que, lorsqu'ils lui rapporteraient la jambe qu'il avait perdue à Moscou, il leur rendrait la forteresse (1). Plu-

(1) C'est du général Daumesnil dont il est question comme gouverneur de Vincennes.

sieurs fois dans ma vie, continua-t-il, j'ai été sauvé par des soldats et des officiers, qui se précipitaient devant moi au milieu du danger le plus imminent. Comme j'avançais sur Arcole, le colonel Muiron, mon aide de camp, se jeta devant moi, me couvrit de son corps, et reçut la blessure qui m'était destinée. Il tomba mort à mes pieds, et son sang me jaillit au visage. Il avait donné sa vie pour sauver la mienne. Jamais, je crois, on n'a vu tant de dévouement de la part des soldats, que les miens m'en ont témoigné. Dans tous mes malheurs, jamais le soldat, même expirant, n'éleva une plainte contre moi; jamais un homme n'a été servi plus fidèlement par ses troupes. La dernière goutte de sang sortait de leurs veines avec le cri de *vive l'Empereur.* »

Je lui demandai, dans le cas où il eût gagné la bataille de Waterloo, s'il eût consenti au traité de Paris. Napoléon répondit : « Certes, je l'aurais ratifié. Il n'entrait pas dans mon système de proposer une semblable paix moi-même. J'avais déjà abdiqué plutôt que de consentir à des conditions bien

Daumesnil, depuis la campagne d'Italie, faisait partie de la compagnie des guides dont Bonaparte connaissait si bien les hommes ; et il devait encore moins oublier que celui-ci, Daumesnil, au combat de la Favorite, avait enlevé deux drapeaux à l'ennemi. Soit avec la Garde consulaire, soit comme officier aux chasseurs de la Garde, Daumesnil fit constamment campagne avec l'Empereur. Il venait d'être promu au grade de major lorsqu'il tomba blessé à la jambe gauche sur le champ de *bataille de Wagram* et non pas à Moscou, le 6 juillet 1809, étant à peine remis d'un coup de lance qui lui avait percé le corps au commencement de la campagne. Amputé deux fois en quelques jours, il eut le bonheur de se rétablir, et l'Empereur lui conserva son commandement. Nommé général de brigade le 2 mars 1812, commandant de Vincennes, il fut investi, le 18 du même mois, du titre de gouverneur de cette place, d'où sortirent pendant les trois dernières années de l'Empire jusqu'à 350,000 cartouches et 40,000 gargousses par jour. Son importance était si grande, que l'Empereur, dans un ordre spécial, prescrivait au général Daumesnil d'y loger, de ne jamais découcher et de ne pas s'en absenter un instant sans ordre.

meilleures; mais trouvant le traité tout fait, je l'aurais accepté, parce que la France avait besoin de repos. »

13 novembre. — Sir Hudson Lowe a fait passer au comte Las Cases l'ordre de renvoyer son domestique, et de le remplacer par un soldat qu'il lui envoyait à cet effet. Le comte répondit que sir Hudson Lowe avait le pouvoir de lui ôter son domestique; mais qu'il ne pouvait l'obliger à en prendre un de sa main; qu'il lui serait sans doute très incommode de perdre cet homme, vu le mauvais état de la santé de son fils; mais que si on le renvoyait, il n'en accepterait pas un du choix de sir Hudson Lowe. Le capitaine Poppleton a écrit au gouverneur pour lui faire connaître la réponse du comte, et lui dire, en même temps, que l'homme qu'il proposait pour remplacer le domestique du comte, avait déjà été employé à Longwood, et qu'on l'en avait renvoyé pour cause d'ivrognerie. Sir Hudson me chargea alors de dire au capitaine Poppleton que le premier domestique pourrait rester jusqu'à ce qu'on en eût trouvé un qui convînt, ajoutant qu'il s'en occuperait lui-même, et qu'il me priait de le dire au comte. Je lui appris que j'étais dans l'intention d'appeler M. Baxter, pour lui demander son avis sur la maladie du jeune Las Cases, qui présentait quelques symptômes alarmants.

Je communiquai au comte Las Cases le message dont j'étais chargé pour lui par sir Hudson Lowe. Le comte répondit : « Si le gouverneur m'avait dit qu'il ne voulait pas que mon domestique restât avec

moi, ou qu'il serait bien aise que je le renvoyasse, et qu'il m'eût donné quinze jours pour en chercher un autre, je l'aurais aussitôt renvoyé, j'aurais probablement prié le gouverneur de m'en envoyer un; mais, d'après la manière dont il agit avec moi, je ne prendrai aucun domestique de sa part; il me traite comme me traiterait un caporal. Quand même l'amiral aurait eu des sujets de se plaindre de moi, il ne m'eût jamais ôté mon domestique par esprit de vengeance. »

J'ai dîné à *Plantation-House*, avec le marquis de Montchenu, qui égaya la compagnie par l'importance qu'il attachait à sa *grande naissance*, sur laquelle il raconta plusieurs anecdotes.

16 novembre. — Le vaisseau de transport *The Adamant* est arrivé du Cap. Il était porteur de la nouvelle de l'arrivée de sir George Cockburn en Angleterre, lequel avait obtenu, le 2 août, une audience du prince régent.

Un inspecteur de police, nommé Rainsford, est arrivé d'Angleterre après avoir été au Cap.

17 novembre. — L'approvisionnement de Longwood a été diminué, par ordre de sir Hudson Lowe, de deux livres de viande par jour, à cause du départ d'un domestique qui n'en recevait qu'une. On diminua également la dépense d'une bouteille de vin.

Les charretiers qui apportent les provisions disent que le linge sale de Longwood, lorsqu'il arrive à la ville, est fort souvent inspecté par sir Thomas Reade. La comtesse Bertrand avait fait passer, dans le coffre contenant ce linge, des nou-

velles qu'elle tenait de miss Chesborough, avant l'arrivée de sir Hudson Lowe dans l'île. Le papier avait été placé avec négligence sur le linge, et le coffre n'était pas fermé. Sir Thomas Reade s'en aperçut et dit que c'était une violation des règles, et que miss Chesborough devait être renvoyée de l'île. Il examina ensuite le linge de la comtesse, sur lequel il fit des observations tout à fait contraires à la délicatesse et au respect que l'on doit au sexe.

J'ai dit à Napoléon que j'avais appris qu'il avait sauvé la vie au maréchal Duroc dans ses premières campagnes d'Italie, lorsque celui-ci avait été pris et condamné pour cause d'émigration, et que l'on prétendait que c'était là la cause du grand attachement que Duroc lui avait conservé jusqu'à sa mort. Napoléon parut surpris, et répondit : « Il n'en est rien. Qui vous a fait ce conte ? » Je dis que je l'avais entendu répéter par le marquis de Montchenu, dans un dîner. « Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, répondit Napoléon : j'ai tiré Duroc du train d'artillerie, qu'il n'était encore qu'un enfant, et je l'ai protégé jusqu'à sa mort. Mais je pense que Montchenu a dit cela parce que Duroc était d'une ancienne famille, ce qui, aux yeux de cet homme, est la seule source du mérite. Il estime beaucoup ceux qui peuvent mettre en avant autant de quartiers de noblesse qu'il en possède. Ce sont des gens de cette opinion qui ont hâté la Révolution. Avant elle, un homme comme Bertrand, qui vaut à lui seul une armée de féodaux ignorants,

n'aurait pas même été sous-lieutenant, tandis que de gothiques parchemins auraient fait un général d'un enfant. Que Dieu ait pitié de toute nation qui, à l'avenir, sera gouvernée avec de pareils principes ! continua-t-il. La plupart des généraux de mon temps, dont les belles actions énorgueillissent la France, sont sortis de la classe plébéienne. Je suis étonné qu'on ait admis la duchesse de Reggio au rang de *première dame d'honneur* de la duchesse de Berry, car son mari n'était jadis qu'un simple soldat, et n'est pas d'une *grande naissance*. » Je lui demandai son opinion sur le duc de Reggio. « C'était un brave homme, dit Napoléon, *ma di poca testa*. Il s'est laissé depuis influencer par sa jeune épouse, qui sort d'une ancienne famille. Cependant il m'avait offert ses services lors de mon retour de l'île d'Elbe, et prêté serment de fidélité. » Je demandai à Napoléon s'il pensait qu'il eût été sincère. « Il aurait pu l'être, *signor medico ;* j'ose même affirmer qu'il l'eût été si j'eusse réussi. »

Napoléon est très occupé à dicter ses mémoires aux comtes Bertrand et Montholon.

Sir Hudson a fait quelques difficultés pour permettre que le produit de la dernière vente d'argenterie fût mis à la disposition des Français, en donnant pour prétexte que la somme était trop forte (elle s'élevait à 295 livres sterling). Il a demandé des détails sur la manière dont on comptait l'employer. Il a vu, d'après l'examen fait, que sur les 295 livres sterling, il ne resterait que fort peu de chose de disponible, parce qu'il était dû 85 livres à

Marchand, 45 livres à Cipriani, 76 livres à Gentilini ; cet argent avait été avancé par eux pour achat de choses extraordinaires dans la nourriture, avant la dernière vente de l'argenterie. Il était dû aussi 70 livres sterling à M. Balcombe, 10 livres à Le Sage, et 20 livres à Archambaud pour achat de volailles.

22 novembre. — Sir Hudson Lowe a ordonné une nouvelle réduction dans le vin et la viande.

J'ai rencontré le baron Sturmer en ville, et je me suis entretenu quelque temps avec lui ; il désirait beaucoup voir Napoléon. Il m'a appris que sir Hudson Lowe, en permettant aux commissaires d'entrer jusqu'à la porte extérieure de Longwood, avait exigé leur parole d'honneur que, sans qu'il leur en eût accordé la permission, ils ne parleraient pas à Napoléon.

23 novembre. — Sir Pultney Malcolm est arrivé du Cap. Napoléon souhaitait ardemment les journaux. J'ai essayé de lui en procurer, mais j'ai appris que le gouverneur s'était emparé de tous ceux qu'on avait apportés.

25 novembre. — En revenant de la ville à Longwood, je rencontrai sur la route sir Hudson Lowe à cheval. Lorsque j'approchai de Son Excellence, elle me dit d'un air de triomphe : « Vous trouverez votre ami Las Cases en sûreté. » Quelques minutes après, je vis le comte sous la surveillance de l'aide de camp Prichard, et se rendant à Hut's-Gate. Voici comment les choses s'étaient passées. A peu près vers les trois heures, sir Hudson, accompagné de sir Thomas Reade, du major Gorrequer et

de trois dragons, entrèrent à Longwood. Ils furent immédiatement suivis du capitaine Blakeney et du ministre de la police. Sir Hudson Lowe et le major Gorrequer s'éloignèrent un peu, tandis que les autres se rendirent à la chambre du capitaine Poppleton, après avoir préalablement ordonné à un détachement, commandé par un caporal, de les suivre. Sir Thomas ordonna au capitaine Poppleton d'envoyer chercher Las Cases, qui était en ce moment avec Napoléon. Après avoir attendu quelque temps, Las Cases sortit, et fut arrêté par Reade et le commissaire de police, comme il se rendait à sa chambre ; on s'empara ensuite de ses hardes et de ses effets. Ses papiers furent cachetés avec soin par son fils, qui se rendit aussitôt après à Hut's-Gate sous la surveillance d'un officier du 66e régiment, chargé de l'empêcher de voir qui que ce fût, à l'exception du gouverneur et de son état-major. La cause de tout ceci était que Las Cases le père avait donné à Scott, son domestique, une lettre écrite sur de la soie, que celui-ci devait porter en Angleterre. Scott fit part de cette circonstance à son père, qui le conduisit chez un M. Baker, et de là chez le gouverneur, qui, après l'avoir interrogé, le fit mettre en prison.

Je vis Napoléon dans la soirée ; il paraissait ignorer les intentions de Las Cases. « Je suis cependant convaincu, dit-il, qu'il n'y a rien d'important dans la lettre saisie, parce que Las Cases est un honnête homme, et qu'il m'est trop dévoué pour former aucune entreprise qui pût le compromettre,

ou qui me soit relative, sans m'en avoir d'abord instruit ; c'était sans doute quelque plainte qu'il adressait à son épouse, sur la conduite du gouverneur, et les vexations qu'il nous fait journellement éprouver. Peut-être écrivait-il à son banquier à Londres, car il a quatre ou cinq mille livres sterl. de placées, qu'il était dans l'intention de retirer pour venir à mon secours ; et il ne se souciait pas sans doute que sa lettre passât par les mains de Hudson Lowe, auquel aucun de nous ne se fierait. Si Las Cases m'eût consulté, je l'aurais détourné de ce dessein, non que je désapprouve ses efforts pour faire connaître notre situation ; mais je le blâme d'avoir agi avec autant d'étourderie. Comment un homme qui a autant d'esprit que Las Cases a-t-il pu choisir pour agent secret un esclave, qui ne sait ni lire ni écrire, et songer à l'envoyer passer six mois en Angleterre, où il n'a jamais été, où il ne connaît personne, et où il aurait très certainement mal rempli les fonctions qui lui étaient confiées ? D'ailleurs, à moins que le gouverneur ne soit un *scioccone*, il n'aurait pu en obtenir la permission de quitter l'île. Je ne puis expliquer sa conduite qu'en admettant que le poids de nos afflictions et la triste situation de son fils, condamné à mourir d'une maladie incurable, ont égaré son jugement. Je voudrais que la vérité fût connue ; et je suis fâché de cet incident, parce qu'en m'accusant d'avoir eu connaissance de ce projet, on aura par là une mince opinion de mon intelligence. En supposant que j'eusse consenti à un complot aussi absurde, je lui

aurais recommandé de charger un homme d'honneur de cette importante mission, en lui recommandant de porter directement au prince régent, nos réclamations, en exigeant, au préalable, de cet homme, sa parole qu'il garderait religieusement le secret, dans le cas où il n'aurait pas voulu s'acquitter de cette mission. S'il nous avait trahis, tant pis pour lui. Las Cases a chez lui mes campagnes en Italie, et toute la correspondance officielle entre l'amiral, le gouverneur et Longwood ; et l'on m'a dit qu'il avait fait un journal contenant les détails de tout ce qui s'est passé ici, avec un grand nombre d'anecdotes qui me concernent. J'ai prié Bertrand d'aller à *Plantation-House*, pour réclamer tous ces objets. C'est la partie la moins intéressante de ma vie, parce qu'elle n'a rapport qu'au commencement de ma carrière ; je ne voulais pourtant pas que ce gouvernement l'eût à sa disposition. »

« Je suis sûr, répéta-t-il encore, qu'il n'y a rien d'important dans la lettre de Las Cases ; si cela eût été, il me l'aurait fait connaître. Mais j'ose dire que ce*** écrira là-dessus cent faussetés en Angleterre. Tandis que j'étais à Paris, lors de mon retour de l'île d'Elbe, je trouvai dans les papiers particuliers de M. de B*** une lettre qui avait été écrite de l'île d'Elbe, par une des femmes de chambre de ma sœur Pauline, et qui paraissait avoir été dictée dans un moment d'aigreur. Pauline est très belle et très gracieuse. Il y avait une description fort exacte de ses habitudes, de son vêtement, de sa garde-robe, ainsi que de ses goûts ; on ajoutait que j'étais soi-

gneux de contribuer à son bonheur, et que j'avais présidé moi-même à l'ameublement de son boudoir. Puis, venant à ce qui me concernait personnellement, on disait quel homme extraordinaire j'étais ; qu'une nuit, m'étant horriblement brûlé le doigt, j'avais versé une bouteille d'encre presque entière dessus, sans faire seulement attention à la douleur ; on faisait mention d'autres petites *bêtises*, assez vraies peut-être, mais qui ne méritaient pas d'être écrites. M. de B*** avait falsifié cette lettre en y ajoutant des choses abominables, telle que de dire que j'avais couché avec ma sœur ; et dans la marge, était écrit de la main du faussaire : *A imprimer.* »

26 novembre. — Napoléon était dans son bain. Il m'a demandé si j'avais appris quelque chose de relatif à Las Cases, et me témoigna le chagrin qu'il ressentait de le perdre. « Las Cases, dit-il, est le seul parmi les Français qui sache bien parler anglais, ou du moins qui l'explique à ma satisfaction. Je ne puis maintenant lire un journal anglais. Mme Bertrand comprend parfaiement cette langue ; mais vous savez qu'on ne peut pas toujours importuner une dame. Las Cases m'était très nécessaire. Priez l'amiral de s'intéresser à ce pauvre homme, qui, j'en suis convaincu, n'en a pas dit autant que Montholon en avait dit dans sa lettre. Il succombera sous le poids de tant d'afflictions, car il est d'une constitution faible, et cela terminera un peu plus tôt l'existence de son malheureux fils (1).

(1) Si les morts pouvaient savoir ce qui se passe en ce monde, quel plaisir pour Napoléon d'apprendre que le fils de M. Las Cases est bien

Napoléon demanda si Mme Bertrand n'était pas indisposée et dit qu'il craignait qu'elle ne soupçonnât que sa mère était morte ou dangereusement malade. « Les impressions du plaisir et de la douleur, disait-il, produisent de fortes impressions sur l'âme de ces créoles susceptibles. Joséphine était sujette aux attaques de nerfs toutes les fois qu'elle éprouvait quelque chagrin. C'était une femme aimable, spirituelle, affable, et vraiment charmante. *Era la dama la più graziosa di Francia.* C'était la déesse de la toilette ; toutes les modes tiraient d'elle leur origine ; tout ce qu'elle mettait semblait charmant ; et puis, elle était si bonne, si humaine ! C'était bien le meilleure femme de toute la France. »

Il parla ensuite de la détresse qui se faisait sentir en Angleterre, et prétendit qu'elle était causée par les abus du ministère. « Vous avez fait des merveilles, dit-il, et des choses qui pourraient paraître impossibles ; mais je pense que l'Angleterre, écrasée comme elle l'est sous le fardeau d'une dette nationale, pour le paiement de laquelle il lui faudrait quarante années de paix et de commerce, peut être comparée à un homme qui a bu beaucoup d'eau-de vie, pour augmenter son courage et ses forces, mais qui, bientôt, affaibli par ce même stimulant qui lui a donné un moment d'énergie chancelle et finit par tomber, épuisé par les moyens

portant, et qu'il a donné des coups de cravache au *boja Hudson Lowe !...* Voyez la brochure intitulée *Rencontre de sir Hudson Lowe avec M. Emmanuel Las Cases.* Paris, Plancher. 1 fr. 25 c.

(Note de O'Meara.)

extraordinaires qu'il a employés pour se soutenir, »

La conversation tourna alors sur la bataille d'Austerlitz. Napoléon m'apprit qu'avant la bataille, le roi de Prusse avait signé la coalition contre lui. « Haugwitz, dit-il, vint me l'apprendre, et me conseilla en même temps de faire la paix. Je répondis à cela : L'issue de la bataille qui se prépare décidera de tout. Je crois la gagner, et, dans ce cas, je dicterai une paix convenable à mes vues. Maintenant, je ne puis rien écouter. — L'événement répondit pleinement à mon attente : je remportai une victoire si décisive, qu'elle me mit à même d'imposer les conditions que je voulus. » Je demandai à Napoléon si cet Haugwitz était un de ses affidés. « Non, répondit-il, mais c'était un homme qui pensait que la Prusse ne jouerait jamais le premier rôle (*giocare il primo ruolo*) dans les affaires du continent ; que ce n'était qu'une puissance du second ordre, et qu'elle devait agir comme telle. Dans le cas où j'aurais été vaincu, j'espérais que la Prusse ne se joindrait pas franchement aux alliés, parce qu'il aurait été naturellement de son intérêt de conserver un équilibre en Europe, ce qui n'aurait pu exister si elle se fût réunie à ceux qui seraient devenus les plus forts par ma défaite. D'ailleurs, la jalousie et le soupçon se seraient élevés, et les alliés n'auraient pas eu confiance au roi de Prusse, qui les avaient déjà trahis. Je donnai le Hanovre aux Prussiens, continua-t-il, afin de les brouiller avec vous et d'exciter une guerre qui vous aurait fermé le continent. Le roi de Prusse fut assez

simple pour croire qu'il pourrait conserver cette province et rester en paix avec vous. Il me fit ensuite la guerre comme un insensé, poussé par la reine, le prince Louis, et une foule d'autres jeunes gens qui lui firent croire que la Prusse était assez forte, même sans le secours de la Russie. Il apprit bientôt le contraire à ses dépens. » Je demandai ce qu'il aurait fait si le roi de Prusse avait joint son armée à celle des alliés, avant la bataille d'Austerlitz. Il me dit : « Ah ! Monsieur le docteur, cela aurait changé complètement la face des choses. »

Il fit l'éloge du roi de Saxe, qu'il disait être un très brave homme ; du roi de Bavière, qui était bon et franc ; et du roi de Wurtemberg, qui était un prince de beaucoup de moyens, mais d'un caractère dur. « Alexandre et le roi de Wurtemberg, disait-il, sont deux souverains pleins de talent. Lord*** est un mauvais sujet et un agioteur. Tandis qu'il négociait à Paris, il faisait partir chaque jour des courriers pour Londres, afin de connaître la hausse et la baisse, ce qui l'intéressait plus que tout le reste. Si c'eût été un honnête homme au lieu d'un agioteur, il est probable que la négociation aurait réussi. Je fus bien fâché, par la suite, d'avoir à traiter avec un homme d'un caractère aussi méprisable. » Il prononça ces derniers mots d'un air dédaigneux.

27 novembre. — Napoléon est très affligé de la manière dont on a traité Las Cases, et de ce qu'on retient ses propres papiers. Il faisait observer justement que, s'il y avait eu le plan de quelque

complot dans la lettre de Las Cases, le gouverneur s'en serait aperçu en moins de dix minutes ; qu'il avait pu voir, en aussi peu d'instants, que les campagnes d'Italie ne contenaient aucune trahison, et que d'ailleurs il était contraire à toutes les lois de lui retenir ses papiers. « Peut-être, continua-t-il, sir Hudson viendra dans quelques jours dire qu'il a été averti qu'il se tramait une conspiration pour effectuer mon évasion avec cet homme? Quelle certitude ai-je que, lorsque j'aurai fini d'écrire mon histoire, il ne s'en emparera pas ? Il est vrai que je puis garder mes manuscrits dans ma chambre, en disputer la propriété le pistolet à la main, et faire sauter la cervelle au premier qui voudrait s'en emparer. Pauvre ressource ! Il faudra que je me décide à brûler tout ce que j'ai fait ; c'était mon seul amusement dans cette affreuse demeure ; peut-être mes écrits auraient-il intéressé le monde ; mais avec ce *sbirro siciliano*, il n'y a ni garantie ni sécurité. Il viole toutes les lois, et foule aux pieds la décence, la politesse et les égards que les hommes se doivent réciproquement dans l'état social ; une joie sauvage brillait dans ses yeux lorsqu'il est venu, parce qu'il avait trouvé une nouvelle occasion de nous insulter. Dans le moment qu'avec son état-major il faisait entourer la maison, il me rappelait les sauvages des îles de la mer du Sud, dansant autour des prisonniers qu'ils vont dévorer. Répétez-lui, continua l'Empereur, ce que j'ai dit de sa conduite. » Et de peur que je n'oubliasse ses expressions relativement aux sauvages, il me les

répéta une seconde fois et me les fit redire après lui.

Je suis allé à Hut's-Gate pour voir sir Hudson Lowe, qui m'avait fait demander par un dragon; il m'assura que les campagnes d'Italie et les papiers officiels seraient renvoyés à Longwood le lendemain, et me pria de dire au général Bonaparte que tous ses papiers avaient été respectés, et que tout ce qui le concernait lui serait rendu. Il dit que, quant au journal de Las Cases, il s'en entretiendrait avec le comte Bertrand.

J'appris à Son Excellence que Napoléon avait nié qu'il eût eu aucune connaissance du projet formé par le comte Las Cases, et j'ajoutai que j'étais convaincu qu'il avait ignoré les intentions du comte jusqu'à ce que ces lettres eussent été arrêtées. Sir Hudson répondit qu'il le tenait quitte de toute connaissance sur cette affaire, et qu'il me priait de le lui faire savoir. Il se félicita beaucoup de son discernement dans l'opinion qu'il s'était formée à l'égard du domestique du comte Las Cases.

J'ai vu ensuite le jeune Las Cases, qui est très malade. Sir Thomas Reade resta dans la chambre tandis que je le visitais. En sortant, sir Thomas me dit que « le père Las Cases avait été d'une si grande impertinence avec le gouverneur, que celui-ci avait ordonné qu'on ne lui laissât voir personne, à moins que ce ne fût en présence de quelqu'un de son état-major ».

A mon retour, je rendis à Napoléon le message du gouverneur, et l'assurais que j'avais vu une par-

tie de ses papiers cachetés. Lorsque je lui appris que le gouverneur l'acquittait de toute participation dans cette affaire, il me répondit : « Si j'en eusse été instruit et que je ne l'eusse point empêché j'aurais été pis qu'un *pazzo da catena*. Il suppose qu'il s'agissait d'un complot pour faciliter mon évasion. Je puis dire en toute sûreté que j'ai quitté l'île d'Elbe accompagné de huit cents hommes seulement, et que je suis arrivé à Paris, en traversant toute la France, sans employer aucun complot ni machinations. »

Napoléon envoya chercher Saint-Denis, qui avait copié le journal de Las Cases, et le pria de lui en donner une idée. Saint-Denis répondit que ce journal contenait ce qui était arrivé de remarquable depuis l'embarquement à bord du *Bellérophon*, et quelques anecdotes sur différentes personnes et sur sir George Cockburn. « Comment y est-il traité? demanda Napoléon. — Comme cela, sire. — A-t-il marqué que je l'avais appelé *requin*? — Oui, sire. — Et sir George Bingham? — Il en parle fort honorablement, ainsi que du colonel Wilks. — N'y a-t-il rien qui puisse compromettre quelqu'un? (Et il nomma trois ou quatre personnes.) — Non sire. — Parle-t-il de l'amiral Malcolm? — Oui, sire. — Dit-il que j'ai observé qu'il avait la physionomie d'un véritable Anglais? — Oui, sire, et il le traite fort bien. — Il ne dit rien du gouverneur actuel? — Il en parle beaucoup, sire, répondit Saint-Denis, qui ne pouvait s'empêcher de sourire. — Répète-t-il que j'ai dit : *C'est un homme ignoble*, et sa figure

est la plus basse que j'aie jamais vue? » — Saint-Denis répondit affirmativement; mais il ajouta que ses expressions étaient fréquemment adoucies. Napoléon demanda si le comte avait conservé l'anecdote de la tasse de café. Saint-Denis répondit qu'il ne se le rappelait pas. — « Dit-il que je l'ai appelé *sbire sicilien?* — Oui sire. — *C'est son nom,* dit Napoléon. »

Napoléon parla de son frère Joseph, et dit : « Il avait un excellent caractère. Ses vertus et ses talents convenaient à la vie privée à laquelle la nature l'avait destiné. Trop bon pour être un grand homme, il n'a nulle ambition. Il me ressemble beaucoup au physique, mais il est bien mieux. Il est plein d'instruction; mais ce n'est pas celle qui convient à un monarque; il n'est pas capable non plus de commander une armée. »

29 novembre. — Me trouvant fort incommodé, depuis quelques jours, d'une attaque au foie, maladie dominante et souvent mortelle de cette île, et sentant les symptômes s'aggraver considérablement par les fréquents voyages que j'étais forcé de faire de la ville à *Plantation-House, vice versa,* j'eus recours au docteur M. Léan, du 53e régiment, pour me faire une saignée abondante. Sir Hudson Lowe entra dans mon appartement tandis que cette opération avait lieu. Je lui appris que Napoléon avait dit : « Quelle garantie puis-je avoir que le gouverneur ne viendra pas quelque jour s'emparer du manuscrit de mon histoire, lorsqu'il sera terminé, sous un prétexte quelconque? et qu'il m'avait prié de lui

exprimer cette crainte. » Sir Hudson répondit : « La bonne conduite qu'il tiendra deviendra sa garantie. »

Peu de temps après, je vis Napoléon dans son cabinet de toilette. Il était fort content qu'on lui eût rendu les campagnes d'Italie, et dit qu'il réclamerait les autres papiers. « Ce gouverneur, ajouta-t-il, s'il avait la moindre délicatesse, ne continuerait pas de lire un ouvrage dans lequel sa conduite est présentée sous son véritable jour. Il aura dû être peu satisfait des comparaisons que j'ai faites entre Cockburn et lui, surtout lorsque je dis que l'amiral était grossier, mais incapable d'une action vile ; que son successeur est capable de tout*** et***. Je suis cependant content qu'il ait lu ce journal ; il connaîtra la véritable opinion que nous avons de lui... »

Tandis que l'empereur parlait, ma vue s'obscurcit, tout ce qui m'entourait parut s'agiter devant mes yeux, et je tombai enfin privé de connaissance sur le plancher. Jamais je n'oublierai le premier objet qui s'offrit à ma vue lorsque je repris l'usage de mes sens : c'était Napoléon, penché sur mon visage, et me regardant avec l'expression du plus grand intérêt et de l'anxiété la plus tendre. D'une main il ouvrait le col de ma chemise, et de l'autre il tenait un flacon de vinaigre des Quatre Voleurs sous mes narines. Il m'avait ôté ma cravate, et versé une bouteille d'eau de Cologne sur le visage. « Lorsque je vous ai vu tomber, me dit-il, j'ai cru d'abord que votre pied avait glissé ; mais vous voyant rester sans mouvement, je craignis que ce ne fût une attaque d'apo-

plexie. Votre visage était d'une pâleur mortelle, vos lèvres blanches et sans mouvement, et rien n'annonçait la respiration ; je finis par croire que c'était un accès de syncope, et que votre âme s'était évanouie. » Marchand vint alors dans la chambre où nous étions, et Napoléon lui ordonna de m'apporter de l'eau de fleur d'oranger, son remède favori. Dans son empressement, en me voyant tomber, il avait cassé le cordon de la sonnette. Il me dit qu'il m'avait relevé et placé sur un fauteuil, qu'il avait promptement arraché ma cravate, et jeté de l'eau de Cologne et de l'eau sur la figure ; il me demanda s'il avait bien fait. Je lui dis que c'était tout ce qu'il fallait faire, et qu'un chirurgien ne m'aurait pas mieux secouru, excepté qu'au lieu de me faire coucher, il m'avait mis sur un fauteuil. Lorsque je quittai la chambre, je l'entendis dire à voix basse, à Marchand, de me suivre, dans la crainte qu'il ne me prît une autre faiblesse.

1er décembre 1816. — Napoléon, après m'avoir fait quelques questions sur ma santé, et s'être informé quels effets le mercure avait produits sur moi, me fit l'observation qu'il désirerait que Las Cases s'en allât parce que, disait-il, trois ou quatre mois de séjour de plus à Sainte-Hélène ne seront d'aucune utilité ni pour lui ni pour moi. Celui qu'on éloignera de moi ensuite, sous un prétexte quelconque, c'est Montholon, parce qu'ils voient qu'il m'est nécessaire, que sa présence m'est agréable, et qu'il cherche toujours à prévenir mes besoins. Je suis moins malheureux que ceux qui sont attachés à mon sort ; car moi

je ne vois personne, et eux ils sont chaque jour exposés à des insultes et à des vexations. Ils ne peuvent ni parler ni écrire; et s'ils veulent sortir, il faut qu'ils se soumettent à des restrictions avilissantes. Je suis fâché qu'ils ne m'aient pas tous quitté depuis deux mois. Après qu'on les aura éloignés de moi, vous le serez aussi, *et alors le crime sera consommé.* Ils sont assujettis à tous les actes arbitraires que le pouvoir veut leur faire essuyer, et ne sont protégés par aucune loi. Sir Hudson Lowe est à la fois le *geôlier*, le gouverneur, l'accusateur, le juge, et quelquefois le bourreau; comme, par exemple, lorsqu'il s'empara de cet Indien, recommandé par ce *brave homme*, le colonel Skelton, au général Montholon, comme un bon domestique. Il est venu ici, et l'a arrêté lui-même sous mes fenêtres. Il se rendait justice, sans doute, en se mettant à la place qui lui convenait : *le métier d'un sbire est bien mieux son affaire que celui de représentant d'une grande nation* Un soldat est mieux traité que ceux qui m'entourent; car, s'il est accusé, c'est à la loi seule à prononcer sur son sort. En Angleterre, on ne refuse ni livres, ni papiers à un prisonnier enfermé dans un cachot. Sinon qu'il ne m'a point forcé à le voir, ce gouverneur a fait tout ce qu'il a pu pour me tourmenter.

« Au lieu de nous laisser en proie au caprice d'un individu, ajouta-t-il, il devrait y avoir un comité composé de l'amiral, de sir Georges Bingham et de deux membres du Conseil, pour débattre et décider les mesures qu'il serait nécessaire d'adopter envers nous. »

3 décembre. — Napoléon m'envoya chercher à une heure après midi. Je le trouvai au lit, souffrant d'un mal de tête et d'un malaise général qui avait été précédé de frisson. Il avait eu un peu de fièvre pendant la nuit. Je lui ordonnai quelques remèdes, et lui démontrai, dans les termes les plus forts, la nécessité de suivre mon avis, et surtout de prendre de l'exercice, et en lui affirmant que j'étais persuadé que, dans le cas contraire, il serait bientôt attaqué d'une maladie sérieuse. « *Tanto meglio*, répondit Napoléon, *più presto si finirà.* »

4 décembre. — J'ai adressé à sir Hudson Lowe le bulletin de la santé de Napoléon et les avis que je lui avais donnés. Napoléon allait un peu mieux. Il m'objecta qu'il lui était impossible de suivre la recommandation que je lui avais faite de prendre de l'exercice, d'abord par rapport aux restrictions qui lui étaient imposées dans sa promenade, ensuite parce qu'il faisait un vent terrible, et enfin que si le vent se calmait, la chaleur devenait épouvantable, et qu'il n'y avait pas d'ombre dans les environs de Longwood. Il me donna ensuite son opinion sur Moreau et autres. « Moreau, dit-il, était un excellent général de division, mais incapable de commander un grand corps. Avec cent mille hommes, Moreau aurait éparpillé son armée sur différents points, couvert les routes de soldats, et n'aurait pas fait plus que s'il n'eût eu que trente mille hommes. Il ne savait ni profiter du nombre de ses troupes, ni de leur position. Très calme et très froid dans le combat, il était plus en état de commander dans la

chaleur d'une action, que de faire des dispositions préliminaires. On le voyait souvent fumer sa pipe sur le champ de bataille. Moreau n'avait pas naturellement un mauvais cœur; *c'était un bon vivant, mais il avait peu de caractère.* Il se laissait conduire par sa femme et une autre créole, sa belle-sœur. La part qu'il prit, avec Pichegru et Georges, dans la conspiration, et la manière dont il finit sa carrière, en combattant contre son pays, déshonorent à jamais sa mémoire. Comme général, Moreau était infiniment au-dessous de Desaix, Kléber ou même Soult. De tous les généraux que j'ai eus sous moi, Desaix et Kléber ont été ceux qui ont déployé le plus de talent, surtout Desaix, parce que Kléber n'aimait la gloire qu'autant qu'elle lui procurait des richesses et des plaisirs. Desaix, au contraire, aimait la gloire pour elle-même, et méprisait toute autre chose. Il ne rêvait que la guerre et la gloire. Les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui; il ne leur accordait pas même une pensée. C'était un petit homme, d'un air sombre, d'un pouce à peu près moins grand que moi, toujours vêtu avec négligence, quelquefois même ses vêtements étaient déchirés, méprisant les jouissances et les commodités de la vie. Plusieurs fois, en Égypte, je lui fis présent d'un équipage de campagne complet, mais il le perdait aussitôt. Enveloppé dans son manteau, Desaix se jetait sur un canon, et dormait aussi à son aise que sur l'édredon. La mollesse n'avait pour lui aucun charme. Droit et honnête dans tous ses procédés, les Arabes l'avaient appelé *le Sultan juste.* La nature l'avait

formé pour faire un grand général. Kléber et Desaix furent des pertes irréparables pour la France. Si Kléber eût vécu, votre armée eût péri en Égypte. Si cet imbécile de Menou vous eût attaqués lors de votre débarquement, avec ses vingt mille hommes, au lieu de la division Lanusse, vous étiez perdus sans ressource. Vous n'aviez que dix-sept ou dix-huit mille hommes, sans cavalerie.

« Lannes, lorsque je le pris pour la première fois par la main, n'était qu'un *ignorantaccio*. Son éducation avait été très négligée. Néanmoins il fit beaucoup de progrès, et pour en juger il suffit de dire qu'il aurait fait un général de première classe ; il possédait une grande expérience de la guerre. Il s'était trouvé dans cinquante combats isolés, et à cent batailles plus ou moins importantes. C'était un homme d'une bravoure extraordinaire, calme au milieu du feu. Il possédait un coup d'œil sûr et pénétrant, était prompt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient. Violent et emporté, quelquefois même en ma présence, dans ses expressions, il m'était très attaché. Dans ses accès de colère, il ne voulait permettre à personne de lui faire des observations ; et même il n'était pas toujours prudent de lui parler lorsqu'il était dans cet état de violence. Alors il avait l'habitude de venir à moi et de me dire qu'on ne pouvait se fier à telle ou telle personne. Comme général, il était infiniment au-dessus de Moreau et de Soult.

« Masséna, dit-il, était un homme d'un talent supérieur. Néanmoins, il faisait généralement de

mauvaises dispositions avant une bataille; et ce n'était que lorsque les hommes tombaient de tous côtés qu'il commençait à agir avec ce jugement qu'ill aurait dû montrer auparavant. Au milieu des morts et des mourants, de la grêle de balles qui moissonnaient tout autour de lui, Masséna était toujours lui-même. Il donnait ses ordres, et faisait ses dispositions avec le plus grand sang-froid et le plus grand jugement. Voilà *la vera nobilita di sangue.* On disait avec vérité de Masséna, qu'il ne commençait jamais à agir avec discernement que lorsque la chance d'une bataille se déclarait contre lui. C'était un grand pillard. Il était toujours de moitié avec les fournisseurs et les commissaires de l'armée. Je lui dis plusieurs fois que s'il voulait cesser ses honteuses spéculations je lui ferai présent de huit cent mille francs ou d'un million; mais il en avait pris tellement l'habitude, qu'il ne pouvait s'empêcher de se mêler de ces sales intrigues pécuniaires. Il était, pour cela, haï par les soldats, qui se révoltèrent trois ou quatre fois contre lui. Cependant, eu égard aux circonstances, c'était un homme précieux, et il eût été un grand homme si ses qualités brillantes n'eussent été obscurcies par le vice honteux de l'avarice.

« Pichegru, continua Napoléon, était répétiteur à Brienne, et m'enseigna les mathématiques lorsque je n'avais que dix ans. Il possédait cette science au plus haut degré. Comme général, Pichegru était un homme d'un talent peu ordinaire, infiniment supérieur à Moreau, bien qu'il n'eût fait rien de vérita-

blement remarquable, ses succès en Hollande étant, en grande partie, la conséquence de la victoire de Fleurus. Pichegru, après s'être vendu, sacrifia la vie de près de vingt mille de ses soldats, en les jetant à dessein entre les mains de l'ennemi, qu'il avait instruit de ses mouvements. Il eut une fois une discussion fort vive avec Kléber, parce qu'au lieu de faire marcher son armée sur Mayence, comme il aurait dû le faire, il en avait dirigé la plus grande partie sur un autre point où Kléber fit observer qu'il aurait suffi seulement d'envoyer les ambulances, avec quelques hommes, pour faire parade. Alors on attribua ce mouvement à l'impéritie; mais ensuite on découvrit que c'était une véritable trahison. »

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et m'a dit que le général Bonaparte avait adopté un très mauvais système en lui déclarant en quelque sorte la guerre, puisqu'il était la seule personne qui lui pût être de quelque utilité et lui rendre sa situation plus agréable. Le comte Las Cases avait, disait-il, bien changé d'avis à son égard depuis l'instant où ils avaient eu ensemble des communications plus fréquentes. Il ne le regardait plus comme un despote capricieux, faisant tout ce qu'il pouvait pour les tourmenter.

C'était de Las Cases lui-même qu'il avait appris qu'il était revenu à d'autres idées sur le compte du général Bonaparte, auquel, disait-il, on avait fait voir tous les objets *à travers un voile de sang* (1);

(1) Ce sont les propres paroles de Hudson Lowe.

qu'en mon particulier, j'aurais bien fait de détruire les fâcheuses impressions que Napoléon pouvait avoir reçues sur sa personne et son caractère. Il me demanda alors si j'avais jamais appris au général Bonaparte que les Français qui étaient avec lui voulaient l'employer comme un instrument pour s'agrandir eux-mêmes, sans s'inquiéter de quels moyens ils se servaient. Je lui répondis que, certes, je n'avais jamais rien dit de semblable, mais que je m'étais au contraire toujours efforcé de le détromper toutes les fois que je reconnaissais qu'il avait été mal informé. Sir Hudson Lowe me dit que les ministres me considéraient en quelque sorte comme responsable, et qu'on s'en prendrait à moi si le général Bonaparte n'était pas instruit de manière à ce qu'on ne pût donner une fausse interprétation à tout ce qui se faisait. Son Excellence fit alors quelques remarques sur ce que le général Bonaparte se tenait constamment renfermé dans sa chambre, et me demanda mon opinion sur ce qu'il serait convenable de faire pour le décider à sortir. Je répondis qu'il faudrait étendre ses limites, supprimer quelques-unes des restrictions, et lui donner une maison de l'autre côté de l'île; qu'il s'était souvent plaint de ne pouvoir sortir à Longwood sans avoir une migraine affreuse, occasionnée par l'ardeur du soleil et le défaut d'ombre; ou que si, parfois, les rayons du soleil étaient obscurcis, alors il s'élevait un vent aigu qui, soufflant sur un terrain élevé et sans abri, lui faisait enfler les joues et occasionnait un catarrhe. Je lui fis observer aussi que

l'approvisionnement de la Maison était tout à fait insuffisant, et que les Français dépensaient chaque jour sept ou huit livres sterling en achat d'articles indispensables dont je fis l'énumération. Sir Hudson Lowe répondit que, quant à cela, il avait déjà outrepassé de moitié les sommes accordées par les ministres, responsables au Parlement des dépenses de Longwood, qui excédaient huit mille livres sterling par an, et que peut-être serait-il obligé plus tard de payer le surplus de ses propres deniers ; que ses instructions étaient beaucoup plus rigoureuses que celles de son prédécesseur ; mais que malheureusement le général Bonaparte avait cru qu'elles étaient plus douces, ce qui faisait une bien grande différence ; que toutes ses actions avaient été mal interprétées, et que la malignité les avait présentées sous l'aspect le plus défavorable ; que le gouvernement britannique ne voulait pas rendre l'existence du général Bonaparte pénible, ni le tourmenter ; que ce n'était pas tant lui que l'on craignait, que les gens turbulents et méchants qui, à l'aide de son nom et de son influence, exciteraient des troubles et la rébellion en France et partout, pour s'agrandir et servir leurs propres intérêts. Il dit aussi que Las Cases était fort bien traité, et qu'il ne manquait de rien. Il me pria de faire part de tout cela au général Bonaparte.

Je communiquai quelques-unes de ces remarques du gouverneur à Napoléon, qui répondit : « Je ne crois pas qu'il agisse d'après ses instructions ; ou, s'il le fait, il s'est déshonoré en acceptant un emploi

aussi avilissant. Un gouvernement éloigné de deux mille lieues, et ignorant les localités de l'île, ne peut jamais entrer dans les détails ; il ne peut que donner des ordres généraux et un pouvoir discrétionnaire. On lui a seulement ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir mon évasion ; et je suis traité d'une manière qui dégrade l'humanité. Il est facile de concevoir qu'on tue un homme et qu'on l'enterre ensuite ; mais cette torture, cette manière de me faire mourir en détail, est plus cruelle que la mort la plus prompte. J'ai souvent entendu parler, continua-t-il, du système tyrannique et oppressif que l'on suit dans vos colonies ; mais je n'aurais jamais pensé qu'il pût exister une violation de la loi et de la justice aussi manifeste que celle que l'on pratique ici. D'après ce que je vois, je pense qu'il n'y a pas sur terre une nation plus esclave que vos Anglais ; c'est ce que j'ai dit au colonel Wilks, le premier gouverneur de cette île. » Je lui répondis qu'il ne devait pas se former une idée de la nation anglaise, par une colonie sujette à des lois militaires, placée sous des circonstances particulières ; que, pour juger sainement de l'Angleterre, il fallait y être, et qu'il verrait combien un individu avec un habit brun ou un habit rouge s'inquiétait peu des ministres. « C'est ce que disait le vieux colonel, répondit Napoléon ; mais je parle de vous d'après ce que j'en ai vu, et je dis que vous êtes les plus grands esclaves de la terre. Tout tremble à la vue de ce gouverneur. Sir George Bingham, qui est si bon, en a cependant tellement

peur, qu'il ne viendrait pas me voir, dans la crainte de lui donner de l'ombrage : tous les autres officiers s'éloignent à notre approche. » J'observai que ce n'était pas la peur, mais la délicatesse qui empêchait sir George Bingham de venir, et que quant aux autres officiers, ils devaient obéir aux ordres qu'ils avaient reçus. Napoléon répondit : « Si c'étaient des Français, ils ne craindraient pas de dire leur façon de penser sur la barbarie du traitement qu'on exerce ici, et un général français chargé d'un commandement subalterne, et qui verrait dégrader son pays comme on dégrade le vôtre, en porterait plainte à son gouvernement. Quant à moi, continua-t-il, je ne me plaindrais pas pour ce qui m'est personnel ; mais comme la nation pourrait demander une enquête sur la manière dont j'ai été traité ici, les ministres diraient alors : Jamais il ne s'est plaint, il se trouvait donc bien traité, et l'enquête est sans fondement. Sans cela, je croirais me dégrader en prononçant un seul mot de plainte, quoique je sois tellement dégoûté de la conduite de ce *sbirro*, que j'apprendrais avec le plus grand plaisir que l'ordre de me faire fusiller fût arrivé. Je le regarderais comme une faveur. »

Je lui dis que sir Hudson Lowe avait témoigné le désir de tout concilier de la manière la plus satisfaisante. Napoléon répondit : « S'il veut nous arranger, qu'il remette les choses sur le même pied qu'elles étaient du temps de l'amiral Cockburn. Que personne ne vienne ici sans une lettre de Bertrand. S'il ne veut pas donner à Bertrand la liberté

de laisser entrer chez moi, qu'il fasse lui-même une liste des personnes de l'île dont il permettra la visite, qu'il la lui envoie, que celui-ci ait le pouvoir de leur écrire et de leur accorder la faculté d'entrer. Lorsqu'il arrive des étrangers, qu'il fasse de même une liste de ceux à qui il permettra de nous voir, et que, pendant leur séjour, il les laisse nous visiter avec le *laissez-passer* de Bertrand. Peut-être n'en verrai-je que fort peu, parce qu'il est difficile de distinguer ceux qui viennent me voir comme une bête curieuse, de ceux qui sont amenés par des motifs de considération et de respect; je serais bien aise, au moins, d'en avoir le privilège. C'est à lui de s'arranger, s'il le veut; il a le pouvoir, je n'en ai aucun; je ne suis pas gouverneur, je n'ai pas de places à donner. Qu'il change l'ordre établi, d'après lequel je ne puis ni quitter la grande route, ni parler à une dame si je la rencontre.

« En peu de mots, *che si comporti bene verso di me* (qu'il se comporte bien avec moi); s'il ne veut pas me traiter comme un homme *che ha giucato un ruolo come quel che ho giucato io*, qu'il ne me traite pas plus mal qu'un galérien ou un criminel condamné, puisqu'on ne les empêche pas de parler. Qu'il agisse ainsi, et alors je dirai qu'il a d'abord pris un surcroît de précautions, dans la crainte que je ne m'évadasse; mais que, lorsqu'il a reconnu son erreur, il n'a pas craint de revenir sur ses pas; et que je ne m'étais pas trompé sur la mauvaise opinion que j'avais eue de lui : *ma siete un bambino, dottore* (vous êtes un enfant, docteur), vous avez trop

bonne opinion du genre humain ; cet homme n'est pas sincère. Je crois que l'idée que je m'étais formée d'abord de lui est juste ; que c'est un homme dont la méchanceté naturelle est encore accrue par la crainte de la responsabilité qui pèse sur lui dans la place qu'il occupe. *C'est un homme retors, abject et tout à fait au-dessous de son emploi.* Je parierais ma vie, continua-t-il, que si j'envoyais prier sir George Bingham ou l'amiral de sortir à cheval avec moi, avant que je me fusse promené trois fois soit avec l'un, soit avec l'autre, ce gouverneur leur ferait quelques insinuations qui m'exposeraient à l'affront de les voir refuser de m'accompagner désormais. Il assure que Las Cases est très bien traité, qu'il ne manque de rien, et cela parce qu'il ne le laisse pas encore mourir de faim. *C'est un homme vraiment ignoble.* Il dégrade son espèce, en ne faisant nulle attention aux besoins moraux qui distinguent l'homme de la brute, et en ne considérant que les besoins physiques les plus grossiers. Comme si Las Cases était une bête de somme, et qu'il suffît de lui donner une botte de foin pour dire de lui : Il est heureux, son ventre est plein : tous ses besoins sont satisfaits. »

5 décembre. — J'ai eu une longue conversation avec Napoléon, qui était dans son bain. Je lui ai demandé son opinion sur l'empereur Alexandre. « Il a plus de talent que ses deux autres alliés (1). C'est un homme adroit, très ambitieux, et qui cher-

(1) L'empereur François et le roi de Prusse.

che à paraître populaire. Son faible est de se croire savant dans l'art de la guerre, et il n'aime rien tant qu'à s'entendre complimenter à ce sujet, bien que toutes les opérations militaires qu'il a dirigées lui-même aient été jugées fausses et funestes. A Tilsitt, Alexandre et le roi de Prusse s'inquiétaient beaucoup pour inventer les uniformes de hussards et de dragons, et discutaient fort sérieusement ensemble si la croix des ordres devait être suspendue à tel ou tel bouton. Tous les jours nous sortions à cheval tous les trois. Il nous arrivait souvent, à l'empereur Alexandre et à moi, de prendre le galop et d'abandonner le roi de Prusse, que nous laissions ainsi derrière nous. »

Napoléon me raconta ensuite quelques événements de sa jeunesse. Il me dit qu'en sortant de l'école de Brienne il avait été envoyé à Paris, à l'âge de quinze ou seize ans (1), où, après avoir subit un examen général, et répondu d'une manière satisfaisante sur les mathématiques, il fut placé de suite dans l'artillerie. « Quand la Révolution éclata, continua-t-il, à peu près un tiers des officiers de l'artillerie émigrèrent, et je devins *chef de bataillon* au siège de Toulon, après avoir été proposé, par les officiers de l'artillerie eux-mêmes, comme celui qui, parmi eux, possédait le plus de connaissances dans cette partie. Pendant le siège, je commandai l'artillerie ; je dirigeais les opérations contre la ville, et je fis O'Hara prisonnier, comme je vous l'ai raconté

(1) Bonaparte fut admis à l'école royale militaire de Paris le 22 octobre 1784 ; il avait alors 15 ans et deux mois.

ailleurs. Lorsque la place eut capitulé, je fus nommé commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie ; d'après les plans que j'avais faits, un grand nombre de forteresses furent prises. Ces plans furent suivis en Suisse et au-delà des Alpes. De retour à Paris, je fus fais général, et l'on m'offrit le commandement de l'armée de la Vendée. Je le refusai, en disant qu'il ne pouvait convenir qu'à un général de gendarmerie. Le 13 vendémiaire, je commandais l'armée de la Convention, dans Paris, contre les sections, et je les défis après une action de quelques minutes. J'obtins ensuite le commandement de l'armée d'Italie; c'est là que j'établis ma réputation. Rien n'a été plus simple que mon élévation ; elle ne fut le résultat ni de l'intrigue, ni du crime ; je la dus aux circonstances particulières du temps, et à ce que je m'étais battu successivement, avec succès, contre les ennemis de mon pays. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, et, je crois, sans autre exemple dans l'histoire, c'est que, de simple particulier, je m'élevai à la hauteur étonnante de la puissance suprême, et sans avoir, pour y parvenir, commis un seul crime : à mon lit de mort, je ferais la même déclaration. »

Je demandai à l'empereur s'il était vrai qu'il dût à Barras le grade qu'il occupait à Toulon, et s'il avait offert ses services aux Anglais. « L'un est aussi faux que l'autre, répondit Napoléon. Je n'ai eu de relations avec Barras qu'après l'affaire de Toulon. Ce fut à Gasparin, député d'Orange, et homme à

(1) Gasparin était capitaine au régiment de Picardie, lorsqu'éclata la

talent, que je dus la protection que j'obtins alors, et son appui contre une race d'*ignorantacci* envoyés par la Convention. Jamais je n'ai offert mes services à l'Angleterre, je n'en ai même jamais eu l'idée, pas plus que celle d'aller me faire Turc à Constantinople. Tous ces récits *sont des romans*. Je passai quelque temps en Corse avec Paoli, en l'an.. Paoli m'aimait beaucoup, et je lui étais moi-même extrêmement attaché ; mais Paoli épousa la cause de la faction anglaise, et moi celle des Français, et, en conséquence, presque toute ma famille fut chassée de la Corse. Paoli me frappait souvent, avec amitié, sur la tête, en disant : *Vous êtes un des hommes de Plutarque*. Il avait deviné que je serais un homme extraordinaire. »

Napoléon parla ensuite de l'opération de Copenhague. « Cette expédition, dit-il, prouvait une grande énergie de la part de vos ministres ; mais, en mettant de côté la violation que vous fîtes du

Révolution, il en adopta les principes avec une chaleureuse conviction ; il siégea également, et devint membre de l'Assemblée législative et de la Convention. A son retour d'une mission à l'armée du Nord, las de la défection de Dumouriez, il fut nommé membre du comité de Salut public. C'est lui qui fit décréter l'envoi de quatre représentants du peuple auprès de chaque armée. Lui-même fut envoyé successivement dans la Vendée, à l'armée des Alpes, puis à Toulon pour surveiller le siège de cette ville conjointement avec Albitte, Barras, Fréron, Ricord, Robespierre jeune et Saliceti. Bientôt il sut apprécier les talents militaires de Bonaparte et fit accepter son plan des opérations. Gasparin ne vit pas le triomphe qu'il avait préparé. Il tomba malade de fatigue et d'épuisement et alla mourir à Orange, sa ville natale, un mois avant l'entrée des Français à Toulon.

Dans son testament Napoléon, lègue 100,000 francs « au fils ou petit-fils du député à la Convention Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé et sanctionné de son autorité le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville et qui était contraire à celui envoyé par le comité de Salut public. Gasparin nous a mis par sa protection à l'abri des persécutions de l'ignorance des états-majors qui commandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier. »

droit des nations, car en effet c'en était une manifeste, je crois que cela nuisit à vos intérêts en vous faisant des ennemis irréconciliables de la brave nation danoise, et en vous fermant le Nord pour trois ans. Lorsque j'appris cet évènement, je dis : J'en suis bien aise, parce que cela va brouiller, d'une manière irréconciliable, l'Angleterre et les puissances du Nord. Les Danois ne pouvaient me fournir que soixante bâtiments de guerre, mais cela était peu important ; j'avais des vaisseaux en abondance, je n'avais besoin que de matelots, que vous ne prîtes pas, et que j'obtins ensuite, tandis que, par cette expédition, vos ministres acquirent la réputation d'hommes sans foi, et violant tous les traités sans scrupule.

« Pendant la guerre avec vous, dit-il, je recevais toutes les nouvelles d'Angleterre par les contre-

(1) C'est lord William Catheart, général et diplomate anglais qui, en 1807, fut chargé de l'odieuse mission d'enlever la flotte danoise, et de bombarder Copenhague en cas de résistance.

Du 2 au 5 septembre, des fusées à la Congrève furent lancées sur la malheureuse capitale. Les barbares auteurs de cette entreprise n'avaient pas même l'excuse de leur propre danger, car ils étaient couverts de manière à ne pas perdre un seul homme. Plus de 2,000 individus, hommes, femmes, enfants, vieillards avaient succombé. Une moitié de la ville était détruite, les beaux édifices, les plus belles églises étaient en ruines. Ce fut un hideux spectacle que de voir les Anglais se ruer sur les richesses que venait de leur obtenir le triste triomphe de la force déloyale sur la faiblesse confiante et désarmée. Pendant plusieurs semaines, les braves Danois, assistèrent à la spoliation complète de leurs magasins, de leurs chantiers, de leur arsenal et enfin de leur flotte. Seize vaisseaux de ligne, une vingtaine de frégates et de bricks furent en quelques jours, gréés, équipés et conduits en Angleterre, et l'on vit les Anglais danser à la lueur de l'incendie des navires en construction qu'ils ne pouvaient emmener, ou de vieilles carcasses hors d'état de supporter la mer. Tout ce que l'arsenal renfermait de bois, de munitions navales, fut transporté à bord des flottes. Le vainqueur poussa la rapacité jusqu'à enlever les outils des ouvriers ; puis, lorsqu'il ne resta plus rien sur quoi l'on put faire main basse, lorsque des généraux anglais furent avisés que les troupes françaises arrivaient à marches forcées pour venger cet attentat inouï, l'immense convoi anglais leva l'ancre et s'enfuit à toutes voiles, emportant avec ses rapines les malédictions pour toujours du peuple danois.

bandiers. Ce sont des gens redoutables, qui ont l'adresse et le courage de tout faire pour de l'argent. Une partie de Dunkerque leur était assignée, et ils y étaient en quelque sorte renfermés ; mais comme ensuite ils y étaient sortis de leurs limites, s'étaient livrés à la débauche, et qu'ils insultaient tout le monde, j'ordonnai que l'on préparât Gravelines pour les recevoir. Là ils avaient établi un petit camp, de l'enceinte duquel il leur était défendu de sortir. Il fut un temps où près de cinq cents contrebandiers étaient réunis à Dunkerque. J'avais par eux tous les renseignements que je pouvais désirer. Ils recevaient les journaux et les dépêches des émissaires que nous avions à Londres. Ils emmenaient de France des espions, les débarquaient et les tenaient dans leurs maisons pendant quelques jours ; ensuite ils les dispersaient dans le pays, et nous les ramenaient lorsque cela était nécessaire. La police avait aussi à sa solde un certain nombre d'émigrés français qui lui donnaient constamment des renseignements sur les projets du parti vendéen, de Georges et autres, et lorsqu'ils se préparaient à m'assassiner, tous leurs mouvements m'étaient connus. En outre, la police avait plusieurs espions anglais à sa disposition ; plusieurs étaient de haute qualité, il y avait surtout beaucoup de dames. Parmi ces dernières, il s'en trouvait une d'un rang très élevé, qui fournissait des renseignements précieux, et qui recevait quelquefois la somme énorme de trois mille livres sterling. Ces contrebandiers traversaient le canal dans des bateaux qui n'étaient pas plus

larges que cette baignoire. Il était réellement étonnant de les voir, en passant, défier vos vaisseaux de soixante-quatorze. » Je dis à Napoléon que ces gens étaient doublement espions, et qu'ils apportaient des nouvelles de France au gouvernement britannique. « Cela est très probable, répondit Napoléon ; ils vous portaient les journaux, mais je crois que, comme espions, ils ne vous donnaient pas beaucoup de nouvelles. C'était des *genti terribili*, qui faisaient beaucoup de mal à votre gouvernement. Ils emportaient annuellement de France pour quarante ou cinquante millions de soieries et d'eau-de-vie ; et ils aidaient les prisonniers français à s'évader.

« Les parents des Français détenus dans votre pays avaient coutume d'aller à Dunkerque, de faire marché avec les contrebandiers pour ramener tel ou tel prisonnier. Il ne leur fallait que le nom, l'âge et un signe particulier au moyen duquel le prisonnier pût avoir confiance en eux. Généralement, ils effectuaient sa délivrance en peu de temps; car, pour des hommes de cette espèce, ils remplissaient leurs engagements avec honneur et loyauté. Plusieurs fois, ils nous offrirent d'enlever, pour une somme d'argent, quelques-uns des membres de la famille des Bourbons, et de les amener en France; mais il eût fallu stipuler que, s'ils rencontraient quelque obstacle, ou qu'ils fussent contrariés dans leur entreprise, il leur serait permis de les massacrer, ce à quoi je ne voulus jamais consentir. Ils m'offrirent aussi de m'amener Dumouriez, Sarrazin et autres,

qu'ils savaient que je haïssais ; mais je les méprisais trop pour m'occuper d'eux sérieusement. »

Cette conversation avait été la suite de la nouvelle que je lui avais donnée de l'arrivée de Lefebvre-Desnoettes (1) et de son frère Joseph, à New-York. Alors je lui demandai si Lefebvre n'avait pas manqué à sa parole en Angleterre. Napoléon répondit : « Oui » et ajouta : « On a souvent parlé des officiers français qui avaient été employés après avoir rompu leur parole en Angleterre. Le fait est que les Anglais eux-mêmes étaient les premiers à donner cet exemple, et que douze de ces messieurs s'étaient récemment enfuis. Je proposai à vos ministres que les deux gouvernements se renvoyassent réciproquement tout prisonnier, de quelque rang qu'il fût, qui aurait manqué à sa parole, et se serait échappé. Ils refusèrent, et je ne m'en inquiétai plus. Je ne rece-

(1) Après l'entrée de l'armée française à Madrid, le 4 décembre 1808, Lefebvre-Desnoettes fut détaché du quartier général avec trois escadrons de chasseurs de la Garde, et atteignit, le 26, l'arrière-garde du général anglais Moore sur les rives de l'Esla, devant Benavente. Trouvant le pont de l'Esla coupé, il crut la ville de Benavente évacuée. Emporté par sa bouillante ardeur, il passa la rivière à la nage pour se porter sur Benavente, où il se trouva en présence de toute la cavalerie anglaise aux ordres des généraux lord Pager et Steward. Alors s'engagea un long combat de 400 hommes contre 2,000. Entourés par cette troupe nombreuse, les chasseurs français se défendirent avec toute la valeur qu'on devait attendre d'eux ; mais ils furent enfin forcés de repasser la rivière. Lefebvre fut blessé d'un coup de pistolet ; son cheval fut tué ; alors il fut fait prisonnier ainsi que dix de ses chasseurs démontés comme lui.

Les trois escadrons de la Garde, promptement reformés sur la rive droite de l'Esla, se préparaient à tenter une charge désespérée pour délivrer leur colonel, quand l'ennemi fit avancer près du pont rompu, deux pièces d'artillerie légère qui tirèrent à mitraille et contraignirent les chasseurs à abandonner leur généreux dessein. En rendant compte de cette affaire, le 21e Bulletin de l'armée d'Espagne s'exprimait ainsi : « Le général Lefebvre a sans doute fait une faute, mais cette faute est d'un Français ; il doit être à la fois blâmé et récompensé. »

Conduit en Angleterre, il y resta prisonnier jusqu'en 1811, époque à laquelle il parvint à s'échapper, et l'Empereur lui rendit le commandement des chasseurs à cheval de la Garde qu'il lui avait conservé pendant sa captivité.

vais pas à la cour ceux qui s'étaient évadés; je ne les encourageais, ni ne les décourageais. Après ce refus, vos ministres firent beaucoup de bruit (*chiasso*) sur ce que des officiers qui avaient manqué à leur parole, avaient été employés dans mes armées, quoique eux-mêmes eussent refusé de prendre avec moi les seules mesures qui pouvaient mettre fin au désordre, c'est-à-dire que les deux partis les renvoyassent aussitôt; et ensuite ils ont eu l'impudence d'en jeter tout l'odieux sur moi. Mais vous autres, Anglais, vous n'avez jamais tort. »

Je lui demandai s'il pensait que l'expédition de Walcheren, mieux conduite, aurait pu réussir. Napoléon répondit : « Je pense que si vous eussiez débarqué d'abord quelques milliers d'hommes à Willamstadt, et que vous eussiez marché directement sur Anvers, la consternation, le manque de préparatifs et l'incertitude du nombre des assaillants auraient pu faire que vous l'eussiez emporté par un coup de main; mais cela devint impossible dès que la flotte se fut rassemblée. Les équipages des vaisseaux, réunis à la garde nationale, aux ouvriers et autres, faisaient à peu près un total de quinze mille hommes. Les vaisseaux eussent été coulés bas, ou renfermés dans les chantiers, et les équipages employés sur les batteries. D'ailleurs, la ville d'Anvers, quoique vieille, est bien fortifiée. Il est vrai que lord Chatam fit tout ce qu'il put pour faire manquer le but de l'expédition; car, après avoir laissé passer les premiers jours, l'affaire devenait impraticable. Vous aviez trop et trop peu d'hommes,

trop pour un coup de main, et trop peu pour un siège régulier. Les habitants étaient tous contre vous, parce qu'ils voyaient clairement que vous vous proposiez de surprendre la ville, de tout brûler et tout détruire, remonter ensuite sur vos vaisseaux, et vous éloigner. Cette expédition vous fit grand tort. Vos ministres étaient mal informés de la situation du pays. Vous eûtes ensuite la folie de rester dans un endroit pestilentiel, jusqu'à ce que vous y eussiez perdu plusieurs milliers d'hommes; c'était le comble de l'imprévoyance ou de l'inhumanité. J'en étais bien aise, parce que je savais que les progrès des maladies vous forceraient, sans que je fisse aucun effort, à évacuer le pays. Je n'y avais envoyé que des déserteurs et des mauvais sujets pour former la garnison, et j'avais donné ordre qu'on les fît coucher dans deux frégates que j'avais fait expédier à cet effet. Je leur faisais aussi porter de l'eau à grands frais; mais toutes les précautions que je prenais n'empêchaient pas que ce lieu ne fût malsain. Le général qui défendait Flessingue, ajouta-t-il, ne tint pas aussi longtemps qu'il l'aurait dû. Il avait fait une immense fortune avec les contrebandiers (car il y avait un autre dépôt en cet endroit), et il s'était rendu coupable d'intrigues pour lesquelles il craignait d'être conduit devant une cour martiale, et je crois qu'il était bien aise de se débarrasser. »

Je demandai à Napoléon s'il était vrai qu'un Corse, nommé Masséria, eût été autrefois chargé de lui faire des propositions de la part de notre gouvernement. « Masséria? Oui, répondit-il, je me rap-

pelle fort bien qu'il me fut amené lorsque j'étais Premier Consul. On l'introduisit avec beaucoup de mystère et de discrétion dans ma chambre, tandis que j'étais, comme à présent, dans le bain. Je crois qu'il commença par me parler d'affaires politiques, et me faire des insinuations sur la paix; mais je l'arrêtai dès les premiers mots, parce qu'il avait été publié dans les journaux anglais qu'il venait pour une mission que je n'aimais pas. D'ailleurs, Masséria, bien qu'il fût *bravissimo uomo*, était un grand *parleur*. Je crois qu'il était envoyé par le roi George lui-même. C'était un républicain, et il soutenait que la mort de Charles Ier était juste et avait été nécessaire. »

Lady Lowe est venue à Longwood, et, pour la première fois, elle a rendu visite aux comtesses Bertrand et Montholon.

6 décembre. — Napoléon me dit que la visite que fit lady Lowe lui paraissait un artifice de la part de son mari, *per gettar la polvere negli occhi* (pour jeter de la poudre aux yeux), et pour faire croire que, malgré l'arrestation de Las Cases, le gouverneur était très bien à Longwood; qu'il n'avait fait que son devoir, et que les bruits qui avaient couru des mauvais traitements auxquels il soumet les habitants de Longwood sont sans fondement. Je lui répondis que lady Lowe avait toujours désiré voir les comtesses Bertrand et Montholon, et qu'elle avait saisi la première occasion qui s'était présentée depuis qu'elle était relevée de couches. Napoléon répliqua : « Je suis bien loin de penser qu'elle

prenne part aux noirceurs de son mari, mais elle a mal choisi son temps. Il l'envoie au moment où il traite Las Cases avec tant de barbarie et d'illégalité. C'est un artifice pour aveugler le monde, ou bien il se moque de nos malheurs. Rien de plus insultant que d'ajouter l'ironie à l'injustice. » Je lui fis observer qu'il était peut-être plus équitable de considérer cette démarche de la part du gouverneur comme les préliminaires d'un arrangement. « Non, répondit Napoléon, cela ne peut pas être. S'il voulait se raccommoder avec moi, la première démarche serait de nous affranchir de quelques-unes de ses restrictions oppressives et inutiles. Hier, après que son épouse fut venue, Mme Bertrand et sa famille allèrent se promener; à leur retour, ils furent arrêtés par les sentinelles, qui refusèrent de les laisser entrer, parce qu'il était six heures. Au nom de Dieu, s'il voulait se réconcilier avec nous, continuerait-il de nous empêcher de sortir à la seule heure du jour pendant laquelle, dans cette saison, la promenade soit agréable ? S'il vous demande ce que je pense de la visite de son épouse, continua Napoléon, dites-lui franchement les observations que j'ai faites. »

7 *décembre.* — J'ai écrit à sir Hudson Lowe pour lui expliquer ce que Napoléon croyait être le meilleur moyen d'effectuer un accommodement.

J'ai eu une longue conversation avec Napoléon sur l'anatomie du corps humain. Il désira voir quelques estampes anatomiques sur les sujets que je traitais. Il me dit qu'autrefois il avait essayé d'étudier l'anatomie, mais qu'il avait été dégoûté par la

vue et l'odeur des cadavres. Je lui dis que les gravures servent seulement à rappeler ce qu'on a déjà appris par la dissection, et qu'elles ne peuvent jamais la remplacer. Napoléon convint parfaitement de cela avec moi, et entra dans plusieurs détails relatifs aux encouragements qu'il avait donnés aux écoles d'anatomie et de chirurgie, et de la facilité qu'il avait procurée aux étudiants en médecine d'apprendre leur profession à peu de frais à Paris.

Il émit ensuite quelques opinions sur les individus qui ont figuré dans la Révolution française. « Robespierre, dit-il, bien que ce fût un monstre altéré de sang, n'était pas aussi méchant que Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Hébert (1), Fouquier-Tainville et tant d'autres. Sur la fin, Robespierre avait voulu devenir plus modéré, et, quelque temps avant sa mort, il avait effectivement dit qu'il était las des exécutions, et qu'il conseillait de suivre un autre système. Lorsque l'exécrable Hébert accusa la reine d'*outrager la nature,* Robespierre proposa de le dénoncer comme ayant fait une accusation aussi calomnieuse et aussi peu fondée, et qui n'avait pour objet que de provoquer le peuple à un soulèvement en faveur de cette princesse, en appelant l'intérêt sur elle. Dès le commencement de la Révolution, Louis XVI paraît avoir eu constamment devant les yeux l'exemple de Charles Ier.

« Charles, après avoir lutté corps à corps avec le Parlement, avait fini par succomber et perdre la

(1) Pamphlétaire révolutionnaire, membre de la Commune de Paris, décapité en 1794.

tête. Sa fin tragique empêcha Louis, en plusieurs occasions, de s'opposer aux efforts des révolutionnaires. Lorsqu'on osa le mettre en jugement, il devait dire simplement que, d'après la Constitution, il ne pouvait rien faire de mal, et que sa personne était sacrée ; la reine aurait dû faire de même. Cette protestation ne leur aurait pas sauvé la vie, mais ils seraient morts l'un et l'autre avec encore plus de dignité. Robespierre était d'avis qu'on fît secrètement mourir le roi. « A quoi servent ces vaines formalités, disait-il, lorsque vous allez le condamner à la mort, innocent ou coupable ? » La reine, ajouta Napoléon, marcha à l'échafaud avec une espèce de joie : ce devait être pour elle un grand soulagement de quitter une vie qu'on empoisonnait d'amertume avec une aussi exécrable barbarie. Si j'eusse eu quatre ou cinq ans de plus, continua-t-il, certainement j'aurais été guillotiné avec tant d'autres. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

COMPLÉMENT DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE

SECONDE PARTIE

8 décembre 1816. — Napoléon était dans son bain. Nous parlâmes longtemps de la situation critique dans laquelle se trouvait l'Angleterre, situation qu'il attribuait entièrement à l'imbécillité de lord Castlereagh. « Si vos ministres, disait-il, avaient eu égard aux intérêts de la patrie, au lieu de faire d'ignobles intrigues, ils auraient fait de vous la nation la plus heureuse et la plus florissante. Ils auraient dit aux gouvernements espagnol et portugais, après la fin de la guerre : « Nous seuls avons sauvé votre pays, et l'avons empêché de devenir une province de France ; nous avons, dans plusieurs campagnes, versé notre sang en servant votre cause ; nous avons dépensé plusieurs millions, et par conséquent notre pays est surchargé de dettes contractées pour vous, et que nous devons payer. Vous avez les moyens de vous acquitter ; notre situation exige que nous liqui-

dions nos dettes; nous vous demandons, en conséquence, que la nation anglaise soit la seule autorisée à faire, pendant vingt ans, le commerce de l'Amérique du Sud, et que nos vaisseaux aient le même privilège que les vaisseaux espagnols. Par ce moyen, nous nous rembourserons sans vous épuiser. « Qui aurait pu s'y opposer? D'ailleurs, à dire vrai, ce n'aurait été qu'une demande juste, et aucune puissance alliée n'aurait pu vous disputer le droit de la faire; car c'est vous seuls qui avez empêché l'Espagne et le Portugal de succomber. Vous auriez pu demander également au Portugal qui l'a secouru en hommes et en argent, et lui a conservé l'existence comme nation. De cette manière vos manufactures auraient prospéré; vos matelots auraient servi sur vos propres vaisseaux, au lieu de mourir de faim, ou d'être forcés de chercher des moyens d'existence chez les nations étrangères; votre *populace* aurait été contente et heureuse, au lieu qu'elle est obligée d'avoir recours aux souscriptions pour ne pas périr de misère. Dans l'état où sont les choses, la France possédera bientôt le commerce du Brésil; vos colonies vous fournissent plus de coton et de sucre que vous n'en avez besoin, et par conséquent vous ne prendrez pas les productions américaines en échange de vos marchandises. Les Français le feront, car la Martinique ne peut fournir à leur consommation. Ils échangeront leurs marchandises fabriquées, leurs soieries, leurs meubles, leurs vins, etc., contre des produits coloniaux; et bientôt ils auront tout le négoce du Brésil. Ils auront

également la préférence dans le commerce avec les colonies espagnoles, à cause de la religion, et parce que les Espagnols, comme les autres nations, sont jaloux d'un peuple dont la puissance maritime est trop étendue ; ils aideront par conséquent à l'affaiblir ; et la manière la plus sûre d'y parvenir est de diminuer le commerce de l'Angleterre. Un autre trait d'ineptie de la part de vos ministres, c'est d'avoir exclu les autres nations du commerce des Indes, et particulièrement les Hollandais, qui seront vos plus grands ennemis. Avant vingt ans, lorsque la France se sera relevée, vous verrez la Hollande se joindre à elle pour vous asservir. Si vous eussiez fait les demandes que je vous ai dites, elles vous auraient été accordées, et les puissances de l'Europe n'auraient pas été plus jalouses de vous qu'elles ne le sont aujourd'hui, et qu'elles le seront toujours, tant que vous conserverez la suprématie sur les mers et que vous insisterez sur ce prétendu droit de recherches et sur les autres articles de votre code de la marine. Alors vous auriez pu conserver votre empire maritime, qui doit infailliblement déchoir si votre commerce relatif n'est pas plus étendu que celui des autres peuples. Mais vos ministres ont eu de fausses idées des choses. Ils se sont imaginé qu'ils pouvaient inonder le continent de marchandises anglaises, et en trouver le prompt débit. Non, non ; le monde est maintenant trop éclairé (1). Les Russes eux-mêmes diront : Pourquoi, tandis que

(1) La lecture du tarif promulgué par la Russie prouva combien cette opinion était prophétique.

nos manufacturiers sont nombreux et instruits, enrichir cette nation pour la mettre en état d'entretenir le monopole et d'exercer la tyrannie sur les mers? — Vous verrez, continua Napoléon, que, dans quelques années, il se vendra fort peu de marchandises anglaises sur le continent (1). J'ai donné une vie nouvelle aux manufactures. Les Français vous surpassent dans la fabrication des draps et de beaucoup d'autres articles. Ils ont surpassé les Hollandais dans les toiles et la mousseline. J'ai contribué à la formation d'un grand nombre de fabricants. J'ai établi l'*École polytechnique*, de laquelle sortent des centaines de chimistes habiles, pour répandre la science dans les différentes manufactures, et appliquer la chimie aux arts. En conséquence, tout marche sur des principes certains et bien établis, au lieu que l'ancienne méthode était vague et incertaine : chaque fabricant sait raisonner sur chacune de ses opérations. Les temps sont changés, continua Napoléon, et vous ne devez plus compter sur le continent pour placer vos marchandises. L'Amérique, l'Espagne et le continent portugais sont vos seuls débouchés. Souvenez-vous de ce que je vous dis : dans une année ou deux, votre peuple se plaindra et dira : « Nous avons tout gagné, mais nous mourons de faim; nous sommes dans une situation plus précaire qu'avant la paix. » Peut-être vos ministres se décideront-ils plus tard à ce qu'ils

(1) Je communiquai toute cette conversation à des personnages employés au gouvernement anglais peu de temps après qu'elle eut eu lieu. *(Note de O'Meara.)*

auraient dû faire auparavant. Vous n'êtes point en état, continua-t-il, de faire face même à la Prusse, dans les champs de bataille ; et vous n'avez dû vos avantages sur le continent qu'à cette souveraineté maritime que vous pourrez bien perdre si vos ministres s'entêtent à maintenir le misérable système militaire qu'ils ont adopté. L'Angleterre a fait son *va-tout* (*Ha giucato per tutto o per niente*). Elle a gagné, elle a fait des choses incroyables, et, au résultat, son bénéfice se réduit à zéro. Le peuple meurt de faim, et est dans un état pire que celui dans lequel il se trouvait pendant la guerre ; tandis que la France, qui a tout perdu, est encore florissante, et que les besoins de son peuple sont abondamment satisfaits. La France s'est engraissée, malgré les saignées nombreuses qu'on lui a faites, tandis que l'Angleterre se trouve comme un homme à qui des liqueurs stimulantes ont donné une force trompeuse et momentanée, mais qui, une fois désenivré, retombe dans un état de débilité. »

10 décembre. — L'eau est très rare à Longwood. Sir Hudson Lowe a donné des ordres pour que les chevaux de l'établissement fussent menés à Hut's-Gate, au lieu de les abreuver de l'eau fournie par les conduits placés pour l'usage de la maison de Napoléon. L'eau que ces conduits amènent est verte et boueuse, l'odeur en est détestable. Il est plus facile de se procurer une pièce de vin à Longwood, qu'une bouteille de bonne eau. Les détachements du 53e sont journellement occupés à transporter des tonneaux d'eau dans leur camp. Ceci me rappelle le

temps que j'ai passé en Égypte, où nous étions obligés d'acheter de l'eau à des prix exorbitants.

Charles, domestique mulâtre, a été renvoyé de Longwood. Sir Hudson Lowe a aussitôt ordonné qu'il fût embarqué pour son pays. Il a subi un long interrogatoire de la part de Son Excellence, sur ce qu'il avait vu et entendu pendant le temps qu'il était resté à Longwood. On a fait faire au gouverneur, par l'officier d'ordonnance, la demande d'un chariot pour transporter de l'eau à l'établissement, celle des réservoirs étant devenue trop peu abondante et trop infecte.

Napoléon est triste ; il est mécontent que sir Hudson Lowe ne lui ait renvoyé que trois ou quatre chapitres de ses campagnes d'Italie, au lieu de lui avoir remis le tout. Il m'a prié de lui dire que, s'il les faisait copier, il eût la complaisance de lui renvoyer les originaux aussitôt qu'il aurait fini.

11 décembre. — Je suis allé à *Plantation-House*, pour faire part à sir Hudson Lowe du message qui m'était confié. Son Excellence s'emporta et dit que, si le général Bonaparte persistait à croire que ses papiers avaient été retenus pour en prendre des copies, après lui avoir fait assurer le contraire, la veille, par le jeune Las Cases, il le considérerait *comme indigne d'être traité en homme d'honneur, et comme ne méritant pas la considération due par un galant homme à un autre.* Non seulement il me répéta deux fois cette phrase, mais il m'obligea encore de l'écrire sur mon portefeuille, en me priant de ne pas manquer de la rendre fidèlement au gé-

néral Bonaparte. Après s'être un peu calmée, Son Excellence revint à des sentiments plus modérés, me donna quelques explications, en me priant de les faire connaître à Napoléon, et me fit déchirer de mon portefeuille les expressions injurieuses qu'elle m'y avait fait mettre. Alors le gouverneur me conduisit dans la bibliothèque, et me dit qu'il ne pouvait avoir égard à ce que je lui avais écrit, et que le général Bonaparte ne pouvait obtenir la permission de parcourir le pays : que si les intentions des ministres eussent été seulement de prévenir sa fuite, un simple facteur de la compagnie des Indes aurait suffit pour le surveiller aussi bien que tout autre personnage ; mais qu'ils avaient d'autres projets, et qu'il avait été envoyé pour les exécuter ; qu'il avait plusieurs raisons majeures pour empêcher qu'il ne communiquât avec personne dans l'île ; que tout homme pourrait s'assurer de sa personne en plaçant des sentinelles autour de lui ; mais que lui pourrait faire encore plus. Lorsque je fus sur le point de quitter la chambre, il me rappela : « Dites au général Bonaparte, répéta-t-il, qu'il est heureux qu'on ait nommé pour gouverneur de l'île un homme aussi bon que moi. D'autres, avec les instructions que j'ai, l'auraient tenu enchaîné pour sa conduite. » Il finit par me prier de tâcher de faire présenter sir Thomas Strange à Napoléon.

Cipriani est allé à la ville pour acheter des provisions.

12 décembre. — J'ai exprimé à Napoléon, de la manière la moins offensante qu'il m'a été possible

ce que sir Hudson Lowe m'avait chargé de lui dire ; je lui ai répété l'assurance qu'il m'avait donnée que ses papiers étaient sacrés pour lui. Je lui ai fait remarquer qu'il en avait une certitude dans la lettre d'Emmanuel de Las Cases qui accompagnait la partie de ses Mémoires qu'on lui avait déjà rendue, et qui lui assurait que le surplus avait été respecté ; que sir Hudson Lowe m'avait dit que, pendant l'examen des papiers, qui avait toujours eu lieu en présence de Las Cases, chaque fois que celui-ci indiquait quelques fragments appartenant à Napoléon, ils étaient aussitôt mis de côté, sans qu'on en prît lecture ; lorsque l'examen cessait, les papiers étaient scellés du cachet de Las Cases, et ce cachet n'était jamais rompu qu'en sa présence ; que sir Hudson avait dit que, loin d'être poussé par la malice ou la vengeance, il avait écrit au ministère pour adoucir sa position, etc. Napoléon répondit qu'il n'en croyait rien ; qu'aucun gouvernement, à deux mille lieues de distance, ne pouvait connaître assez bien les localités pour donner des détails suffisants ; que les ordres ne pouvaient être que généraux ; qu'il lui était impossible d'ajouter foi à aucune des assertions d'un homme qui avait dit tant de faussetés, et que la lettre du jeune Las Cases n'était pas satisfaisante, puisqu'elle contenait simplement l'assurance de sir Hudson Lowe que ses papiers seraient respectés. » Quant à ses instructions (1), si elles ne renferment pas l'ordre écrit de m'assassiner, on croirait vrai-

(1) Cette réponse me fut donnée par écrit pour sir Hudson Lowe. (*Note de O'Meara.*)

ment qu'on le lui a donné verbalement (*a voce*). Lorsqu'on se propose de faire périr un homme, on commence toujours par le séquestrer de la société, et l'empêcher d'avoir aucune communication avec elle ; on l'enveloppe des ombres du mystère, afin qu'après avoir accoutumé le monde à n'en entendre plus parler, on puisse aisément le faire disparaître. Faites connaître au gouverneur mes sentiments à ce sujet. »

Je lui ai dit ensuite que sir Thomas Strange, qui avait été grand juge dans les Indes Orientales, désirait lui présenter ses respects, et que la visite qu'il souhaitait lui faire n'avait pas pour objet de satisfaire une importune curiosité, mais était une marque de cette considération que toute personne devait avoir pour le grand homme qui était parvenu par son génie à la puissance suprême. Napoléon m'a répondu : « Je ne recevrai aucun de ceux qui ne s'adresseront pas d'abord à Bertrand. Je ne veux voir aucune des personnes que le gouverneur m'enverra directement, parce que j'aurais l'air d'obéir à un ordre. »

Alors le comte Bertrand entra et m'apprit que le gouverneur, qui était à Longwood, voulait me voir. « S'il vous adresse quelques questions sur ce que je pense, dit Napoléon, dites-lui que je me propose de faire, contre sa conduite barbare, une protestation au prince régent. C'est illégalement qu'il tient Las Cases renfermé, lorsqu'il n'existe aucune charge contre lui. Il devait lui permettre de reprendre sa place auprès de moi, ou le renvoyer de l'île, ou enfin le faire juger. S'il veut accommoder tous les diffé-

rends élevés entre nous, ainsi qu'il semble le désirer, qu'il change de méthode, et qu'il remette les choses sur le même pied qu'avant le départ de l'amiral Cockburn. Quant à la visite du juge qu'il voudrait que je reçusse, comme il m'a déjà véritablement enfermé dans un sépulcre, dites-lui que *les gens qui sont descendus dans la tombe ne reçoivent pas de visites.* D'ailleurs, si sir Thomas ne parle pas français, je ne puis, d'après les propres ordres du gouverneur, me servir d'un de mes officiers comme interprète; car il a défendu aux étrangers, qui pourraient venir me voir, de parler ou d'avoir quelque communication avec aucune des personnes de ma suite; d'un autre côté, je n'ai plus Las Cases. »

Le comte Bertrand me pria de dire au gouverneur que, s'il voyait sir Thomas Strange, il serait obligé de lui montrer les défenses faites par lui, et signées de sa main, d'après lesquelles il n'était point permis aux individus porteurs de *laissez-passer* pour voir Napoléon, de s'entretenir avec aucune des personnes de sa suite, à moins d'en avoir reçu l'autorisation spéciale.

Lorsque j'appris à sir Hudson Lowe ce que j'avais été chargé de lui dire, il me répondit qu'il en ferait part à lord Bathurst, ajoutant ensuite que le comte Las Cases n'avait pas suivi le général Bonaparte par affection, mais bien pour se procurer les matériaux nécessaires à la publication de sa vie; que les ministres craignaient que quelques intrigants en France, ou sur le continent, ne cherchassent à exciter la rébellion et allumer de nouvelles guerres en Europe,

en employant son nom pour servir leurs projets ; que le général Bonaparte était très heureux d'avoir affaire à un homme aussi bon que lui, etc., etc.

Il ajouta encore qu'il ne pouvait faire connaître la nature de ses ordres ; qu'outre la détention du général Bonaparte, il avait encore à remplir un objet important ; et, après avoir beaucoup parlé sur des sujets semblables, il finit par me dire qu'il permettrait, dès le lendemain, à sir Thomas Strange et à sa famille de communiquer avec Bertrand, ou avec toute autre personne de la suite de Napoléon.

J'ai vu sir Thomas Reade, à qui j'ai rapporté la réponse de Napoléon relativement à l'entrevue que le gouverneur désirait obtenir pour sir Thomas Strange. Sir Thomas me dit : « Si j'étais gouverneur, je lui ferais bien sentir qu'il est mon prisonnier. — A moins de l'enchaîner, vous ne pourriez pas faire beaucoup plus qu'on n'en a fait, lui dis-je. — Oh ! s'il ne voulait pas faire mes volontés, je lui ôterais ses livres, et c'est ce que je conseillerai au gouverneur de faire. C'est un misérable proscrit, un prisonnier ; et le gouverneur a le droit de le traiter avec toute la sévérité qu'il jugera convenable : personne ne peut s'opposer à ce que le gouverneur fasse son devoir, et à ce qu'il exécute les ordres qu'il a reçus. »

J'ai rapporté à Napoléon ce que Son Excellence m'avait chargé de lui dire. Il m'a répondu que le seul moyen d'empêcher qu'on ne se servît de son nom pour exciter des révoltes, était de le faire mourir. « Voilà, dit-il, comment on y pourra parvenir ;

et le plus tôt sera le mieux. *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

« Tout ce qu'il dit, continua-t-il, est *per gettar la polvere*, pour abuser le juge, afin de publier, en arrivant en Angleterre, que c'est ma faute, si je ne reçois pas qui il me plaît, *un uomo cattivo che ha tutta la scaltrezza siciliana.* »

13 décembre. — Une lettre de Napoléon, cachetée, a été donnée par le comte Bertrand au capitaine Poppleton, afin que celui-ci la remît au gouverneur pour la faire tenir à Las Cases. A six heures après midi, un dragon est venu apporter au comte Bertrand deux lettres de sir Hudson Lowe. Dans l'une, il lui renvoyait la lettre de Napoléon au comte Las Cases, parce qu'elle était cachetée, et qu'il ne voulait pas remettre de lettre cachetée ; que quand bien même elle eût été ouverte, il dépendait de son contenu qu'elle fût remise ou non ; ensuite, parce qu'il défendait toute communication entre Napoléon et le comte Las Cases. Dans l'autre, le gouverneur disait qu'il ne prendrait probablement aucune décision relativement à Las Cases, qu'il n'eût reçu des nouvelles du gouvernement britannique. J'ai vu Napoléon. Il n'espérait rien de bon de la part du gouverneur, qui était, selon lui, un homme de méchante humeur. « Il devrait, dit-il, se faire appliquer plusieurs larges vésicatoires, pour enlever une partie de cette mauvaise lymphe. »

Je lui fis quelques questions sur la part que Moeau avait prise dans la conspiration. « Moreau, dit-il, a avoué à ses avocats qu'il avait vu Georges et

Pichegru, qu'il s'était entretenu avec eux, et qu'il se proposait de le dire lors de son jugement. Cependant son conseil le dissuada de le faire, et lui dit que, s'il convenait d'avoir communiqué avec Georges, rien ne pourrait l'empêcher d'être condamné à mort. Moreau, dans une entrevue avec deux des autres conspirateurs, persista à soutenir que la première démarche qu'il fallait faire était de me tuer; qu'il aurait plein pouvoir sur l'armée quand je ne serais plus, mais qu'il ne pourrait rien faire tant que j'existerais. Lorsqu'on vint l'arrêter, son acte d'accusation lui fut remis : il y était accusé d'avoir conspiré contre la vie du Premier Consul et la sûreté de la république, de complicité avec Pichegru et Georges : en lisant ces noms, le papier lui échappa des mains, et il s'évanouit.

« Lors de la bataille de Dresde, continua Napoléon, j'ordonnai que les alliés fussent attaqués simultanément par les ailes de mon armée. Le centre resta immobile pendant l'exécution de ces manœuvres. Je remarquai un gros de cavalerie ennemie à 500 verges environ. Je conclus qu'ils observaient mes mouvements ; j'appelai un capitaine d'artillerie, qui commandait un parc de dix-huit ou vingt pièces. *Jetez une douzaine de boulets à la fois dans ce groupement-là*, lui dis-je ; *peut-être y a-t-il quelques petits généraux*. Mes ordres furent aussitôt exécutés. Un des boulets atteignit Moreau, lui emporta les deux jambes, et traversa son cheval. Je crois que plusieurs de ceux qui l'entouraient furent tués ou blessés. Alexandre venait de s'entre-

tenir avec lui quelques minutes auparavant. Les deux jambes de Moreau furent amputées non loin du lieu où il lui avait parlé. Un de ses pieds, que le chirurgien avait laissé sur la place avec la botte qui le couvrait, fut apporté par un paysan au roi de Saxe, avec la nouvelle que quelque officier de grande distinction avait été frappé par un boulet. Le roi, pensant que l'on pourrait peut-être découvrir le nom de l'individu à sa botte, me l'envoya. Elle fut examinée à mes quartiers généraux; mais tout ce dont on put s'assurer, c'est que la botte n'était ni de manufacture anglaise ni française. Le lendemain, nous apprîmes que cette jambe était celle de Moreau. Ce qu'il y a d'assez extraordinaire, continua Napoléon, c'est que, dans une action qui eut lieu quelque temps après, ayant ordonné au même officier d'artillerie de tirer avec les mêmes canons, dans des circonstances à peu près semblables, sur un groupe d'officiers réunis, le général Saint-Priest, autre Français, homme à talent, mais qui était chargé d'un commandement dans l'armée russe, fut tué avec plusieurs autres. Rien n'est plus destructeur, poursuivit Napoléon, qu'une décharge de douze canons ou plus sur un groupe d'individus. Ils peuvent éviter un ou deux boulets; mais il est presque impossible d'échapper à dix-huit ou vingt. Après la bataille d'Esling, lorsque j'eus réuni mon armée à l'île de Lobau, il y eut de part et d'autre entre les soldats, et sans que les généraux y prissent aucune part, une suspension d'armes tacite ; le feu n'eût produit

d'autre avantage que celui de faire tuer quelques malheureuses sentinelles. Tous les jours, je courais à cheval dans toutes les directions. Personne ne fut attaqué de l'un ni de l'autre côté. Un jour, cependant, que j'étais avec Oudinot, je m'arrêtai un moment au bord de l'île, à peu près à quatre-vingts toises de distance de la rive opposée, sur laquelle étaient les ennemis. Ils m'aperçurent, et m'ayant reconnu à mon petit chapeau et à mon habit gris, ils pointèrent sur nous une pièce de trois. Le boulet passa entre Oudinot et moi, et nous rasa de près tous deux. Nous donnâmes de l'éperon, et disparûmes promptement. Dans cette circonstance, l'attaque était, à peu de chose près, un assassinat. S'ils eussent tiré une douzaine de coups de canon à la fois, ils nous auraient tués. »

Le comte Bertrand a rapporté la lettre de Napoléon au capitaine Poppleton; après en avoir brisé devant lui le cachet, il le pria de la remettre ainsi à sir Hudson Lowe.

L'amiral a envoyé des oranges à Longwood.

14 décembre. — Napoléon est très indisposé; la nuit a été des plus mauvaises; il était encore au lit à onze heures. « Docteur, me dit-il, j'ai eu cette nuit une attaque de nerfs, qui n'a pas cessé de me tourmenter et qui m'a ôté entièrement le repos; j'ai eu un grand mal de tête, et des agitations involontaires; j'ai perdu connaissance pendant quelques moments : je pensais, j'espérais même qu'il me viendrait une crise plus violente, qui m'emporterait avant que le jour fût arrivé. Il me semblait que j'allais avoir

une attaque d'apoplexie; je sentais une pesanteur de tête et des tournoiements, comme si elle eût été surchargée d'une trop grande quantité de sang, et j'aurais vivement désiré pouvoir me tenir debout. J'éprouvais une telle chaleur dans le cerveau, que je priai ceux qui étaient autour de moi de me verser de l'eau froide sur le crâne. Pendant quelque temps ils ne purent me comprendre; l'eau finissait par me paraître chaude et sentir le soufre, bien qu'elle fût véritablement froide. » Lorsque je le vis, la transpiration était libre, et je lui conseillai de l'exciter; le mal de tête avait beaucoup diminué. Après que je lui eus prescrit tout ce que je croyais nécessaire, il répondit : « *Si viverebbe troppo lungamente.* » Il me parla ensuite des cérémonies funéraires, et ajouta que, lorsqu'il mourrait, il désirait que son corps fût brûlé. « C'est le meilleur moyen, dit-il, de calmer toutes les craintes. Quant à la résurrection, elle doit s'accomplir par un miracle; et il est facile à l'Être qui a le pouvoir de réunir les restes des morts de reformer aussi les corps avec leurs cendres. »

15 décembre. — J'ai eu un long entretien avec sir Hudson Lowe, relativement aux affaires de Longwood, et à la santé de Napoléon. Son Excellence m'a dit qu'elle supposait que c'était le comte Bertrand qui avait informé Las Cases qu'il serait renvoyé de l'île; que, s'il persistait à écrire encore des réflexions injurieuses sur la manière dont le général Bonaparte était traité il le rendait (lui Bertrand) responsable de toutes les conséquences qui pour-

raient en résulter. Il observa aussi que quant aux précautions contre lesquelles on s'était tant récrié, « elles n'avaient effectivement subi que peu d'augmentation », et que la défense de parler à personne, dont le général Bonaparte s'était plein si fortement, n'était pas pour lui *un ordre*, *mais une prière*. Il ajouta que Las Cases avait cherché à faire passer une accusation secrète contre lui; que c'était frapper un homme par-derrière; et que les Français devaient bien savoir qu'ils disaient des mensonges, sans quoi ils n'eussent pas hésité de lui remettre leurs lettres pour qu'il les envoyât en Angleterre avec ses dépêches. Le gouvernement avait simplement observé, dans sa conversation avec Bertrand, que s'il fût conformé à ses instructions, il aurait renvoyé Las Cases de l'île, à cause des lettres qu'il avait écrites. Ses instructions étaient, disait-il, d'une telle nature, qu'il ne lui était pas possible de les faire connaître. Elles lui prescrivaient, d'une part, de traiter le général Bonaparte avec la plus grande indulgence; et, de l'autre, elles lui imposaient des conditions qu'il était impossible d'accorder avec cette même indulgence. Il avait écrit pour s'en expliquer, et pour engager les ministres à adoucir les rigueurs existantes.

16 décembre. — J'ai vu Napoléon, à qui j'ai répété ce que le gouverneur m'avait chargé de lui dire. Napoléon a répondu : « Le gouverneur a renvoyé et refusé de faire passer en Angleterre une lettre de plaintes que lui avait fait remettre Montholon; il a dit à Bertrand qu'il ne recevrait aucune lettre dans

laquelle je ne serais pas qualifié comme son gouvernement prétendait que je le fusse ; et il a envoyé, par son *chef d'état-major*, une pièce officielle, menaçant de renvoyer de l'île quiconque ferait des réflexions sur lui ou son gouvernement. Indépendamment de cela, il a fait entendre clairement à Bertrand que si Las Cases continuait de se plaindre, il le bannirait de Sainte-Hélène. Dans des ordres comme ceux dont il est porteur, il doit toujours exister quelque contradiction apparente et un grand pouvoir discrétionnaire ; mais il voit tout du mauvais côté, et lorsqu'il trouve la possibilité d'interpréter en mal une phrase qui pourrait tout aussi bien se prendre en bonne part, on est toujours certain de lui voir choisir le premier sens. *Un uomo che ha la malizia, ma no l'anima*. Peut-être voit-il qu'il est allé trop loin, et a-t-il besoin maintenant de jeter l'odieux de sa conduite sur son gouvernement. »

18 décembre. — J'ai été avec Baxter voir le comte Las Cases et son fils. Le comte m'apprit que le gouverneur lui avait permis de retourner à Longwood à certaines conditions, mais qu'il n'était pas encore entièrement décidé sur ce qu'il ferait. Le jeune Las Cases disait que son père craignait d'être regardé avec une sorte de dédain à Longwood, s'il y retournait, à cause de la manière désagréable dont il avait été arrêté, et emmené par la police du gouverneur.

A mon retour, j'appris à Napoléon que le gouverneur avait offert à Las Cases de le renvoyer à Longwood. Après quelques discussions à ce sujet, Napoléon ajouta qu'il ne donnerait aucun conseil,

relativement à cela, à Las Cases; que s'il revenait, il le recevrait avec plaisir; mais que, dans ce dernier cas, il avait ordonné à tous ses généraux de partir, afin d'être indépendant, parce qu'alors il ne craindrait plus de les voir tourmenter par le gouverneur, pour se venger de lui. « Moi, continua-t-il, je ne crains pas qu'ils me renvoient de l'île. »

Je vis sir Hudson Lowe, qui me dit qu'à l'exception de certaines restrictions nécessaires, il avait ordre de son gouvernement de traiter le général Bonaparte avec tout le ménagement possible et qu'il pensait s'y être conformé; qu'il avait été extrêmement modéré; que s'il avait changé quelque chose à ses ordres, c'était sa propre faute et celle de Las Cases. Il me pria de le répéter à Longwood. Bientôt après, il me dit que si le comte Bertrand eût montré à sir Thomas Strange les défenses qu'il leur avait faites, il aurait été autorisé à le renvoyer de l'île. Il me demanda presque aussitôt si la médiation de sir George Bingham pourrait amener quelque résultat; je répondis que cela était possible, mais qu'il me semblait que sir George Bingham ne parlait pas français avec assez de facilité pour soutenir une longue discussion et répondre à des raisonnements faits dans cette langue; et que, selon moi, l'amiral sir Pultney Malcolm serait un bien meilleur intermédiaire.

J'ai répété à Napoléon la conversation du gouverneur. « Docteur, répondit-il, lorsque cet homme a l'audace de vous dire, lui qui sait tout ce qui se passe, qu'il me traite avec indulgence, je n'ai pas besoin de

vous faire comprendre ce qu'il doit écrire à son gouvernement. »

Napoléon me dit que la nuit dernière il avait éprouvé une attaque semblable à celle du 13, mais moins violente. « Ali (c'est ainsi qu'il appelait ordinairement Saint-Denis), effrayé, me jeta de l'eau de Cologne au visage, croyant que c'était de l'eau pure. L'âcreté de cette liqueur spiritueuse m'ayant causé une grande douleur en m'entrant dans les yeux, je revins à la vie. »

Je lui répétai ce que sir Hudson Lowe m'avait dit relativement à l'entremise de sir George Bingham. Il répondit : « Peut-être cela pourrait-il être utile; mais tout ce qu'il y a à faire, est *che esca del suo ruolo di carceriere, e che si metta nel ruolo di galant'uomo* (qu'il quitte le rôle de geôlier pour prendre celui de galant homme). Si quelqu'un voulait se charger de l'office de médiateur, le plus propre à cela serait sans doute l'amiral, d'abord parce qu'il est indépendant du gouverneur, et ensuite parce que c'est un homme avec qui je puis raisonner et m'entendre. Mais, continua-t-il, *questo governatore è un uomo senza fede.* Lorsque votre ministère n'est pas de bonne foi, ou qu'il a besoin de tergiversations, il envoie en ambassade, ou comme gouverneur, un *Drake* ou un *Hudson Lowe;* si, au contraire, il veut concilier ou traiter honorablement, il choisit un Cornwallis. Un Cornwallis, ici, ferait plus que toutes les restrictions imaginables. » Il me fit observer ensuite qu'il lui paraissait plus à propos que Las Cases retournât à Longwood que de rester dans l'île, séparé d'eux, ou

d'être envoyé au Cap, et que je pouvais le lui dire.

21 décembre. — Une lettre du major Gorrequer annonça que le gouverneur permettrait à Archambaud de voir son frère le lendemain. Celui-ci était arrivé du Cap, avec Santini et Rousseau, sur la frégate *l'Orontes* (1).

22 décembre. — Archambaud a vu son frère en présence d'un des agents du gouverneur ; mais il ne lui a pas été permis de voir ni d'entretenir les deux autres.

23 décembre. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Je lui ai dit ce que Napoléon pensait relativement à Las Cases ; il me répondit qu'il fallait que celui-ci fît ses conditions avant de retourner à Longwood. Il me pria d'aller à Hut's-Gate, et de lui répéter ce que le général Bonaparte avait dit ; mais de n'avoir aucune autre communication avec lui. Je parlai à Son Excellence de l'accès de syncope dont Napoléon avait été attaqué. « Il serait fâcheux, répondit sir Hudson Lowe, qu'il fût emporté, une de ces nuits, par une semblable attaque. » Je fis observer au gouverneur qu'il était probable qu'il serait frappé d'une apoplexie qui terminerait ses jours ; et que, s'il continuait à vivre de la même manière, il était à présumer qu'il ne jouirait pas longtemps d'une bonne santé.

Sir Hudson demanda ce qui pourrait l'engager à prendre de l'exercice. Je répondis qu'il faudrait se relâcher un peu de la contrainte qu'on lui imposait,

(1) Cette demande avait d'abord été refusée par sir Hudson Lowe.

et l'affranchir de quelques-unes des restrictions dont il se plaignait le plus. Sir Hudson Lowe fit quelques observations sur le danger de laisser trop de liberté à un homme qui avait déjà été l'auteur de tant de maux, et la cause de tant de troubles. Il me pria ensuite de lui faire un rapport par écrit sur la santé du jeune Las Cases. Je répondis que j'étais sur le point d'aller le voir conjointement avec M. Baxter. Son Excellence dit que son dessein était d'aller chez le comte Bertrand pour s'entretenir avec lui sur les motifs qu'on pouvait avoir de se plaindre. En revenant, je rencontrai encore sir Hudson Lowe, qui me parut de très mauvaise humeur. Il me dit que le comte Bertrand avait conversé avec lui pendant quelque temps d'une manière très raisonnable; mais qu'ensuite il s'était follement étendu sur *notre situation*, comme si le sort futur du comte Bertrand était de quelque importance pour l'Angleterre ou pour l'Europe, et comme s'il ne s'agissait pas spécialement de la sûreté de la personne de Bonaparte. Il ajouta qu'il ne pouvait concevoir pourquoi il confondait sa position avec celle de son maître.

Mme Balcombe et sa fille aînée sont venues rendre visite à la comtesse Bertrand. Elles auraient désiré être présentées à Napoléon et voir la comtesse Montholon; comme leur *laissez-passer* ne faisait mention que de la famille Bertrand et de nulle autre personne, l'officier d'ordonnance s'y opposa.

J'ai vu ensuite Napoléon. « Ce gouverneur, me dit-il, a été faire quelques propositions à Bertrand,

mais d'une manière si obscure et si mystérieuse, qu'on ne pouvait comprendre quelles étaient ses vues. Tout ce qu'il dit manque de clarté ; et quand il est forcé de laisser échapper la vérité, il l'enveloppe d'équvoques jésuitiques et de tournures évasives. Il a été question entre eux de Las Cases ; et sir Hudson a fini par affirmer *que Las Cases n'était pas en prison, et qu'il n'y avait même jamais été.* (C'est un composé de stupidité, de mensonge et d'un peu de ruse. *E un uomo composto d'imbecilità, di buggie e d'un poco di scaltrezza.*) Las Cases peut-il sortir ? Peut-il voir personne, soit *Français*, soit *Anglais*, excepté ses geoliers ? car on ne doit pas compter la visite d'un chirurgien. Peut-il recevoir ou envoyer une lettre sans qu'elle ne soit préalablement ouverte ? Je ne sais vraiment pas ce que cet homme entend par être en prison.

« Combien j'ai été fou, continua Napoléon, de me livrer entre vos mains ! Je m'étais fait une fausse idée de votre caractère national ; j'avais une opinion romanesque de la nation anglaise. A cette idée se joignait un peu d'orgueil : j'aurais rougi de me rendre à aucun de ces souverains dont j'avais conquis les États, et dont les capitales m'avaient vu entrer en vainqueur ; c'est ce qui m'a déterminé à me confier, à vous, que je n'avais jamais subjugués. Docteur, je suis bien puni de la haute opinion que j'avais conçue de votre nation, et de la confiance que j'ai mise en elle, au lieu de remettre ma personne entre les mains de mon beau-père ou de l'empereur Alexandre, qui m'eussent tous deux traité en souverain. »

Je lui répondis qu'il était possible que l'empereur Alexandre l'eût envoyé en Sibérie. « Pas du tout, répondit Napoléon. A part tout autre motif secret, Alexandre, par politique et par le désir qu'il a de se populariser, m'aurait traité en roi, et j'aurais eu des palais à ma disposition. D'ailleurs, Alexandre est un prince généreux, et il aurait pris plaisir à me bien traiter. Mon beau-père, quoique sans beaucoup de moyens, ne laisse pas d'avoir des principes de religion, et il est incapable de commettre un crime, ou d'exercer la cruauté qu'on déploie ici contre moi.

J'ai été avec M. Baxter voir le comte Las Cases et son fils. J'ai ensuite fait à sir Hudson Lowe un rapport sur la santé du jeune Las Cases; j'ai terminé ma lettre en demandant que ce jeune homme fût transporté en Europe pour y chercher sa guérison. M. Baxter a écrit aussi dans le même sens; il a de plus adressé au gouverneur une autre lettre qui traite tout entière de la santé du comte lui-même, et dans laquelle il expose que ce dernier étant affligé de *dyspepsie*, il serait nécessaire qu'il habitât un climat plus froid, et qu'enfin celui de l'Europe lui serait plus favorable.

25 décembre. — Napoléon a été de très bonne humeur; il m'a fait plusieurs questions dans notre langue; et, quoiqu'il conservât la prononciation française, les mots dont il se servait étaient corrects, et il les appliquait à propos.

26 décembre. — Sir Hudson Lowe m'a fait demander; je l'ai trouvé en ville. Il a prétendu que j'avais mêlé trop d'intérêt politique dans ma lettre sur le

comte Las Cases; que mon avis aurait dû se borner aux conséquences de son séjour à Longwood, et que je paraissais trop entrer dans la manière de voir de CES GENS-LA. J'ai répondu que j'avais dû indiquer la cause de sa maladie, et qu'il avait dit lui-même que si l'état de la santé de son fils exigeait absolument qu'on le transportât en Europe, il ne s'y opposerait pas. Sir Hudson répondit que certainement il avait dit que si une telle mesure était *absolument* nécessaire, il n'y mettrait point d'opposition; mais que j'étais entré dans une discussion étrangère à l'objet de ma lettre.

Le gouverneur m'a ensuite parlé des mesures restrictives, et m'a montré une lettre qu'il avait, dit-il, l'intention de faire passer à Bertrand, et sur laquelle il me priait de lui dire mon avis. Après l'avoir lue, je fis observer à Son Excellence que je la croyais propre à faire naître de la part de Napoléon des remarques pleines d'aigreur, attendu que les choses restaient, d'après cette lettre, à peu près dans le même état qu'auparavant, quoique, en apparence, on eût levé quelques-unes des restrictions. Son excellence, après quelques observations, parut enfin se ranger de mon avis. Il me dit qu'il se proposait d'examiner plus mûrement cette affaire. Il m'autorisa en même temps à dire au général Bonaparte qu'on se relâcherait un peu de la contrainte qui lui était imposée, surtout en ce qui concernait la liberté de parler; qu'on reculerait les limites de ses promenades, et que les personnes qui voudraient communiquer avec lui en auraient la liberté, pres-

que de la même manière que du temps de l'amiral.

J'ai donné connaissance de cette conversation à Napoléon ; il m'a répondu qu'il ne demandait rien autre chose, sinon que tout fût à peu près remis sur le même pied que du temps de l'amiral. Il ajouta qu'il trouverait juste et équitable que, si le gouverneur avait quelque soupçon fondé soit sur un habitant de l'île, ou sur un voyageur, ou enfin sur qui que ce fût, il refusât, dans ce cas, la permission de venir à Longwood ; mais que son intention était que la plus grande partie des habitants notables de l'île et des voyageurs eussent la liberté de venir le voir, et non pas qu'on en choisît un ou deux pour les envoyer à Longwood par ordre du gouverneur, ou de son état-major, comme un gardien des galériens enverrait un voyageur curieux pour voir quelque criminel marquant, et retenu à la chaîne. « Si, a-t-il continué, je rencontrais par hasard un homme dont la conversation me fît plaisir, tel que l'amiral par exemple, je désirerais pouvoir l'entretenir une seconde fois, peut-être même l'inviter soit à dîner ou à déjeuner, comme j'en avais la coutume avant l'arrivée de ce gouverneur. Par conséquent, je désirerais que l'on commençât par envoyer à Bertrand la liste des personnes qu'il me serait permis de voir, et qu'ensuite Bertrand eût le droit de faire demander tous ceux dont le nom serait porté sur cette liste. Je désire aussi ne jamais voir personne venir avec un *laissez-passer* sur lequel le jour soit fixé, ce qui semble dire : venez ce jour-là, et montrez-vous ; qu'en outre notre situation fût plus clai-

rement définie, de manière à ce que les gens de ma Maison ne soient pas exposés aux insultes auxquelles ils ont été en butte jusqu'à présent, soit par ignorance des ordres du gouverneur, soit par erreur de la part des sentinelles, ou enfin parce qu'en donnant à celles-ci des ordres discrétionnaires, on leur impose une responsabilité dont le gouverneur devient un juge arbitraire. Je suis porté à entrer en accommodement ; mais le gouverneur n'a ni sentiment ni cœur. Il traite un homme comme le cheval auquel on donne une botte de foin et un toit pour le garantir des injures de l'air. Sa politique est celle des petits princes d'Italie : écrire et promettre de belles choses, donner une liberté apparente, ensuite changer tout par des restrictions. »

J'ai ensuite demandé, dans le cas où le gouverneur y consentirait, et dans celui où l'amiral y donnerait son assentiment, s'il entrerait en conférence avec cet officier en qualité d'intermédiaire, afin de régler les arrangements réciproques. Napoléon me répondit qu'il y était tout disposé. « J'aurais le plus grand plaisir, ajouta-t-il, à traiter personnellement avec l'amiral, et je pense que nous pourrions convenir de nos faits en une demi-heure. J'ai tant de confiance en lui, que, si le gouverneur anglais y consent, et que l'amiral veuille donner sa parole d'honneur que personne, excepté lui, n'en saura la teneur, à moins qu'il n'y ait quelque complot ou quelque trame contre son gouvernement, je lui écrirai une lettre par laquelle je le mettrai en possession de tout ce que je sais faire partie de ma fortune, afin

que j'en puisse faire usage. Demain je vous ferai savoir si je suis du même avis quant à l'intermédiaire. Si je persiste dans la même opinion, vous irez trouver le gouverneur pour lui en faire la proposition. »

Le comte Bertrand a envoyé à sir Hudson Lowe une lettre, dans laquelle il le prie d'accorder au comte Las Cases la permission de venir, avant son départ, prendre à Longwood congé de Napoléon.

27 décembre. — J'ai donné à Napoléon quelques journaux. Après y avoir jeté les yeux, il a remarqué un article concernant Pozzo di Borgo. « Pozzo di Borgo, a-t-il dit, était député au Corps législatif pendant la Révolution. C'est un homme de talent, un politique habile, qui connaît bien la France. »

Il m'a ensuite prié d'aller trouver le gouverneur pour lui dire que, s'il était disposé à faire un arrangement amical, je pensais que le meilleur moyen serait d'autoriser l'amiral à servir d'intermédiaire ; que si cela se faisait ainsi, il ne doutait pas qu'on ne pût arranger cette affaire ; qu'il le désirait lui-même, n'aimant pas à porter des plaintes ; que tout ce qu'il demandait, c'était de pouvoir vivre, ou, pour s'expliquer en d'autres termes, qu'il désirait que les restrictions ne fussent pas de nature à forcer personne à souhaiter sa mort ; qu'en conséquence de ce que je leur avais transmis, il avait ordonné à Bertrand de s'abstenir de rédiger la plainte qu'il avait résolu d'envoyer à lord Castlereagh, et qui devait être soumise au prince régent ; qu'en définitive, il désirait entrer en arrangement.

Je suis venu en ville pour remplir ce message ; le gouverneur en était parti avant mon arrivée. J'ai fait part à sir Thomas Reade de l'objet de ma mission : celui-ci m'a répondu qu'il était sûr que le gouverneur ne consentirait jamais à se servir de l'entremise de l'amiral ; qu'il devenait même inutile d'en faire la proposition. J'ai répondu que, comme je m'étais chargé du message, je devais le transmettre au gouverneur, et que peut-être les résultats en seraient avantageux. Je me suis rendu à *Plantation-House*, et j'ai communiqué le sujet de ma visite à sir Hudson Lowe. Il me répondit qu'il accepterait la proposition, mais qu'il fallait que Napoléon se décidât d'abord sur un point très délicat, qui pourrait faire rompre tous les arrangements proposés. Il s'agissait du désir qu'il avait manifesté de voir le comte Las Cases avant son départ ; ce qui détruirait le but important que sir Hudson Lowe avait en vue depuis un mois, de faire cesser toute communication entre Longwood et Las Cases ; que le général Bonaparte pourrait lui faire des communications importantes et dangereuses ; et que, pour y mettre obstacle, il proposerait qu'un officier de l'état-major fût présent à cette entrevue ; ce qui, probablement, irriterait le général Bonaparte.

Il écrivit ensuite les mots suivants sur un morceau de papier, me pria de les copier et de les montrer : « Le gouverneur ne croit pas avoir donné volontairement au général Bonaparte aucune raison plausible de mécontentement. Il a vu avec peine qu'il s'était élevé quelques débats sur des points à l'égard

desquels son devoir ne lui permettait pas de transiger ; ces difficultés auraient pu être souvent aplanies par un seul mot.

« Le gouverneur est prêt à employer tous les moyens qui lui paraîtront propres à faire cesser ces mésintelligences. »

Sir Hudson me donna ensuite, pour le comte Bertrand, un fort paquet contenant une réponse à la demande de voir Las Cases, et quelques explications relatives aux mesures restrictives qu'il consentait à annuler dans quelques-unes de leurs parties. Il ajoutait que le cinquième article de celles arrêtées dans le commencement d'octobre ne devait être regardé que comme une demande faite au général Bonaparte de ne pas mettre le gouverneur dans l'obligation de le faire suivre par un officier, en entamant de longues conversations avec des personnes non autorisées par le gouverneur à communiquer avec lui ; il finissait par dire qu'il verrait l'amiral avant que celui-ci allât offrir sa médiation à Napoléon.

28 décembre. — Napoléon est indisposé. Il a passé une très mauvaise nuit, et a beaucoup souffert du mal de tête. Je l'ai vu à trois heures de l'après-midi ; il était encore dans son lit, et n'avait reçu personne. Je lui ai fait savoir ce que sir Hudson m'avait communiqué au sujet de la médiation proposée. Je n'ai pas voulu lui répéter ce qu'avait dit Son Excellence relativement à l'entrevue qu'il désirait avoir avec Las Cases, craignant par là d'aggraver son indisposition, et de mettre obstacle à l'ac-

commodement qu'on négociait. Comme j'étais dans la chambre, Marchand entra et lui annonça qu'on ne pouvait préparer le bain qu'il avait demandé, attendu qu'on manquait totalement d'eau à Longwood. Napoléon ne manifesta pas de mécontentement, il exprima seulement la crainte qu'il avait de ne pouvoir recevoir sir Pultney, si celui-ci venait à Longwood ce jour-là. Il me pria de dire au comte Bertrand que, dans le cas où l'amiral se présenterait, il l'amenât à son habitation, pour lui montrer les papiers nécessaires et discuter cette affaire avec lui ; ajoutant que s'il se trouvait assez bien, il l'enverrait chercher ; mais que, dans le cas contraire, il fixerait un autre jour pour cette entrevue.

J'ai ensuite vu le comte Bertrand, qui m'a prié de lui expliquer le sens du passage de la lettre de Son Excellence, dans laquelle elle essaie de faire passer la défense de parler faite à Napoléon, comme un acte de politesse. Comme je n'ai pas été élevé dans la chicane, je me trouvai dans l'impossibilité de donner une explication suffisante de la doctrine du gouverneur.

Sir Pultney et lady Malcolm sont venus à Longwood, et ont rendu visite aux familles Bertrand et Montholon. Le gouverneur n'avait encore fait aucune communication à sir Pultney. Lorsque celui-ci fut informé de la proposition, il témoigna combien il désirait qu'on mît les choses sur un meilleur pied entre Napoléon et le gouverneur. Il ajouta que si on le chargeait de cette affaire, il croyait pouvoir, en bien peu de temps, la terminer d'une manière

satisfaisante. Il objecta cependant que, jusqu'à ce que le gouverneur l'y eût autorisé, il ne voulait avoir aucun entretien ni avec Napoléon ni avec personne de sa suite.

J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher avec le maréchal Bertrand. Il avait devant lui le paquet de lettres que le gouverneur m'avait remis. Il venait d'apprendre la réponse de ce dernier à la demande ayant pour but qu'il fût permis au comte Las Cases de venir le voir à Longwood avant son départ. Il a fait la remarque que les criminels condamnés à mort, et sur le point d'être conduits au supplice, obtenaient la permission de dire adieu à leurs amis, sans que personne y fût présent. Il exprima en termes très énergiques l'indignation que lui inspirait une conduite aussi barbare. Il m'a ensuite demandé quelle était la réponse du gouverneur à la proposition que j'avais faite ; je lui transmis cette réponse en anglais et en français, et, de cette manière, je lui répétai ce que le gouverneur m'avait dit relativement à Las Cases. Quand il arriva au mot mésintelligence, etc. : « *Tracasserie*, a-t-il dit ; c'est là le langage qu'il n'a cessé de tenir. C'est insulter au bon sens. On ne peut se méprendre sur ses intentions. Elles avaient pour but d'accumuler sur ma tête tous les genres de vexations inutiles. Je ne puis, ajouta-t-il, penser qu'il permette à l'amiral de servir d'intermédiaire. Compter là-dessus, c'est attendre encore quelque chicane de sa part. Il ne permettra jamais qu'on en vienne à une conclusion. » Il dicta ensuite au comte

Bertrand quelques lignes contenant une protestation contre la conduite du gouverneur, et il le pria de les mettre au net dans la chambre voisine. Il me pria de faire part au gouverneur des remarques qu'il avait faites sur ses procédés, et il fit l'observation qu'il espérait que l'amiral n'entamerait rien sans avoir préalablement acquis une parfaite connaissance de cette affaire, afin de ne pas se laisser *jouer* par le gouverneur, qui, vraisemblablement, tâcherait de le prévenir par toutes les faussetés qu'il avait toujours à sa disposition. « Je serais fâché, continua-t-il, que l'amiral entreprît rien qui ne pût réussir, à cause de l'estime que je lui porte. »

Sir Thomas Reade a passé toute la journée en consultation à *Plantation-House*.

29 décembre. — Une lettre de sir Hudson Lowe, adressée au comte Bertrand, est arrivée à huit heures du matin. J'ai vu Napoléon à deux heures de l'après-midi ; il m'a appris que, comme le gouverneur avait, il y a environ quatorze ou quinze jours, manifesté le désir de connaître le sujet des plaintes des Français, il avait chargé Bertrand de lui envoyer une copie des mesures restrictives, avec quelques observations y relatives, afin qu'il pût y réfléchir. Il me dit aussi qu'il avait fait écrire sur le dos du *memorandum* contenant les opinions du gouverneur, que je lui avais remis hier, et qu'il me priait de renvoyer à ce dernier les observations suivantes :

1°. « On ne justifiera pas, par quelques phrases de la correspondance du ministère, la conduite

qu'on tient depuis six mois. Une longue et volumineuse correspondance ministérielle est un arsenal où il y a des armes à deux tranchants.

2°. « Les derniers règlements seraient considérés comme injurieux et oppressifs à Botany-Bay ; ils doivent être, quoi que l'on en dise, contraires à la volonté du gouvernement anglais, qui a approuvé les règlements en vigueur jusqu'au mois d'août dernier.

3°. « Toutes les observations que le comte Bertrand et le comte Montholon ont faites, ont été inutiles. Une libre discussion leur a été interdite par des menaces.

« Ce gouverneur, a-t-il dit, est un homme tout à ait incapable de remplir le poste qu'on lui a confié. Il a beaucoup de ruse, mais point de talent ni de fermeté. C'est un homme *soupçonneux*, *astucieux*, *menteur*, *double*, et *plein d'insinuation*, comme étaient les Italiens il y a deux ou trois siècles. C'eût été un excellent familier de l'Inquisition. Il met de l'astuce à dire bonjour. On devrait l'envoyer à Goa. Bertrand écrit qu'il espère qu'il ne refusera pas son consentement à une chose aussi insignifiante que l'est celle de permettre à Las Cases de venir à Longwood. S'il refuse, Bertrand ira le voir, accompagné d'un officier : ce que je ne pourrais me décider à faire moi-même.

« Que peut-il craindre ? continua-t-il. Que je lui dise d'écrire à ma femme ? Il le fera bien sans que je l'en charge. Que je lui fasse part de mes opinions et de mes projets ? Il les connaît déjà. Pense-

t-il que l'Europe soit une mine, et que Las Cases soit l'étincelle qui doit y mettre le feu ? »

Une lettre de sir Hudson Lowe, sur le couvert de laquelle étaient ces mots, « très pressée », a été remise au capitaine Poppleton : elle en renfermait une autre pour le comte Bertrand, dont la teneur était qu'ensuite de la manière dont Las Cases avait été éloigné de Longwood, le gouverneur ne pouvait pas permettre qu'il prît congé du général Bonaparte. Peu de temps après, le comte Bertrand et le général Gourgaud se rendirent en ville, accompagnés du capitaine Poppleton, pour voir Las Cases, et prendre congé de lui. Il est difficile de concilier la conduite qu'on tint envers eux dans cette circonstance, avec les autres mesures que sir Hudson Lowe a mises en usage, et avec l'importance qu'il déclare attacher à *couper* toute communication avec Longwood. On les laissa seuls pendant le déjeuner, et il ne resta que le capitaine Poppleton, qui entend difficilement le français, et ne le comprend même pas du tout quand on le parle avec la volubilité que mettent ordinairement les Français dans leurs conversations. Ils restèrent pendant quelques heures ensemble, dans la grande chambre du château, qui a environ cinquante pieds de longueur sur vingt de largeur, se promenant d'un côté, tandis que le colonel Winyard et le major Gorrequer, qui devaient les surveiller, se tenaient à l'extrémité opposée ; en sorte que, dans le fait, Las Cases aurait aussi bien pu obtenir la permission de venir à Longwood ; on aurait ainsi épargné à Napoléon un

refus qu'il pouvait regarder comme une insulte. Vers les trois heures de l'après-midi, Las Cases et son fils s'embarquèrent à bord du sloop de guerre *le Griffon*, capitaine Wright, pour le cap de Bonne-Espérance. Il fut accompagné sur les bords de la mer par sir Hudson Lowe, sir Thomas Reade, etc. Son journal et ses papiers, excepté quelques-uns de peu d'importance, furent retenus par le gouverneur avant son départ. Il fit le transfert de 4,000 livres sterling qu'il avait dans les mains de banquiers à Londres, pour l'usage de Napoléon (1).

J'ai vu sir Hudson Lowe, à cheval, passer dans la rue ; il m'a crié : Votre négociation a échoué.

Cipriani a apporté, ce matin, environ cinq cents livres sterling de valeur, en argenterie, pour les vendre. Lorsque sir Hudson Lowe vit cela, il envoya chercher Cipriani, à qui il demanda à quoi ils pouvaient employer tant d'argent. Cipriani, en Corse rusé et intelligent, répondit : « Pour acheter de quoi manger. » Son Excellence joua l'étonnement, et dit : « Comment! est-ce que vous n'avez pas assez de vivres? » — « Nous avons acheté, dit Cipriani, depuis quelques mois, pour tant de poules, de beurre, de pain, de viande, et divers autres articles de nourriture journalière ; et il me reste des remerciements à faire à votre chef d'état-major, de ce qu'il a eu la bonté de me procurer non seulement beaucoup de choses, mais encore de la complaisance qu'il a mise à empêcher que l'on ne me trompât quand je

(1) Appendice, pièce n° 8, lettre de Napoléon à Las Cases.

faisais les paiements. » Sir Hudson fut d'abord un peu déconcerté de cette réponse; mais ensuite, reprenant un air d'étonnement, il demanda : « Pourquoi achetez-vous tant de beurre et tant de volaille? » —« Pourquoi? répliqua Cipriani : la quantité accordée par *Vostra Eccellenza* ne suffit pas pour notre nourriture. Vous nous avez ôté presque la moitié de ce que nous accordait l'amiral. » Cipriani lui établit alors un compte détaillé de ce dont les Français avaient besoin, entra en explication sur la différence qu'il y avait entre la manière de vivre anglaise et française, et fit un détail exact et satisfaisant de tout. Sir Hudson a dit que le devis de ce qu'on devait accorder avait été fait à la hâte; qu'il avait l'intention de l'examiner; et qu'à la prochaine dépêche d'Angleterre, il s'attendait à quelque amélioration.

31 décembre. — Sir Hudson Lowe m'a envoyé chercher à six heures du matin. Aussitôt après mon arrivée, il m'a fait entrer dans une chambre particulière, et m'a dit d'une manière très solennelle, qu'il m'avait appelé pour lui rendre compte d'une circonstance très extraordinaire; que, la veille, le baron Sturmer avait écrit au major Gorrequer une note faisant mention que le général Bonaparte avait eu une défaillance accompagnée de fièvre, il y a quelque temps, et disant particulièrement qu'il avait été nécessaire de lui jeter de l'eau de Cologne sur la figure, et de quelques autres circonstances. Il me demanda si ces détails étaient vrais, attendu qu'ils étaient de nature à être transmis à sa Cour. Son Excellence ajouta qu'elle était très surprise que le

baron Sturmer en eût connaissance, et me demanda à qui j'en avais parlé. Je lui ai répondu que je n'en avais rien dit qu'à lui, à son état-major, peut-être à l'amiral, et à Baxter que j'ai consulté comme médecin sur cette affaire; qu'en outre, les détails rapportés dans la lettre du baron étaient, pour la plupart, controuvés; que d'ailleurs toutes les personnes de Longwood savaient que Napoléon avait éprouvé une défaillance la nuit qu'il avait citée, et qu'elles en connaissaient les circonstances. Son Excellence m'a ensuite donné des avis sur la nécessité du secret, et m'a prié de lui fournir un rapport écrit de cette affaire, afin que, comme elle avait malheureusement été ébruitée, il fût en état de contredire les détails incorrects qu'on avait dû faire circuler. Il a supposé que l'amiral en avait parlé à Montchenu ou à Sturmer.

J'ai vu l'amiral en ville, qui m'a dit que je ne lui avais pas parlé de cet évanouissement, et qu'il n'en avait rien dit à Montchenu ni à Sturmer, mais que la moitié de la ville le connaissait, ce dont je fus bientôt convaincu par le grand nombre de questions que l'on me fit avant mon départ.

J'ai vu Napoléon à mon retour. « *Veramente*, me dit-il en riant, *vostro governatore è una bestia che non ha senso commune*. Sa conduite, depuis quelques jours, a prouvé plus que jamais son incapacité. Il vient ici avec une armée d'état-major, comme s'il voulait prendre une ville d'assaut, s'empare de Las Cases, l'emmène de force, le tient au secret pendant quelques semaines. Il lui offre ensuite de re-

tourner à Longwood; Las Cases prend la résolution de partir. Ce gouverneur, de la manière la plus brutale, lui refuse de prendre congé de moi, quoique, en même temps, il lui fasse l'offre de retourner à Longwood, jusqu'à ce qu'il reçoive des nouvelles d'Angleterre; et, pour couronner l'œuvre, il permet à Bertrand et à Gourgaud d'aller en ville et de converser avec lui pendant plusieurs heures. Bertrand dit qu'ils ont eu toute la facilité possible de communiquer avec lui sur ce qu'ils pouvaient désirer, ainsi que de lui remettre des lettres. Ah! a-t-il continué, si toute l'Angleterre ressemblait à cet homme, je ne serais pas actuellement ici. *C'est un homme borné, un triste sujet.* Il a un peu d'artifice, et c'est tout, mais aucune fermeté ni consistance. Il a parlé hier à Cipriani, devant lequel il a prétendu ignorer que nous n'avons pas de provisions suffisantes, quoique son conseil privé, Reade, ait aidé, pendant quelques mois, Cipriani à acheter du pain et du sel pour nous. Il a témoigné son chagrin qu'on ait brisé l'argenterie. *Veramente fa pietà* de voir une grande nation représentée par un tel homme. »

Premier janvier 1817. — J'ai vu Napoléon dans le salon. Je lui ai souhaité un heureux renouvellement d'année. Il m'a répondu qu'il espérait que l'année qui s'ouvrait apporterait quelque changement favorable dans sa situation. « Peut-être mourrai-je, ajouta-t-il en riant, ce qui vaudra bien mieux. Je ne puis être pis que je suis à présent. » Il était de très bonne humeur, il parla de la chasse au cerf et au

sanglier. Il me montra la cicatrice d'une blessure à l'index, qu'il me dit avoir reçue d'un sanglier, dans une chasse où il était accompagné du duc de Dalmatie. Le comte Montholon entra; Napoléon lui dit quelque chose à l'oreille; il sortit, et revint bientôt avec une tabatière qu'il remit à Napoléon. Celui-ci me la présenta de ses propres mains en disant : « Docteur, je vous fais ce présent, en reconnaissance des soins que vous m'avez prodigués dans ma maladie. » Il est inutile de dire qu'un présent des mains d'un tel homme fut reçu de ma part avec un sentiment d'orgueil, et que je m'efforçai de lui exprimer ce dont mon âme était pénétrée.

Napoléon fit aussi de riches présents aux comtesses Bertrand et Montholon, consistant en quelques pièces uniques dans le monde, de la belle porcelaine qui lui avait été donnée par la ville de Paris. Il donna au comte Bertrand un superbe échiquier, etc.; tous les enfants reçurent également de lui quelque don magnifique. Le temps était si mauvais et si brumeux, qu'on ne pouvait apercevoir le signal de Deadwood.

2 janvier. — Cipriani est allé à la ville acheter des provisions.

3 janvier. — Napoléon avait été malade pendant la nuit, mais il se trouvait mieux. Après quelques minutes de conversation, je lui demandai son opinion sur Georges. « Georges, dit-il, était *una bestia ignorante*. Il avait du courage, et c'était tout. Après la paix avec les chouans, je cherchai à le gagner, parce qu'alors il m'aurait été utile, et que je

désirais ardemment calmer tous les partis. Je le fis demander, et lui parlai pendant longtemps. Son père était meunier, et lui-même n'était qu'un ignorant. Cette conversation ne fut suivie d'aucun résultat ; et quelques jours après, il partit pour Londres. »

4 janvier. — Le vaisseau de guerre *the Spey* est arrivé. Il apporte la nouvelle de la destruction des bâtiments algériens, et du traité que le dey a été forcé de faire.

5 janvier. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. J'ai eu avec lui une longue conversation concernant les restrictions. Son Excellence a dit qu'il n'avait aucune objection à faire à ce que le général Bonaparte parcourût à cheval tout le côté gauche de Hut's-Gate, dans la direction de miss Mason ; mais qu'il ne voulait pas accorder la même permission à sa suite. J'ai observé qu'il serait difficile d'établir une ligne de démarcation, attendu que Napoléon n'était jamais sorti à cheval sans être accompagné par deux ou trois personnes.

Sir Hudson Lowe répondit qu'il leur était permis d'aller dans la même direction, quand ils seraient dans la compagnie du général Bonaparte, mais qu'il leur serait défendu de le faire quand ils seraient seuls. Il me pria ensuite de dire au général qu'il pouvait se promener à cheval dans cette direction, sans qu'il trouvât aucun empêchement ; j'observai qu'il vaudrait mieux l'apprendre au comte Bertrand, et qu'aussi on devait en prévenir le poste de Hut's-Gate, parce qu'autrement il arrêterait les Français s'ils essayaient de profiter de cette per-

mission. Sir Hudson Lowe répondit que les sentinelles n'avaient point d'ordre de les arrêter. Je dis que les généraux Montholon et Gourgaud avaient été arrêtés plusieurs fois quand ils se rendaient à la maison d'alarme, quoiqu'ils fussent dans les limites. Le gouverneur a répondu qu'il fallait que ce fût par erreur, et que les sentinelles n'avaient point la consigne d'en user ainsi. J'ai fait l'observation que j'avais été arrêté deux fois moi-même, à la même place. « Comment cela peut-il être ? a dit sir Hudson ; les sentinelles n'ont l'ordre d'*arrêter que les Français*, » J'ai répondu que la sentinelle avait dit qu'elle avait la consigne d'arrêter toutes les personnes suspectes, et que, pensant que j'en faisais partie, elle m'avait arrêté ; ce dont je ne pouvais la blâmer. Le gouverneur se mit à rire, puis dit qu'il n'élargirait pas les limites fixées, mais permettrait au général Bonaparte d'étendre ses promenades à cheval à droite et à gauche, dans diverses directions. Il me donna en conséquence l'ordre de l'en informer, et de lui dire « qu'il pouvait parcourir à cheval les anciennes limites, sans être accompagné et sans qu'on y mît obstacle. »

J'ai vu Napoléon peu de temps après ; je lui ai communiqué le message de Son Excellence. Il m'a demandé si les piquets avaient été placés sur les hauteurs comme ils l'étaient auparavant, quand il avait coutume d'aller à cheval dans cette direction. J'ai répondu que je ne les avais pas remarqués. Il a pris sa lunette, et a regardé de ce côté-là pendant un instant.

J'ai donné à Napoléon des détails sur l'affaire d'Alger, et lui ai remis un journal qui en contenait le rapport officiel; après l'avoir lu, il témoigna beaucoup de plaisir de ce que ces barbares avaient été châtiés. Il me dit que la victoire que nous avions remportée ne changeait pas sa façon de penser quant à la meilleure manière de traiter avec eux. « Vous en seriez venus à bout tout aussi bien au moyen d'un blocus. Sans doute cette action va donner beaucoup de renom à l'adresse et à la bravoure des matelots anglais; mais, cependant, je suis d'avis que c'était trop se hasarder. Certainement vous avez fait de grandes choses, et vous vous êtes tirés d'affaires, grâce à la bravoure et à l'intelligence de vos matelots; mais c'est une raison de plus pour ne pas les exposer contre une telle *canaille*. Il n'existe point de marins, les Américains exceptés, qui eussent fait ce que vous venez de faire, et même qui l'eussent entrepris. Malgré tout, et malgré vos succès, c'était une folie, c'était abuser de votre marine, que d'attaquer des batteries élevées au-dessus de vos bâtiments, et auxquelles vous ne pouviez faire tort; de s'engager contre des boulets rouges et des rochers, et de courir le risque de perdre une flotte, et faire tuer de braves gens par de *telle canaille*, indépendamment de la honte qu'il y aurait eu pour l'Angleterre d'être battue par des barbares; ce qui aurait dû arriver. Si les Algériens eussent fait feu quand vous avez opéré votre descente, au lieu de vous permettre de prendre tranquillement votre position et de jeter l'ancre,

comme si vous passiez une revue, vous n'eussiez certainement pas réussi. Supposons que le dey d'Alger eût refusé, le lendemain de la bataille, de consentir à une seule des conditions de lord Exmouth qu'aurait fait ce dernier? Rien, comptez-y; il ne se serait pas avisé d'attaquer une seconde fois avec des bâtiments démantelés, et manquant de poudre. Il eût été obligé de faire retirer sa flotte, c'eût été un affront pour l'Angleterre. D'ailleurs, vous-même avez appris à ces misérables à se défendre.

« Si vous les avez frappés de terreur, et si les conditions que vous avez faites sont strictement observées, continua-t-il, vous aurez rendu un grand service à l'humanité, outre que vous avez déployé une grande adresse maritime et une grande bravoure.

Mais je ne crois pas que les Algériens veuillent jamais changer la condition des prisonniers, et ne les pas mettre dans l'esclavage; je crains que ces derniers ne soient plus maltraités qu'ils l'étaient auparavant, parce que ces barbares n'ont plus aucune espérance de rançon, ce qui était le seul motif qui les engageait à ménager la vie de leurs captifs. Ayant perdu l'espérance d'en tirer de l'argent, ils les massacreront, les jetteront à la mer, ou les mutileront horriblement; car vous savez qu'ils croient faire une action méritoire que de détruire les infidèles. »

Il a parlé avec beaucoup de considération de lord Nelson, et il a essayé de pallier la seule tache dont soi souillée sa mémoire, l'exécution de Carracioli,

qu'il a entièrement attribuée à cette méchante femme, L... R... C... (1)

Tandis que je conversais avec Napoléon, le général Gourgaud se fit annoncer et entra. Il apporta quelques nouvelles qui n'étaient point en harmonie avec le message que le gouverneur m'avait chargé de transmettre. Il paraît que, tandis qu'il parcourait à cheval l'intérieur des limites, il fut arrêté, vers les cinq heures après midi, par la sentinelle de Hut's-Gate, et retenu jusqu'à ce que le sergent commandant le poste l'eût relâché. Il ajouta que, toutes les fois qu'il sortait, la même chose lui arrivait, parce que les sentinelles désiraient se soustraire à toute responsabilité.

6 janvier. — J'ai communiqué à sir Hudson Lowe ce qui était arrivé à Gourgaud, et je lui ai remis une lettre du capitaine Poppleton à ce sujet. Son Excellence a assuré que les sentinelles n'avaient pas reçu de nouveaux ordres, et que c'était par méprise qu'elles en usaient ainsi.

Cipriani m'a dit que Pozzo di Burgo était le fils d'un berger corse, qui avait coutume d'apporter du beurre, des œufs et du lait à la famille de Bonaparte. Comme c'était un enfant très amusant, il fut remarqué par Madame *mère*, qui paya ses mois d'école. Par suite de l'intérêt que prenait à lui cette famille, il fut nommé député à l'Assemblée législative, parce qu'aucun des fils Bonaparte n'avait l'âge convenable pour être élu. Il revint ensuite en Corse en qualité

(1) La reine Caroline. L'amiral Carracioli, vieillard de soixante-dix ans, fut pendu par ordre de lady Hamilton, maîtresse de Nelson.

de procureur général, se joignit à Pesaldi, ennemi implacable des Bonaparte, et, en conséquence, il le devint également. Cipriani me dit aussi que Masséria s'adressa à lui pour savoir comment il pourrait obtenir une audience de Napoléon, en lui disant que son intention avait été d'abord d'employer l'intermédiaire de l'archichancelier. Cipriani le détourna de suivre cette marche, parce qu'étant émigré, il pourrait être arrêté et jugé, et, dans ce cas, condamné à mort ; il lui donna le conseil de s'adresser à Madame *mère*, dont il était connu. Masséria l'écouta et parvint à obtenir une entrevue. Il échoua dans la tentative qu'il fit pour ouvrir une négociation. Ayant fait, depuis, de nouvelles démarches pour obtenir une nouvelle audience, on lui ordonna de quitter la France. Sur les recherches que l'on fit à Hut's-Gate, le sergent commandant le poste montra un morceau de papier contenant un ordre donné aux sentinelles, qui portait qu'aucun Français, pas même Bonaparte, n'avait la permission de passer ce poste, sans être accompagné d'un officier anglais. Le sergent dit aussi, ce qui était très remarquable, que sir Hudson Lowe donnait souvent des ordres de vive voix, non seulement aux officiers de garde non commissionnés, mais même aux sentinelles.

7 *janvier*. — Napoléon est resté levé jusqu'à trois heures du matin ; il a employé le temps à dicter et à écrire. Il s'est ensuite relevé à cinq heures, et a pris un bain chaud. Il n'a rien mangé qu'à sept heures du soir, et s'est couché à huit.

8 *janvier*. — J'ai eu un entretien avec Napoléon

sur les Algériens. Je lui ai demandé ensuite s'il était vrai que Desaix, un peu avant sa mort, avait prononcé ces mots : « Dites au Premier consul que je regrette de mourir avant d'avoir assez fait pour vivre dans la postérité. » Napoléon a répondu que c'était vrai. Il donna des éloges à la mémoire de Desaix. Il a déjeuné aujourd'hui à la manière anglaise, et a pris des rôties au beurre avec du thé. Le temps était si couvert et si chargé de brouillards qu'on ne pouvait faire les signaux.

10 janvier. — Sir Pultney Malcolm, accompagné des capitaines Meynell et Wauchope, de la marine royale, sont venus à Longwood, et ont eu une entrevue avec Napoléon. Il a donné à l'amiral un détail abrégé de sa vie.

J'ai été en ville, et j'ai demandé à sir Thomas Reade que l'on accordât aux Français la permission d'acheter deux vaches, afin de pouvoir avoir un peu de bon lait pour leur maison.

Le brouillard a été si épais, et le temps si mauvais, que le signal de *tout est bien* (all's well,) ne pouvait être vu ; on a envoyé des ordonnances pour en instruire le gouverneur et l'amiral.

11 janvier. — Le temps a continué à être très mauvais.

12 janvier. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette. Je lui ai donné un journal du 3 octobre 1806. J'ai parlé avec lui de Chateaubriand, sir Robert Wilson, etc. J'ai fait l'observation qu'on était surpris qu'il n'eût pas répondu ou fait répondre à l'ouvrage de sir Wilson et à plusieurs autres qui

renfermaient des allégations semblables. Il me répondit que cela était inutile, que ces écrits tomberaient d'eux-mêmes ; que sir Robert s'était déjà mis en contradiction avec lui-même par la réponse qu'il avait faite lors de son jugement dans l'affaire La Valette et qu'il était certain que Wilson était actuellement fâché d'avoir publié ce qu'il avait alors cru véritable ; que d'ailleurs les Anglais qui rentreraient chez eux après quelque séjour en France, reviendraient détrompés sur son caractère, et détromperaient leurs compatriotes.

Je lui ai demandé si, lors de son expédition d'Égypte, il était aussi mince qu'on le disait ; il m'a répondu qu'en effet il était alors très fluet, quoique d'une constitution forte et nerveuse ; qu'il avait souffert ce qui aurait emporté des hommes plus robustes. Après sa trente-sixième année, il avait pris de l'embonpoint.

Il m'a dit avoir souvent travaillé quinze heures par jour, sans s'interrompre un moment et sans prendre de nourriture. Dans une occasion, il avait travaillé trois jours et trois nuits sans se coucher ni s'arrêter. Aujourd'hui, à l'instant où Napoléon quittait la table, et allait prendre son chapeau sur le buffet, il en sortit un gros rat, qui s'enfuit entre ses jambes ; ce qui surprit tout le monde.

13 janvier. — J'ai demandé au pourvoyeur si l'on tenait compte à la maison des articles accordés par le gouvernement pour la durée d'une semaine, et dont on ne faisait point usage, et s'il était permis d'appliquer la valeur desdits articles à augmenter

la ration de ceux qui n'en avaient pas une suffisante, ou si de telles épargnes appartenaient au gouvernement. On m'a répondu que toutes les épargnes, faites dans la maison sur les articles de confiseur, pouvaient être appliquées à augmenter la quantité allouée de légumes ; mais que les autres devaient être au profit du gouvernement et non des Français : qu'il y a quelques semaines, aucune épargne, de quelque nature qu'elle fût, ne pouvait être employée à augmenter les provisions dont on manquait ; mais que, sur diverses représentations que j'avais faites pendant la maladie de Napoléon, sur le défaut de légumes, sir Hudson Lowe avait ordonné que la valeur des articles de confiseur (1) dont on ne se servirait pas à Longwood pourrait être employée à augmenter la quantité des autres provisions : que le major Gorrequer avait fait, dans une lettre, des réprimandes très dures aux pourvoyeurs, pour avoir remboursé la valeur du fruit accordé (quand on ne pouvait s'en procurer dans l'île), et en avoir employé le montant à augmenter la quantité de légumes ; qu'on avait joint à ces réprimandes l'ordre de ne jamais renouveler la même chose, sous peine d'une grande responsabilité.

14 janvier. — Je me suis informé auprès du *major de brigade* Harrisson, dont le poste est à Hut's-Gate, s'il avait été apporté quelque changement aux ordres donnés ; s'il était permis à Napoléon de

(1) Il était rare que les Français fissent usage des articles de confiseur envoyés d'Angleterre, attendu que Piéron, le chef d'office, excellait dans son art.

dépasser le piquet planté à cette porte, et de faire, sans être accompagné d'un officier anglais le tour de la maison de miss Mason et de Woody-Range. Le major Harrisson m'a répondu que les ordres n'étaient point changés à cet égard, et que si Napoléon voulait dépasser, il serait arrêté par les sentinelles. Il a ajouté que le général Gourgaud lui avait adressé hier la même demande, et qu'il lui avait fait la même réponse. Cipriani a été en ville pour acheter du mouton.

15 janvier. — J'ai vu Napoléon dans son bain ; il était un peu chagrin et rêveur : il s'est plaint de ce que le gouverneur n'avait pas tenu sa parole à l'occasion de la médiation dont l'amiral devait être chargé.

17 janvier. — Mme Bertrand est accouchée, à trois heures et demie, d'un beau garçon. Ses couches ont été suivies de symptômes très alarmants.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et m'a demandé si j'avais eu quelque conversation avec Napoléon, concernant l'amiral, depuis la dernière fois qu'il m'avait vu. J'ai répondu que Napoléon avait paru très surpris que le gouverneur n'eût point accepté la médiation de cet officier. Sir Hudson a dit qu'il avait regardé la négociation comme rompue, parce que le général Bonaparte lui avait adressé des observations nombreuses sur les restrictions établies dans le mois d'octobre dernier; que le style en était violent, et qu'elles étaient remplies d'allégations fausses; qu'enfin il regardait comme une rupture irrévocable les notes écrites au dos de la

réponse faite à la proposition originale. « Il ne savait pas, ajouta-t-il, si ces remarques devaient n'être lues que par moi, ou si, au contraire, je devais les envoyer en Angleterre ; que le fréquent usage du mot *empereur*, dans les représentations écrites par le comte Bertrand, suffisait seul pour rompre de suite cette affaire. » J'ai répondu que ces représentations n'avaient été faites que pour lui être soumises. Son Excellence s'est alors emportée contre Las Cases, qu'il accusait d'avoir fait naître une foule de malentendus entre Bonaparte et lui. Il me dit qu'il avait lu dans son journal que Bonaparte avait dit avoir en horreur jusqu'à la vue d'un uniforme anglais et d'un officier de cette nation ; que je pouvais choisir une occasion de lui dire cela, et ajouter que l'opinion du gouverneur était qu'il ne s'était jamais servi de pareilles expressions.

Sir Hudson demanda ensuite si j'avais annoncé au général Bonaparte qu'il avait la liberté de faire, à cheval et sans être accompagné, le tour de la maison de miss Mason et de Woody Range. Je répondis que oui ; mais que le major Harrisson avait signifié le contraire au général Gourgaud et à moi-même. Son Excellence me dit que, depuis, il avait expédié l'ordre de le laisser aller librement, et me pria d'en informer le général Bonaparte, aussi bien que des motifs pour lesquels il avait rompu l'affaire de la médiation proposée. Il me chargea de lui dire, en outre, qu'il attendait journellement des nouvelles favorables aux Français, et qu'il espérait que le gouvernement anglais lui permettrait d'adoucir leur position.

Le soir même, Son Excellence changea d'avis, et me défendit de rien communiquer au général Bonaparte au sujet de la promenade à gauche de Hut's-Gate, mais de lui dire les autres choses dont il m'avait parlé.

18 janvier. — Napoléon m'a envoyé chercher. Il souffrait d'un grand mal de tête, et m'a questionné sur Mme Bertrand, dont la santé l'inquiète. Je l'ai instruit des causes qui avaient produit les symptômes alarmants qui s'étaient manifestés. Je lui ai en outre fait connaître les raisons que le gouverneur avait alléguées hier pour s'excuser de n'avoir pas été plus avant dans la médiation proposée ; enfin, j'ai répété tout ce que sir Hudson m'avait ordonné de dire.

Napoléon a répondu : « Il ne m'est jamais entré dans l'esprit de rompre la négociation. Les observations que j'ai faites ont été envoyées au gouverneur sur sa propre demande, et d'après le désir qu'il a montré de connaître nos sujets de plainte. Elles n'ont jamais eu pour but de refuser l'accommodement proposé, et n'ont jamais été destinées pour l'Angleterre, d'autant plus que ce n'était qu'une copie de ce que j'avais eu l'intention de lui faire passer auparavant. J'aurais voulu, continua-t-il, que l'amiral fût présent à toutes les conventions qu'on aurait faites, pour en appeler à lui, comme à un homme d'honneur et à un véritable Anglais. Je désirais qu'il connût toutes les transactions, pour que le gouverneur ne pût changer les ordres et les règlements, en niant, par la suite, ce qu'on aurait conclu d'abord, et dire que tout était resté tel

qu'au commencement. Mais ce gouverneur n'a jamais eu l'intention de faire appeler l'amiral. Tout ceci n'est qu'une ruse. *E un uomo senza fede.* » J'ai dit à Napoléon que le gouverneur m'avait dit avoir écrit en Angleterre, et qu'il attendait, tous les jours, l'ordre d'améliorer sa position. « Il n'a jamais rien écrit de semblable, répondit Napoléon; il voit qu'il en a trop fait, et maintenant il attend l'arrivée de quelque bâtiment anglais, afin de pouvoir jeter tout l'odieux de ces mesures sur les ministres, et de dire qu'il a écrit pour les faire changer.

« Les ministres lui ont accordé un pouvoir discrétionnaire, pour les mesures à prendre pour prévenir ma fuite : tout le reste vient de lui. Il nous traite comme si nous étions des rustres ou des sots dont il peut se jouer à son gré, au moyen de ses pitoyables artifices. »

L'*Adamant* est arrivé du Cap, Lady Malcolm a envoyé des fruits à Napoléon. Je suis allé en ville; je me suis procuré quelques journaux, que j'ai donnés à ce dernier à mon retour. Je l'ai aidé à en expliquer quelques passages. Je lui ai raconté sur son fils une anecdote qui l'a beaucoup fait rire, et qui l'a mis de très bonne humeur. Il me l'a fait répéter, m'a adressé plusieurs questions sur Marie-Louise, et m'a enfin prié de *voir* tous les journaux qui arriveraient dans l'île, afin que, si je ne pouvais me les faire prêter, je pusse au moins lui donner connaissance de tout ce qui aurait rapport à son épouse et à son fils. « Car, ajouta-t-il, une des raisons pour les-

quelles ce gouverneur ne nous fait pas parvenir de journaux, est d'empêcher que je ne voie quelques articles qui pourraient me faire plaisir, surtout ceux qui me donneraient quelques nouvelles de ma femme et de mon fils. »

19 janvier. — Sir Hudson Lowe m'a fait appeler. Je me suis rendu à ses ordres. Je lui ai fait part de la réponse de Napoléon au message dont il m'avait chargé pour lui le 17, retranchant toutes les épithètes injurieuses, et donnant aux discours de Napoléon un tour plus modéré. — Sir Hudson me dit n'avoir jamais demandé d'observations sur les restrictions; qu'il croyait avoir exprimé seulement le désir de connaître le sujet de leurs plaintes; qu'il apprenait avec plaisir que Napoléon, en envoyant ses observations n'avait pas eu l'intention de rompre l'arrangement proposé.

Un instant après, Son Excellence commença à s'emporter, et dit que la personne qui avait dicté des observations dans de semblables termes, et contenant tant de mensonges, n'avait pu être guidée par des motifs de conciliation, et qu'il ne ferait aucune démarche nouvelle dans cette affaire; qu'il pensait qu'une personne, qui en proposait une autre pour médiatrice, ne pouvait avoir d'autre vue que de faire des concessions ou des excuses; que si telles étaient les vues du général Bonaparte, il lui conseillait de nommer un intermédiaire; sans quoi il pouvait s'abstenir de le faire. Le gouverneur me demanda ensuite si je pensais que ce fût le but de Napoléon. Je répondis à Son Excellence que je pouvais lui assurer que

Napoléon ne se proposait rien de pareil, et n'en avait même jamais eu la pensée. Sir Hudson, après quelques assertions hasardées, relatives aux motifs qu'il supposait aux prisonniers, se leva, entra dans une autre chambre, en rapporta un volume de *Quaterly Review*, contenant un article sur l'ouvrage de Miot *sur l'Égypte*. Il le remit entre mes mains en me montrant, d'un air de triomphe, le passage suivant, qu'il me pria de lire à haute voix. « Bonaparte connaît assez le genre humain pour éblouir le faible, tromper l'ambitieux, imposer au timide, et se servir habilement des méchants; mais Bonaparte est d'une ignorance grossière en toute autre chose. Il ne connaît ni ne comprend le pouvoir du patriotisme, l'enthousiasme de la vertu et la force du devoir. » Pendant que je lisais cela, Son Excellence poussait de longs éclats de rire. Il me fit ensuite remarquer, dans un ouvrage posthume de Voltaire (à ce que je

(1) Il y eut deux frères Miot. L'aîné André devenu comte de Melito, était simple chef de bureau au Ministère de la guerre au moment de la Révolution ; doué d'une grande érudition et ayant l'amour du travail il devint secrétaire général, en 1793, au ministère des affaires étrangères et fut chargé peu après de la direction de ce ministère sous le titre de commissaire des Relations Extérieures ; il fut ministre plénipotentiaire, se lia avec Bonaparte mais surtout avec Joseph auquel il resta toujours attaché depuis 1798 jusqu'en 1815; il fut son ministre de l'intérieur à Naples, son surintendant général en Espagne. Après la chute de l'Empire il se consacra entièrement à de beaux travaux littéraires qui lui méritèrent d'être nommé membre de l'Institut. Outre ses ouvrages de traductions sur Hérodote, Homère et Diodore de Sicile, il a laissé de très curieux *Mémoires sur le Consulat, l'Empire et le roi Joseph*, 3 volumes in-8° parus en 1858.

Le second frère, Jacques-François est celui dont il est question ici. D'abord employé au Ministère des affaires étrangères, puis commissaire des guerres aux armée d'Italie et d'Egypte, il passa plus tard au service du roi Joseph à Naples comme capitaine, le suivit en Espagne où il fut nommé colonel et écuyer et ne revint en France qu'en 1813, après la bataille de Vittoria. C'est lui qui est l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions d'Egypte et en Syrie pendant les années VI et VIII de la République française*. Il a été reconnu que cet ouvrage contient beaucoup trop d'observations fausses sur Bonaparte et la plupart des généraux de l'armée d'Egypte.

crois), une définition du mot *caractère*, définition dont il me dit que le général Bonaparte n'avait pas probablement connaissance, « car, ajouta-t-il, il ne serait pas si passionné pour les œuvres de ce grand homme. »

Sir Hudson Lowe dit ensuite que le général Bonaparte devrait lui envoyer l'amiral. Je lui répondis que sir Pultney Malcolm ne se chargerait d'aucun message, à moins qu'il n'y fût préalablement autorisé par lui; que, puisqu'il avait maintenant entre ses mains les plaintes des Français, il pouvait faire connaître à l'amiral jusqu'à quel point il ferait droit à leurs demandes, et qu'en déclarant ses intentions à cet officier, celui-ci saurait, et comment il devait agir, et quelle réponse il aurait à faire. Sir Hudson eut encore recours aux termes des observations qui lui avaient été faites; et, après avoir prolongé la discussion pendant quelque temps, il me chargea d'un message à peu près semblable à celui du 17, ajoutant « qu'à cette époque, il avait prévu que la demande de voir Las Cases, demande qu'il ne pouvait accorder, renverserait tous les projets d'arrangements. » Il me dit ensuite que je pouvais prendre, dans sa bibliothèque, tous les ouvrages qui me plaisaient, à l'exception de ceux qui flattaient par trop Bonaparte. Un instant après, il me donna le libelle de Pillet sur l'Angleterre, l'expédition de Miot en Égypte, les *Amours secrètes de Napoléon*, etc. Je lui demandai si je pouvais prêter Pillet à Napoléon. « Oui, et dites-lui que Pillet connaît tout autant l'Angleterre que Las Cases. » Son Excellence tira

ensuite d'une tablette un livre intitulé : *Les Imposteurs insignes*, ou *Histoire de plusieurs hommes de néant, de toutes nations, qui ont usurpé la qualité d'empereur, de roi et de prince*. Il me le remit en disant, avec une grimace toute particulière : « Vous feriez bien aussi de porter cela au général Bonaparte ; peut-être y trouverait-il quelque caractère semblable au sien. »

20 janvier. — Cipriani est allé à la ville pour acheter de la viande, du beurre, et autres objets de nécessité. Sir Thomas Reade l'aide toujours très activement à se les procurer.

21 janvier. — J'ai vu Napoléon dans la soirée. Je lui ai donné de l'ouvrage Pillet, en lui parlant des faussetés qu'il renferme, entre autres les liaisons incestueuses que l'auteur affirme exister presque partout en Angleterre. Il en parut surpris et offensé, et dit que souvent la méchanceté se combattait elle-même. Lorsque je lui répétai que Pillet avait avancé que les officiers de la marine française sont plus savants et manœuvraient mieux que les officiers anglais, il sourit. « Vraiment ils l'ont bien prouvé, dit-il, par le résultat de leurs actions ! »

Je lui appris alors que j'avais lu un livre intitulé *Amours secrètes de Napoléon Bonaparte*, mais que c'était un tissu de niaiseries. Il sourit, et me pria de le lui procurer. « Cela me fera rire, au moins. » dit-il. Je le lui apportai. Il remarqua une gravure dans laquelle on le représente plongeant une épée dans un ballon, parce que l'aéronaute n'avait pas voulu le laisser monter avec lui. « Quelques per-

sonnes croient que le trait représenté ici est réellement de moi, dit-il, et je l'ai entendu affirmer par des hommes qui me connaissaient bien ; mais il est faux. Ce fait est réellement arrivé, mais l'auteur était membre du *comité*. C'était un jeune homme d'une grande bravoure, dont la tournure et les manières avaient quelque chose de bizarre ; il marchait toujours sur la pointe du pied, et aimait à se promener au bord des précipices. »

En ce moment, quelqu'un entra dans la chambre : « *Eh! bien*, s'écria-t-il, *voilà mes amours secrètes.* » Il parcourut alors quelques passages du livre en riant de tout son cœur, mais en observant que c'était une absurdité monstrueuse. Après en avoir feuilleté une partie que je n'avais pas lue, il le ferma et me le rendit en disant qu'il n'y avait pas un seul mot de vérité dans ces anecdotes; que, même, les noms de la plus grande partie des femmes dont il y était parlé, lui étaient inconnus.

Napoléon resta fort tard à lire Pillet, et j'appris qu'on l'avait souvent entendu pousser de longs éclats de rire.

22 janvier. — Napoléon a passé une grande partie de la journée à dicter ses mémoires aux comtes Bertrand et Montholon, dans la salle de billard, qu'il a transformée en cabinet d'étude. Quelquefois il s'amuse à rassembler les billes, et à tâcher de les faire toutes rouler dans la blouse opposée.

Sir Hudson Lowe m'a envoyé, pour l'usage de Napoléon, du café qu'il dit être d'une excellente

qualité, et qu'il m'a soigneusement recommandé.

23 janvier. — Napoléon a été fort gai. Il m'a parlé du livre de Pillet, en disant qu'il ne se rappelait personne de ce nom. « Probablement, dit-il, ce Pillet est un homme qui aura été maltraité par vous, sur vos pontons, et qui aura écrit contre les Anglais avec le fiel et l'aigreur que lui inspirait son mécontentement. Il n'y a, dans tout le livre, qu'un seul passage que je croie conforme à la vérité : c'est celui dans lequel il est question du traitement qu'éprouvaient les prisonniers sur les *pontons*. Quelle barbarie de la part de votre gouvernement d'enfermer tous les soirs, pendant tant d'heures, à bord de vos vaisseaux, et sans leur donner d'air, de malheureux soldats qui n'avaient pas été accoutumés à la mer! Il y a quelque chose d'horrible, continua-t-il, dans la manière de traiter les prisonniers en Angleterre. La seule idée d'être mis à bord d'un vaisseau, et d'y être retenu pendant plusieurs jours, a quelque chose d'effrayant. Vos matelots s'épouvantent eux-mêmes de l'idée d'être toujours à bord des vaisseaux, et courent, aussitôt qu'ils le peuvent, jouir des délices de la terre. Rien n'a plus irrité contre vous les nations du continent; car non seulement vos ministres y entassaient les Français, mais encore tous les prisonniers des autres nations en guerre avec vous. Je reçus tant de plaintes du traitement barbare que ces malheureux éprouvaient sur les pontons, traitement si contraire à celui que recevaient, en France, vos compatriotes, que j'avais fini par don-

ner des ordres pour que tous les prisonniers anglais fussent mis à bord de pontons que l'on aurait préparés à cet effet, et qu'ils fussent traités comme on traitait les miens en Angleterre. Si je fusse resté en France, ce projet aurait été mis à exécution. Il eût produit un bon effet, car j'aurais donné aux Anglais, ainsi retenus, toutes les facilités pour faire entendre leurs plaintes ; et vos ministres eussent été, malgré eux, forcé de retirer les Français des pontons, afin que pareille mesure ne fût pas adoptée en France à l'égard des Anglais. »

Je fis la remarque que le traitement des prisonniers français n'avait pas été, à beaucoup près, aussi mauvais que plusieurs l'avaient rapporté, et que Pillet l'avait surtout exagéré. Napoléon répondit : « Je ne doute pas qu'on n'ait exagéré la rigueur de ce traitement; mais ce que je sais, c'est qu'il était barbare, et presque insupportable. C'est une action cruelle que de mettre des soldats à bord de bâtiments. En France, tous les Anglais étaient bien traités : au moins, j'avais l'intention qu'ils le fussent. Il a sans doute existé quelques abus, comme il s'en rencontre toujours en pareil cas; mais je n'en étais pas cause. Toutes les fois que je les ai connus, je les ai toujours réprimés avec sévérité. Vir***, par exemple, fut mis en jugement dès que j'eus découvert ses vols, et je l'aurais fait pendre, si, redoutant le résultat de son procès, il ne se fût brûlé la cervelle. Plusieurs autres ont été punis : il est im-

possible à un gouvernement de chercher, plus que je ne l'ai fait, à adoucir le sort des prisonniers de guerre; mais je n'ai pu remédier à quelques abus, dont j'ai puni les auteurs toutes les fois que je les ai connus.

« Que de milliers de prisonniers anglais racontent franchement la manière dont ils ont été traités! Il y en a quelques-uns dans cette île. Quand ils essayaient de s'enfuir, et qu'on les reprenait, alors on les tenait étroitement resserrés; mais jamais on ne les a traités d'une manière aussi barbare que les Français l'étaient sur vos pontons. Vos ministres ont fait grand bruit sur ce que j'avais employé des prisonniers français qui avaient manqué à leur parole, et s'étaient échappés; mais les prisonniers de votre nation ont été les premiers à donner l'exemple. Quand ils sont rentrés, votre ministère a fini aussi par les employer. J'en ai usé de même par représailles. J'ai fait publier les noms de plusieurs Anglais qui avaient manqué à leur parole d'honneur, et violé leur serment, avant que les Français en eussent jamais donné l'exemple, et que l'on avait employés ensuite. J'ai fait plus, car j'ai proposé à vos ministres de renvoyer tous les prisonniers français qui avaient manqué à leur parole, depuis le commencement de la guerre, pourvu que les Anglais en fissent de même; ils s'y sont refusés. Que pouvais-je de plus? Vos ministres ont jeté feu et flamme contre la mesure que j'avais adoptée de retenir tous les voyageurs anglais qui se trouvaient en France, quoiqu'ils eussent eux-mêmes

donné l'exemple d'une mesure pareille, en s'emparant, corps et biens, de tous les bâtiments français qui étaient, soit dans leurs ports, soit en pleine mer. Je dis alors : Si vous retenez ceux de mes sujets qui voyagent sur la mer, dont vous êtes maîtres absolus, je retiendrai les vôtres sur la terre, où je suis également puissant. Mais, après cela, j'ai offert de relâcher tous les Anglais que j'avais arrêtés en France avant la déclaration de guerre, pourvu que vous en fissiez autant des Français et de leur fortune, dont vous vous étiez emparés à bord des bâtiments. Votre gouvernement a refusé.

« Vos ministres, continua-t-il, ne disent jamais la vérité, à moins qu'ils ne puissent faire autrement, ou qu'ils ne sachent que tôt ou tard elle percera et viendra à la connaissance du public ; dans le premier cas, ils la déguisent ou suppriment selon qu'il convient à leurs vues. »

J'ai fait quelques observations relativement aux accusations de Pillet sur la dépravation générale qu'il prétend exister parmi les dames anglaises, et sur les autres assertions odieuses. J'ai soutenu qu'il n'y avait pas de pays au monde où il existât moins de liaisons illicites entre les proches parents, et j'ai ajouté que nulle part on ne trouvait, parmi les dames, plus de délicatesse et plus de pureté de mœurs. J'ai fait observer à Napoléon qu'il fallait que Pillet eût vécu dans une très mauvaise société, d'après ce qu'il disait des *sweethears*, que j'expliquai comme un mot dont se servaient seulement les femmes de chambre, les filles de petits détaillants et les

grisettes, quoiqu'il eût affirmé que ce terme était d'un usage familier parmi les jeunes dames de la plus haute société. « C'est vrai, dit Napoléon, je pense qu'il n'a jamais vu de dames anglaises à bord de son bâtiment, excepté des *putane* de la plus basse classe. Il a eu vraiment une belle occasion d'étudier les usages et les mœurs des Anglais, relégué, comme il dit l'avoir été, pendant sept ou huit ans à bord d'un ponton !

« Il a agi contre son propre plan. Dans quelques parties de son livre, il a dit tant de mensonges et tant d'horreur des Anglais, que les vérités qui se trouvent dans le reste ne peuvent être reçues. Cet ouvrage ressemble aux écrits qui m'ont représenté comme un monstre, me complaisant dans l'effusion du sang, les crimes et les atrocités ; qui ont dit que, pour satisfaire mes goûts sanguinaires, je prenais plaisir, après une bataille, à faire passer ma voiture sur les corps des morts et des blessés. Son livre renferme autant de vérités, et l'auteur combat lui-même ses propres intentions. J'ai vu avec joie l'esprit d'exaspération qui préside à tous ces pamphlets, dans la persuasion que les gens de raison et de bon sens ne pourront y ajouter foi. Ceux qui ont conservé les apparences de la modération et de la douceur étaient les seuls que je dusse craindre. »

Je demandai dans ce moment à Napoléon s'il avait lu l'histoire de Miot sur l'expédition d'Égypte. « Quoi ! ce commissaire ? répondit-il. Je crois que Las Cases m'en a donné un exemplaire ; d'ailleurs, ce livre a été publié de mon temps. » Il me pria

alors de lui apporter celui que j'avais, afin de le comparer au sien. Il dit que Miot était un *p....* ; qu'il l'avait tiré de la boue lui et son frère. « Il a osé dire que j'avais essayé, par menaces, de l'empêcher de publier son livre ; ce qui est faux.

« J'ai dit un jour à son frère qu'il eût aussi bien fait de ne pas donner des mensonges au public. C'était un homme dont l'âme était toujours resserrée par la crainte. Que dit-il de l'affaire du poison et de la fusillade de Jaffa ? » Je répondis que, quant au poison, Miot déclarait seulement que le bruit en avait couru ; mais qu'il assurait d'une manière positive que Napoléon avait fait fusiller de trois à quatre mille Turcs quelques jours après la prise de Jaffa. Napoléon répondit : « Il n'est pas vrai qu'il y en ait eu autant. J'ai fait fusiller mille ou douze cents hommes. La raison en était que, parmi la garnison de Jaffa, on découvrit un grand nombre de soldats turcs que j'avais faits prisonniers, peu de temps auparavant, à El-Arish, et envoyés à Bagdad, après qu'ils m'eurent donné leur parole de ne plus servir, ou du moins de ne plus porter les armes pendant un an. Je les avais fait escorter pendant douze lieues sur la route de Bagdad ; mais au lieu de s'y rendre, ces Turcs se jetèrent dans Jaffa, défendirent la place à outrance, et furent cause que je perdis un grand nombre de braves gens avant de m'en emparer. Sans le renfort que ces misérables donnèrent à la garnison de Jaffa, mes soldats n'eussent pas été sacrifiés. D'ailleurs, avant d'attaquer cette ville, j'avais envoyé un parlementaire ; presque aussitôt nous

vîmes sa tête au bout d'un pieu planté sur la muraille. Si, dans cette circonstance, je leur eusse pardonné, et que je les eusse laissés aller encore sur parole, ils se seraient rendus directement à Saint-Jean-d'Acre, pour recommencer leur conduite de Jaffa.

« Je devais à la sûreté de mes soldats et à ma qualité de père de veiller à la sûreté de mes enfants, et de ne pas permettre qu'ils renouvelassent une pareille trahison. Il était impossible que je consentisse à laisser, pour les garder, une partie de mon armée, déjà réduite par la perfidie de ces misérables ; enfin, agir autrement que je n'ai fait eût été vouloir ma destruction. En conséquence, usant des droit de la guerre, d'après lesquels j'étais le maître de faire mourir des prisonniers faits dans une semblable circonstance, de ceux qu'a le vainqueur sur une ville prise d'assaut, et enfin de ceux de représailles contre les Turcs, j'ordonnai que les prisonniers faits à El-Arish, qui, au mépris de leur capitulation, avaient été repris les armes à la main à Jaffa, fussent fusillés. On épargna la vie du reste, dont le nombre était considérable. J'en userais encore de même demain, et Wellington, ainsi que tous les généraux qui auraient commandé une armée en de semblables circonstances, en eussent fait autant. Avant de quitter Jaffa, et après en avoir fait embarquer la plus grande partie de mes malades et de mes blessés, on vint me dire qu'il restait à l'hôpital des hommes dans un état si dangereux, qu'il était impossible de les transporter. J'ordonnai aussitôt à l'état-major des chirurgiens de se réunir, d'examiner ce qu'il y

avait de mieux à faire, et de me faire connaître le résultat de leur délibération. En conséquence ils se consultèrent, et trouvèrent que sept à huit hommes étaient si dangereusement malades, qu'on regardait comme impossible leur retour à la vie. Ils convinrent qu'ils ne pouvaient vivre au delà de vingt-quatre heures ou de trente-six heures au plus ; qu'en outre, atteints de la peste, comme ils l'étaient, ils répandraient cette maladie parmi tous les soldats qui communiqueraient avec eux. Plusieurs, qui étaient encore en pleine connaissance, demandaient instamment la mort. Larrey prétendait que leur rétablissement était impossible, et que ces pauvres gens ne pouvaient pas prolonger leur existence au delà de quelques heures ; mais comme ils pouvaient encore vivre jusqu'au moment où les Turcs arriveraient, et qu'ils pourraient être exposés aux tourments cruels que ces barbares étaient accoutumés de faire souffrir à leurs prisonniers, on pensa que ce serait un acte de charité de condescendre à leurs désirs, et de devancer leur mort de quelques heures.

« Desgenettes ne fut pas de cet avis, et dit que sa profession était de guérir les malades et non de les tuer. Larrey vint me trouver sur-le-champ, et me fit part de cette opposition, ainsi que du raisonnement de Desgenettes, en ajoutant qu'il avait raison. Mais, continua Larrey, ces hommes ne peuvent vivre que peu d'instants ; et si vous voulez laisser une arrière-garde pour les protéger contre les postes avancés de l'ennemi, cela suffira.

« J'ordonnai, en conséquence, à quatre à cinq

cents cavaliers, de rester en arrière, et de ne pas quitter l'endroit que les malades ne fussent morts. Ils restèrent en effet, et vinrent me faire le rapport qu'ils avaient tous expiré. J'ai appris depuis que Sydney Smith en avait trouvé un ou deux encore vivants, quand il était entré dans la ville. Voilà la vérité sur cette affaire. Je suis sûr que Wilson lui-même sait qu'il a été trompé quand il a fait son rapport. Sydney Smith n'a jamais avancé une semblable assertion. Je ne fais pas de doute que cette histoire d'empoisonnement n'ait été faite, en quelque sorte, par Desgenettes, qui était un bavard ; on l'aura mal entendue et mal répétée ensuite. Desgenettes, continuait Napoléon, était un brave homme ; et quoiqu'il eût donné naissance à cette histoire, je ne m'en suis pas offensé, et je l'ai gardé près de ma personne pendant plusieurs campagnes qui eurent lieu plus tard. Je ne pense point que c'eût été commettre un crime que de donner de l'opium aux pestiférés ; au contraire, c'eût été obéir à la voix de la raison ; il y avait plutôt de l'inhumanité à laisser quelques misérables, dans cet état désespéré, exposés à être massacrés par les Turcs, ou à éprouver, de la part de ceux-ci, des tourments épouvantables. Un général doit agir envers ses soldats comme il voudrait qu'on agît envers lui-même. Maintenant, je le demande, quel est l'homme jouissant de l'usage de sa raison, qui, dans des circonstance semblables, n'aurait pas préféré une mort prompte à l'horreur de vivre exposé aux tortures les plus affreuses de la part de ces barbares? Vous vous êtes

trouvé parmi les Turcs, et vous les connaissez; je vous le demande à vous-même; mettez-vous dans la position d'un de ces malades ; si l'on vous demandait ce que vous préférez, qu'on vous abandonne aux tourments que pourraient vous infliger ces misérables, ou qu'on vous administre de l'opium, que répondriez-vous ? — Sans doute, je préférerais la mort, lui dis-je. — Certainement, reprit Napoléon, tout homme en dirait autant. Si *mon fils*, et cependant je crois l'aimer autant qu'un père peut aimer son enfant, si mon fils, dis-je, était dans une situation pareille à celle de ces malheureux, mon avis serait qu'on en agît de même ; et si je m'y trouvais moi-même, j'exigerais qu'on en usât ainsi envers moi. Au reste, si j'avais cru qu'il fût nécessaire de donner de l'opium à ces soldats, j'aurais fait assembler un conseil de guerre, j'aurais exposé la nécessité de cette action, et je l'aurais fait mettre à l'ordre de l'armée. Elle ne serait pas restée cachée. Croyez-vous que si j'eusse été capable d'empoisonner secrètement mes soldats, car agir en secret est donner l'apparence d'un crime à une action nécessaire, ou que si j'eusse été coupable d'une barbarie telle que celle de faire passer ma voiture sur le corps sanglant des blessés, mes troupes eussent combattu pour moi avec un enthousiasme et une affection sans pareils ? Non, non, je n'aurais pas renouvelé une telle action : quelque soldat m'eût brûlé la cervelle sur mon passage ; quelque blessé même aurait conservé assez de force pour lâcher la détente d'un fusil, et m'expédier.

« Je n'ai jamais commis de crime dans toute ma carrière politique, je pourrais l'affirmer à mon agonie. Je ne serais pas ici, si j'avais su commettre le crime.

« On m'a accusé de forfaits inutiles, tel que l'assassinat de Pichegru, Wright et autres. Au lieu de désirer la mort de Wright, j'avais besoin de son témoignage, pour prouver que Pitt avait fait débarquer en France des hommes pour m'assassiner, et cela sciemment. Wright s'est tué, sans doute pour ne pas compromettre son gouvernement. Quelles raisons pouvais-je avoir de faire assassiner Pichegru, un homme aussi évidemment coupable, et qui pouvait être si facilement convaincu ? Il ne me manquait pas de preuves contre lui : sa condamnation était assurée. Peut-être lui aurais-je pardonné. Si on eût fait mourir Moreau secrètement, alors, oui, on aurait pu dire que je l'avais fait assassiner, et toutes les apparences eussent été contre moi, car c'était le seul homme que j'eusse à redouter ; et cependant il fut reconnu innocent. Il était *bleu* comme moi ; Pichegru était *blanc* : on savait qu'il était soudoyé par l'Angleterre, et sa condamnation était certaine. » Alors Napoléon décrivit la manière dont on l'avait trouvé mort dans sa prison, et il remarqua que ce genre de suicide, peu commun, était une preuve qu'on ne l'avait pas assassiné. « Nul autre que moi peut-être n'a su arriver au degré de puissance auquel je suis monté, sans être souillé de crimes. Un lord parent du duc de Bedford, qui dînait avec moi, à l'île d'Elbe, m'a dit qu'on croyait généralement en

Angleterre que le duc d'Enghien n'avait pas été jugé, mais assassiné pendant la nuit dans sa prison ; et fut surpris quand je lui dis qu'on lui avait fait un procès en règle, et que la sentence avait été publiée avant l'exécution. »

Je demandai alors à Napoléon s'il était véritable que T*** eût gardé une lettre écrite par le duc d'Enghien, et qu'il ne l'eût remise que deux jours après l'exécution de ce prince. « C'est vrai, répondit Napoléon. Le duc avait écrit une lettre dans laquelle il m'offrait ses services, et me demandait le commandement d'une armée ; et ce scélérat de T*** ne me la remit que deux jours après que le prince eût été mis à mort. » Je fis la remarque que T***, en retenant cette lettre d'une manière aussi coupable, s'était véritablement chargé du crime de cette action, et que l'on pouvait, avec raison, lui attribuer la mort du duc d'Enghien. Napoléon répondit que T*** était un *bricconne* capable de tous les crimes. « Je fis juger, dit-il, le duc d'Enghien comme coupable d'avoir porté les armes contre la République, et il fut fusillé d'après les lois d'alors. Jamais vous ne verrez vos ministres, lorsqu'il s'agira de la France, parler le langage de la vérité. Ils suivent les maximes du fameux lord Chatam, qui disait : *Si nous agissions de bonne foi ou avec justice envers la France, l'Angleterre n'aurait pas un quart de siècle d'existence.* »

J'ai fait part à Napoléon du message dont sir Hudson Lowe m'avait chargé pour lui. Il a répondu : « L'opposition qu'il a apportée à ce que Las Cases

vînt me voir m'a très fâché, attendu que c'est un acte de barbarie pour le moins inutile ; car on pourrait l'appeler fureur de tourmenter mal à propos, puisqu'il a accordé aux généraux la permission d'aller en ville et de s'entretenir autant qu'ils le voudraient avec lui, et même sans que personne assistât à leur entretien. Quant à moi, je n'ai jamais refusé d'entrer en accommodements ; au contraire. A l'égard des remarques qu'il a faites sur les restrictions, lui-même avait dit, dans sa lettre à Bertrand qu'il désirait connaître toutes les observations que nous pourrions avoir à faire; et c'est en conséquence de cela que ces observations lui furent adressées, afin qu'il connût notre façon de penser sur sa conduite, d'autant plus que, selon lui, il n'avait été fait aucun changement. Mais jamais son intention n'a été de se servir de l'intermédiaire de l'amiral.

« Que peut-on attendre d'un homme qui donne des ordres aussi contradictoires, d'un homme qui vous dit qu'il a fait aux gardes et aux sentinelles des recommandations dont celles-ci n'ont jamais entendu parler ? qui nous dit que nous avons la liberté de passer par tel et tel endroit, et qui en même temps ordonne aux sentinelles d'arrêter les personnes qui leur paraîtront suspectes ? Or, dites-moi, quel individu peut être plus suspect à une sentinelle anglaise, qu'un Français, et que *moi surtout* ? Puisque, dans cette île, l'unique soin des soldats est de me garder, bien certainement toute sentinelle anglaise qui voudra remplir son devoir, ne manquera pas d'arrêter les Français qu'elle aperce-

vra. » Je ris aux éclats de la tournure dont s'était servi Napoléon. Il se joignit à moi, et répéta : *Un uomo incapace che non ha nessuna fede ;* après quoi il me pria de lui procurer le catalogue des livres qui étaient dans la bibliothèque publique de James-Town, et de lui donner, relativement à l'Égypte, tous les détails que je pourrais me procurer.

J'ai vu sir Hudson Lowe en ville, et je lui ai communiqué la réponse de Napoléon. Quand j'en vins à la partie de cette réponse dans laquelle l'empereur disait que, dans sa dernière lettre à Bertrand, le gouverneur avait exprimé le désir de connaître toutes les explications qu'on pouvait avoir à faire, il m'interrompit en disant : « Ah ! oui, j'ai dit que je serais content d'entrer dans toutes les explications, je me le rappelle. » Mais cependant il ne parut pas se soucier de s'appesantir sur ce sujet, et il observa que la réponse du général Bonaparte était la même que celle qu'il avait déjà faite. Il me recommanda de ne pas manquer de dire à Napoléon que Las Cases était aussi instruit que Pillet sur l'Angleterre.

24 janvier. — Cipriani a été en ville, comme de coutume, pour se procurer plusieurs denrées.

26 janvier. — Napoléon, pour la première fois depuis le 20 novembre dernier, est sorti de Longwood, pour rendre visite à la comtesse Bertrand, à laquelle il adressa des compliments sur le bel enfant qu'elle venait de mettre au monde. « Sire, a répondu la comtesse, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le premier Français qui, depuis votre arri-

vée à Longwood, s'y soit introduit sans la permission du lord Bathurst. »

27 janvier. — Napoléon était dans son bain. Il s'est plaint d'une douleur de tête et d'insomnie ; ce que j'ai attribué au défaut d'exercice, en lui recommandant instamment d'en prendre davantage. Il a reconnu la justesse de mes avis, mais il lui paraissait impossible de s'y conformer.

Je lui ai appris que j'étais possesseur d'un livre contenant des détails sur une société que l'on avait formée contre lui, sous le nom de *Philadelphie* (1), et je lui exprimai l'étonnement où j'étais de ce qu'il n'eût pas succombé sous le fer de quelque conspirateur. Il a répondu : « Personne ne savait jamais, cinq minutes auparavant, que je dusse sortir, ni l'endroit où je devais aller ; c'est ce qui déjoua souvent les conspirations ourdies contre moi, car les auteurs de ces complots ignoraient le lieu où ils pourraient exécuter leur infâme dessein. Peu de temps après que j'eus été nommé consul, environ cinquante personnes, dont une grande partie m'avaient été sincèrement attachées avant (c'étaient des officiers de l'armée, des savants, des peintres et des sculpteurs), voulurent conspirer contre moi. Ils étaient tous de véritables républicains, leurs têtes étaient exaltées ;

(1) Il s'agit bien certainement de l'*Histoire des Sociétés secrètes de l'Armée* que Charles Nodier a publiée en 1815, et dans laquelle il représente un colonel Oudet comme le chef des *Philadelphes*, association qui a pu exister, mais qui n'a eu d'âme que sous la plume de l'écrivain romancier. Du reste Nodier a étonné ses contemporains et les prétendus affiliés eux-mêmes en leur révélant une foule de choses qu'ils ne soupçonnaient pas ; aussi a-t-on jugé depuis que son récit n'était qu'une simple mystification, et M. Mérimée, le donne clairement à entendre, dans son discours de réception à l'Académie où il succédait à Charles Nodier.

chacun d'eux se regardait comme un Brutus, me considérait comme un tyran et comme un autre César. Parmi eux se trouvait Arena (1), mon compatriote, homme qui m'avait été autrefois très attaché, mais qui me regardait comme un tyran, et avait résolu de se défaire de moi, croyant que la France lui devrait son salut. Il y avait aussi un certain Ceracchi autre Corse, et fameux sculpteur, qui avait fait une statue de ma personne, lors de mon séjour à Milan. Cet homme avait de même manifesté beaucoup d'attachement pour moi : poussé par le fanatisme républicain, il forma la résolution de m'assassiner, et vint à Paris pour l'exécuter. Il sollicita l'honneur de faire une seconde statue pour moi, alléguant que la première n'était pas exécutée d'une manière digne d'un si grand homme.

« Quoique j'ignorasse encore la conspiration, je refusai cependant d'accéder à cette demande, ne voulant pas rester assis pendant deux ou trois heures dans la même position et pendant plusieurs jours de suite, attendu que je m'étais déjà donné cette

(1) Ils étaient deux frères de ce nom : Barthélemy, membre de l'Assemblée législative et député de la Corse au conseil des Cinq-Cents se fit toujours remarquer par son exaltation républicaine. Dans la fameuse journée du 18 Brumaire, on l'accusa de s'être précipité sur le général Bonaparte pour l'assassiner : ce fait n'a pu être prouvé. Mais, condamné à la déportation, il put se sauver et alla vivre obscurément à Livourne où il mourut en 1829. Quant à Joseph Arena, il servit d'abord comme adjudant général puis devint député de la Corse au conseil des Cinq-Cents en 1797 : il y siégea jusqu'au renouvellement de la législature l'année suivante, retourna à l'armée à cette époque ; et après le 18 Brumaire, où son frère s'était compromis, il donna sa démission pour venir habiter Paris. A partir de ce moment il se lia avec quelques mécontents qui avaient résolu d'assassiner le Premier consul. La conspiration dans laquelle étaient entrés le sculpteur Ceracchi (Joseph), les peintres Dominique Demerville et Topino-Lebrun fut découverte ; les conspirateurs arrêtés aussitôt passèrent en jugement ; ils furent condamnés à mort et exécutés le 31 janvier 1802.

peine auparavant. Ce refus me sauva la vie ; car l'intention du sculpteur était de me poignarder pendant la séance. En outre, ils avaient concerté leur plan tous ensemble. Il y avait dans leur bande un capitaine qui avait été un de mes plus grands admirateurs. Cet homme convint qu'il était utile à l'État de me renverser ; mais il ne voulut pas consentir à ce qu'on m'assassinât lâchement, bien qu'il fût d'accord avec les autres sur tout le reste. Mais les autres conspirateurs étaient d'une opinion différente, et ils insistaient sur la nécessité absolue de se défaire de moi, comme le seul moyen d'empêcher que la France ne tombât dans l'esclavage. Ils disaient tous qu'il ne pouvait exister d'espoir de liberté tant que je vivrais. Ce capitaine, voyant qu'ils étaient déterminés à répandre mon sang, malgré ses arguments et ses supplications, découvrit leurs noms et leur projet. Ils devaient m'assassiner à ma sortie du théâtre, la première fois que j'irais au spectacle. La police prit toutes les mesures convenables ; j'allai le soir même au théâtre, et je passai au milieu des conspirateurs, dont plusieurs m'étaient connus. Peu de temps après mon arrivée, ils furent arrêtés, et on trouva sur eux des poignards. Vous savez qu'en France on ne peut condamner personne à mort, à moins qu'on ne lui trouve l'instrument qui devait servir à commettre le crime : on leur fit donc leur procès, et plusieurs moururent du dernier supplice. »

J'ai fait plusieurs questions à Napoléon sur l'affaire de la machine infernale. Il m'a répondu : « C'é-

tait vers Noël, et l'on préparait de grandes fêtes. On me pressait beaucoup d'aller à l'Opéra; comme j'avais été extrêmement occupé pendant toute la journée, je me trouvais ce soir-là fatigué, et je m'endormis sur un sofa dans le salon de ma femme. Joséphine descendit bientôt, m'éveilla, et insista pour que je me montrasse au théâtre. C'était une excellente femme, et elle désirait ardemment que je fisse tout ce qui pouvait me gagner la faveur du peuple. Vous savez que lorsqu'une femme a quelque dessein en tête, il faut qu'il s'exécute. Je me levai donc, quoique contre mon gré, et montai en voiture, accompagné de Lannes et de Bessières. J'étais encore si assoupi, que je m'endormis presque aussitôt. Je sommeillais, lorsque l'explosion se fit entendre, et je me rappelle qu'éveillé en sursaut par le bruit, j'éprouvai une commotion semblable à celle qu'eût produite l'action de me soulever avec ma voiture, et de la lancer dans un courant très rapide. Parmi les auteurs de ce complot étaient un nommé Saint-Réjant, Limoléan, qui a passé depuis en Amérique, où il s'est fait prêtre, et plusieurs autres.

« Ils avaient fait faire une charrette avec un tonneau semblable à ceux dont on se sert ordinairement à Paris pour porter l'eau dans les maisons, avec cette différence que le tonneau était placé en travers. Limoléan remplit le baril de poudre, et le plaça au détour de la rue que je devais traverser. Une circonstance à laquelle je dois mon salut, c'est que la voiture de mon épouse étant de la même forme que la mienne, et l'une et l'autre ayant une escorte compo-

sée de quinze hommes, Limoléan ne savait pas dans laquelle je me trouvais, et n'était pas même certain que je fusse dans l'une ou dans l'autre. Afin de s'en assurer, il se plaça en avant pour regarder dans la première voiture et voir si j'y étais. Un de mes gardes, homme grand et fort, irrité de voir un homme obstruer le passage, et regarder avec une si grande curiosité dans la voiture, marche sur lui et lui donne un coup de sa botte forte, en lui criant : *Va-t'en, pékin!* Limoléan fut étourdi et renversé par le coup. Avant qu'il pût se relever, la voiture avait déjà dépassé d'un peu le lieu où se trouvait la machine. Limoléan, à ce que je pense, un peu déconcerté par sa chute, et ne remarquant pas que la voiture était déjà éloignée, courut à la charrette, mit le feu, et l'explosion de la machine eut lieu entre les deux voitures. Son effet fut si violent, qu'il tua le cheval d'un de mes gardes, et blessa grièvement le cavalier, renversa plusieurs pans de murs, tua ou blessa environ quarante à cinquante badauds qui se trouvaient là pour me voir passer (1). La police recueillit avec soin les débris de la charrette et de la machine, et invita tous les ouvriers de Paris à venir les examiner. L'un dit : J'ai fait ceci ; l'autre : J'ai fait cela ; et ils convinrent tous d'avoir vendu les pièces dont était composée cette machine à deux hommes qui, d'après leur accent, paraissaient être Bas-Bretons ; la police

(1) L'attentat du 3 nivôse (24 décembre 1800) connu sous le nom d'affaire de la rue Saint-Nicaise. La rue Saint-Nicaise n'avait pas plus de quarante-cinq mètres de longueur ; elle commençait rue de Rivoli et finissait rue Saint-Honoré. L'explosion eut lieu à l'entrée de la rue de La Loi (rue Richelieu.)

n'en put découvrir davantage. Peu de temps après, les cochers de louage et autres donnèrent dans les Champs-Élysées un grand dîner à mon cocher César, pensant qu'il m'avait sauvé la vie par son adresse et son activité, ce qui n'est pas croyable; car, au moment de l'explosion, il était ivre. Ce fut le garde qui me sauva par le coup de pied qui avait renversé Limoléan si fort à propos. Il est cependant possible que mon cocher ait aussi contribué à mon salut, en tournant le coin de la rue avec une rapidité sans égale; car, dans son ivresse, il ne prenait garde à rien; et ce jour-là, il était tellement hors de raison, qu'il prit l'explosion pour une décharge que l'on faisait en l'honneur de ce que j'allais au théâtre. Pour en revenir à ce dîner, on y but largement, et l'on y porta souvent la santé de César. Un des cochers dit : César, je connais les hommes qui ont essayé de faire périr le Premier consul l'autre jour. Dans telle rue et dans telle maison, ajouta-t-il, et il les nomma, j'ai vu, ce jour-là, une charrette comme un tonneau à eau, sortir d'un passage; comme je n'en avais jamais vu dans cet endroit, cela attira mon attention. J'observai si bien les hommes et le cheval, que je les reconnaîtrais encore.

On envoya chercher de suite le ministre de la police; on interrogea cet homme, qui conduisit les officiers de police à la maison dont il avait parlé. On y trouva, en effet, l'instrument dont s'étaient servis les conspirateurs pour mettre la poudre dans le baril; il en était encore empreint. On trouva aussi, sur le sol, quelque peu de poudre qui avait été répandue.

Le propriétaire de la maison, sur les questions qu'on lui fit, déclara qu'il y avait quelque temps que des hommes, qui lui étaient inconnus, étaient venus loger dans sa maison ; qu'il les avait pris pour des contrebandiers ; que le jour de l'explosion, ils étaient sortis avec la charrette, qu'il avait supposée remplie de marchandises prohibées. Il ajouta qu'ils étaient Bretons, et que l'un d'eux paraissait d'un rang au-dessus des deux autres. Après qu'on eut obtenu un signalement de leurs personnes, on fit toutes les recherches nécessaires. Saint-Réjant et Carbon furent pris, jugés et mis à mort. Une circonstance singulière, c'est qu'un inspecteur de police avait remarqué cette charrette à un coin de la rue, où elle était depuis longtemps, et qu'il avait ordonné qu'on l'éloignât ; mais celui qui était auprès lui fit observer qu'elle occupait peu de place. L'aspect de cette charrette, à laquelle était attelé un misérable cheval qui ne valait pas vingt francs, n'était pas fait pour inspirer aucun soupçon à l'inspecteur.

« A Schœnbrun, a continué l'empereur, j'eus bien du bonheur d'échapper au nouveau danger qui menaçait mes jours. C'était peu de jours après la prise de Vienne ; je passais à Schœnbrun la revue de mes troupes. Un jeune homme d'environ dix-huit ans se présenta à moi. Il s'approcha au point de me toucher, et dit qu'il voulait absolument me parler. Berthier, qui n'aimait pas qu'on me troublât dans une pareille circontance, le fit ranger de côté en disant : Si vous avez quelque chose à dire à l'empereur, il faut choisir un autre moment. Il appela alors Rapp,

qui était Allemand, et lui dit : « Voilà un jeune homme qui désire parler à l'empereur; voyez ce qu'il demande, et ne le laissez pas troubler Sa Majesté. » Après quoi il appela le jeune homme, et lui dit que Rapp parlait allemand, et qu'il lui répondrait. Rapp alla à lui, et lui demanda ce qu'il désirait. Il répondit qu'il avait un mémoire à remettre à l'empereur. Rapp lui dit que j'étais occupé et qu'il était impossible de me parler pour le moment. Le jeune homme portait alors sa main dans son gilet, comme s'il eût cherché le papier qu'il voulait me donner. Voyant que, malgré son refus, il insistait pour me voir, et s'avançait toujours, Rapp, qui est un homme violent, lui donna un coup de poing et le repoussa de côté. Il revint de nouveau à la charge, au moment où les troupes défilaient. Rapp, qui le guettait, le fit saisir par quelques-uns des gardes et surveiller jusqu'à la fin de la revue; puis il le fit conduire à son logement, pour apprendre de lui ce qu'il voulait. Les gardes apercevant qu'il tenait constamment la main dans son estomac, la lui firent ôter et l'examinèrent. Ils trouvèrent sous son habit un couteau long comme le bras. On lui demanda ce qu'il en voulait faire. Il répondit sur-le-champ : « Tuer l'empereur! » Peu de temps après, on me l'amena. Je m'informai de ce qu'il voulait. « Vous tuer! » répondit-il encore. Je lui demandai ce que je lui avais fait pour en vouloir si fort à ma vie. Il répondit que j'avais fait beaucoup de mal à son pays; que je l'avais ruiné et dévasté par la guerre. Il ajouta que Dieu l'avait appelé pour être l'instrument de ma

mort, et cita l'exemple de Judith et d'Holopherne. Il parla beaucoup de religion, et semblait croire qu'il était Judith et que j'étais Holopherne. Il cita plusieurs passages de l'Écriture qui avaient du rapport avec son projet. C'était le fils d'un prêtre protestant d'Erfort. Son père n'était pas instruit de son dessein ; et il avait quitté la maison paternelle sans avoir d'argent. Je pense qu'il avait vendu sa montre pour acheter le couteau destiné à me tuer. Il dit qu'il mettait sa confiance en Dieu, et qu'il espérait qu'il lui inspirerait le moyen de se défaire de moi. Je fis venir Corvisart, lui ordonnai de lui tâter le pouls, et de me dire s'il était fou. Corvisart, après l'avoir examiné attentivement, trouva qu'il était calme. Je le renvoyai, et le fis enfermer dans une chambre avec un *gendarme;* j'ordonnai qu'on ne lui donnât aucune nourriture pendant vingt-quatre heures, excepté de l'eau, autant qu'il en voudrait boire. Je voulais, en employant ce moyen, lui donner le temps de se calmer et de réfléchir ; et qu'ensuite on l'examinât quand son estomac serait vide, et dans un moment où l'on ne pourrait pas supposer que rien pût échauffer ou exalter son imagination. Les vingt-quatre heures écoulées, je l'envoyai chercher, et je lui demandai : Si je vous accordais votre pardon, feriez-vous d'autres tentatives contre ma vie? Il hésita pendant longtemps, puis il dit enfin, quoique avec une extrême répugnance, qu'il ne le ferait pas, parce qu'il pensait que, si c'eût été la volonté de Dieu qu'il me tuât, il aurait permis qu'il exécutât son projet dès la première fois. Mon inten-

tion était d'abord de lui accorder sa grâce ; mais on me représenta que son hésitation, au bout de vingt-quatre heures de jeûne, était un signe certain qu'il conservait encore de mauvaises intentions, et qu'il avait en vue de m'assassiner ; que c'était un enthousiaste, un fanatique, et que lui pardonner serait d'un dangereux exemple. Rien n'est plus à craindre que ces sortes d'enthousiastes religieux ; ils en veulent à Dieu ou aux rois. Il subit donc son malheureux sort (1).

« Une autre fois, continua Napoléon, le roi de Saxe m'écrivit une lettre par laquelle il m'informait qu'un homme allait partir de Stuttgard pour se rendre à Paris, où il arriverait probablement le jour qu'il me désignait, et que son intention était de m'assassiner. Cette lettre contenait aussi une description détaillée de l'individu. La police prit ses mesures, et l'homme en question arriva au jour marqué. On l'avait surveillé ; on le vit entrer dans la chapelle des Tuileries, où je m'étais rendu depuis un moment. Il fut arrêté et examiné ; il fit l'aveu de son projet, et déclara que sa première intention avait été de s'approcher de moi autant que possible, et de me tirer un coup de pistolet (il avait fait, en effet, quelques pas de mon côté) ; mais, après une plus mûre réflexion, il pensa que ce moyen n'était pas assez sûr, et il résolut de me tuer avec un couteau qu'il avait apporté dans cette intention. Je ne me souciais pas qu'on le fît mourir, et j'ordonnai

(1) C'est le 13 octobre 1809 que Frédéric Stapss tenta d'assassiner Napoléon, et c'est le 17 qu'il fut fusillé.

qu'on le retînt en prison. Lorsque je cessai d'être à la tête des affaires, cet homme qu'on avait détenu sept mois après mon départ de Paris, et qui avait été très maltraité, obtint sa liberté. Bientôt il déclara que son dessein n'était plus de me tuer, mais de tuer le roi de Prusse, pour avoir maltraité les Saxons et la Saxe. Après mon retour de l'île d'Elbe, je fis l'ouverture des Chambres. Au commencement de la cérémonie, ce même homme, qui s'était introduit, je ne sais comment, tomba par quelque accident; et un paquet, contenant quelques préparations chimiques, éclata dans sa poche, et le blessa dangereusement. Je n'ai jamais pu savoir positivement quelles étaient ses intentions ce jour-là. On l'arrêta. Cet accident causa de grandes alarmes dans la salle des séances. J'ai entendu dire depuis qu'il s'était jeté dans la Seine. »

J'ai demandé ensuite à Napoléon s'il avait réellement eu l'intention d'entreprendre l'invasion de l'Angleterre, et, dans ce cas, quels eussent été ses plans. Il me répondit: « J'aurais tout dirigé moi-même; j'avais donné des ordres pour que deux flottes considérables se rendissent dans les Indes-Occidentales. Au lieu d'y rester, elles n'auraient fait que se montrer à quelques-uns des établissements que vous possédez dans ce pays, et seraient revenues de suite en Europe, après s'être dirigées sur le Ferrol, en avoir levé le blocus et fait sortir les bâtiments de guerre qui s'y trouvaient. Avec ce renfort, elles devaient se diriger sur Brest, où se trouvaient environ quarante vaisseaux de ligne,

tout prêts à partir. La réunion s'étant opérée, tous ces vaisseaux auraient fait voile pour la Manche, où n'ayant rien rencontré d'assez fort pour leur résister, ils en auraient chassé tous les vaisseaux anglais. Par de fausses nouvelles adroitement ménagées, je comptais vous forcer d'envoyer des escadres à la recherche de mes flottes dans les Indes-Orientales et Occidentales, et dans la Méditerranée. Avant que ces escadres fussent de retour, j'aurais été le maître du canal pendant deux mois, ayant à ma disposition environ soixante-dix vaisseaux de guerre outre les frégates. J'aurais passé en Angleterre avec une flottille et deux cent mille hommes; j'aurais débarqué le plus près possible de Chatam, et de là je me serais dirigé sur Londres, où je pouvais arriver quatre jours après mon débarquement. J'aurais proclamé la république : j'étais alors Premier consul; l'abolition de la noblesse et de la Chambre des pairs, la distribution des biens de ceux qui se seraient opposés à mes projets, la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple, tout cela m'aurait fait bientôt des partisans. J'aurais laissé subsister la Chambre des Communes, mais après lui avoir fait subir une grande réforme. J'aurais fait une proclamation pour annoncer à l'Angleterre que nous étions venus comme amis de la nation anglaise, pour la délivrer d'une aristocratie perverse et corrompue, afin de donner une forme populaire à son gouvernement; ce que la conduite de mes troupes aurait confirmé, attendu que je n'aurais pas souffert qu'elles commissent le moin-

dre excès. J'aurais puni de mort la maraude, le mauvais traitement à l'égard des habitants, et la moindre infraction à mes ordres. Je pense, continua-t-il, que, par mes promesses et les réformes que j'aurais réellement exécutées, je me serais fait un bon nombre de partisans. Dans une aussi grande ville que Londres, où il y a tant de populace et de mécontents, un parti formidable se serait déclaré pour moi. J'aurais excité en même temps une insurrection dans l'Irlande ». Je fis observer à l'empereur que son armée aurait péri petit à petit, et qu'en peu de temps un million d'hommes se seraient soulevés contre lui, et qu'en outre les Anglais auraient brûlé Londres plutôt que de la laisser entre ses mains. « Non, non, répliqua Napoléon, je ne le crois pas; vous êtes trop riches et trop amateurs de l'argent. Que de fois les Parisiens ont juré de s'ensevelir sous les ruines de leur capitale, plutôt que de souffrir qu'elle tombât entre les mains des ennemis de la France! Et cependant cette ville a été prise deux fois. On ne peut savoir ce qui serait arrivé, M. le docteur; ni vous, ni moi, ni Pillet, n'eussent pu deviner quel aurait été le résultat de cette affaire. Je crois que l'espérance d'une amélioration et d'une division de fortunes eût produit un merveilleux effet parmi la populace, surtout la populace de Londres.

« La populace est presque la même chez toutes les nations riches; j'aurais fait des promesses qui l'eussent charmée. Quelle résistance eût pu faire

une armée indisciplinée contre la mienne, dans un pays qui, comme l'Angleterre, abonde en plaines? Tout ce que vous venez de m'objecter, j'y avais songé ; mais j'avais aussi calculé l'effet qu'aurait produit la prise d'une ville grande et aussi opulente, de la Banque et de toutes vos richesses, de vos bâtiments sur la rivière et à Chatam. Je comptais me rendre maître du canal pendant l'espace de deux mois, et pendant ce temps j'aurais attiré à moi des renforts considérables de troupes ; si bien que quand votre flotte serait revenue, elle aurait trouvé la capitale dans les mains de l'ennemi, et toute l'Angleterre occupée par mes armées. J'aurais aboli les coups de garcette, et j'aurais fait les plus grandes promesses à vos matelots ; ce qui aurait sans doute produit une grande impression sur leur esprit. Les proclamations annonçant que nous venions en amis pour délivrer la nation anglaise d'une aristocratie nuisible et despotique, dont le projet était de la maintenir dans une guerre interminable, afin de s'enrichir du sang du peuple, l'établissement d'une république, l'abolition de la monarchie et de la noblesse, la confiscation des biens de ceux qui se seraient opposés à mes projets, et le partage de ces biens entre les hommes du peuple, m'auraient gagné l'affection de la populace, de tous les gens sans aveu et de tous les mécontents du royaume. »

J'ai pris la liberté de dire que, par suite des révolutions qui avaient eu lieu depuis quelques années en France, il existait dans cet État une plus

grande division d'opinions, et par conséquent moins d'esprit national qu'en Angleterre ; qu'après les révolutions fréquentes survenues récemment dans ce pays, le peuple s'inquiétait moins que ne l'auraient fait les Anglais, de voir arriver un changement dans le gouvernement ; que si les Anglais ne se fussent pas résolus de brûler leur capitale, comme les Russes, aumoins était-il probable qu'ils l'eussent défendue rue par rue, et que son armée aurait éprouvé le même désastre que la nôtre à Rosette et à Buénos-Ayres. « Je pense, répondit Napoléon, qu'il existe en Angleterre plus d'esprit national qu'en France ; mais néanmoins je ne crois pas que vous eussiez brûlé la capitale. Si à la vérité je vous eusse laissé quelques semaines à vous, pour emporter vos richesses, je crois qu'on en serait peut-être venu à cette extrémité ; mais vous devez réfléchir que vous n'auriez pas eu le temps d'organiser un plan. En outre, Moscou était bâti en bois, et d'ailleurs ce ne sont pas les habitants qui y mirent le feu ; ceux qui l'incendièrent avaient pu prendre leurs mesures. Quant à défendre la ville, d'abord je n'aurais pas été assez bête pour agir comme vous l'avez fait à Rosette ; car je me serais présenté à vos portes sans vous laisser le temps de vous mettre en défense, et la terreur qu'eût inspirée mon armée aurait paralysé vos efforts. Je vous le dis, *signor dottore*, continua-t-il, on peut, à ce sujet, beaucoup parler pour et contre ; mais la capitale étant dans mes mains, cela aurait produit un effet merveilleux.

« Après le traité d'Amiens, j'aurais pu faire une bonne paix avec l'Angleterre. Quoi qu'en aient dit vos ministres, j'ai toujours été disposé à conclure réciproquement des conditions avantageuses aux deux nations. J'ai offert de signer un traité de commerce, par lequel la France se serait engagée à prendre un million de produits de vos manufactures et de vos colonies, à conditon que l'Angleterre prît en échange la valeur d'un million de marchandises françaises. Vos ministres regardèrent cette proposition comme un crime odieux, la repoussèrent de la manière la plus emportée, en me reprochant de l'avoir osé faire. J'aurais fait une belle paix, et je l'aurais maintenue ; mais vos ministres ont toujours refusé de traiter à des conditions égales, et ensuite ont voulu persuader au monde que c'était moi qui avais violé le traité d'Amiens. »

La conversation roula ensuite sur les auteurs de la machine infernale. « Pitt les a envoyés dans des bâtiments anglais, et leur a donné de l'argent. On savait à Londres le dessein qu'ils avaient formé, et vous leur fournîtes les moyens de l'exécuter. Louis de Bourbon ne fut informé de rien. »

Je me suis hasardé de demander à Napoléon s'il avait eu pour but la monarchie universelle. « Non, a-t-il répondu ; mes intentions étaient de rendre la France plus grande qu'aucune autre nation de la terre. Par exemple, je ne voulais pas aller au-delà des Alpes. Je me proposais, si j'avais eu un second fils, ce que j'avais raison d'espérer, de le faire roi d'Italie, en faisant de toute l'Italie, Naples et la Si-

cile, un seul État, dont Rome aurait été la capitale ; et j'aurais ôté Naples à Murat. » Je lui ai demandé s'il lui aurait donné un autre royaume. « Oh ! a-t-il répondu, cela se serait arrangé aisément. Si, a-t-il continué, j'étais à la tête des affaires en Angleterre, j'aviserais aux moyens d'acquitter la dette nationale ; j'appliquerais à cet effet la totalité des revenus de l'Église, hors un dixième, exceptant de la réforme les établissements peu rentés, de manière à ce que le plus haut revenu, parmi le clergé, n'excédât pas huit cents à mille livres sterling par an. Qu'ont besoin ces prêtres de biens si étendus ? Ils devraient suivre les préceptes de Jésus-Christ, qui leur a commandé, en leur qualité de pasteurs du peuple, de donner l'exemple de la modération, de l'humilité, du désintéressement et de la pauvreté ; au lieu de nager dans le luxe, dans les richesses, et de croupir dans l'oisiveté. A Cambrai, avant la Révolution, les deux tiers des terres appartenaient à l'Église ; et dans presque toutes les autres provinces de France, le clergé en possédait le quart. J'aurais approprié au même objet toutes les sinécures, excepté celles dont auraient joui des hommes qui ont rendu des services très éminents à l'État ; et même ceux-là pourraient être récompensés en leur donnant quelque emploi qui leur imposerait l'obligation de travailler. Si vous émancipiez les catholiques, ils paieraient volontiers des sommes immenses pour liquider les dettes de la nation. Je ne puis concevoir, a-t-il continué, ce qui a empêché vos ministres de les émanciper. Dans un temps où

toutes les nations renoncent aux préjugés illibéraux et à l'intolérance, vous conservez d'odieuses lois, qui ne sont dignes que de la manière de penser qu'on avait il y a deux ou trois cents ans. Quand la question des catholiques a été sérieusement agitée, j'aurais donné cinquante millions pour être assuré qu'on n'accorderait pas l'émancipation ; car, par là, vous auriez ruiné mes projets sur l'Irlande, certain que si vous émancipiez les catholiques, ils deviendraient des sujets aussi loyaux que le sont les protestants. J'imposerais, a-t-il continué, une taxe sur les absents, et peut-être diminuerais-je l'intérêt de la dette. »

Je lui fis quelques observations sur l'intolérance que les catholiques avaient manifestée en quelques occasions.

« Si vous délivriez les catholiques, a-t-il répondu, de l'impossibilité où vous les avez mis de s'élever au-dessus d'un certain rang, et qu'ils pussent devenir membres du Parlement, vous verriez qu'ils ne sont ni plus intolérants ni plus fanatiques que vous. Le fanatisme est toujours fils de la persécution. Cette intolérance dont vous vous plaignez est le résultat de vos lois oppressives ; réformez-les, et dans peu d'années, quand vous aurez mis les catholiques sur le même pied que les anglicans, vous verrez l'esprit d'intolérance s'éteindre. Faites comme j'ai fait avec les protestants en France.

« J'ai remarqué dans un journal, il y a deux ou trois jours, une chose que je ne puis croire ; c'est, a-t-il continué, qu'on a en France le projet de faire

marché avec quelques compagnies anglaises, pour fournir Paris de tuyaux de fer, et lui procurer de l'eau de cette manière. On prétend que le gouvernement français y a donné son approbation. Cela ne me paraît pas croyable, attendu qu'il y a en France des milliers de manufacturiers qui pourraient confectionner ces tuyaux tout aussi bien qu'en Angleterre. Il n'y a que des fous qui puissent former un projet dont les suites seraient si nuisibles. En effet, ce serait exciter la haine de la nation. »

28 janvier. — Cipriani a été en ville acheter les objets de nécessité.

30 janvier. — J'ai vu Napoléon dans la salle de billard; après s'être plaint pendant quelque temps de l'hypocrisie du gouverneur, il m'a chargé de lui porter le message suivant : « Dites-lui qu'en conséquence de la conduite qu'il a tenue, en acceptant la médiation de l'amiral, et en finissant par ne rien entamer, je le regarde comme un homme *senza parola e senza fede* (sans parole et sans foi); qu'il a trahi la parole qu'il m'avait donnée, rompu un traité que les Bédouins arabes regardent comme sacré, mais que les agents des ministres anglais ne respectent pas. Dites-lui que quand un homme manque de parole, il manque de tout ce qui le distingue de l'animal; qu'il s'est rendu indigne de ce caractère, et que je le place au-dessous du brigand des déserts. Indépendamment de sa conduite relativement à l'amiral, il a manqué à sa parole concernant les limites. Il vous a chargé de me faire savoir qu'il nous était permis d'aller à cheval par les anciennes limi-

tes, en spécifiant le sentier de miss Mason : eh bien! Gourgaud est allé, il y a quelques jours, s'en informer au major de Hut's-Gate; cet officier lui a dit qu'il ne pouvait le laisser passer, et qu'il n'avait été fait aucun changement dans les ordres précédemment donnés par le gouverneur. »

J'ai ensuite fait part à Napoléon que, depuis l'époque dont il parlait, sir Hudson avait donné des instructions pour lui permettre, à lui et à toute sa suite, de passer par la route qui conduit à la maison de miss Mason; mais que les personnes de sa suite ne pourraient passer que dans sa compagnie. Napoléon a répondu : « Cet ordre est inique, et il n'a pas le droit de le donner; car, d'après l'engagement que ces généraux ont signé par ordre de son gouvernement, ils se sont soumis aux restrictions qu'on jugerait nécessaire de m'imposer *personnellement*, et à rien de plus. Or, ceci n'est pas une restriction qui me concerne : elle ne peut donc leur être appliquée; elle est illégale. »

Napoléon m'a chargé de dire, en outre, qu'il avait bien deviné que le gouverneur n'avait en vue que d'employer une misérable ruse pour gagner du temps, quand il avait accepté l'offre d'une médiation au moyen de l'amiral, et qu'il avait également eu en vue d'empêcher qu'on envoyât une plainte par la frégate *l'Oronte;* que voyant l'offre acceptée par sir Hudson Lowe, le comte Bertrand s'était abstenu d'écrire une plainte qui aurait été soumise au prince régent et au gouvernement; que quand même cette plainte n'eût servi à rien, il aurait cepen-

dant été satisfaisant pour lui de savoir que le mauvais traitement qu'il éprouvait provenait de l'ordre et de l'autorisation du gouvernement, et non du caprice d'un officier d'un grade inférieur. »

Je me suis mis en route pour faire ce message. A mon arrivée, j'ai trouvé que sir Hudson Lowe avait quitté la ville.

Pensant que Napoléon pouvait changer d'avis, et trouvant *la Julia* arrivée avec des nouvelles d'Angleterre, je ne me suis pas rendu à *Plantation-House*.

J'ai réuni quelques journaux, et suis retourné à Longwood. J'ai trouvé Napoléon dans un bain chaud ; il avait les jambes enflées. Je lui ai recommandé l'exercice. Il m'a dit qu'il avait quelque idée de prier l'amiral de sortir à cheval avec lui, mais qu'il craignait que cela ne fît naître un démêlé avec le gouverneur.

Dans un des journaux, on disait que la souveraineté de l'Amérique espagnole du Sud avait été offerte à Joseph, frère de Napoléon. « Joseph, a-t-il dit, avec beaucoup de talent et d'esprit, est trop bon et aime trop ses plaisirs et les lettres pour être roi. Cependant cela serait très avantageux pour l'Angleterre, parce que vous auriez tout le commerce de l'Amérique espagnole. Joseph ne voudrait et ne pourrait entretenir de commerce ni avec la France ni avec l'Espagne, et l'Amérique du Sud ne peut se passer d'importer d'immenses quantités de marchandises européennes. M'ayant entre vos mains, vous pourriez toujours obtenir des condi-

tions avantageuses de Joseph, qui m'aime sincèrement, et qui ferait tout pour moi. »

31 janvier. — J'ai été à *Plantation-House*, et j'ai fait part à sir Hudson Lowe, dans des termes aussi modérés qu'il m'a été possible, du message dont j'étais chargé pour lui. Il m'a répondu qu'il s'effrayait peu des plaintes que le général Bonaparte pouvait faire passer en Angleterre; qu'il avait déjà expédié à son gouvernement ses observations sur les mesures qu'il avait prises; qu'il n'avait aucune répugnance à entendre l'amiral sur ce sujet. Je lui fis observer que sir Pultney Malcolm ne pouvait se charger de cette négociation sans y être autorisé, et je lui rappelai que, lors de la première proposition qui avait été faite d'employer son intervention, il avait été dit expressément qu'il serait autorisé par le gouverneur. Sir Hudson Lowe le nia. Je le priai de vouloir bien se reporter à la lettre que je lui avais écrite à ce sujet. Après en avoir fait une nouvelle lecture, il convint, avec quelque mécontentement, que j'avais raison. Je lui rappelai aussi que lorsqu'on lui en avait parlé, il avait dit encore qu'il s'en ouvrirait lui-même à l'amiral. Le gouverneur nia d'abord ce fait, et, après une longue discussion, il se décida à faire par écrit la réponse suivante : « Le gouverneur s'occupe à répondre aux observations du comte Bertrand, ainsi qu'à ses remarques sur la réponse à la proposition faite de se servir de l'intermédiaire de l'amiral. Il verra aussi jusqu'à quel point ses instructions lui permettent d'accéder aux désirs du général Bonaparte. Lorsqu'il aura

terminé son travail, il l'enverra au comte Bertrand; et alors si quelque arrangement est jugé possible, le gouverneur ne refusera plus d'autoriser la démarche de l'amiral ou de tout autre que le général Bonaparte jugera à propos de lui envoyer comme négociateur; bien que l'intervention de personne n'ait le pouvoir de le décider à accorder plus ou moins qu'il ne le voudrait, de sa propre liberté et d'après son seul jugement. Ces motifs, et les changements déjà apportés aux mesures restrictives, ainsi que la teneur générale des observations et remarques reçues de Longwood depuis que le gouverneur avait dit qu'il était disposé à employer un intermédiaire, enfin l'attente d'un message venant d'Angleterre, avaient été la cause du délai apporté à autoriser l'amiral à se charger de cette affaire. »

Sir Hudson me pria de remettre cet écrit à Napoléon, et me donna aussi une copie de sa propre réponse à la proposition originale, et à l'une des remarques qu'avait faites Napoléon. Il me chargea de lui faire entendre que tout cela semblait annoncer que le général Bonaparte avait eu l'intention de se refuser à tout arrangement.

Je fis part alors à sir Hudson Lowe des observations faites par Napoléon sur l'illégalité de sa conduite relativement à la contrainte qu'on voulait imposer aux personnes de sa suite, et surtout ce qu'il avait dit relativement au général Gourgaud. Sir Hudson répondit qu'en sa qualité de gouverneur, il pouvait accorder une faveur et la retirer lorsqu'il

lui plaisait; que s'il voulait bien faire une concession au général Bonaparte, il ne s'ensuivait pas qu'il dût agir de même à l'égard des autres; qu'ils étaient libres de partir lorsque bon leur semblerait si la manière dont ils étaient traités leur déplaisait, etc. Il me chargea de dire aussi que ce qu'ils appelaient la défense de parler était une invitation polie, ou espèce d'avertissement amical. Je lui dis que je ne pensais pas que Napoléon voulût profiter de cette indulgence, à moins qu'elle ne s'étendît sur tous. Son Excellence répondit qu'il ne pouvait permettre aux officiers du général Bonaparte de parcourir le pays, pour dire partout des mensonges sur lui, comme Las Cases et Montholon l'avaient fait, et montrer des lettres à diverses personnes; que le général Bonaparte serait beaucoup mieux traité s'il n'avait pas autour de lui des gens aussi *menteurs* que Montholon et Bertrand.

Je dis au gouverneur que Napoléon avait également observé qu'il était impossible que toutes les mesures restrictives lui eussent été imposées en vertu des ordres des ministres, puisque, par sa seule volonté, le gouverneur en avait levé quelques-unes; ce qu'il n'aurait pu faire, dans ce cas, sans leur sanction, et qu'il n'aurait pas encore eu le temps de l'obtenir. Son Excellence parut être prise à l'improviste; elle répondit aussitôt : « Ces mesures n'ont pas été ordonnées par les ministres ; je n'ai reçu aucun détail, ni moi ni sir George Cockburn; on s'en est rapporté à mon jugement, et je puis prendre telles précautions qui me paraîtront convenables, et

faire comme je le voudrai. J'ai reçu l'ordre de prendre tous les soins imaginables pour que Napoléon n'échappe pas, et pour empêcher toute correspondance avec lui, si ce n'est pas par mon intermédiaire. Le reste dépend de moi. »

L'amiral Malcolm, son épouse et le capitaine Meynell ont eu une entrevue avec Napoléon à Longwood.

1er février 1817. — J'ai fait part à Napoléon de ce que le gouverneur m'avait chargé de lui dire. Je lui ai montré la réponse de Son Excellence à la proposition d'une intervention, et les remarques qu'il avait faites au dos. « Je soutiens et je soutiendrai, répondit Napoléon, que ces derniers jugements sont pires qu'aucun de ceux en vigueur à Botany-Bay, parce qu'en cet endroit même on ne défend pas aux gens de parler. Il est inutile qu'il s'efforce de vous persuader qu'il ne nous a pas maltraités. Nous ne sommes ni des sots, ni des gens ordinaires. Il n'est pas un homme né libre dont les cheveux ne se dressassent d'horreur en apprenant les procédés atroces, qui ont pour but de nous empêcher de parler. Il se moque de nous, en affirmant que c'était par politesse, et ajoute par là l'ironie à l'insulte. Je sais que s'il voulait réellement faire quelques concessions, il en a plein pouvoir, sans avoir besoin d'intermédiaire. Ce fut une preuve d'ineptie de sa part, que d'avoir accepté cette proposition ; mais après l'avoir fait, il n'aurait pas dû manquer à sa parole. *Qualche volte lo credo un boja, ch' è-venuto per assassinarmi, ma è piuttosto un uomo*

incapace, e senza cuore, che non capisce il suo impiego (1). »

Il y a quelques jours que le comte Bertrand a envoyé au capitaine Poppleton une lettre cachetée, adressée à sir Thomas Reade. Comme le capitaine Poppleton avait l'ordre de faire remettre toutes les lettres cachetées au gouverneur, il l'envoya à *Plantation-House*, où sir Hudson Lowe l'ouvrit, et trouva qu'elle contenait une lettre ouverte adressée au père du comte Bertrand, dans laquelle ce dernier lui annonçait l'accouchement de la comtesse Bertrand. Dans cette lettre se trouvaient les mots : *Nous écrivons à M. de la Touche, etc., pour lui donner d'autres renseignements, etc.* Sir Hudson Lowe crut que cela signifiait *qu'on avait écrit,* et sur-le-champ il envoya en toute hâte, par un dragon d'ordonnance, une lettre de réprimande au comte Bertrand.

J'ai vu sir Hudson Lowe sur la hauteur au delà de Hut's-Gate, et je lui ai rapporté la réponse de Napoléon. Son Excellence m'a dit de nouveau que la défense dont on s'était plaint était une requête et une invitation polie de sa part, afin d'empêcher qu'on ne fût obligé de faire intervenir un officier anglais; ce qu'il désirait éviter. « Lui avez-vous dit cela? » a-t-il ajouté. J'ai répondu que oui. « Eh bien, quelle réponse vous a-t-il faite? » J'ai articulé la réponse de Napoléon, qui n'a pas paru faire plaisir à Son Excellence. J'ai, en outre, fait savoir

(1) Quelquefois je m'imagine que c'est un bourreau qui est venu pour m'assassiner ; mais c'est probablement un homme incapable et sans cœur, qui connaît mal son métier.

à sir Hudson Lowe que l'eau était si rare à Longwood, qu'il devenait impossible de s'en procurer assez pour les bains de Napoléon, et qu'on éprouvait beaucoup de peine et de difficulté à ce sujet.

Sir Hudson Lowe a répondu qu'il ignorait *que le général Bonaparte eût besoin de se faire bouillir pendant un si grand nombre d'heures dans l'eau chaude, et de réitérer aussi souvent la même cérémonie*, dans le temps où le 53e régiment avait bien de la peine à se procurer une quantité d'eau suffisante pour faire sa cuisine.

Napoléon est allé rendre visite au comte et à la comtesse Bertrand, et y resté près de deux heures.

2 *février*. — J'ai vu Napoléon dans le bain. « Ce gouverneur, m'a-t-il dit, a envoyé, il y a deux ou trois jours, à Bertrand, une lettre qui me donne la conviction qu'il y a chez lui de la bêtise, de l'imbécillité et de l'incapacité jointes à peu de ruse, mais qu'au total c'est un homme qui manque absolument d'honneur.

« Il a écrit à Bertrand comme on écrirait à un enfant de huit ou dix ans, et il le prie, dans le cas où il aurait envoyé des lettres en Europe par un autre canal que le sien, de *le lui faire savoir*, et de *lui dire par qui*. Il ne sait pas le français. C'est une tournure fine de la langue française qu'il n'a pas saisie, qui consiste à employer le temps présent pour le futur. *J'écris*, veut dire que l'intention d'écrire est positive, mais qu'on ne l'a pas encore fait. Si Bertrand eût marqué *j'ai écrit*, alors il n'y a

pas de doute que cela eût positivement signifié qu'il avait écrit ; mais l'autre manière de s'exprimer ne signifie qu'une ferme résolution de faire ce que l'on n'a réellement pas encore fait. On pourrait l'excuser de ne pas connaître les tournures délicates d'une langue qui n'est pas la sienne, s'il ne voulait pas faire de commentaires sur de pareilles tournures. Dans sa situation, il devrait ressembler à un confesseur, et oublier la teneur des lettres après en avoir pris connaissance.

« Quel autre motif que la rage d'écrire et de trouver à redire à tout contre raison, pourrait l'avoir engagé à adresser une telle épître à Bertrand (1)? »

J'ai eu un entretien avec Napoléon, relativement à l'essai qu'avait fait le gouverneur de justifier la défense qu'il nous a faite de parler. « Je donnerais, disait-il, deux millions pour que ces restrictions fussent signées par le ministère anglais, afin de pouvoir montrer à l'Europe de quels actes bas, tyranniques et déshonorants, ce ministère est capable, et de quelle manière il remplit les promesses qu'il a faites de me bien traiter. D'après le bill, le gouverneur n'a pas le droit de m'imposer une seule restriction. Ce bill, tout illégal et inique qu'il est, dit que je serai assujetti aux restrictions que les ministres jugeront convenables et nécessaires ; mais

(1) Le comte et la comtesse Bertrand m'ont raconté que sir Thomas Reade avait offert ses services à la comtesse, et s'était proposé de faire passer leurs lettres à leurs amis d'Europe par le canal de lord Bathurst, les assurant qu'en les lui envoyant, c'était comme s'il les remettait directement au gouverneur.

il ne dit pas qu'ils auront le pouvoir de déléguer leur autorité à aucun autre agent. Ainsi, toute nouvelle mesure qui a pour but de gêner ma liberté, devrait être sanctionnée, non seulement par un ministre, mais même par tout le ministère réuni.

« Il est possible, continua Napoléon, qu'une partie de ces mauvais traitements provienne de son ineptie et de sa pusillanimité. C'est un *poco di scaltrezza, molto di imbecilità* (1). C'est une injure faite à la nation, une indignité et une insulte pour les empereurs d'Autriche et de Russie, ainsi que pour tous les souverains que j'ai vaincus, et avec lesquels j'ai fait des traités.

« J'ai dit à *Milady*, a continué l'empereur, que j'avais fait un grand éloge de votre nation, et que j'avais montré la haute idée que j'avais de l'honneur des Anglais, en me confiant à eux, de préférence à mon beau-père et à mon ancien ami. Je lui ai dit aussi que les Anglais eussent été mes meilleurs amis si j'étais resté en France; que, réunis, nous eussions conquis le monde. La confiance que j'ai eue dans les Anglais prouve quelle opinion j'avais d'eux, et quelles démarches j'aurais faites pour gagner l'amitié d'une telle nation; et j'y aurais réussi. C'était le seul peuple pour qui j'eusse de l'estime. Quant aux Autrichiens et aux Russes, ajouta-t-il avec un ton de mépris, je ne les ai jamais estimés. Je suis fâché de m'être trompé dans mon opinion; car si je me fusse remis entre les mains de l'em-

(1) Un peu de ruse et beaucoup de bêtise.

pereur d'Autriche, quoique sa manière de penser doive différer essentiellement de la mienne en politique, tout en jugeant nécessaire de me détrôner, il m'aurait fait l'accueil qu'on fait à un ami, et m'eût traité avec cordialité. C'est aussi ce que n'aurait pas manqué de faire l'empereur de Russie. Voilà ce que j'ai dit à *Milady;* j'ai ajouté que le traitement que Murat a éprouvé en Calabre est plein d'humanité, si on le compare à celui qu'on me fait subir ici, vu que les Calabrais eurent bientôt terminé les malheurs de Murat, tandis qu'ici *on m'assassine à coups d'épingle.*

« Je pense que votre nation saura bien mauvais gré à ce gouverneur de l'avoir ainsi déshonorée par une conduite qui sera consignée dans l'histoire. Vous êtes fiers, et vous tenez plus à l'honneur national qu'à l'argent; témoin les millions que *vos mylords* répandent tous les ans en France et dans d'autres parties du continent, pour soutenir et élever le nom anglais. Plusieurs de vos nobles et autres auraient donné des millions pour éviter la tache d'infamie que cet imbécile imprime sur votre nation. »

4 février. — La rareté d'eau augmente tous les jours à Longwood; la plus grande partie de celle qu'on a apportée était trouble et d'un goût très désagréable, parce qu'elle a été amenée dans des vieux tonneaux de vin et de rhum, ce qui, nécessairement, lui a donné un goût aigre et insipide.

5 février. — Plainte faite officiellement par le capitaine Poppleton au colonel Wynyard, de la

mauvaise qualité de l'eau. Cipriani a été en ville comme à l'ordinaire.

6 février. — Lady Lowe a rendu une visite à la comtesse Bertrand.

Sir Hudson Lowe a eu une longue conversation avec moi au sujet de Napoléon, dont la conclusion est que s'il rétablissait les anciennes limites, Napoléon ne pourrait pas visiter les maisons comprises dans leur enceinte. Je lui ai fait part de quelques-uns des sentiments de Napoléon, et de la manière dont il s'est exprimé hier. Son Excellence a dit qu'il y a une grande différence entre des limites pour faire de l'exercice et des limites pour entretenir une correspondance et des communications suspectes; que s'il étendait les limites actuelles, on devait s'assujettir à n'entrer dans aucune des maisons désignées, à moins qu'on ne fût accompagné d'un officier anglais. J'ai fait la remarque qu'il n'y avait que quatre maisons dans les limites de Woody-Range. Sir Hudson a dit que peut-être on pourrait lever cette difficulté, en donnant de sa part, au général Bonaparte, une liste des maisons dans lesquelles il lui serait permis d'entrer. Je lui ai dit que Napoléon avait fait entendre que s'il avait eu l'intention d'intriguer avec les commissaires ou avec d'autres personnes, il aurait pu aisément en venir à bout, en leur faisant dire de le joindre dans l'intérieur des limites du poste principal, ce qu'il avait toujours eu la faculté de faire ; mais que Napoléon ne ferait jamais rien qui pût avoir la moindre apparence d'une intrigue. Sir Hudson

a répondu que le général Bonaparte n'avait jamais cessé d'intriguer et qu'il intriguerait toujours. Il me pria ensuite de dire qu'il attendait de jour en jour un bâtiment qui devait apporter de nouveaux ordres et la permission de reculer les limites; que, pour lui, il n'aurait point de répugnance à permettre au général Bonaparte d'entrer dans de certaines maisons qu'il désignerait, ni même d'en envoyer une liste au comte Bertrand.

7 *février*. — J'ai communiqué à Napoléon les idées de sir Hudson Lowe. « S'il m'accordait toute l'île, à condition de donner ma parole de ne point faire de tentative pour m'échapper, a répondu Napoléon, je ne l'accepterais pas, parce que ce serait en quelque façon me reconnaître prisonnier, quoique, cependant, je n'essaierai jamais de recouvrer ma liberté. Je suis ici de force et non de droit. Si l'on m'eût pris à Waterloo, peut-être me résignerais-je, quoique, même dans ce cas, ce fût contraire aux lois des nations, puisque nous n'avons pas actuellement de guerre. Si l'on m'offrait même la permission de demeurer en Angleterre sous de telles conditions, je ne pourrais pas l'accepter. Je n'entends pas ce qu'il veut dire par correspondance. Que redoute-t-il? peut-être les commissaires. L'amiral n'a jamais craint qu'on rendît sa conduite publique. J'espère, a continué Napoléon, que vous lui avez fait part de ce que j'ai dit, qu'il n'a pas le droit d'imposer des restrictions, à moins qu'elles ne soient ordonnées par les ministres. » J'ai répondu affirmativement, et j'ai dit que le gouverneur a

répliqué qu'il a le pouvoir d'imposer toutes les restrictions qu'il jugera nécessaires. « Par le bill, s'est écrié Napoléon, il n'en a pas le droit ; par la loi du plus fort, il est le maître de faire tout ce qu'il veut. Le Parlement anglais a bien osé rendre un bill pour légaliser ce qui est illégal, et autoriser une proscription contraire aux lois des nations, à la bonne foi et à son propre honneur. Mais, même d'après ce bill, il n'est pas permis de déléguer l'autorité. »

Après quelques autres observations, Napoléon m'a dit : « Répétez au gouverneur que s'il envoie une liste au comte Bertrand, ou s'il lui fait savoir que, dans l'enceinte des limites, il y a plusieurs maisons qu'il désirerait que je ne visitasse pas, je n'entrerai ni dans ces maisons, ni dans celles des commissaires. S'il règle les choses de cette manière, on s'entendra ; mais s'il envoie une liste de toutes les maisons de l'île, excepté une, et s'il spécifie que je pourrai entrer dans toutes, à l'exception de cette seule maison, je n'y consentirai pas ; tandis qu'au contraire s'il fait une liste de toutes les maisons de l'île, à l'exception d'une seule, et me dit qu'il désire que je n'aille pas dans aucune de celles portées sur la liste, et s'il ne fait aucune observation sur cette seule maison, j'accepterai cette seconde condition de préférence à la première ; quoique, en y accédant, je ne pusse entrer que dans une seule maison, tandis que, par la première, je pourrais entrer dans toutes, à l'exception d'une seule. En souscrivant à la première de ces conditions, j'aurais l'air de ne rendre mes visites que par sa permission ;

tandis que, par la seconde, j'aurais l'air d'agir volontairement. Dites-lui cela, a-t-il continué; quoique je sois sûr que ce n'est de sa part qu'une misérable ruse et une intrigue qui n'aura aucune espèce de résultat.

« Je pense, a ajouté Napoléon, que je dois à mon étoile d'avoir été si maltraité par les Anglais, et ensuite d'être tombé sous la tyrannie d'un gouverneur dont la conduite est aussi infâme. A la fin, la postérité me vengera. »

La viande a été de si mauvaise qualité pendant quelques jours, que l'officier d'ordonnance a cru devoir la renvoyer avec quelques plaintes officielles.

8 février. — J'ai été à *Plantation-House*, et j'ai communiqué à sir Hudson Lowe la teneur de la conversation que je viens de rapporter. Son Excellence a répondu que, par cet arrangement, les principales difficultés étaient levées, et qu'il en parlerait au comte Bertrand.

Cipriani est allé en ville, où il a cherché quelque viande de bonne qualité.

9 février. — Scott, le domestique à qui le comte Las Cases a remis sa lettre, a été relâché de son emprisonnement, sous la condition que son père se porterait caution pour lui, et serait condamné à une amende de 100 livres sterling si le fils dépassait l'enceinte de la petite propriété de son père.

10 février. — J'ai fait connaître à Napoléon que j'ai rapporté à sir Hudson Lowe ce dont il m'a chargé, et que celui-ci m'a promis d'en conférer avec le comte Bertrand. Napoléon a répondu : « Vous

pouvez compter que rien ne se terminera. C'est seulement pour vous tromper. Il l'a déjà fait dans l'affaire avec l'amiral.

« Gourgaud, ajouta Napoléon, est tous les jours arrêté à Hut's-Gate. Les sentinelles crient : *Halte !* Le sergent sort du poste, et, après une espèce de délibéré, on lui dit : *Passez !* »

Nous parlâmes ensuite d'Alexandrie. « Vos ministres ont montré bien peu de politique, dit Napodéon, en ne conservant pas Alexandrie ; ce serait maintenant un vieux vol comme celui de Malte, et vous en fussiez restés paisibles possesseurs. Cinq mille hommes suffisaient pour en former la garnison, et vous vous trouveriez défrayés de cette dépense par l'immense commerce que vous feriez en Égypte ; car il n'y a point d'autre ville maritime dans tout le pays. Selon moi, c'eût été pour vous une possession le beaucoup préférable à celle de Gibraltar ou de Malte. Une fois l'Égypte au pouvoir des Français, adieu l'Inde pour les Anglais. C'était un des grands projets que j'avais en vue. Je ne sais pas pourquoi vous attachez tant d'importance à Gibraltar : c'est un mauvais port, et dont la conservation vous coûte des sommes immenses. Vous ne pouvez, de cet endroit, empêcher une flotte de passer dans la Méditerranée. Lorsque je réguais en France, j'aimais beaucoup mieux voir Gibraltar entre vos mains que dans celles des Espagnols, parce que c'est, pour ces derniers, un sujet éternel de haine contre vous. » Je lui dis qu'on avait fait courir le bruit qu'il s'était proposé de l'assiéger, et qu'il avait fait, pour cela,

marcher une forte armée en Espagne, quoique d'autres disent qu'il avait seulement l'intention d'établir ses troupes dans ce pays. Napoléon sourit. « *C'est vrai*, dit-il. La Turquie succombera bientôt, et il sera impossible de la diviser sans en donner quelque portion à la France ; cette portion sera l'Égypte. Mais, si vous eussiez gardé Alexandrie, vous auriez empêché les Français d'y prétendre, et de prendre, par la suite, possession de l'Inde ; car elle suivra certainement leur établissement en Égypte. »

12 février. — J'ai trouvé sir Hudson Lowe enfermé avec sir Thomas Reade, à *Plantation-House*. Je me suis entretenu avec lui dans la bibliothèque, au sujet de la proposition du 8. Son Excellence ne voulut pas comprendre que visiter seulement les maisons dont l'entrée n'aurait pas été interdite aux prisonniers, et s'abstenir d'entrer dans celles dont il aurait fait l'exception, fût précisément la même chose que ce qu'il avait offert, de ne visiter que certaines maisons spécialement indiquées dans une liste. Il dit, d'assez mauvaise humeur, que le général Bonaparte cachait quelque dessein, et qu'il n'accorderait pas son consentement. J'observai qu'il était fâcheux qu'il m'eût choisi pour faire des propositions à ce sujet, parce que cela pourrait donner sujet de l'accuser d'avoir eu des arrière-pensées. Son Excellence répondit en me priant de répéter au général Bonaparte ce dont il m'avait déjà chargé auparavant, qu'il pouvait se considérer comme très heureux d'avoir affaire à un homme aussi bon, etc.

Mme Balcombe et sa fille sont arrivées à Long-

wood. J'ai dîné avec Napoléon en leur société. Il a été extrêmement gai et causa beaucoup, sa conversation était amusante et variée. Il apprit à miss Éliza la manière de jouer au billard.

Dans la soirée, Napoléon me pria de ne plus lui faire, à l'avenir, de propositions au nom du gouverneur, sans avoir préalablement demandé à celui-ci quel en serait le résultat si Napoléon les acceptait. *C'est un menteur,* dit-il, *un homme astucieux comme les petits tyrans d'Italie. Il n'a rien d'anglais, il n'a que la rage de travasser les gens.*

On a demandé, le 10, à sir Hudson Lowe, de permettre à Cipriani d'aller dans la vallée, sous la garde d'un soldat, pour acheter un mouton et des légumes, parce que la viande envoyée par le gouvernement n'est pas mangeable. Il s'y est refusé. La viande, les légumes, le vin, etc., sont transportés chaque jour à Longwood, en plein soleil; et la plupart de ces objets se gâtent en route.

14 février. — J'ai déjeuné avec Napoléon, qui m'a entretenu de la Russie. « Si Paul avait vécu, dit-il, on aurait forcé, dans peu, l'Angleterre à la paix. Vous eussiez été incapables de résister longtemps aux puissances du Nord réunies. J'avais écrit à Paul de construire des vaisseaux, et de s'efforcer de réunir le Nord contre vous, de ne point hasarder de batailles, parce qu'il serait battu ; mais de vous laisser vous épuiser vous-mêmes, et d'employer tous ses moyens pour former une nombreuse flotte sur la Méditerranée. »

Il parla ensuite du traitement qu'il éprouvait de

la part des ministres anglais, en assurant qu'il était pire que celui exercé, avant eux, à l'égard de la reine Marie Stuart,

« Marie, dit-il, a été mieux traitée. Il lui était permis d'écrire, et elle était renfermée en Angleterre, ce qui par cela même était tout pour elle. Il paraît que la reine d'Écosse était plus persécutée par les puritains, à cause de sa religion, que pour tout autre motif. » Je lui fis observer que Marie avait été accusée de complicité dans le meurtre de son mari. « Il n'y a pas là-dessus le moindre doute, dit-il ; elle épousa même, plus tard, son assassin.

« Alexandre et le roi de Prusse, continua Napoléon dînaient tous les jours avec moi ; Alexandre m'entretint un jour de son père : ce sujet le rendit extrêmement triste, et je me hâtai de détourner la conversation sur un sujet moins lugubre. Voici des détails authentiques sur cette funeste catastrophe.

« Paul Ier a été assassiné par B***, O***, P***, Z*** et autres. Un Cosaque, en qui l'empereur se fiait beaucoup, était stationné devant sa porte. Les conspirateurs montèrent et demandèrent à entrer. P*** se nomma, et lui dit qu'il voulait parler de suite à l'empereur. Le fidèle Cosaque s'y refusa. Les conspirateurs tombèrent sur lui, et, après une résistance désespérée, il fut blessé au bras. Paul, qui était au lit, en sortit, en entendant du bruit, et chercha à s'enfuir dans les appartements de l'impératrice. Malheureusement pour lui, il avait ordonné, dans ses soupçons, un ou deux jours avant, que sa porte de communication fût fermée. Il alla donc se cacher

dans sa chambre à coucher. Cependant, les conspirateurs enfoncent la porte, et se précipitant vers le lit, ils s'aperçoivent qu'il est vacant *Nous sommes perdus*, s'écrièrent-ils, *il s'est échappé. Messieurs*, leur dit B***, *le vin est tiré, il le faut boire* !.... P***, qui avait plus de présence d'esprit que les autres, s'avance vers le lit, et mettant ses mains sous la couverture : *Le nid est chaud*, dit-il, *l'oiseau n'est pas loin*. Ils commencent alors à fureter partout, et finissent par arracher Paul de sa cachette, entre un paravent et sa chaise de garde-robe, où B*** l'avait aperçu. Ils lui présentèrent un papier contenant une abdication, qu'ils voulurent lui faire signer ; Paul s'y refusa. Alors Z*** lui donna un soufflet en lui disant : *Signe !* A cette apostrophe inattendue, l'empereur dit : *Donnez, je vais signer, je ne dois plus régner....* « Il n'est plus temps, répondit Z***. » Alors ils le saisirent, cassèrent son épée dans le fourreau, défirent son écharpe, et la lui passèrent au cou. Paul fit une résistance désespérée, en retenant toujours l'écharpe, et en empêchant la strangulation, malgré les coups de pommeau d'épée et d'une tabatière d'or dont les assassins le frappèrent sur les tempes et les mains. Craignant qu'il ne lui arrivât du secours, B*** le saisit par les parties, et l'acheva. »

Je demandai à Napoléon s'il pensait que Paul eût véritablement l'esprit aliéné. « Oui, sur les derniers temps, répondit Napoléon, je pense qu'il avait perdu une partie de sa raison. D'abord, il était fortement prévenu contre la Révolution, et contre toutes les

personnes qui y avaient pris part; mais j'avais fini par changer son opinion et le faire revenir à des sentiments plus raisonnables. Si Paul avait vécu, vous auriez déjà perdu l'Inde. Nous avions formé ensemble le projet de l'envahir. J'avais fourni le plan ; je m'étais engagé à envoyer trente mille hommes de bonnes troupes; il devait y réunir un nombre égal de ses meilleurs soldats russes, et quarante mille Cosaques. J'aurais donné une somme de dix millions pour l'achat des chameaux et autres choses nécessaires pour traverser le désert. Nous devions tous deux demander au roi de Prusse qu'il accordât le passage à mes troupes sur son territoire; ce que nous eussions obtenu aussitôt. J'aurais en même temps fait une semblable demande au roi de Perse, qui n'aurait certainement pas refusé, quoique la négociation entamée pour cet objet ne fût pas entièrement terminée ; mais elle aurait réussi, parce que les Persans désiraient en profiter. Mes soldats se seraient rendus à Warsaw, où les Russes et les Cosaques devaient les joindre. De cette ville, nos troupes réunies se dirigeaient vers la mer Caspienne, où elles s'embarquaient, ou bien continuaient leur voyage par terre, selon que les circonstances le permettraient. J'aurais envoyé un ambassadeur en Perse, pour y traiter de mes intérêts. Depuis ce temps, vos ministres ont été assez sots pour permettre aux Russes de s'emparer de quatre provinces, qui augmentent leur territoire au delà des montagnes. Si vous avez la guerre avec la Russie, la première année elle vous enlèvera l'Inde. »

Je lui demandai alors s'il était vrai que l'empereur Alexandre eût formé le projet de s'emparer de la Turquie. Napoléon répondit : « Toutes ses pensées sont dirigées vers cette conquête. Nous avons eu plusieurs discussions ensemble à ce sujet. Je fus d'abord charmé de sa proposition, parce que je pensais qu'il contribuerait à étendre les progrès de la civilisation, en refoulant au delà du Bosphore, ces demi-sauvages; mais quand je vins à penser aux conséquences qui en seraient résultées, et que je vis quel immense pouvoir donnerait à la Russie le grand nombre de Grecs des provinces soumises au Grand Seigneur, qui se réuniraient naturellement à elle, je refusai d'y concourir, surtout parce que Alexandre voulait conserver Constantinople; ce à quoi je ne pouvais consentir, parce que cela détruisait l'équilibre de la balance politique en Europe.

« Je réfléchis que la France avec l'Égypte, la Syrie et les Indes, ne serait rien en comparaison de ce que la Russie aurait de ses nouvelles conquêtes. Je considérais aussi que les barbares du Nord n'étaient déjà que trop puissants, et que probablement, par la suite, ils envahiraient toute l'Europe; ce que je pense encore maintenant. L'Autriche tremble déjà. Que la Russie et la Prusse se réunissent, et l'Autriche est écrasée, sans que l'Angleterre puisse l'empêcher. La France n'est rien maintenant, et les Autrichiens sont si faibles qu'ils seront facilement subjugués. *Una nazione a colpo di bastone.* Ils opposeront peu de résistance

aux Russes, qui sont braves et patients. La Russie est d'autant plus formidable, qu'elle ne désarme jamais; en Russie, un soldat est toujours soldat. Les Russes sont des barbares qui n'ont point de patrie, et à qui tous les pays semblent meilleurs que celui qui leur a donné naissance. Lorsque les Cosaques entrèrent en France, il leur était indifférent quelles femmes leur tombaient entre les mains, parce que, vieilles ou jeunes, toutes étaient préférables à celles qu'ils avaient quittées. D'ailleurs les Russes sont pauvres, et il est nécessaire pour eux d'être conquérants. Quand je ne serai plus, ma mémoire sera révérée; et l'on m'estimera d'avoir prévu ce qui sera arrivé, et d'avoir cherché à l'empêcher. On respectera ma mémoire, alors que les barbares posséderont l'Europe, ce qui ne serait pas sans vous, *signori Inglesi.* »

Napoléon témoigna beaucoup d'inquiétude relativement au comte Montholon, parce que le gouverneur avait donné à entendre qu'il était question de le renvoyer. « La perte de Montholon me sera bien sensible, disait-il, parce qu'indépendamment de son attachement pour moi, il m'est on ne peut plus utile, et qu'il s'efforce de prévenir tous mes besoins. Je sais qu'il sera très affligé de me quitter, quoiqu'en effet il lui serait plus agréable d'être rendu à sa famille et à ses amis, puisqu'il n'est pas proscrit, et qu'il n'a rien à craindre en France. D'ailleurs, il est d'une famille noble, et obtiendra facilement, s'il le veut, la faveur des Bourbons. »

J'ai accompagné la comtesse Montholon à *Plantation-House*, pour rendre visite à lady Lowe. J'ai vu sir Hudson, qui m'a dit qu'il n'accordait aucune confiance aux paroles du général Bonaparte, et qu'il était résolu à ce qu'il n'entrât dans aucune maison sans être accompagné d'un officier anglais. Nous eûmes ensuite quelques discussions relativement aux *laissez-passer*, que Son Excellence avait autrefois ordonnés aux personnes qui désiraient visiter Longwood. Sir Hudson Lowe voulu me persuader qu'il n'avait jamais donné de *laissez-passer* pour un jour spécifié (1), et que le major Gorrequer en attesterait la vérité. Je lui fis la remarque que plusieurs personnes à qui il avait accordé des *laissez-passer* les avaient fait voir au comte Bertrand à Huts'-Gate, en lui montrant que le jour était spécifié, et en le priant de tâcher d'engager Napoléon à les recevoir, parce que leur billet ne vaudrait rien un autre jour. Sir Hudson répondit, avec colère, qu'il en imposait.

Avant de partir, Hudson Lowe me dit de prendre quelques numéros de l'*Ambigu*, pour les montrer au général Bonaparte.

A mon retour, j'ai dit à Napoléon que j'avais reçu quelques numéros d'un ouvrage périodique, appelé l'*Ambigu*, qui, ai-je ajouté, le maltraite beaucoup. — Napoléon m'a dit en riant : « Il n'y a que les enfants qui craignent d'être maltraités. »

(1) Ce fait était notoirement connu à Sainte-Hélène, et parmi les passagers qui venaient d'Angleterre, et parmi ceux qui y retournaient. *(Note de O'Meara.)*

Il m'a ensuite prié de lui apporter ces numéros. Quand il a eu jeté les yeux dessus, il m'a dit : « Ah ! ah ! c'est du Pelletier ? il y a vingt ans qu'il fait des libelles contre moi, et je suis très content de pouvoir me les procurer. »

Mme la comtesse de Montholon, et Mme ainsi que Mlle Balcombe, ont eu une heure d'entretien avec Napoléon, hier dans l'après-midi.

Cipriani a été en ville pour ses affaires habituelles.

17 février. — Napoléon a observé qu'il avait trouvé l'*Ambigu* de Pelletier très intéressant, quoiqu'il contînt beaucoup de faussetés et de sottises. « J'y ai lu, a-t-il continué, le détail de la bataille de Waterloo ; il est presque exact. J'ai cherché dans ma tête à deviner quel en pouvait être l'auteur ; il faut que ce soit quelqu'un qui se trouvait alors auprès de moi. J'aurais gagné la bataille sans l'imbécillité de Grouchy. »

J'ai demandé à Napoléon s'il pensait que Grouchy eût agi avec l'intention de le trahir. « Non, non, a répondu Napoléon ; mais il a manqué d'énergie. C'est de la part de quelques officiers de son état-major qu'il y a eu trahison. Je crois que quelques-uns de ceux que j'ai envoyés à Grouchy ont manqué à l'honneur et sont passés à l'ennemi ; cependant je n'en suis pas certain, n'ayant pas revu Grouchy depuis ce temps-là. »

Je lui ai demandé s'il pensait que le maréchal Soult ai été dans ses intérêts. Napoléon a répondu : » Certainement je l'ai cru ; mais Soult n'a pas

trahi le roi de France, comme on l'a supposé. Il ne connaissait ni mon retour en France, ni mon débarquement; car, pendant quelques jours, il a pensé que j'étais devenu fou, et que ma perte était assurée. Malgré cela, les apparences étaient si fortes contre Soult, et, sans en avoir l'intention, ses mouvements ont été si favorables à mes projets, que si j'eusse fait partie de son jury, et que j'eusse ignoré ce que je sais, je l'aurais condamné comme ayant trahi la cause royale. Mais réellement il n'était pas instruit de mon dessein, quoique Ney, dans sa défense, ait prétendu que je lui ai dit le contraire. Quand Ney a dit avoir reçu de moi une proclamation, il a dit une fausseté. J'aurais supprimé cette proclamation, si cela eût été en mon pouvoir; elle était indigne de moi. Ney n'aurait pas dû la publier, et agir différemment qu'il n'a fait; car quand il promit au roi de m'amener dans une cage de fer, il parlait dans la sincérité de son cœur, et ses intentions étaient conformes à ses discours; il y persista pendant deux jours, après quoi il vint me joindre. Il aurait dû faire comme Oudinot, qui demanda à ses troupes s'il pouvait compter sur leur fidélité. Elles lui répondirent unanimement : « Nous ne nous battons pas contre Napoléon. » Il ne put empêcher les troupes, ni même les paysans, de se joindre à moi; mais Ney alla trop loin.

« Mouton-Duvernet, a-t-il dit, a été une malheureuse victime des circonstances. Il voltigea pendant deux jours sur les flancs de ma petite armée, et ses intentions étaient de servir la cause du roi.

Mais tout le monde se joignait à moi. Si je l'eusse voulu, je serais entré à Paris à la tête de quatre cent mille hommes. Ce qu'il y a encore de plus surprenant, et qui n'a, je crois, pas d'exemple dans l'histoire, c'est que tout se fit sans conspiration. Il n'existait aucun complot, aucune intelligence avec aucun des généraux de France : pas un d'eux ne connaissait mes projets. Toute ma conspiration consiste dans ma proclamation ; c'est par elle que je mis tout à exécution. Masséna même ne connaissait pas mon plan : quand on lui apprit que j'avais débarqué avec quelques centaines d'hommes, il ne put le croire, et dit que cela était impossible ; car il pensait que si j'eusse formé un tel projet, je l'en aurais informé La nation française a pour qualités prédominantes la vanité, la légèreté, l'indépendance et le caprice (*la vanità*, *la leggerezza*, *l'independenza*, *e'l capriccio*). Les Français se passeraient plutôt de pain que de gloire, et une proclamation produit beaucoup d'effet sur eux. Bien différents en cela du peuple anglais, chez qui les habitants de tout un comté se laissent influencer par l'opinion de deux ou trois familles nobles, les Français veulent qu'on leur fasse la cour.

« A Waterloo, pas un soldat ne s'est écarté du chemin de l'honneur. S'il y a eu une trahison, elle a existé parmi les généraux, et non parmi les soldats ; les officiers des régiments connaissaient les sentiments les uns des autres, et se défirent eux-mêmes de ceux qu'ils soupçonnaient.

« Votre nation a principalement l'intérêt pour

guide dans toutes ses actions. J'ai trouvé, depuis que je suis tombé dans vos mains, que vous n'avez pas plus de liberté que les autres peuples ; j'ai chèrement payé l'opinion romanesque et chevaleresque que j'avais conçue de vous. »

Ici j'ai répété dans les mêmes termes ce que j'avais dit dans de semblables occasions. Napoléon secoua la tête et répondit : Je me souviens que Paoli, qui était un grand partisan de votre nation, et qui avait les inclinations britanniques, entendant élever la nation anglaise au-dessus de toutes les autres, et la citer comme la plus généreuse, la plus libérale, et la plus exempte de préjugés, s'écria : « Doucement, vous allez trop loin : les Anglais ne sont ni si généreux ni si dépouillés de préjugés que vous vous l'imaginez, ils sont égoïstes ; c'est une nation de marchands, qui n'a que le profit en vue. Quand ils font quelque chose, ils calculent toujours ce qu'ils y pourront gagner ; c'est le peuple le plus calculateur qui existe. » Paoli disait cela tout en rendant hommage aux bonnes qualités nationales que vous avez d'ailleurs. Aujourd'hui, je suis convaincu que Paoli avait raison. »

Napoléon a ensuite fait quelques remarques concernant Longwood : il a témoigné sa surprise de ce que personne ne s'était présenté pour faire un marché et fournir de l'eau à cette maison et au camp, en mettant pour condition qu'on lui accordât la permission d'établir un jardin dans la vallée, au moyen de quoi on pourrait se procurer des légumes à bon marché, non seulement pour Longwood

et pour le camp, mais encore pour les habitations.

« Ici, a-t-il continué, si l'on amenait l'eau par un conduit, Novarre, à l'aide de deux ou trois chinois, pourrait faire venir assez de légumes pour subvenir à nos besoins. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de creuser des fossés et d'établir des fortifications autour de cette maison, comme si une armée était sur le point de l'attaquer? Un homme qui n'a pas de considération pour les besoins du soldat ne devrait jamais les commander; l'eau est une des choses les plus nécessaires pour les troupes. »

Sir Thomas Reade a fait un long discours aujourd'hui sur l'imprudence qu'il y avait à permettre à Bonaparte de se procurer des journaux, excepté ceux que le gouverneur examinait auparavant.

18 *février*. — J'ai vu sir Hudson Lowe à *Plantation-Housse*: je l'ai trouvé occupé à examiner quelques journaux pour Longwood. Il en mit plusieurs de côté, comme n'étant pas, selon lui, propres à être présentés à Napoléon. Il me fit en même temps l'observation que, quelque étrange que pût paraître cette mesure, le général Bonaparte devait lui en savoir gré, attendu que la lecture d'articles écrits en sa faveur, pourrait exciter en lui des espérances qui, si elles n'étaient pas réalisées, l'affligeraient quand il faudrait qu'il y renonçât; que d'ailleurs le gouvernement anglais ne jugeait pas à propos de lui faire savoir tout ce qui s'écrivait dans les feuilles.

19 *février*. — Sir Thomas Reade s'occupe chaudement à faire circuler dans la ville le bruit que le général Bonaparte est d'une humeur chagrine, et qu'il ne veut voir personne ; que le gouverneur pousse à son égard la bonté trop loin, et que l'on devrait le mettre aux fers.

21 *février*. — Le bâtiment de transport, *le Daviâ*, a apporté la nouvelle de l'arrivée de *l'Adolphus* au Cap, avec une cargaison consistant principalement en barres de fer, dont le gouverneur a fait la demande en Angleterre, pour entourer la maison de Napoléon.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et a inspecté les travaux qu'on fait aux écuries, ainsi que les factionnaires qu'il avait placés autour. Il a eu ensuite un long entretien avec moi, sur les restrictions et les limites, sans cependant arriver à aucune décision. Après m'avoir dit que je suis, en quelque sorte, responsable envers les ministres de toutes les impressions défavorables qui peuvent exister dans l'esprit de Napoléon, Son Excellence continua à me faire la leçon sur mes conversations avec lui. Je lui fis sentir combien la position dans laquelle je me trouve est délicate, et enfin l'impossibilité où je suis de faire les ouvertures qu'il demande. Sir Hudson m'a répondu qu'il sentait tout l'embarras de ma situation ; mais en même temps il ajouta que je devais lui découvrir, et à lui seul, tout ce qui se passe relativement à Napoléon, lui rapporter tous ses discours, et surtout ne pas omettre les épithètes offensantes dont il se sert ; qu'il

est nécessaire qu'il soit informé de tout ce qui se passe ; qu'ayant des relations journalières avec Bonaparte, il pensait que je me laisserais moins influencer par lui que ne l'eussent fait quatre-vingt-dix-neuf autres personnes sur cent ; que j'occupe une place de grande importance, et dans laquelle je puis rendre des services essentiels ; qu'un silence absolu sur tout, excepté pour lui, est on ne peut plus nécessaire.

Son Excellence m'a dit ensuite, pour me montrer la bonne opinion qu'elle a de moi, qu'elle ne se faisait pas scrupule de m'avouer que l'on devait beaucoup surveiller les commissaires, qui n'étaient dans le fait que des espions, dont toute l'affaire consiste à tirer de moi quelques particularités pour en faire l'envoi à leur Cours ; que je devais user de beaucoup de circonspection, parce qu'il était certain qu'ils rapporteraient à leurs maîtres tout ce que j'aurais dit, comme ils l'avaient déjà fait à son égard ; il me répéta, comme preuve de ce qu'il avançait, la conversation que j'avais tenue avec le baron Sturmer, à *Plantation-House* le 21 octobre 1816, me faisant en même temps connaître qu'il était très satisfait de ma circonspection. Il m'a dit, en outre, qu'il avait écrit à lord Bathurst en termes très avantageux pour moi, et qu'il avait recommandé que mes appointements fussent portés à 500 l. sterling (12000 f.) par an.

Après cela, Son Excellence m'a fait part qu'il avait reçu du jeune Las Cases une lettre pour moi qu'il comptait m'envoyer.

J'ai reçu le soir la lettre en question; elle était sous enveloppe et en renfermait une autre que la mère du général Gourgaud écrivait à son fils, ainsi que Sir Hudson le marquait dans sa note, en me chargeant de la lui remettre.

24 *février*. — M. Vernon est venu ondoyer, à Longwood, l'enfant du comte Bertrand. Napoléon a joué, le soir, au billard.

25 *février*. — Cipriani est allé en ville pour acheter des provisions.

28 *février*. — Napoléon a eu très peu de repos pendant la nuit; il s'est levé à cinq heures, et s'est promené pendant quelque temps dans la salle de billard. Je l'ai trouvé couché sur un sopha; il avait l'air abattu. Il m'a salué d'une voix faible; je lui ai remis une gazette de Portsmouth, du mois de novembre dernier. Après avoir lu quelques observations sur le tort que produirait probablement à la France le mariage de l'empereur d'Autriche avec la princesse de Bavière, ainsi qu'une remarque portant que Napoléon, dans la plénitude de sa puissance, s'y était toujours opposé, Napoléon m'a dit : « C'est vrai. Je craignais les suites d'une alliance entre ces deux Maisons; mais maintenant que peut faire cela? » Faisant allusion à la détresse dans laquelle se trouve le commerce d'Angleterre, il a fait l'observation que lord Castlereagh méritait la réprobation de la nation anglaise, pour le peu de soin qu'il avait pris aux intérêts de son pays, lors de la paix générale. « Les malheurs dont je fus assailli ont donné un tel ascendant à

l'Angleterre, qu'on lui eût accordé presque tout ce qu'elle aurait demandé, indépendamment du droit qu'elle avait de réclamer une récompense pour les dépenses énormes qu'elle avait faites. Il s'est offert un moment favorable, qui ne se représentera peut-être plus, où l'Angleterre aurait pu, dans l'espace de quelques années, se débarrasser de tout ce qui la gênait, et se délivrer de l'immense dette qui pèse sur elle. Si lord Castlereagh eût été réellement attentif aux intérêts de sa patrie, il aurait saisi, dans les commencements, la seule occasion qui se soit présentée d'assurer à l'Angleterre des avantages commerciaux qui l'auraient délivrée de ses embarras. Mais, au lieu de cela, il s'est amusé à faire la cour aux rois et aux empereurs, qui ont flatté sa vanité en l'honorant de quelque attention, persuadés que, par cette conduite, ils lui feraient négliger les intérêts de la Grande-Bretagne, et travailleraient à ceux de leurs pays respectifs. Il a été complètement leur dupe, et votre nation le maudira un jour.

« Je ne vois maintenant d'autre moyen de vous tirer du mauvais pas où vous êtes engagés, que de réduire l'intérêt de la dette nationale, et confisquer, au profit de l'État, la plus grande partie des revenus de l'église, toutes les sinécures, et d'établir un système de réduction générale. Votre caisse d'amortissement est illusoire. Imposez une taxe sur les absents. Il est trop tard aujourd'hui pour revenir sur les traités de commerce. Ce que l'on eût regardé dans le temps comme juste et comme rai-

sonnable, serait considéré maintenant sous un tout autre point de vue. L'occasion est perdue, et la nation est redevable à vos imbéciles de ministres de tous les malheurs qui vont l'accabler; on ne doit les attribuer qu'à leur criminelle négligence.

« J'ai appris, a-t-il dit, que le botaniste (1) est sur le point de partir sans que j'aie pu le voir. Dans les contrées les plus barbares, on ne refuserait pas même à un prisonnier condamné à mort, la consolation de converser avec un homme qui aurait vu depuis peu sa femme et son enfant. Même dans le temps où celle des cours de justice que l'on peut regarder comme la plus exécrable, le tribunal révolutionnaire de France, exerçait son funeste pouvoir, on n'a jamais vu un tel exemple de barbarie et d'oubli de tout sentiment d'humanité; et votre nation, si renommée pour son libéralisme, se permet de pareilles infamies! J'ai appris que ce botaniste a demandé à me voir et qu'on lui en a refusé la permission. Dans ma lettre à Las Cases, que le gouverneur a lue, je me plaignais de cette conduite, comme d'une aggravation de ma peine, et par là je formais la demande de le voir. Je n'ai pas voulu m'y prendre d'une autre manière. Je me serais exposé à recevoir un refus de la part de ce *bourreau. C'est le comble de la cruauté.* Il faut être bien barbare pour refuser à un époux, à un père, la consolation d'entretenir une personne

(1) Napoléon avait été informé, et je crois, avec fondement, que ce *gentleman* avait conversé avec l'Impératrice et vu son fils peu de temps avant qu'il ne partît d'Allemagne pour se rendre à Sainte-Hélène.

(Note de O'Meara.)

qui a vu sa femme depuis peu, et touché son enfant (ici la voix de Napoléon s'affaiblit), et surtout lorsque, par la cruelle politique de quelques individus, il est pour toujours privé des embrassements de ces personnes chéries. Les anthropophages des mers du Sud n'en feraient pas autant : avant de dévorer leurs victimes, ils leur permettent de se voir et de converser ensemble. Les cannibales désapprouveraient les cruautés que l'on exerce ici. »

Napoléon se promena de long en large pendant quelque temps. Ensuite il continua : « Vous voyez la manière dont il cherche à en imposer aux voyageurs qui se rendent en Angleterre, pour leur faire croire qu'il est le meilleur homme du monde, que sa conduite envers moi est toute bénigne, et que c'est entièrement ma faute si je ne reçois pas d'étrangers. Il donne comme une preuve de l'intérêt qu'il y prend, qu'il envoie son aide de camp pour me les présenter, quoiqu'il sache bien que cette dernière circonstance suffirait seule pour m'empêcher de les recevoir. Son but est de faire croire à l'Europe que je redoute la vue d'un Anglais. Voilà pourquoi il vous a prié de m'inforque Las Cases avait dit que j'avais en horreur l'uniforme anglais. »

J'ai fait observer que sir Hudson Lowe pensait que c'était là une invention de Las Cases. « C'est une invention de sa part, a répliqué l'empereur, afin de vous en imposer. Si j'avais haï les Anglais, me serais-je remis entre leurs mains, au lieu de me rendre à l'empereur de Russie ou à l'empe-

reur d'Autriche? Est-il possible de donner une plus grande preuve de mon estime pour une nation, que je l'ai fait pour l'Angleterre, bien malheureusement pour moi! »

Napoléon a ouvert la porte pour appeler Saint-Denis, et lui demander, en ma présence, si, dans son journal, Las Cases affirmait qu'il eût jamais dit qu'il haïssait les Anglais, et que sa prévention s'étendait jusqu'à leur uniforme, ou enfin quelque chose qui pût être entendu de cette manière. Saint-Denis a répondu que rien de ce genre n'était contenu dans le journal. « Eh bien, a dit Napoléon, si Las Cases l'eût dit, il l'aurait écrit de même dans son journal. Il faudrait être bien méchant pour vouloir me tourmenter dans la circonstance pénible où je me trouve. Il faut qu'il n'ait rien ici, a-t-il continué en plaçant sa main sur son sein; et quand un homme n'a point de cœur, il doit nécessairement avoir une mauvaise tête, et être hors d'état de commander ou d'agir par lui-même. La nature, en formant de certains hommes, a voulu les retenir dans une situation subalterne. Tel était Berthier. Il n'y avait pas au monde de meilleur chef d'état-major, c'était là que se trouvait son véritable talent; mais il n'était pas capable de commander cinq cents hommes. Ce gouverneur aurait fait un excellent *commis*. Vous pouvez voir combien il est peu propre à occuper un poste important, puisqu'il se laisse mener par un imbécile, aussi méprisable que ce colonel Reade. Avez-vous lu *Gil Blas*? » J'ai répondu que

oui. « Ce sourire éternel sur les lèvres de Reade, continua Napoléon, n'est pas naturel, et me fait penser à Ambroise de Lamela, qui allait à l'église tout en formant le projet de voler son maître. Ce sourire sert à masquer ses intentions réelles. On m'a rapporté que les Balcombe avaient été interrogés et scrutés en tous sens par le gouverneur et par Reade, son conseil privé, sur ce qu'ils avaient dit et entendu dire à Longwood, et que le père avait répondu qu'il était venu ici pour avoir l'honneur de nous voir, et non pas pour servir d'espion. »

FIN DE LA SECONDE PARTIE

APPENDICE

STATISTIQUE DE SAINTE-HÉLÈNE

Sainte-Hélène est située entre le 15e degré 55 minutes de latitude sud, et le 5e degré 46 minutes de longitude ouest, sous les vents alisés sud-est. Elle a à peu près dix milles et demi de longueur, six milles trois quarts de largeur, et vingt-huit milles de circonférence. La partie la plus élevée est *Diana's-Peak*. Elle est éloignée de la terre la plus prochaine, l'Ascension, d'à peu près six cents milles ; le continent le plus rapproché, le cap de Bonne-Espérance, en est à douze cents lieues. Son aspect est stérile et repoussant. Elle présente à l'extérieur l'apparence d'une masse de rochers noirâtres, formés de différentes laves, qui s'élèvent de l'Océan en pointes rudes et irrégulières, et qui paraissent brûlés et scorifiés. Ils n'offrent aucune végétation à quinze cents pieds de hauteur au-dessus de la mer, et l'aridité de leurs masses n'est rompue que par des ravins profonds et étroits qui descendent à la mer, et forment, en plusieurs endroits, des espèces de ports. L'île est un composé de laves refroidies dans différents états de fusion, qui, jointes à l'absence totale de toute substance primitive, à ses hauteurs en cône, au *Puzzolana*, et aux productions volca-

niques qui s'y trouvent, prouvent clairement qu'elle a subi l'action du feu. *James-Town,* seule ville qui soit dans l'île, est située au fond d'un ravin, en forme de coin flanqué de chaque côté de rochers énormes et saillants, menaçant continuellement d'une mort affreuse les habitants de la ville. Le rocher à gauche, en venant de la mer, est appelé *Rupert's-Hill;* celui à droite, *Ladder-Hill.* Une route perpendiculaire et étroite appelée *Sidepath* (le sentier de côté) traverse le premier; une autre route, qui coupe Ladder-Hill, conduit à la maison de campagne du gouverneur. Le premier aspect de la ville est agréable, surtout à ceux qui ont été longtemps en mer; elle ressemble à une décoration de théâtre. Vis-à-vis de la ville, est *Jame's-Bay*, port principal, où les vaisseaux les plus gros sont en parfaite sûreté. Le vent ne variant jamais de plus de deux ou trois points, et soufflant toujours de terre, est très favorable pour mettre à la voile. La ville se compose d'une petite rue le long de la mer et qui est appelée *Marino*; d'une grande rue qui, commençant à celle-ci, s'étend en ligne droite à une distance d'à peu près trois verges, où elle se divise alors en deux plus petites. Elle offre à peu près cent soixante maisons, bâties principalement en pierres, cimentées avec de la boue, la chaux étant extrêmement rare dans l'île. Les principales maisons sont blanchies et couvertes en bardeaux; les autres sont couvertes de planches et de terre. Il y a une église, un jardin botanique, un hôpital, une taverne et des casernes. A gauche de la baie, est situé le château du gouverneur. On trouve quelques brasseries dans lesquelles on fait de la bière aussi bonne que notre meilleure.

Les maisons sont en général fort propres à l'extérieur, mais elles manquent de beaucoup de commodités. Ce sont presque toutes boutiques, hôtels garnis et auberges,

On peut s'y procurer des marchandises des Indes Orientales ou d'Angleterre ; mais ces dernières reviennent à des prix énormes. Le thé est la seule denrée qui y soit à bas prix. Lors de notre arrivée, il était difficile de s'y procurer les choses nécessaires à la vie, et ce n'était qu'à des prix exorbitants. Le bétail était tellement rare, que c'était une affaire d'état que de tuer un bouvillon ; les habitants ne pouvaient tuer même leur propre bétail, sans en avoir préalablement obtenu la permission expresse du gouverneur et du conseil. Les moutons sont très petits ; ils pèsent rarement plus de vingt ou trente livres. Le mouton, lorsqu'on peut s'en procurer, coûte de 1 fr. 85 c. à 2 fr. 50 c. la livre. La volaille y est fort chère; elle coûte de 7 fr. 50 c. à 12 fr. 50 c. la pièce. Les canards, 12 fr. 50 c. Les oies, 22 fr. 50 c. Les dindes coûtent de 31 fr. 50 c., jusqu'à 50 fr. Il est très difficile de s'y procurer du veau, et il coûte à peu près 2 fr. 50 c. la livre. Le porc, 1 fr. 55 c. Les choux, de 1 fr. 50 c. à 3 fr. chaque. Les carottes, 1 fr. 50 c. la douzaine. Les pommes de terre, de 7 fr. 50 c. à 10 fr. 80 c. le boisseau. Les œufs, la douzaine, de 6 fr. 25 c. à 7 fr. 50 c. On y a quelquefois des pois, mais ils sont très chers.

Le poisson le plus commun est le maquereau, il y est abondant. Il y a des *albicores*, des *bonetas*, des *bull's-eyes*, des *cavallies*, et quelquefois, mais très rarement, des tortues de mer. On y trouve aussi une espèce d'écrevisse appelée *longues-pattes*, et quelques cancres.

Le seul gibier de l'île se compose de quelques paons sauvages, de perdrix et de faisans. Ces derniers sont gibier royal, et réservé. On soumet à une amende très forte quiconque en tuerait un, et ne l'apporterait pas de suite au gouverneur. On n'y voit point de lièvres, et très peu de lapins. Les locaux y sont excessivement chers ; les habitués paient ordinairement 7 fr. 75 c. par nuit ;

les passagers paient le double. Le prix du logement et de la table est de 37 fr. 50 c. par jour, pour une grande personne ; 18 fr. 75 c. pour un enfant ; 12 fr. 50 c. pour un domestique : on donne à ces derniers une table passable et très peu de vin. Le porter et tous les vins, excepté celui du Cap, y sont fort chers. La vente de toute espèce de spiritueux est prohibée. Les chèvres, qui y étaient autrefois nombreuses, et qui faisaient tort aux jeunes arbres, en sont presque exterminées. Les maisons sont remplies d'une quantité de rats et de souris incroyable à tous ceux qui n'ont pas été à Sainte-Hélène ; les ravages qu'ils commettent sont incalculables. On y est aussi assailli par des essaims de moucherons (moschettes) de deux espèces, dont la piqûre est insupportable. On y voit aussi des quantités de rougets, des scorpions, des millipèdes et une espèce de mouches très incommode pour le bétail et les chevaux. La quantité des chenilles et des vers y est étonnante, et les ravages que font ces insectes sont presque incroyables. J'ai ouï dire que des planches de végétaux avaient été quelquefois entièrement détruites en une nuit par les chenilles. Le bois de chauffage y est extrêmement rare et fort cher ; on est obligé de tirer le charbon de l'Angleterre. Les ressources de l'île sont peu nombreuses, et je puis dire avec vérité qu'il y avait à bord du *Northumberland* un plus grand nombre d'outils et de mécaniques, qu'elle n'en contient. Le prix du travail y est très élevé ; les journées ordinaires d'un ouvrier sont de 5 fr., et celles d'un mécanicien de 8 fr. 75 c. à 12 fr. 50 c.

James-Town est défendu par une ligne de fortifications élevées le long de la baie, à droite de laquelle se trouve le port, par des ouvrages maritimes, et par les batteries de Meuden et de Bank, sur Ladder-Hill et Ruppert's-Hill. Un pont-levis conduit à la porte de la ville ; cette

porte est fermée tous les soirs à la chute du jour. On aborde la ville au pied d'une montagne en cône, appelée *Sugar-Louf-Point*. Avant qu'il leur soit permis de jeter l'ancre, les vaisseaux sont obligés d'envoyer un bateau pour déclarer leur nom, leur pays, etc. Outre cet abordage, il y en a encore cinq ou six autres qui ne peuvent servir qu'à un très petit bâtiment.

Une source qui la traverse fournit de l'eau à la ville, ainsi qu'aux vaisseaux de la baie. Cette eau, du cresson, quelques végétaux et de la bière, sont les seuls rafraîchissements que puissent se procurer les passagers dont la bourse n'est pas bien garnie.

La population de l'île sans y comprendre la garnison, s'élève à deux mille neuf cents âmes à peu près, dont sept cent quatre-vingts sont blancs, trois cents noirs; le reste se compose de Lascars, de Chinois, etc. Les blancs sont ou d'origine anglaise, ou natifs de la Grande-Bretagne; les insulaires en sont très jaloux, et les regardent comme des intrus. Ceux-ci, à leur tour, ont appelé les naturels du sobriquet de *Yam-Stochs*. On y parle l'anglais, mais on le prononce très mal. La religion anglicane est la dominante; les coutumes sont composées des habitudes anglaises et des mœurs des tropiques. La principale nourriture consiste en viande salée, riz et poisson; on obtient le premier de ces articles par quantités, dans les magasins de la compagnie des Indes-Orientales, à des prix modérés. La viande fraîche est un luxe que la haute classe se permet rarement, encore éprouve-t-elle beaucoup de difficulté à s'en procurer. Les végétaux sont ordinairement vendus ou échangés aux vaisseaux et aux troupes. Il y a peu d'années, l'île ne possédait pas encore une seule charrue; cependant, son dernier gouverneur, le major-général Beaston, en fit introduire plusieurs. La plus grande partie des habitants

demeurent à la ville, et ne vont à la campagne que pour leur amusement ou leur santé. Ils ont, en général, peu d'éducation ; et le petit nombre de ceux qui ont été élevés en Europe, conçoivent bientôt, à leur retour, le plus profond mépris pour leurs parents ou leurs voisins.

Le haut prix des denrées, et des autres choses nécessaires à la vie, ne permet pas aux habitants de déployer une grande hospitalité. A l'exception de la famille Balcombe, les étrangers ne peuvent guère attendre des égards que du propriétaire de l'auberge où ils logent. La plupart des aubergistes sont les personnages les plus importants de l'île ; ils comptaient parmi eux, il y a quelques mois, le second membre du conseil. On y donne cependant quelques soirées, et les jeunes personnes de l'île, dont quelques-unes sont fort jolies et fort ignorantes, n'exigent pas de longues assiduités pour se décider à quitter le rocher où elles sont nées.

L'intérieur de l'île se compose de chaînes de montagnes et de ravins. *Diana's-Peak*, le point le plus haut de l'île, est à deux mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds au-dessus du niveau de la mer. Le pays offre les contrastes les plus frappants d'aridité et de verdure. Ici, ce sont des rochers stériles et d'une hauteur immense, séparés par des abîmes profonds, obscurs et perpendiculaires, parsemés çà et là d'immenses masses de roches nues, et de quelques terres-pleins de verdure ; là, de verts pâturages, et des jardins ornés d'arbres et de maisons qui s'élèvent dans la vallée ou sur le flanc des rochers. Quelque bétail, des moutons, et parfois un cheval, paissant sur les côtes escarpées des montagnes, offrent à l'œil, fatigué de la vue de ces précipices affreux, un agréable soulagement. Ces contrastes font trouver au spectateur la partie cultivée de l'île pittoresque et romantique. La vue dont on jouit de *Sandy-Bay-*

Ridge et du sommet de Diana's-Peack, est véritablement splendide. Cependant, la plus grande partie de l'île est dépouillée, et son aspect est horrible et repoussant; la plupart des terres propres à la culture sont encombrées de ronces (*rubus pianatus*), que l'on y avait apportées, il y a quelques années, comme une rareté. Les routes sont, en général, fort étroites; à peine un cheval y peut-il passer. Elle tournent autour du sommet des collines ou des flancs escarpés des montagnes à pic, et s'enfoncent dans les profondeurs des ravins. Il n'y avait dans l'île que deux voitures, appartenant au gouverneur et traînées par des bœufs.

On peut compter au nombre des sites les plus agréables de l'île, d'abord *Plantation-House*, ensuite la maison du colonel Smith, *Rosemary-Hall*; celle de M. Doreton, à *Sandy-Bay*, *the Briars*, et la maison de miss Mason. Tous ces endroits sont ornés de beaux jardins, de promenades abritées, de verdure et de ruisseaux; ce sont presque des demeures agréables. *Plantation-House* et ses dépendances seraient considérées, dans toutes les parties de l'Europe, comme un site enchanteur.

Afin que le lecteur ne pense pas que je veuille enchérir sur ses beautés, je vais rapporter un extrait de la description qui en a été donnée dans le dernier ouvrage publié sur Sainte-Hélène. « L'entrée de *Plantation-House*, résidence de campagne du gouverneur, est à peu près à trois quarts de mille de..... C'est une habitation extrêmement élégante, agréablement située, ayant des jardins immenses et des terres bien cultivées; elles sont labourées comme celles d'Angleterre, et entretenues avec beaucoup de soin. Les jardins sont ornés de différentes espèces d'arbres magnifiques et d'arbrisseaux apportés d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique,

Tous viennent des parties du monde les plus éloignées et des climats les plus opposés; et cependant ces plantes y prospèrent et fleurissent toutes. »

Plantation-House est abritée par les chaînes immenses de montagnes (1) formant Diana's-Peak et Halley's-Mount, et qui séparent l'île, garantissent cette partie du vent du sud-est, lequel, dans les endroits exposés à son ardeur, brûle la végétation.

Lorsqu'on sut que Longwood avait été fixé pour la demeure de Napoléon, cette décision surprit d'abord les insulaires; la situation est si aride, qu'aucune famille n'avait jamais pu l'habiter plus de quelques mois dans l'année : mais cette surprise cessa bientôt parce qu'on supposait qu'on lui préparerait une habitation convenable pour l'hiver, lorsque le gouverneur serait arrivé.

Longwood est une vaste plaine sur le sommet d'une montagne, sous le vent, à deux mille pieds à peu près au-dessus du niveau de la mer. Elle contient un grand nombre d'arbres appelés *gum-woods (conysa gummifera)*, tous à peu près de la même taille, et penchant tous du même côté, à cause des vents alisés qui soufflent continuellement du sud-est, ce qui leur donne l'aspect le plus monotone et le plus mélancolique. Les feuilles de l'arbre à gomme sont petites, étroites, et toutes réunies aux extrémités des branches, ce qui fait, par conséquent, qu'elles ne donnent qu'un ombrage sans force, contre les rayons pénétrants du soleil. Il n'y a point

(1) Souvent, dans les voyages que j'étais obligé de faire deux fois la semaine à *Plantation-House*, je laissais Longwood au milieu des brouillards et de la pluie, et trouvais le beau temps à *Plantation*. Le changement commençait généralement à partir des montagnes au-dessus de Hut's-Gate : on peut en attribuer la cause à ce que les nuages étaient attirés par les hautes montagnes appelées l'*Épine du dos* de l'île. On voyait tous les jours le beau temps à la ville, et la pluie et le brouillard en même temps dans les montagnes. Il est surprenant que l'on ne connaisse ni le tonnerre ni les éclairs à Sainte-Hélène, ce qui provient sans doute de ce que le fluide électrique s'amassant sur Diana's-Peak et les autres montagnes en cône, se trouve conduit à la mer.

d'eau, excepté celle qu'on y amène d'à peu près trois milles. La plaine est exposée à un vent sud-est, constamment chargé d'humidité ; sa situation élevée fait qu'elle est enveloppée de brouillards ou noyée dans les pluies, pendant la plus grande partie de l'année. Le sol se compose d'une craie argileuse et gluante qui, dans les temps humides, s'attache aux pieds du voyageur et y forme un tel poids, qu'elle l'empêche véritablement de marcher. Pendant un mois ou six semaines, le temps y est fort beau ; le soleil y est vertical pendant deux ou trois autres mois, et les sept ou huit derniers sont toujours pluvieux et désagréables. Bien que Longwood soit généralement couvert de brouillards, le ciel s'y éclaircit parfois, et les rayons du soleil y brillent d'une splendeur passagère. Bientôt après, l'atmosphère s'obscurcit de nouveau, des brumes épaisses couvrent la plaine, et une pluie abondante, poussée impétueusement par l'éternel vent alisé, mouille jusqu'aux os quiconque s'est hasardé à faire un tour de promenade, séduit par l'apparence trompeuse du soleil. Ces changements de température ont souvent lieu plusieurs fois dans le même jour, et sont une des causes de l'insalubrité de Sainte-Hélène. Par suite de la nature grasse du sol, la pluie ne pénètre que très peu sa surface, et court se précipiter dans les ravins du voisinage. La violence du vent qui détruit la végétation, jointe aux dégâts commis par les vers, et le manque d'eau pendant deux ou trois mois de l'année, rendent presque nuls tous les efforts pour cultiver le jardin : la plante qui réussit le mieux à Longwood est le tithymale, herbe nuisible et laiteuse.

Afin qu'on ne puisse pas croire que je me suis plu à exagérer les inconvénients de Longwood, je prendrai la liberté de citer deux passages de l'Histoire de Sainte-Hélène par M. Brooke, qui a habité cette île pendant à

peu près quarante ans ; il était le doyen du conseil et remplaçait le gouverneur. M. Brooke possédait une vaste propriété dans l'île, et était plutôt porté à rehausser son mérite qu'à en indiquer les défauts. « C'est seulement, » dit-il, dans les parties les plus abritées de l'île que le » chêne atteint à la perfection. Dans les lieux exposés à » l'ardeur du soleil, les vents alisés, qui soufflent conti- » nuellement dans la même direction, produisent les ef- » fets les plus funestes sur cet arbre et sur la plupart » de ceux étrangers au sol. » Page 228. — Puis il dit, page 255 : « Le gouverneur Dunbard était infatigable » dans ses efforts pour étudier les ressources et la ferti- » lité de l'île. Les expériences qu'il fit à Longwood pour » cultiver de l'avoine, de l'orge et du blé, donnèrent » naissance à tant d'espérances de succès, qu'on y avait » déjà élevé une grange ; mais la moisson ayant manqué, » elle fut convertie en une résidence pour le lieutenant- » gouverneur. On suppose qu'il dut cette non-réussite » à la sécheresse ou à quelque autre particularité du cli- » mat ou du sol, et non, comme on l'a affirmé quelque- fois, aux dégâts commis par les rats. »

Une preuve plus évidente que Longwood est l'endroit de l'île le plus aride et le plus désagréable (1), c'est qu'avant que Napoléon vint dans l'île, il n'avait jamais été habité plus de trois ou quatre mois de l'année par le lieutenant-gouverneur, comme maison de campagne, et quelquefois par les fermiers de la compagnie, qui s'y réunissaient

(1) Dans l'esquisse que j'ai donnée des coutumes de Sainte-Hélène, j'ai oublié de parler d'un usage qui peut bien n'être pas regardé comme très favorable aux mœurs. Si une demoiselle d'une honnête famille devient grosse avant le mariage, son séducteur, soit qu'il soit employé dans le civil ou le militaire de la compagnie des Indes-Orientales, qui constitue à peu près les quatre cinquièmes des habitants de la plus noble classe, est obligé de l'épouser, sous peine de perdre sa place. Il m'est impossible de dire si c'est véritablement une *coutume*, ou une loi établie par la Compagnie.

dans une petite chaumière. Aucun des habitants de l'île n'en avait jamais fait sa résidence habituelle, connaissant bien tous ses inconvénients. Ce fait, qui n'est point controuvé, en dit plus à lui seul que des volumes.

J'espère que les remarques suivantes sur Sainte-Hélène, qui sont fondées sur l'observation et l'expérience, ne seront pas trouvées superflues dans l'occasion présente ; et pour les rendre plus intelligibles au lecteur, je lui demanderai la permission de les faire précéder de quelques observations préliminaires.

On peut attribuer la plus grande partie des maladies qui affligent le corps humain, aux changements subit de température, surtout lorsque ce changement est accompagné d'humidité. Les transitions soudaines du chaud au froid engourdissent les vaisseaux extrêmes de la surface du corps, en repoussant alors la même quantité de sang sur quelqu'un des organes internes. Les changements subits de l'atmosphère dans quelques climats, tels que celui d'Angleterre, produisent des affections pulmonaires ; sous les tropiques, où le système bilieux est si susceptible de dérangement, elles occasionnent des maladies de foie. La grande sympathie qui existe entre la peau, le foie et les intestins, n'a jamais été plus fortement démontrée que par le nombre des affections funestes et violentes des deux derniers organes, qui surviennent journellement à Saint-Hélène, où les variations atmosphériques sont si fréquentes et si rapides, et où il règne une si grande humidité.

L'intérieur de l'île est formé, comme nous l'avons dit, de chaînes continuelles de montagnes hautes, inégales et escarpées, dont les sommités sont à deux mille six cents pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Elles sont séparées par des ravins profonds, longs et étroits, dont le fond n'est pas élevé, dans quelques-uns, à plus de quelques

pieds au-dessus du niveau de la mer. Quiconque veut faire quelques milles à cheval doit s'attendre à changer de température à chaque instant. Abrité par la profondeur des ravins, il éprouve la chaleur des tropiques dans une latitude de 15 degrés 55 minutes sud. Un moment après, passant à travers l'ouverture de quelque rocher, la pesanteur de l'atmosphère est remplacée par une bise soudaine qui souffle des montagnes, et dont l'effet, joint à l'humidité qui l'accompagne, produit l'évaporation rapide de la transpiration, la perte de la chaleur animale de la surface du corps, et repousse, par conséquent, le sang vers l'intérieur. Si l'on sort de la vallée pour gravir les montagnes dans un semblable état de transpiration, le même vent glacial, produisant les mêmes effets, vous frappe avant que vous ayez atteint leur sommet.

En calculant un degré de température par chaque deux cents pieds d'élévation, on trouvera une différence de dix degrés entre Longwood, qui est à peu près à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et la ville. A cette différence, ajoutez-en deux ou trois pour la violence du vent sud-est, chargé d'humidité, qui domine généralement dans les hautes régions, et qui produit une différence d'évaporation entre les montagnes et les vallées ; laquelle évaporation, jointe à l'augmentation de l'élévation, réduit la température de Longwood à douze ou treize degrés. Longwood se trouve en un moment assailli par une ondée de pluie, et enveloppé d'un brouillard épais, à la force duquel le vent communique une telle impétuosité, qu'il pénètre, en quelques minutes, les manteaux les plus épais ; puis bientôt après, le ciel s'éclaircissant laisse percer dans toute leur ardeur les rayons du soleil du tropique. Cet état dure quelques instants, et bientôt le brouillard, la pluie et l'humidité lui succèdent Ces ondées et ces coups de soleil successifs suffisent,

comme tout médecin l'affirmera, pour produire les affections inflammatoires les plus violentes dans les viscères, et particulièrement dans ceux de l'abdomen.

Il est évident, d'après cela, que Sainte-Hélène joint à ses causes générales d'insalubrité pour les Européens, causes inséparables du climat, sous le tropique, une insalubrité locale et particulière, ainsi que le prouve la grande mortalité qui y règne. Le plus léger froid, la moindre irrégularité, sont fréquemment suivis de violentes attaques de dyssenterie, d'inflammations d'entrailles, ou de fièvres qui deviennent funestes en peu de jours, si l'on n'emploie les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour y remédier. Une plénitude d'humeur dans un enfant, qui, en Europe, n'exigerait qu'un peu d'eau chaude pour produire l'évacuation, devient ici une maladie épouvantable, et exige les remèdes les plus actifs ; l'issue de cette maladie est toujours funeste, si on la prend quelques heures trop tard seulement. Le climat est surtout contraire aux Européens ; il n'est à la vérité favorable à la longévité de personne, même des indigènes. En examinant les registres de la paroisse, on verra que peu de personnes y passent la quarante-cinquième année (1). Les maladies les plus communes sont la dyssenterie, les inflammations d'entrailles, les affections au foie, et les fièvres, qui sont toutes violentes. Les dyssenteries, surtout, et les maladies de foie, qui, se trouvant fréquemment réunies, s'y montrent avec les symptômes les plus concentrés et les plus fâcheux, trompent l'effet des

(1) Les seules maladies endémiques auxquelles les naturels de l'île soient sujets sont les catarrhes. Ces maladies, qui appartiennent à la classe de celles inflammatoires, peuvent, en quelque sorte, expliquer, malgré leur santé robuste, le peu d'exemples de longévité parmi les insulaires. Cette opinion est celle d'un de mes amis, qui exerce la même profession que moi, et que j'ai consulté pour cette partie de mon journal.
Vide Brooke's history of S.-Helena.

remèdes les plus actifs et les plus puissants ; et malgré le talent et l'expérience de plusieurs praticiens habiles, elles ont presque toujours une issue funeste, et cela dans une proportion étonnante, par rapport aux autres colonies anglaises. Pendant les douze ou treize premiers mois de son arrivée à Sainte-Hélène, le second bataillon du 66e régiment perdit cinquante hommes par cette maladie; il était fort de six cent trente hommes; c'était un fer rouge. Plus récemment encore, *le Conquérant*, arrivé en juillet 1817, perdit en dix-huit mois, et presque tous par la même maladie, cent dix hommes sur six cents. Cent sept furent réformés et renvoyés en Angleterre, comme invalides. C'était plus du tiers de l'équipage.

Je ne saurais établir positivement le nombre des morts qui ont eu lieu dans les deux bataillons du 66e régiment ; mais je crois qu'il s'est élevé au-dessus de cent vingt hommes : les feuilles de revue éclairciraient aisément ce fait. Dans les Indes-Occidentales, la proportion des morts de l'année 1814 était d'un sur vingt-cinq ; celle des morts aux sujets atteints, d'un sur trente-six et deux tiers. Cependant, combien cette mortalité semble légère, lorsqu'on la compare à celle de Sainte-Hélène ! Elle était devenue si grande en cet endroit, que le gouverneur et l'amiral, craignant les effets que pourraient produire une plus longue résidence dans l'île, et désirant sans doute alléger leur misère autant que possible, envoyèrent à peu près soixante-dix malades en Angleterre et au Cap, dans l'espace d'un mois à peu près. La moitié de ceux qui ont été envoyés dans ce dernier endroit, et c'étaient les plus malades, reposent depuis longtemps dans leur paisible tombe.

Le Conquérant reçut également l'ordre de croiser au vent de l'île pendant six semaines, sans cependant retirer un grand avantage de cette manœuvre. Il est digne de

remarque que le vaisseau de la compagnie, *le Racoon*, avait beaucoup souffert de la dyssenterie et de l'hépatitis, tant qu'il était resté stationné à Sainte-Hélène : lorsqu'on l'eut envoyé au Cap, l'équipage se rétablit et recouvra la santé : cet état dura tant que le vaisseau resta au Cap ; mais à son retour à Sainte-Hélène, la dyssenterie et l'hépatitis reparurent encore ; une forte maladie les suivit (1).

La mortalité qui eut lieu dans les équipages des deux petits vaisseaux *le Morquito* et *le Racoon,* pendant qu'ils étaient stationnés à Sainte-Hélène, est véritablement effrayante. Chacun de ces bâtiments avait cent hommes d'équipage ; sur l'un, la mort enleva soixante hommes ; et sur l'autre, vingt-quatre. *Le Liverot* perdit onze hommes sur soixante-quinze ; et *le Griffon,* quinze sur quatre-vingt-cinq, sans compter les invalides et ceux envoyés en Angleterre par suite de la même maladie. Les officiers de marine savent bien qu'à moins qu'on ne soit dans de très mauvaises stations, les petits vaisseaux souffrent généralement le moins ; souvent ils ne perdent pas un seul homme dans l'année. J'ai été moi-même médecin à bord d'un sloop de guerre dans les Indes-Occidentales, et nous ne perdîmes pas un seul individu dans une année que nous restâmes exposés à l'influence nuisible du climat de Surinam.

La réputation de salubrité, non méritée, dont Sainte-Hélène a joui jusqu'à ce jour, s'est produite proba-

(1) Une autre preuve très forte de l'insalubrité du climat, est celle du vaisseau *l'Amitié*, qui arriva d'Angleterre à Sainte-Hélène, au mois de novembre 1817. A peine y était-il depuis huit ou dix jours pour faire de l'eau, que la dyssenterie se manifesta parmi l'équipage ; et dans le cours de quelques semaines, à peu près cent individus en furent attaqués. L'équipage ne comptait pas un seul malade avant son arrivée à Sainte-Hélène ; aucun symptôme de la maladie ne s'y était encore manifesté.

Du 20 novembre 1815 au 20 du même mois de l'année suivante, on avait reçu à l'hôpital militaire quatre cent trente-huit malades, dont cent soixante dix-neuf étaient attaqués de maladies intestinales. Le régiment s'élevait à cinq ou six cents hommes.

blement parce qu'elle était peu connue, si ce n'est des marins qui, arrivant de voyages au long cours, étaient, comme les matelots de Dampier, enchantés de se trouver à terre, quelque part que ce fût, et, durant le peu de jours qu'ils y restaient, se trouvaient soulagés du scorbut par l'usage du cresson dont elle abonde ; et parce que ses habitants, nombreux et principalement composés de naturels, ne souffrent pas autant que les étrangers des effets du climat dans lequel ils sont nés. Jusqu'à l'arrivée de l'illustre prisonnier, très peu d'Européens avaient fait une résidence continue dans l'île ; et je puis affirmer, d'après une remarque personnelle, que le plus grand nombre de ceux qui y étaient alors, même des officiers, avaient des attaques plus ou moins violentes de dyssenterie ou d'hépatitis , et moi-même, bien qu'il m'en coûte de le dire, je fus de ce nombre. Les officiers de santé qui ont été le plus à même de se former une juste idée de l'île, sont dans l'opinion que le climat en est extrêmement malsain, et que la dyssenterie et l'hépatitis y règnent à un point et avec une intensité extraordinaires. Pour convaincre le public que je ne suis ni singulier dans mes opinions, ni enclin à exagérer, je demanderai la permission de renvoyer le lecteur à une dissertation médicale sur l'hépatitis et la dyssenterie de Sainte-Hélène, laquelle a été composée par un candidat au grade de docteur en médecine au collège de la Trinité, à Dublin. L'essai en question a été écrit par le docteur Leigh, ancien chirurgien du deuxième bataillon du 66e régiment, stationné à Sainte-Hélène.

N° 1

Protocole des conférences de Châtillon-sur-Seine.

La pièce suivante réfute complètement les assertions ministérielles touchant le prétendu refus de l'Angleterre de reconnaître la dynastie impériale.

4 février 1814.

S. E. M. le duc de Vicence, ministre des relations extérieures, plénipotentiaire de France, d'une part; et les plénipotentiaires des Cours Alliées, savoir : M. le comte de Stadion, etc, pour l'Autriche; S. E. M. le comte de Razoumowski, etc., pour la Russie; L.L. E.E. lord Aberdeen, etc., et lord Cathcart, etc., et sir Charles Stewart, etc., pour la Grande-Bretagne; et S. E. M. le baron de Humboldt, etc., pour la Prusse, d'autre part, s'étant acquittés réciproquement des visites d'usages, dans la journée du 4 février, sont convenus en même temps de se réunir en séance le lendemain, 5 du mois de février.

Séance du 17 février, suite du protocole.

...Le plénipotentiaire autrichien lit ensuite l'avant-propos du traité préliminaire suivant :

Projet d'un traité préliminaire entre les hautes puissances alliées et la France.

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité : L.L M.M. II. d'Autriche et de Russie, S, M. le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. le Roi de Prusse, agissant au nom de leurs alliés, d'une part, et de S. M. l'Empereur des Français, de l'autre, désirant cimenter le repos et le bien-être fu-

tur de l'Europe par une paix solide et durable sur terre et sur mer, et ayant nommé, pour atteindre ce but salutaire, leurs plénipotentiaires actuellement réunis à Châtillon-sur-Seine, pour discuter les conditions de cette paix, les plénipotentiaires sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix et amitié entre L.L.M.M.II. d'Autriche et de Russie, S. M. le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. le Roi de Prusse, agissant en même temps au nom de tous leurs alliés, et S. M. l'Empereur des Français, leurs héritiers et successeurs à perpétuité.

Les hautes parties contractantes s'engagent, etc.

Signé ABERDEEN. — CATHCART. — LE COMTE DE RAZOUMOWSKI. — HUMBOLDT. — LE COMTE DE STADION. — CHARLES STEWART, *lieutenant-général.*

Signé CAULAINCOURT, duc de Vicence.

N° 2

EXTRAIT *de la déclaration signée par les ministres des puissances alliées, à Vienne, le 13 mars 1815.*

Les puissances qui ont signé le traité de Paris s'étant réunies en congrès à Vienne, et ayant appris la fuite de Napoléon Bonaparte, et son entrée en France par la force, doivent à leur propre dignité et à l'ordre social, une déclaration des sentiments que cet évènement leur fait éprouver.

En rompant la convention qui l'avait établi dans l'île d'Elbe, Bonaparte a détruit le seul titre légal auquel était attachée son existence. En reparaissant en France

avec des projets de trouble et de subversion, il s'est privé de la protection des lois, et a manifesté à la face du monde qu'il ne peut y avoir de paix avec lui.

Les puissances alliées déclarent, en conséquence, que *Napoléon est repoussé des relations civiles et sociales ; et qu'elles le livrent à la vengeance publique, comme l'ennemi et le perturbateur du repos du monde.*

Suivent les signatures.

Autriche..... Le prince de Metternich. — Le baron de Wessemberg.

Espagne..... P. Gomoy Labrador.

France..... Le prince Talleyrand. — Le duc d'Alberg. — Latour-du-Pin. — Le comte Alexis de Noailles.

Russie..... Le comte de Rasoumouski. — Le comte de Stakelberg. — Le comte de Nesselrode.

Grande-Bretagne..... Wellington. — Clancarty. — Cathcart. — Stewart.

Portugal..... Le comte Palmela. — Saldanha. — Lobo.

Prusse..... Le prince d'Hardenberg. — Le baron de Humboldt.

Suède..... Lowenhielm.

N° 3

Protestation *de l'empereur Napoléon.*

En présence de Dieu et des hommes, je proteste ici solennellement contre la violence exercée envers moi, contre la violation de mes droits les plus sacrés. On a porté, par la force, atteinte à ma personne et à ma liberté. Je suis venu volontairement à bord du *Bellérophon ;* je ne suis pas prisonnier de l'Angleterre, je suis son hôte.

Je suis venu à l'invitation du capitaine lui-même ; il m'a dit qu'il avait ordre du gouvernement de me rece-

voir et de me transporter, ainsi que ma suite, en Angleterre, en cas que cela me fût agréable. Comptant sur cette assurance, j'acceptai cette offre, de me mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Du moment où je montai à bord du *Bellérophon*, j'avais droit à l'hospitalité anglaise. Si le gouvernement, en donnant au capitaine du *Bellérophon* des ordres pour me recevoir, moi et ma suite, n'a voulu que me faire tomber dans un piége, il a forfait à l'honneur et dégradé son pavillon.

Si cet acte a lieu, les Anglais auront parlé en vain à l'Europe de leurs lois et de leurs libertés. La confiance dans la bonne foi de l'Angleterre est anéantie par l'inhospitalité du *Bellérophon*.

J'en appelle à l'histoire ; elle dira : Un ennemi qui, pendant vingt ans, avait fait la guerre au peuple anglais, vint dans son infortune chercher un asile sous la protection de ses lois. Quelle plus forte preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance ? Mais comment l'Angleterre a-t-elle payé une telle magnanimité ? *On affecta de lui tendre une main hospitalière, et quand il se fut livré...* on le sacrifia !

Signé NAPOLÉON.

4 août 1815.

N° 4

LETTRE *de l'auteur à l'amiral lord Keith, à bord du vaisseau de S. M.* le Bellérophon.

Torbay, 7 août 1815.

MILORD,

Le comte Bertrand m'ayant demandé, hier, pour accompagner le général Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène en qualité de chirurgien, celui qui s'était embarqué avec lui ne voulant pas aller plus loin, je prends la liberté

d'informer Votre Seigneurie que je suis prêt à accepter cette place, pourvu que ma demande reçoive son approbation, et aux conditions suivantes, savoir : qu'il me sera permis, en prévenant d'avance de mon intention, de quitter le service particulier que j'accepte, s'il ne me convient pas ; que tout le temps que je servirai de cette manière me sera compté comme autant de service actif dans la marine de S. M., ou que je serai indemnisé d'une manière quelconque de la perte de temps que cela pourrait m'occasionner ; que je ne pourrai pas être considéré comme dépendant du général Napoléon Bonaparte ou payé par lui, mais comme officier anglais employé par mon propre gouvernement ; enfin, que je serai instruit, aussitôt que les circonstances pourront le permettre, du traitement qui me sera alloué, ainsi que de la manière que je le recevrai.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BARRY E. O'MEARA.

N° 5

ILE SAINTE-HÉLÈNE. — *Ordonnances concernant le fort*

I. Les commandants de vaisseaux de l'honorable compagnie des Indes-Orientales, et les maîtres ou commandants de tous vaisseaux marchands, à qui il est permis de mouiller dans cette île, ne doivent pas prendre terre, ou permettre qu'aucune personne appartenant à leurs vaisseaux ou navires ne débarque, avant que la présente ordonnance n'ait été communiquée a bord desdits bâtiments ; ils doivent, au préalable, envoyer au gouverneur une liste des passagers, afin que celui-ci désigne ceux qui pourront descendre à terre.

II. Dans le premier cas, il est exigé de tout commandant de vaisseau ou de bâtiment marchand, de déclarer

positivement s'il règne ou s'il a régné quelque maladie à bord du vaisseau, si elle a été contagieuse ou non, s'il n'y a point eu de mort, et, dans l'affirmative, quelles en ont été les causes pendant le cours du voyage.

III. Toutes les lettres et paquets, quelles que soient les personnes à qui ils seraient adressés, si elles résident dans l'île, à l'exception de ceux venant par les malles régulières ou par la poste, devront être remis à l'officier, qui donnera connaissance de cette ordonnance : celui-ci les déposera au secrétariat du gouvernement, où les personnes à qui ils seront adressées viendront les réclamer.

IV. Si le commandant, quelqu'un de ses passagers, ou qui que ce soit à bord de son vaisseau, était chargé de quelques lettres, paquets, etc. à l'adresse de quelques-uns des étrangers de l'île, il est prié de le faire connaître au gouverneur lui-même, en lui mettant la lettre ou le billet sous enveloppe, et en attendant ses ordres si les paquets étaient peu importants.

V. Le commandant de vaisseau seulement, une fois que cette ordonnance aura été lue et publiée à bord, pourra débarquer s'il lui plaît, et se rendre directement chez le gouverneur, s'il est en ville, et, dans le cas contraire, fera connaître son arrivée aux quartiers du délégué de l'aide-major général.

VI. Les commandants, officiers, et tout passager à qui il sera permis ensuite de débarquer, se rendront au bureau du major, à la ville, pour prendre lecture des règlements de l'île, et les signer avant que de se rendre à leurs logements, visiter quelque maison ou quelque individu que ce soit.

VII. Aucun passager ou autre personnage débarquant des vaisseaux qui toucheront la côte, ne devra quitter la vallée de James sans permission ; et pour l'obtenir, il devra se présenter chez l'aide-major général.

VIII. Aucun individu, quel qu'il soit, ayant la permission de débarquer, ne devra visiter Longwood, ou les limites y attenantes, ni avoir aucune communication verbale ou écrite avec les étrangers détenus dans l'île, sans faire connaître directement ses intentions à ce sujet au gouverneur, et sans en avoir obtenu l'autorisation. Si un individu quelconque, venait à recevoir quelque lettre ou paquet de quelqu'un des étrangers dont on a parlé, il devra l'apporter sans perdre de temps, au gouverneur, avant que d'y répondre. La même règle est applicable à tous les paquets qui pourraient être reçus, ou que l'on chercherait à faire remettre,

IX. Les commandants des vaisseaux des Indes-Orientales, et les maîtres des vaisseaux marchands de toute espèce, à qui il sera permis de mouiller sur les côtes de l'île, ne devront permettre à qui que ce soit de venir a terre *en permission*, sans l'autorisation du gouverneur ; aucun des passagers ne pourra coucher à terre sans qu'il en soit instruit.

X. Aucun vaisseau appartenant à la compagnie des Indes-Orientales, ou quelque bâtiment marchand que ce soit, ne devra débarquer entre le coucher et le lever du soleil ; ni à quelques instants du jour que ce soit, sans qu'un officier commandé à cet effet ne soit présent. Si le vaisseau, pour un motif quelconque, reçoit l'ordre de ne point aborder, il devra veiller à ce qu'il se tienne à une certaine distance du port, afin que les autres bâtiments puissent débarquer sans interruption. On devra mettre la plus grande célérité à ce que les bateaux chargeant ou déchargeant des marchandises n'entravent point les autres dans leurs trajets.

XI. Tous les bateaux appartenant à la compagnie des Indes, ou vaisseaux marchands de toute espèce, devront quitter l'île au coucher du soleil, et devront être immé-

diatement rendus à bord de leurs vaisseaux respectifs, excepté dans les circonstances que désignera l'amiral.

XII. Aucun bateau appartenant à un vaisseau de la compagnie, ou à quelque bâtiment marchand que ce soit, ne pourra aborder ou envoyer de bateaux à aucun autre vaisseau arrivant dans le port. — Aucun bateau ne pourra débarquer autre part que dans le port.

XIII. Aucun vaisseau de la compagnie, ou bâtiment marchand de quelque espèce que ce soit, ne devra jeter l'ancre devant cette île, entre le coucher et le lever du soleil, ni mettre à la voile après le soleil couché, ni avant dix heures du matin. Il ne devront non plus mettre à la voile, que le pavillon de congé n'ait été hissé sur chaque vaisseau ou bâtiment.

XIV. Si le pavillon de congé était hissé sur un vaisseau peu de temps avant le coucher du soleil, et qu'il ne levât pas aussitôt l'ancre, il ne pourra mettre à la voile que le signal n'ait été répété le lendemain matin à dix heures.

XV. Il est expressément défendu à tout commandant de vaisseau, ou de bâtiment marchand, de permettre à aucun bâtiment pêcheur de l'île, de longer les flancs de son navire sans un permis signé du gouverneur, ou de souffrir qu'aucun bateau appartenant à leur vaisseau n'approche des barques numérotées des pêcheurs de l'île, ou ne communique avec eux.

XVI. Si un bateau pêcheur cherche à communiquer avec un vaisseau qui ait le cap sur l'île, qui serait déjà à l'ancre, ou enfin s'il communique avec quelque bateau appartenant à ce vaisseau, son commandant, ou ses officiers sont requis de le faire savoir aussitôt au pavillon et au député aide-major général, en prenant le numéro du bateau et en le retenant selon que l'exigeraient les circonstances.

XVII. Les commandants de vaisseaux *porteurs de journaux qui pourraient contenir des nouvelles récentes dignes d'intérêt, sont requis de les remettre à la personne par qui ces présentes leur seront lues, pour l'intelligence du gouverneur,* qui les leur fera rendre soigneusement.

XVIII. Il est défendu de débarquer de la poudre à tirer sans en avoir préalablement averti le commissaire des magasins, le master-intendant (officier employé dans les armées de la marine), afin que toutes les précautions nécessaires soient prises pour prévenir les accidents.

XIX. Il ne pourra être débarqué d'étalon, de jument ou cheval hongre, sans une permission du secrétaire du gouvernement.

XX. Il ne sera débarqué aucun vin, de quelque nature qu'il soit, sans un permis signé du secrétaire du gouvernement.

XXI. L'honorable conseil des directeurs ayant prohibé l'importation des spiritueux provenant de l'Inde, il est ordonné que quiconque enfreindra cet ordre, paiera une amende de 100 livres sterling. L'eau-de-vie, l'hydromel, le rhum des Indes-Orientales, les cordiaux, etc, ne peuvent de même être débarqués qu'en très petite quantité, après en avoir obtenu la permission, et payé un droit à raison de 12 sh. par gallon. Le débarquement de toute espèce de spiritueux, en quelque quantité que ce soit, sans permis, assujettira le contrevenant à la peine sus-mentionnée.

XXII. Les vaisseaux baleiniers ne devront pas jeter leurs harpons, tant qu'ils seront dans les parages de l'île, sous peine d'une amende de 50 fr. ; la moitié de cette somme sera comptée à celui qui le dénoncera.

XXIII. Tout commandant de vaisseau ou maître de bâtiment marchand devra prévenir quarante-huit heures avant son départ, pourvu qu'il se propose toutefois de

rester aussi longtemps dans la rade. Cet avertissement doit être donné par écrit au secrétaire du gouvernement, et au master-intendant, entre dix heures du matin et deux heures d'après-midi. Le petit hunier doit être également détaché quarante-huit heures avant le départ du vaisseau.

Tout commandant ou maître de vaisseau ou de bâtiment marchand, ne doit, sous aucun prétexte, laisser personne dans l'île, ou emmener qui que ce soit, sans avoir demandé la permission par écrit au gouvernement.

XXIV. Aucun commandant, passager, ou toute autre personne que ce soit, à bord d'un des vaisseaux de l'honorable compagnie, ou autre, qui pourrait avoir jeté l'ancre devant l'île, ne pourra se charger de lettres ou paquets, pour les transporter en Europe, au Cap de Bonne-Espérance, au sud de l'Amérique, ou partout ailleurs, excepté ceux remis par la poste, ou qui leur auraient été consignés par le secrétaire du gouvernement, ou par l'aide-major général.

Le commandant du vaisseau ou bâtiment marchand signera le rapport dont la forme est ci-annexée, et le remettra à l'officier qui lui aura donné lecture des présentes.

PROCLAMATION *du gouverneur de Sainte-Hélène, dans laquelle il prend possession de l'autorité dont il a été investi par le parlement britannique.*

Proclamation du lieutenant général sir Hudson Lowe, gouverneur et commandant en chef, pour l'honorable compagnie des Indes-Orientales, de l'île Sainte-Hélène, et commandant des forces de S. M. dans ladite île.

En vertu des pouvoirs et de l'autorité qui m'ont été

confiés par l'ordre et au nom de S. M. britannique, en date du 12 avril de la présente année, et du règne de S. M. la cinquante-sixième, lesquels m'autorisent à retenir Napoléon Bonaparte et à le traiter en prisonnier de guerre, en me conformant aux ordres particuliers qui seraient transmis de temps en temps, de la main d'un des premiers secrétaires d'État de Sa Majesté, pour prévenir l'évasion du susdit Napoléon Bonaparte ; tous les bien-aimés sujets de Sa Majesté, ses officiers de terre et de mer, sont requis de porter main-forte et assistance. Il est fait savoir publiquement que le gouvernement britannique a arrêté, dans sa présente session, que le susdit Napoléon Bonaparte serait détenu, et que quiconque aiderait à sa fuite subirait la peine capitale. Le gouverneur a également reçu pleins pouvoirs pour régler les rapports journaliers des vaisseaux avec l'île pendant le temps que Napoléon Bonaparte serait retenu prisonnier.

Les copies des deux actes sus-mentionnés sont annexées ici.

En conséquence, le gouvernement fait publiquement connaître que les différents ordres promulgués jusqu'à présent dans l'île, pour tout ce qui a rapport à la sûreté du susdit Napoléon Bonaparte, et pour ce qui est d'empêcher toute correspondance ou communication avec lui, ses généraux ou ses domestiques, continueront à rester en vigueur.

Il est déclaré encore qu'après cette proclamation, quiconque enfreindrait les ordres établis pour la sûreté de Napoléon Bonaparte, « ou entretiendrait une « correspondance quelconque avec lui, ses généraux « ou ses domestiques, » placés, d'après leur propre vœu, dans la même catégorie que lui, ou qui en recevraient ou leur remettraient des lettres ou paquets,

« sans l'autorisation expresse du gouverneur ou de « l'officier commandant alors dans l'île, et tenant la « plume en sa place, sera considéré comme ayant agi « contre les ordres et les intentions expresses des sus- « dits actes du Parlement, et poursuivi en conséquence. « Si par suite de quelque infraction aux règles éta- « blies, ou de quelque correspondance entretenue avec « lui ou les gens de sa Maison, le susdit Napoléon Bo- « naparte venait à s'évader, les contrevenants seraient « considérés comme ayant facilité sa fuite, et jugés se- « lon toute la rigueur des lois. »

Il est déclaré en outre que quiconque aurait connaissance de projets ou menées ayant pour but de faciliter l'évasion de Napoléon Bonaparte, et n'en donnerait pas immédiatement connaissance au gouverneur ou à l'officier commandant en sa place, ou ne ferait pas tous ses efforts pour le prévenir, serait considéré comme y ayant pris part, et jugé comme tel.

Tout individu qui recevrait des lettres de Napoléon Bonaparte ou des personnes de sa Maison, et qui ne les remettrait pas immédiatement au gouverneur ou à l'officier commandant en sa place, ou qui procurerait au susdit Napoléon Bonaparte, à ses officiers ou domestiques, de l'argent ou tout autre moyen d'évasion, sera considéré comme l'ayant aidé, et jugé comme tel.

Toutes les lettres ou communications pour Napoléon ou sa suite, ou venant de quelqu'un d'eux, soit cachetées ou ouvertes, devront être remises au gouverneur sans perdre de temps, et dans le même état qu'elles auront été reçues.

L'objet de la présente proclamation n'est pas d'autoriser aucune rigueur inutile, mais de donner plus de force à l'exécution des règles jusqu'à présent établies, et de prévenir les funestes résultats que pourraient

amener l'ignorance et l'imprudence aussi bien que la volonté. Toutes les personnes que leur devoir appelle près du lieu habité par Napoléon et les gens de sa suite, ou qui auraient quelques relations d'affaires avec eux, sont donc prévenues qu'elles recevront des permissions régulières et signées du gouvernement de l'île. L'acte du Parlement ne saurait autoriser aucun traitement violent ou aucune conduite inconvenante envers Napoléon ou les gens de sa Maison, tant qu'ils observeront les défenses que leur ont imposées les lois et les instructions du gouvernement de S. M.

Donné à James-Town, dans l'île Sainte-Hélène, le 26 juin 1816.

Signé HUDSON LOWE,
Gouverneur et commandant en chef.

Par ordre du gouverneur,

Signé G. GORREQUER,
Secrétaire militaire.

N° 6.

LETTRE *du gouverneur sir H. Lowe, au comte de Montholon.*

Plantation-House, le 17 août 1816.

MONSIEUR,

Ensuite de la conversation que j'ai déjà eue avec vous au sujet des dépenses de l'établissement de Longwood, j'ai l'honneur de vous apprendre qu'ayant fait tous mes efforts pour y effectuer des réductions, sans diminuer d'une manière sensible les agréments et les jouissances du général Bonaparte, ou celles d'aucune des familles ou des individus qui forment sa suite (et je suis heureux de reconnaître l'esprit d'économie que vous avez apporté

dans cette opération) ; je puis vous transmettre maintenant, pour l'information du général Bonaparte, deux états présentant des renseignements assez exacts pour que l'on puisse calculer la dépense annuelle, si toutefois les choses continuent sur le même pied qu'à présent.

L'état n° 1 m'a été fourni par M. Ibbetson, commissaire en chef de l'île, et le 2e a été fait par mon secrétaire militaire.

Les instructions que j'ai reçues du gouvernement anglais, m'ordonnent de limiter les dépenses de l'établissement du général Bonaparte à 8,000 livres sterling par an. Elles me permettent en même temps de me prêter aux autres dépenses que l'on désirerait, et que peut demander la table, etc., au-delà de la somme fixée par le gouvernement, pourvu qu'il (le général Bonaparte) fournisse des fonds pour défrayer ces dépenses.

Je suis donc réduit à la nécessité de vous requérir de lui faire savoir l'impossibilité dans laquelle je suis de fournir aux dépenses de son établissement, avec la somme qui m'est prescrite, à moins de faire, sur différents articles, des réductions qui naturellement feront disparaître les commodités dont jouissent maintenant les personnes qui sont autour de lui. Et ayant été déjà franchement informé par lui, aussi bien que par vous-même, qu'il a à sa disposition, dans différentes parties de l'Europe, des moyens pécuniaires qui peuvent défrayer, non seulement l'*extrà*, mais encore toutes les dépenses (1), je prends la liberté de demander, avant de commencer aucune réduction considérable et qui puisse être désagréable à lui ou aux personnes de sa suite, s'il serait bien aise que ces

(1) On a répondu par le *post-scriptum* de la lettre du 23 août à cette partie de la lettre de sir H. Lowe, et on lui a dit que si l'on permettait une libre correspondance, et si les besoins éprouvés ici étaient connus en Europe, on ne doutait pas que des millions ne fussent offerts des différentes parties de l'Europe.

réductions fussent faites, ou s'il voudrait mettre à ma disposition les fonds nécessaires pour empêcher ces réductions, qui autrement seront inévitablement imposées.

J'ai l'honneur, etc.

Signé H. LOWE, *lieutenant général*

(Annexe à la lettre précédente.)

TABLEAU montrant les dépenses annuelles probables pour le général Bonaparte et sa suite, à l'île Sainte-Hélène.

Fourni par le département du commissariat

	Liv. st.	s.	d.	Liv. st.	s.	d.
Fourrage pour 13 chevaux.	720	4	7			
Transport et fourrage pour le mulet qui le transporte.	46	10	2	794	2	3
Paie du soldat qui soigne le mulet.	27	7	6			
Dépense des domestiques anglais attachés à l'établissement du général Bonaparte.				675	0	0
Dépense de transport pour les provisions que le pourvoyeur fournit à Longwood.						
Fourrage pour 8 mulets	272	1	4			
Paie de 2 muletiers . .	109	10	0	477	7	7
Rations des mêmes . .	68	8	9			
Paie de 2 soldats, dito	.27	7	6			
TOTAL.				1946	9	10

	Liv. st.	s.	q.
Dépense pour les ouvriers employés à Longwood, dont on aura encore probablement besoin pour longtemps.			
Deux inspecteurs de bâtiments, 6 charpentiers, 4 scieurs de long, 9 maçons, 3 plâtriers et 1 peintre.	939	17	7
Ci-contre.	1946	7	10
Fourni par M. Defountain, chef des magasins de la compagnie des Indes.			
Tables et autres objets nécessaires pour la Maison.	2,020	5	3
Fourni par les magasins du gouvernement, envoyé d'Angleterre.			
Vin de Grave, de Bordeaux, de Madère	2,445	10	0
Fourni par M. Balcombe, pourvoyeur.			
Dépense de la Maison et de la table. .	11,700	0	0
Proposé.			
Commission de 5 pour 100 au pourvoyeur M. Balcombe, sur ses avances pour la somme sus-mentionnée. . . . . à être ajoutée.			
Proposé.			
Les appointements pour le chirurgien O'Meara, attaché au général et à sa suite, qui ne son point encore fixés. à être ajoutés.			
TOTAL.	19,052	2	8

Signé IBBETSON, *commissaire général*

N. B. Dans la somme de 11,700 est comprise la dépense fixée à 672 liv. sterling (16,128 fr.) pour la table de l'officier anglais de garde à Longwood. L'état n° 2 est absolument semblable à celui-ci. Seulement il entre moins dans les détails et est fait en nombres ronds. Il monte à 19,450 liv. sterling, contenant les appointements joints comme memorandum à l'état ci-dessus.

Le gouvernement anglais accordait les provisions aux prisonniers, ainsi qu'il suit.

Par jour :

Viande, bœuf et mouton, 82 livres. — Volailles, 6. — Pain, 66 livres. — Beurre, 5 livres. — Lard, 2 livres. Huile à salade, trois quarts de pinte. — Sucre candi, 4 livres. — Café, 2 livres. — Thé vert, une demi-livre. — Thé noir, id. — Chandelles, cire, 8 livres. — 30 œufs. — Sucre commun, 5 livres. — Fromage, 11 livre. — Vinaigre, un quart. — Farine, 5 livres. — Viande salée, 6 livres. — 300 livres pesant de bois à brûler. — 3 bouteilles de porter ou ale. — Légumes, 10 s. — Fruits, 10 s. — Objets confits, 8 s.

Par quinzaine :

8 canards. — 2 dindes. — 2 oies. — 2 pains de sucre. — Un demi-sac de riz. 2 jambons, n'excédant pas 14 livres chaque. — 45 boisseaux de charbon. — 80 s. de poisson — 98 s. de lait. — 7 livres s. de beurre frais, sel, moutarde, poivre, câpres, huile à brûler, pois.

Vin, par jour :

7 bouteilles Champagne ou vin de Grave. — 1 bouteille Madère. — 1 bouteille de Constance. — 6 bouteilles vin rouge (1).

N. B. Après le départ du comte de Las Cases et de Poniatowski, la quantité de viande fut réduite à 72 livres par jour, et le nombre de volailles à 5.

(1) Le gouvernement donnait aussi du vin du Cap et de Ténériffe pour les domestiques, à raison d'une bouteille par jour, ce qui n'était pas compris dans l'état. C'était à peu près une pinte de plus que la quantité accordée journellement pour les soldats et les matelots stationnés à Sainte-Hélène.

Dépenses extraordinaires par jour, payées par les Français.

	l	s.	d.
Une douzaine d'œufs,	»	5	»
8 livres de beurre, à 3 shell. la livre,	1	4	»
2 livres de chandelles de cire, à 3 sh. 6 d.,	»	7	»
3 volailles, à 6 sh. la pièce,	»	19	»
4 livres de sucre candi,	»	8	»
2 livres de sucre en pain,	»	6	»
1 livre de fromage,	»	3	»
Légumes,	»	10	»
2 livres de porc salé,	»	2	6
1 livre de lard,	»	1	»
1 bouteille d'huile.	»	8	»
1 livre de riz, et 1 livre de farine de froment,	»	1	»
5 livres de sucre commun,	»	1	6
1 bouteille de vinaigre,	»	1	»
Papier pour la cuisine et fil d'emballage,	»	1	»
Petits pains à 1 sh. 6 d. chaque,	»	6	»
	6	3	»

Extraordinaire par semaine :

2 dindes,	3	»	»
1 jambon,	3	»	»
1 cochon rôti,	»	11	»
1 bouteille de cornichons,	»	12	»
3 bouteilles d'olives	1	4	»
	8	7	»

L'état ci-dessus détaillée ne contient pas la quantité de viande achetée par les Français. Elle s'élevait de 3 à 5 moutons par semaine, et à deux veaux par mois.

N° 7.

RESTRICTIONS faites par sir H. Lowe et communiquées à Longwood, le 19 octobre 1816, mais qu'il avait déjà mises à exécution par différents ordres secrets depuis le mois d'août précédent, et qu'il ne communiqua jamais aux officiers anglais de service, honteux sans doute de leur contenu.

TEXTE *de quelques changements proposés dans les règlements établis pour les captifs de Longwood*

Longwood avec la route par Hut's-Gate le long de la montagne, jusqu'au poste des signaux, près d'Alarm-House, sera établi comme limite.

II. Des sentinelles marqueront les limites, que personne ne pourra traverser, pour approcher de la maison de Longwood, ou de son jardin, sans la permission du gouverneur.

III. La route à la gauche de Hut's-Gate, qui retourne par Woode-Ridg à Longwood, n'ayant jamais été fréquentée par le général Bonaparte, depuis l'arrivée du gouverneur, le poste qui l'observait sera, en grande partie, retiré ; cependant toutes les fois qu'il voudrait aller à cheval dans cette direction, en prévenant l'officier à temps, il n'éprouvera aucun obstacle.

IV. S'il (le général Bonaparte) voulait prolonger sa promenade dans quelque autre direction, un officier de l'état-major du gouverneur (s'il en est informé à temps) sera prêt à l'accompagner. Si le temps manquait, l'officier de service à Longwood le remplacerait.

L'officier qui le surveille a ordre de ne point l'approcher, à moins qu'il ne soit demandé, et de ne jamais surveiller sa promenade, excepté pour ce que lui com-

mande son service ; c'est-à-dire, de veiller à tout ce qui pourrait, dans ses promenades, s'écarter des règles établies et de l'en avertir respectueusement.

V. Les règlements déjà en force, pour empêcher des communications avec qui que ce soit sans la permission du gouverneur, doivent être strictement exécutés. En conséquence, *il est requis du général Bonaparte qu'il s'abstienne d'entrer dans aucune maison, ou d'engager aucune conversation avec les personnes qu'il pourrait rencontrer* (excepté ce que demandent les salutations et les politesses ordinaires, que chacun lui rendra) *à moins que ce ne soit en présence d'un officier anglais.*

VI. Les personnes qui, avec le consentement du général Bonaparte, peuvent toujours recevoir du gouverneur des permissions pour le visiter, ne pourront, malgré ces permissions, communiquer avec aucune autre personne de sa suite, à moins que ce ne soit spécialement exprimé dans ces permissions.

VII. Au coucher du soleil, l'enceinte du jardin autour de Longwood sera regardée comme étant les limites. A cette heure, des sentinelles seront placées alentour, mais de manière à ne pas incommoder le général Bonaparte, en observant sa personne, s'il voulait continuer sa promenade dans le jardin après cette époque. Les sentinelles seront portées pendant la nuit à toucher la maison, comme cela se pratiquait auparavant, et l'admission sera interdite jusqu'à ce que les sentinelles soient retirées le lendemain matin de la maison et du jardin.

VIII. Toute lettre pour Longwood sera mise, par le gouvernement, sous une enveloppe cachetée et envoyée à l'officier de service, pour être délivrée, cachetée, à l'officier de la suite du général Bonaparte auquel elle est adressée ; lequel, par ce moyen, sera assuré que personne autre que le gouverneur n'en connaît le contenu.

De la même manière, toute lettre des personnes de Longwood doit être délivrée à l'officier de service, mise sous une seconde enveloppe, cachetée et adressée au gouverneur, qui assurera que personne autre que lui n'en connaîtra le contenu.

Aucune lettre ne doit être écrite ou envoyée ; aucune communication, de quelque espèce qu'elle soit, ne doit être faite, excepté en la manière susmentionnée. On ne peut avoir aucune correspondance dans l'île, excepté pour les communications qui sont indispensables à faire au pourvoyeur. Les notes qui les contiendraient doivent être données ouvertes à l'officier de garde qui sera chargé de les faire parvenir.

Les restrictions susmentionnées commenceront à s'observer le 10 du courant.

H. Lowe.

Sainte-Hélène, 9 octobre 18..

N° 8.

Lettre *de l'empereur au comte Las Cases.*

Mon cher comte Las Cases,

Mon cœur sent vivement ce que vous éprouvez. Arraché, il y a quinze ou dix-sept jours, d'auprès de moi, vous êtes enfermé au secret sans que j'aie pu recevoir ni vous donner aucune nouvelle, sans que vous ayez communiqué avec qui que ce soit, Français ou Anglais, privé même d'un domestique de votre choix.

Votre conduite à Sainte-Hélène a été, comme votre vie, honorable et sans reproche ; j'aime à vous le dire.

Votre lettre à votre amie de Londres n'a rien de répréhensible. Vous y épanchiez votre cœur dans le sein de l'amitié. Cette lettre est comme les huit ou dix autres que vous avez écrites à la même personne, et que vous

avez envoyées ouvertes. Le commandant de cette île ayant eu l'indélicatesse de scruter les expressions que vous confiiez à l'amitié, vous les a reprochées..... Dernièrement il vous a menacé de vous renvoyer de l'île, si vos lettres contenaient encore quelques plaintes. En agissant ainsi, il a violé le premier devoir de sa place, le premier article de ses restrictions, et le premier sentiment de l'honneur. Il vous a ainsi autorisé à chercher les moyens de répandre, par effusion, vos sentiments dans le sein de vos amis, et de leur faire connaître la conduite coupable de ce commandant. Mais vous êtes sans artifice ; il a été facile de surprendre votre confiance !.....

On cherchait un prétexte de saisir vos papiers. Une lettre à votre amie de Londres ne pouvait point autoriser une visite de police chez vous ; car elle ne contient aucun complot, aucun mystère. Elle n'est que l'expression d'un cœur noble et franc. La conduite illégale et précipitée que l'on a tenue en cette occasion, porte le caractère d'une haine basse et personnelle.

Dans les contrées les moins civilisées, les exilés, les prisonniers, et même les criminels, sont sous la protection des lois et même des magistrats ; les personnes nommées pour les garder ont des chefs, soit dans l'administration, soit dans l'ordre judiciaire, pour les surveiller : mais sur ce roc, le même homme qui fait les plus absurdes réglements, les exécute avec violence, transgresse toutes les lois ; et il n'est personne pour restreindre les excès de son caprice.

On enveloppe Longwood d'un voile que l'on voudrait rendre impénétrable, pour cacher une conduite criminelle. Ce soin fait suspecter les intentions les plus odieuses !...

Par des bruits artificieusement semé, on a essayé de

tromper les officiers, les étrangers, les habitants de cette île, et même les agents étrangers qui, à ce que l'on dit, sont entretenus ici par l'Autriche et la Russie. Certainement, le gouvernement anglais est trompé de la même manière par des rapports artificieux et mensonger

Vos papiers, parmi lesquels on savait qu'il y en avait qui m'appartenaient, ont été saisis sans aucune formalité, près de mon appartement, avec des exaltations de joie féroces. J'en fus informé quelques moments après ; je regardai par la fenêtre, et je vis qu'on vous enlevait. Un nombreux état-major caracolait autour de vous, je crus voir les sauvages des îles de la mer du sud, dansant autour des prisonniers qu'ils vont dévorer.

Votre société m'était nécessaire ; seul, vous lisez, vous parlez et entendez l'anglais. Combien vous avez passé de nuits pendant mes maladies ! Cependant, je vous engage, et au besoin je vous ordonne, de requérir le commandant de cette île de vous renvoyer sur le continent. Il ne peut point s'y refuser, puisqu'il n'a action sur vous que par l'acte volontaire que vous avez signé. Ce sera pour moi une grande consolation que de vous savoir en chemin pour de plus fortunés pays.

Arrivé en Europe, soit que vous alliez en Angleterre, ou que vous retourniez dans la patrie, perdez le souvenir des maux qu'on vous a fait souffrir. Vantez-vous de la fidélité que vous m'avez montrée et de toute l'affection que je vous porte.

Si vous voyez un jour ma femme et mon fils, embrassez-les. Depuis deux ans je n'en ai aucune nouvelle directe ou indirecte. Il y a dans ce pays, depuis six mois, un botaniste allemand qui les a vus dans le jardin de Schœnbrunn quelques mois avant son départ. Les barbares ont empêché qu'il vînt me donner de leurs nouvelles !.....

Toutefois, consolez-vous et consolez mes amis. Mon corps se trouve, il est vrai, au pouvoir de la haine de mes ennemis. Ils n'oublient rien de ce qui peut assouvir leur vengeance, ils me tuent à coups d'épingles, mais la Providence est trop juste pour permettre que cela se prolonge longtemps encore. L'insalubrité de ce climat dévorant, le manque de tout ce qui entretient la vie, mettront, je le sens, un terme prompt à cette existence, dont les derniers moments seront l'opprobre du caractère anglais. L'Europe signalera un jour avec horreur cet homme hypocrite et méchant que les vrais Anglais désavoueront pour Breton.

Comme tout porte à penser qu'on ne vous permettra pas de venir me voir avant votre départ, recevez mes embrassements, l'assurance de mon estime et de mon amitié. Soyez heureux.

Votre affectionné.

Signé NAPOLÉON.

Longwood, 11 décembre 1816.